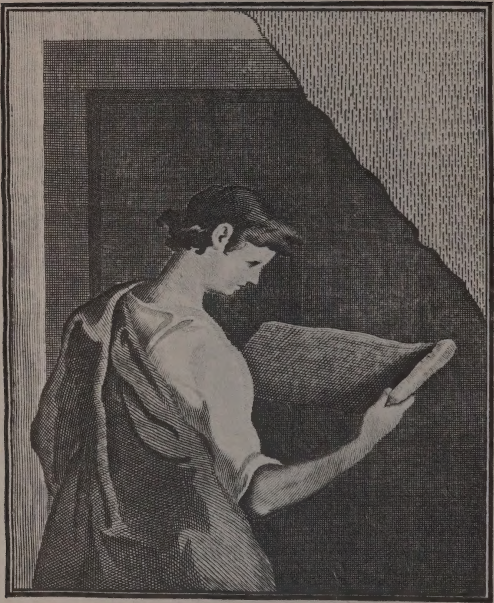

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1750. /4

Collegii Billomensis

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Octobre 1750.

Societatis Jesu

Catalogo inscriptus

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	14.	v.
1725.	12.	v.	1750.	13.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1750.

ARTICLE CXIV.

VITA DI MICHEL AGNOLO Buonarroti Pittore, Scultore, Architetto e Gentiluomo Fiorentino publicata mentre viva &c. *La Vie de Michel-Ange Buonarroti, Peintre, Sculpteur, Architecte, publiée de son vivant par Ascagne le Condivi son Elève &c. très-grand in-4°. p. 160. A Florence. M.DCC. XLVI.*

IL eſt fort ſingulier que la jaloufie n'ait ſervi qu'à faire éclater le mérite de Michel-Ange dans la Peinture, eſpèce de gloire à laquelle il n'aſpiroit pas, qu'il fuyoit même très-ſincérement, & dont il ſe plaignit comme d'une injure, quand on voulut la lui procurer. Son grand Adverſaire étoit le Bramante, & voici à ce ſujet des Anecdotes importantes qu'indique le Condivi. Jules II. ſe ſervoit du Bramante dans toutes ſes entrepriſes d'Architecture, ſurtout dans la conſtruction du magnifique Edifice de S. Pierre. Cet Architecte joignoit à beaucoup de mérite l'amour du plaiſir, & la manie de vivre en grand Seigneur. Son luxe le jettoit dans des dépenſes énormes, qu'il ne pouvoit ſoutenir que par un gain extraordinaire, & ce gain ne pouvoit être le fruit que d'un travail précipi-

té. Aussi remarque-t'on, dit notre Auteur, que toutes ses constructions sont peu solides; & l'on en a la preuve dans les réparations qu'il a fallu faire à S. Pierre du Vatican, à Belvedere, & à S. Pierre-aux-Liens.

Nous ne sçavons si, par rapport au premier de ces Edifices, ceci n'indiqueroit pas quelque chose de ce qui inquiéte Rome depuis sept ou huit ans. En 1743 la Coupole de S. Pierre au Vatican paroissoit menacer ruine; on la fit visiter par des Mathématiciens habiles, on publia divers écrits sur l'état actuel de ce magnifique ouvrage; la question n'est pas encore résolue, & les avis contraires laissent la Cour Romaine en suspens, touchant les mesures qu'il conviendra de prendre, pour empêcher un malheur dont l'idée seule fait frémir.

Or, le danger de cette Cou-

pole, s'il est réel & pressant, ne viendroit-il pas originairement de la faute du Bramante, & de la précipitation avec laquelle il a jetté les fondements de toute la Basilique de S. Pierre? C'est du moins un soupçon que fait naître l'Historien de Michel-Ange Auteur du tems, & témoin oculaire de ces grands travaux. Mais quoiqu'il en soit, il est toujours certain que le Bramante souffroit impatiemment la présence de notre Artiste Florentin, l'homme du monde le plus capable de connoître le vice d'un dessein & de son exécution. Nous avons vu comment le jaloux Architecte fut cause de la brouillerie entre Jules II. & Michel-Ange; celui-ci étant rentré dans les bonnes graces du S. Père, le Bramante imagina un autre artifice pour traverser son rival; il persuada au Pape de lui donner la voute de la Chapelle de Sixte

IV. à peindre en entier; car, suivant les idées de ce dangereux ennemi, il devoit arriver ou que Michel-Ange n'accepteroit pas la commiſſion, ce qui ne manqueroit pas de lui attirer l'indignation du Pontife; ou qu'il s'en chargeroit & ne pourroit y réuſſir comme dans ſes Ouvrages de Sculpture, parce que ſa profeſſion principale n'étoit pas celle de Peintre. Michel-Ange s'excuſa d'abord, & propoſa pour l'entrepriſe Raphaël d'Urbin, qui avoit déja beaucoup de réputation; mais le Pape voulut être obéï; il fallut peindre cette voute, y repréſenter toute l'Hiſtoire de l'Ancien Teſtament, travailler ſans relâche durant 20. mois, ſans ſecours, ſans Elève même pour broyer les Couleurs; & le Pape étoit ſi impatient de voir l'Ouvrage fini, qu'il ne permit pas à l'Artiſte d'y donner toute la perfection qu'il ſouhai-

toit. Cependant c'eſt une choſe admirable, & la deſcription qu'en fait le Condivi, mériteroit d'être traduite exactement ; on y verroit une ordonnance parfaite, une ſcience de deſſein, une force d'expreſſion, une convenance d'attitudes preſque inimitable. M. Gori, dans une de ſes Notes, fait auſſi remarquer l'attention qu'eut Michel-Ange de ne ſe point écarter des ſaintes Vérités de l'Ancien Teſtament ; cet éloge eſt bien placé & mérite de balancer un peu les reproches qu'on fait à ce Peintre, pour les écarts licentieux & poëtiques qu'il ſe permit en repréſentant, quelques années après, le Jugement dernier.

Une note de M. Mariette critique, en cet endroit, George Vaſari, qui rendant compte de la Chapelle de Sixte, fait entendre que Raphaël profita extrêmement des travaux de Michel-Ange,

qu'il reforma ſa manière ſur celle de ce grand Maître &c. *Il faut s'en tenir*, dit M. Mariette, *au récit ſimple & naturel du Condivi.* Cela eſt bien dit ; l'Elève de Michel-Ange ne charge point Raphaël d'une manœuvre approchante du plagiat ; il dit ſeulement que ce Peintre ſi célèbre, ſouhaita de finir la Chapelle de Sixte ; que ces deſirs allarmèrent Michel-Ange ; que celui-ci s'en plaignit au Pape, & que ſes raiſons furent écoutées. Nous remarquons dans les Notes de M. Mariette, une conduite judicieuſe. Quand il eſt queſtion de ces deux hommes incomparables, Michel-Ange & Raphaël, il ſe tient ſur la réſerve ; il ne s'écarte jamais d'un langage de conſidération & de reſpect ; il les met comme de niveau, ſans élever l'un aux dépens de l'autre : ce ſont les deux grandes lumières des Arts ; les Chefs de toutes nos

belles connoiſſances, dans le genre où ils excellèrent. Rien de plus ſage que de leur laiſſer la gloire d'une égalité parfaite, & de ne jamais rien prononcer qui ſoit au déſavantage de l'un ou de l'autre.

Il faudroit repréſenter tous les rapports domeſtiques entre le Pape Jules II. & Michel-Ange, durant le travail de la Chapelle de Sixte. Le Pape alloit le voir peindre, il grimpoit ſur les échaffauts, Michel-Ange lui donnoit la main, pour le ſoulager en montant. Et qu'il eſt agréable de voir ainſi un Souverain très-redoutable & très-jaloux de ſa dignité, s'humaniſer avec les Arts & les Artiſtes, jetter des regards de protection ſur un homme qui tranſporte au ſommet d'une voûte, ſa ſcience & ſon génie!

Jules & ſon Peintre avoient pourtant de petits demêlés enſemble; mais de ces demêlés auſ-

quels on peut appliquer le mot de Térence: *Amantium rixæ amoris integratio eſt.* Le Pape impatient, & entier dans ſes volontés, diſoit ſouvent : *Eh bien quand finirez-vous donc ? Quand je pourrai*, répondoit Michel-Ange; & cette réponſe étant toujours la même, Jules en parut un jour offenſé. *Quand je pourrai*, *quand je pourrai*, reprit-il d'un air de couroux; & en même tems, il lui donna un coup de ſa canne : ſurquoi Michel-Ange faiſant auſſi le fâché, s'en alla chez lui comme déterminé à quitter la Cour. Mais le Pape dépêcha un de ſes gens, avec une ſomme de 500. Ducats, pour le retenir. Une autre fois, le Pontife demandant encore, *quand il finiroit*, & l'Artiſte repondant toujours *quand je pourrai*; Jules ajoûta d'un ton de colère : *Vous voulez donc que je vous faſſe jetter de votre Echaffaut en bas ? Non non*, répliqua Mi-

chel-Ange, *vous ne me jetterez pas ;* & dès le jour même, il fit abattre l'Echaffaut.

Il régne ici, de la part de Jules, un air de familiarité & de privauté, que l'Hiſtorien le Condivi remarque très-à-propos, & qui lui fait dire que ce Pape ſouhaitoit paſſionnément de s'attacher de plus en plus Michel-Ange. Celui-ci en fut reconnoiſſant toute ſa vie, & il n'éprouva même tant de chagrins, au ſujet du Mauſolée de Jules, que parce qu'il ne perdit jamais l'intention de le faire, & parce qu'il entreprit de le faire trop beau.

Après la mort de ce Pontife, Leon X. ſon Succeſſeur, voulut décorer la façade de S. Laurent de Florence ; & Michel-Ange fut chargé de cet Ouvrage. M. Gori aſſure qu'on en voit encore le deſſein dans la Maiſon des Buonarroti ; cependant d'autres Artiſtes fournirent auſſi leurs idées,

& M. Mariette déclare qu'il en a trois ou quatre de Julien de San-Gallo. Leur datte les rapporte à l'an 1516 : tems auquel Michel-Ange fut en effet commis par Leon X. à l'exécution de cette façade. Mais il étoit, ce me ſemble, de la deſtinée de notre Artiſte, de rencontrer des obſtacles par tout. Il prenoit tous ſes marbres à Carrare, lieu bien célèbre dans l'Hiſtoire de la Sculpture. De prétendus bons Citoyens firent entendre au Pape, qu'il y avoit, dans le territoire de Florence, une montagne, nommée *Piètra-Santa*, laquelle produiſoit d'auſſi beaux Marbres que Carrare ; & Leon ne manqua pas d'ordonner que l'on fouillât à *Piètra-Santa*. C'étoit au fond un endroit très-incommode, loin de la mer ; peu abondant ; mais le Pape s'en tint à ſes premiers ordres ; & le marbre ne fut point pris à Carrare : ce qui brouilla Michel-Ange

avec le Seigneur de cette montagne, qui crut que le choix de *Piètra-Santa*, venoit de la tête de notre Sculpteur, jaloux de mettre en honneur le marbre de ſon Pais.

Durant le reſte du Pontificat de Leon X. ſous celui d'Adrien VI. & dans les premières années du Pape Clément VII. Michel-Ange ne vêcut point à Rome; il fut occupé à Florence, plutôt encore des affaires publiques que des travaux de ſon Art. Les Médicis chaſſés pour la troiſiéme fois de cette Ville, firent des efforts pour y rentrer, & pendant ce tems-là notre Artiſte fit à peu près la fonction de Chef des Ingénieurs; il fortifia & mit en état de défenſe le poſte important de San-Miniato; il y dreſſa des batteries qui incommodoient fort les Ennemis; mais l'adreſſe & les intelligences ayant ouvert les portes aux Medicis, il con-

vint à Michel-Ange de se cacher durant quelques jours ; heureusement il avoit eu des rapports avec Clement VII. lorsqu'il n'étoit que Cardinal de Medicis. Ce Pape le prit sous sa protection, il ordonna même qu'on le traitât avec honneur, & qu'on lui laissât achever ses Ouvrages. Ce fut alors que les belles statues de la Sacristie de S. Laurent furent faites : tout le monde en connoit l'excellence ; on y voit surtout une Vierge magnifique, dont M. Mariette a le dessein. *Il est d'une grande beauté*, dit la note de ce sçavant Amateur ; *il est très-fini comme le sont presque toutes les Etudes de Michel-Ange. Je ne sçai même aucun Maître qui ait terminé davantage ses études. Quand il cherche quelque attitude, il jette avec impétuosité sur le papier ce que lui fournit son imagination. Il dessine alors à grands traits, il devient en quelque façon*

créateur. Mais veut-il étudier la Nature, pour la représenter ensuite avec vérité dans sa Sculpture, ou dans sa Peinture? il suit toute une autre méthode, il caresse ce qu'il fait, il y met plus d'Ouvrage. Son dessein n'est plus une esquisse; c'est un morceau terminé, dans lequel aucun détail n'est omis, c'est la chair même; aussi n'en falloit-il pas davantage à Michel-Ange pour modéler.

Il n'y a rien à perdre de toute la suite de cette note; mais nous devons finir cet Extrait, où nous omettons également mille particularités que le Condivi rassemble sur l'affaire du Mausolée de Jules II. C'est dans cette Histoire l'Article capital que l'on ramene sans cesse, comme il fut dans la vie de Michel-Ange l'objet le plus inquiétant, & l'épreuve la plus continuelle. Le Duc d'Urbain neveu de Jules, les Cardinaux Laurent Puc-

ci & Leonard de la Rovère, Exécuteurs teſtamentaires de ce Pape, revinrent conſtamment à la charge. Le Public diſoit que Michel-Ange avoit reçu d'avance plus de 16 mille écus pour achever ce tombeau; l'imputation étoit fauſſe; mais on peut juger combien ce ſoupçon étoit mortifiant pour un homme de condition, qui n'avoit rien à ſe reprocher.

Dans un autre Volume nous terminerons l'Abrégé de cette vie; ce ne ſera pas le moins curieux de nos Extraits.

ARTICLE CXV.

CORPUS ILLUSTRIUM Poëtarum Luſitanorum, qui Latinè ſcripſerunt, nunc primùm in lucem editum ab Antonio Dos Reys, Congreg. Oratorii S. Philippi Nerii Liſbonenſis Presbytero &c. Joan-

ni V. Luſitanorum Regi conſecratum, non nulliſque Poëtarum vitis auctum ab Emanuele Monteiro ejuſd. Congreg. Preſbytero &c. *Corps des Poëtes Portugais qui ont écrit en Latin &c. Tomes VII. in-4°. 1745.... 1748.*

QUand on forme une Gallerie de Peintures, il eſt rare qu'on puiſſe n'y placer que de l'excellent & du parfait. Les tableaux des grands Maîtres ſont toujours rares ; & ces Maîtres eux mêmes ont eu leur enfance & leur maturité, leurs beaux jours & leur déclin. On eſt donc obligé de faire ſuccéder de tems en tems des pièces médiocres aux chef-d'œuvres, & quelquefois des copies aux originaux. Cela forme même une variété ; cela donne des ombres propres à faire briller les merveilles de l'Art.

Il en eſt à peu près de même des recueils tiſſus de divers morceaux littéraires. Nous avons ſous les yeux les VII. volumes des Poëtes Latins de Portugal ; tout n'y eſt pas d'une excellence ſupérieure ; & peut-être que le tome IV. commence par quelque choſe qui attachera peu les Lecteurs. C'eſt un long Poëme Elegiaque de Loup de Serram Médecin du Roi Sebaſtien, ſur la vieilleſſe. Il eſt diſtribué en XIV. livres où, parmi de très-bonnes choſes, il ſe trouve des inutilités ſans nombre. Ce Poëte compoſoit, ce ſemble, les vers *ſtans pede in uno* ; ils coulent de ſa plume ſans appareil comme ſans effort ; voici une ébauche du portrait cent fois multiplié des vieillards.

Una ſenum facies, cum voce trementia labra :
Et jam læve caput; naribus unda fluit.

Frangendus miſero gingivâ panis inermi;
 Eſt gravis uxori, diraque rixa domi.
Non eadem vini atque cibi, torpente palato,
 Gaudia, non ſocius, rura nec ulla placent.
Præterea exiguus, gelido jam corpore, ſanguis
 Febre calet ſolâ, nec tamen ille calet.
Ille humero, hic membris, hic coxâ debilis, ambos
 Perdidit ille oculos, auribus ille caret.
Exhibita hic digitis alienis fercula ſumit,
 Pocula nec potis eſt plena tenere manu &c.

On a auſſi du même Poëte la Paraphraſe du Pſeaume *Super flumina Babylonis, &c.* & du Pſeaume *In exitu Iſraël de Ægypto &c.*

A la ſuite des Poëſies de Serram, on voit, dans ce Volume, celles de François Barcellos, très-ſaint homme de l'Ordre des Hyeronimites, mort en l'année

1570. Ce ſont quatre Livres en vers Elégiaques ſous le titre de *Triomphe de la Croix.* On dit, dans ſon éloge, qu'il verſifioit avec autant de facilité qu'Ovide ; cela peut être pour la promptitude de la compoſition ; mais le tour, l'élégance, la fineſſe d'Ovide ne ſe remarquent aſſurément point dans ſa manière. Nous citerions des exemples s'il étoit néceſſaire de prouver des défauts ſenſibles.

Le cinquième Tome de cette Collection commence par la Luſiade de Thomas de Faria d'abord Religieux de l'Ordre des Carmes, enſuite Evêque de Targes & Coadjuteur de l'Archevêque de Lisbonne. Ce ſont dix Livres contenant l'Expédition de Vaſquez de Gama aux Indes : cela eſt d'une longueur démeſurée, comme le Poëme du Camoëns, dont celui-ci eſt la traduction. On jugera de la Mécha-

nique du vers par ce commencement :

Arma, virosque cano, nostro qui è littore quondam
Occiduo, rapidis solventes Carbasa ventis;
Intrepidi, variis & tempestatibus acti,
Sulcarunt tumidi metuendas æquoris undas,
Littoraque antiquis nunquam benè cognita Nautis,
Altaque Taprobanæ tetigerunt littora terræ,
Et proprio celsis turritas mœnibus urbes
Sanguine fundarunt &c.

Dans ce même Volume V. on voit trois Livres intitulés *l'Ignatiade*; Ouvrage composé par Antoine Figueyra Durâo, né à Lisbonne, Poëte dans sa jeunesse, & depuis Jurisconsulte, & employé aux Indes Occidentales dans les fonctions de la Magistrature. Ce Poëme, en l'honneur de S.

S. Ignace de Loyola, n'eſt pas mal vérſifié ; il y paroît de tems en tems un goût de fable Poëtique, à la manière de Sannazar, qui allioit les verités du Chriſtianiſme avec les fictions des Payens. C'étoit le défaut de ces Muſes modernes, peu inſtruites des convenances. Nous citerons un trait de *l'Ignatiade*, c'eſt l'apparition de S. Pierre à S. Ignace, malade de la bleſſure qu'il avoit reçuë au Siége de Pampelune.

Huic ſe forma viri (tum nox præclara refulſit)
Obtulit in ſomnis, roſeoque hæc ore locuta eſt,
(Cuncta Petro ſimilis, mirum! clavemque, coloremque,
Et crines albos, & membra decora ſenectæ)
O Juvenis diris bellorum exercite fatis,
Huc me ſublimi Genitor demiſit olympo,
Stelliferos Genitor nutu qui dirigit axes.

Ille ego, clavigerum cui tradidit Altus honorem
Virginides; tibi opem refero, gratamque salutem;
Despice membrorumque artus, & corporis usum
Everſorem animi: &c.

Des Eclogues, des Epîtres & des Epigrammes du même Auteur, terminent le Volume; parmi les Epigrammes, il en eſt quelques-unes de bonnes, mais le plus grand nombre intéreſſe peu le Lecteur.

On a dans tout le VI. & dans une partie du VII Tome, toutes les Poëſies du célèbre François de Macédo, mort en 1681. âgé de 90. ans, ſuivant l'Epitaphe miſe ſur ſa tombe à Padoue, & de 88. ſuivant l'inſcription qu'on voit ſur ſon Cénotaphe à Rome. Macédo étoit de Conimbre; il fut d'abord Jeſuite, puis Capucin, & enſuite Obſervantin. Il poſſé-

da divers titres ; de Lecteur Jubilé, de Qualificateur du Saint Office, de Controversiste au Collège de la Propagande, de Professeur en Histoire à la Sapience, d'Historiographe du Roi de Portugal, de Prédicateur de la Reine Anne d'Autriche, mere de Louis XIV. &c. Il avoit appris à faire des vers durant les années qu'il passa chez les Jesuites, & toute sa vie il en conserva le goût. Il nous seroit difficile de tenir compte de toutes les Pièces qu'on publie ici sous son nom : l'Apothéose de S. François Xavier, en trois Livres ; un Poëme Epique sur sainte Elizabeth Reine de Portugal ; une Tragi-Comedie d'Orphée, représentée à Paris, en présence du feu Roi Louis XIV. alors enfant ; une Tragédie intitulée *Jacob* ; onze Elégies en l'honneur de Sainte Magdelaine & de sa retraite à la Sainte Baume ; les Lamentations de Je-

rémie en vers ; une longue ſuite d'Epigrammes contenant les éloges de tous les Doges de Veniſe ; un aſſez grand nombre de morceaux, en l'honneur du Pape Alexandre VII. de la Reine Chriſtine &c.

Voici un endroit de l'apothéoſe de S. François Xavier ; c'eſt la deſcription d'un Feu d'Artifice, fait à Lisbonne au tems de la Canonization de ce Saint. Il y avoit un arbre plein de fuſées & de pots à feu ; le Poëte le peint ainſi :

Fallor ? an arboreis ſub frondibus ignis anhelat,
Et capit ardentes flammato à ſemine fructus ?
Truncus alit ramos, ſpatioſaque brachia fundit
Arboris in ſpeciem, frondent virgulta comanti
Luxurie, ſtant poma oculis pulcherrima, qualis

Aut Pyrus umbriferis, aut Medica ſurgit in hortis.
Non tamen Alcinoi cuperent hæc germina ſylvæ,
Heſperidumve nemus; tales Cocytia fructus
Ripa gerit; tales piceâ caligine profert;
Tartareus Phlegethon; tali ſe condit in umbrâ
Tantalus, in refugas dum fervidus incubat undas.
Ecce faces vibrant, infectaque ſulphure mittunt
Germina, frondentes volvunt incendia rami:
Ignea poma rubent, tonitruque in fruſta ſecantur,
Ceu jaciunt tormenta globos; it ſurculus acto
Flammeus, & rebo ant violento pulvere frondes.
Pars incenſa cadit, nec ſe tenet ignis, in orbem
Volvitur, accenſos flammata volumina gyros

Efficiunt, donec proprios ruit arbor in
ignes.

Le P. de Macédo ayant demeuré plusieurs années en France, sa muse s'exerça aussi sur les grandes actions de quelques illustres François ; par exemple, on trouve ici trois pièces dédiées à Louis de Lorraine, Comte d'Armagnac, fils du Prince d'Harcourt. Le titre général est : *Laurus Harcurtia Trilaurea, Excellenti Principi D. Ludovico Lotharingio &c.* Cette Poësie avoit été imprimée pour la première fois à Paris en 1648. nous l'avons même vue précédée, dans cette ancienne édition, d'une Epitre Dédicatoire en prose au Comte d'Armagnac ; on ne l'a pas conservée dans le Recueil de Portugal.

Après les Poësies de Macédo, on trouve celles de George Coelho de Lisbonne, homme de condition, d'abord Chanoine

d'Evora, & ensuite Commandeur du Monastère de S. George. Il y a de toutes sortes de vers, surtout une Pièce assez longue, intitulée de *la Patience Chrétienne.* Cela nous a paru foible ; & les Epigrammes, les Elégies qui suivent ne sont guères meilleures ; nous estimons un peu plus ce qu'on nous donne ici à la fin du Volume, sous le nom d'Antoine de Govea, Poëte Portugais, assez connu en France. Il a laissé des Epigrammes dont quelques unes méritent d'être lues ; en particulier celle-ci qui est une traduction du Grec de Théocrite.

Mella Puer Veneris legeret cum forte, legenti
Extremos digitos noxia fixit Apis.
Exclamat, terramque ferit, flatuque dolorem
Frigidulo ignitum vincere tentat Amor.

Sic gemebundus adit Venerem, cui reſ-
pice, dixit,
Magna perexiguæ vulnera, Mater, Apis.
Cui Mater, tibi vis eſt, Nate, ſimillima; namque
Exiguâ infligis vulnera ſæva manu.

Et voilà tout ce que nous pouvons dire de ce grand Recueil de Poëtes Portugais; on a rendu ſervice à la République des Lettres en le donnant; cette Nation méritoit bien de figurer ſur le Parnaſſe, avec les autres Peuples de l'Europe.

ARTICLE CXVI.

LETTRE DE M. RICCOBONI fils à Monſieur... au ſujet de l'Art du Théâtre. 8°. pag. 32.

CEci eſt une Apologie. L'Auteur entreprend d'y répondre aux obſervations répandues dans quelques ouvrages pério-

diques, (en particulier dans nos Mémoires) ſur ſon ouvrage intitulé l'*Art du Théâtre.*

Ces obſervations (nous ne devons parler que des notres) étoient mêlées d'éloges réïtérés; & nous ſommes d'abord très-ſurpris que M. Riccoboni reléve *la ſtérilité* prétendue *de nos approbations;* qu'il nous accuſe d'avoir dit, *dans un ſeul endroit*, en parlant de ſon Ouvrage, *que cela eſt aſſez bien.*

On ne trouve point ces expreſſions dans notre Extrait; on y voit à la vérité celles-ci: *Notre Auteur donne d'aſſez bons préceptes ſur la voix & la déclamation;* mais ce ne ſont pas les ſeules marques d'approbation qui s'y rencontrent: En voici quelques autres... *Tout ce que dit M. Riccoboni du geſte eſt bien penſé... Nous approuvons fort l'averſion qu'il nous inſpire, pour ce qui s'appelle parmi nous décla-*

mer . . . Des traits répandus à propos ſur le plaiſant, le jeu muet . . . occupent M. R. . . . Il finit ſon Traité par un très bon morceau de Pratique. Nous le demandons à quiconque veut y faire attention, eſt-ce là *dire une ſeule fois, cela eſt aſſez bien?*

Une autre ſurpriſe eſt, que l'Auteur entre ainſi en matière : *Le Journal de Trevoux me chicane d'abord ſur le titre. Il penſe que l'Art du Théâtre devroit traiter de la compoſition des ouvrages Dramatiques, pour que le titre ſe trouvât rempli dans toute ſon étendue.* Sur cela, nous n'avons qu'à prier ceux qui s'intéreſſeroient à ce petit démêlé, de relire le commencement de notre Extrait (*II. Vol. de Fevr. Art. XXIX.*) Ils verront que nous y expliquons ſimplement le titre du livre de M. Riccoboni, & que nous n'y adoptons aucunement cette penſée prétendue, que *l'Art du*

Théâtre doive traiter de la composition des ouvrages Dramatiques.

L'Auteur du Journal, continue M. Riccoboni, *semble trouver mauvais que je traite du geste* C'est tout le contraire, car nous nous exprimons ainsi: *Tout ce que M. Riccoboni dit du Geste est bien pensé*, & pour donner plus d'avantage à la matière qu'il traite, nous rappellons les beaux Vers Latins du Poëme de *Gestu & Voce*, publié il y a 75 ans. Il est vrai qu'à ce détail, nous ajoutons des observations sur la pratique ancienne de faire servir les préceptes & l'exercice de la *Palestre* à l'Art du Théâtre; mais peut-on dire que cela soit déplacé dans des Mémoires destinés aux beaux Arts; & le Public qui aime que l'érudition fasse l'ornement des ouvrages Périodiques, s'est-il plaint de nos recherches? C'est à ce Juge suprême que nous remettons la dé-

ciſion de cette cauſe, & de toutes les autres qui intéreſſent les Sujets de Littérature, dont nous parlons dans nos Mémoires.

M. Riccoboni prétend, dans ſon *Art du Théâtre*, qu'il ne faut point déclamer *devant un miroir pour étudier ſes geſtes ; que cette méthode eſt la mère de l'affectation.* Cela peut être, & nous ne l'avons pas nié dans notre extrait : nous faiſions ſeulement remarquer que cette déciſion étoit *toute contraire à la pratique de Démoſthène :* Objection qui méritoit aſſurément d'être propoſée & réſolue dans un Traité de l'Art du Théâtre. Elle avoit échappé à M. R. nous l'en avons fait reſſouvenir ; & il tâche d'y répondre dans ſa Lettre Apologétique : tel eſt l'avantage des doutes ſçavans que raſſemble un petit livte périodique. Les Auteurs s'expliquent dans une nouvelle Edition, ou dans des bro-

chures particulières. C'est le train des rapports Littéraires, & de la communication des idées.

Sur la déclamation, nous citions un précepte de Quintilien qui veut que les Acteurs Comiques s'élévent un peu au dessus du ton de la conversation, *sans s'éloigner néanmoins beaucoup du ton naturel.* A quoi M. R. répond qu'en ce point il n'est pas d'accord avec Quintilien; qu'*il pense que le Comédien doit parler seulement plus haut que dans une chambre ... Que ce Passage de Quintilien pourroit faire soupçonner, dans les Romains, le faux goût de la déclamation empoullée &c.* Ne voilà-t-il pas encore un bon effet des objections? Si nous n'avions pas mis en jeu Quintilien, nous ne sçaurions pas que M. Riccoboni se porte pour être d'un autre sentiment que ce grand Maître; & nous n'au-

rions pas occaſion de remarquer ici, qu'au fond, la différence d'opinions n'eſt pas fort grande. Qu'on liſe bien tout le Texte de Quintilien, tel qu'on le trouve dans nos Mémoires de Février, qu'on mette vis-à-vis les raiſons de notre Auteur, & qu'on juge.

L'article de la *Nobleſſe* ou du *Jeu noble* étoit traité dans notre Extrait avec quelque étendue ; & nous prenons encore la liberté d'y renvoyer le Lecteur, afin qu'il ſoit décidé ſi nous y diſions des *choſes qui manquent de clarté*, ainſi que le prétend la Lettre Apologetique.

Nous croyons avoir fait ſentir, dans cet Article du Journal, que pour le *Jeu noble* il ne ſuffiſoit pas d'avoir *l'aiſance dans la démarche*, la *ſimplicité dans la contenance*, *la douceur & le développé dans les bras*. Nous avons tâché d'expliquer, par des parallèles, en quoi la Nobleſſe de

l'action nous paroît devoir consister, mais nous n'avons dit nulle part que cette Noblesse est un *Je ne sçai quoi.* Ce terme que M. R. nous reproche deux fois n'est assurément point dans notre Extrait; & nous ne sçavons où cet Auteur le lisoit en composant sa lettre.

Il nous prie de ne point trouver mauvais qu'il prenne *le parti de ces pauvres amans que nous voudrions voir impitoyablement siflés.* Ceci ne demande point de replique, parceque tous *ces pauvres amans* ne cesseront point d'être à nos yeux des personnages ridicules.

Au reste M. R. ne nous a point offensés par son Apologie, & nous prétendons bien aussi ne lui pas déplaire par cette réponse. Il faut tout traiter, dans les Sciences & dans les Arts, avec franchise & gayeté; l'érudition que nous répandions dans notre

Extrait, & qui n'étoit ni de *Vossius* ni de *ces utiles Compilateurs* dont parle l'Apologie, est la plus indulgente du monde, elle l'est même trop quelquefois, si nous en croyons cent bouches qui s'ouvrent pour parler de nos Mémoires. Que faire toutefois? Il y a longtems que la Fable de l'*Asne, du Meunier & de son fils* est l'apologue propre des Journalistes.

ARTICLE CXVII.

FR. THOMÆ MARIÆ MAMACHII Ordin. Prædicatorum, Originum & Antiquitatum Christianarum Liber II. Romæ M. DCC XLIX. 4°. *Origines & Antiquités du Christianisme, par le R.P. Mamachi de l'Ordre des FF. Prêcheurs. A Rome chez les Paléarini ; & se trouve à Paris chez De Bure l'aîné Quai des Augustins.*

SI nous n'avions pas fait connoître avec tout le soin qui dépend de nous, le premier livre de ce grand ouvrage, nous insisterions beaucoup sur les objets du second : mais qu'il nous soit permis de jouir un peu de nos travaux, & de traiter plus sommairement cette partie du Volume que la précédente. Ces sortes d'Extraits épuisent les

forces & le tems d'un Journaliſte qui veut tout lire exactement ; qui travaille avec ſon Auteur ; qui remonte aux ſources, & qui vérifie la plûpart des citations.

Ici les marges ſont trembler, par l'abondance & la profuſion des textes, par la multitude des Livres qui ſont indiqués. Le R. P. Mamachi eſt véritablement un homme d'érudition, & il a dû compoſer ſon Livre dans une de ces Bibliothèques, où tout ſe trouve, l'Antique & le Moderne, l'Hérétique & l'Orthodoxe, toutes les Langues, tous les genres & toutes les éditions. Voilà d'abord un avantage dont nous le félicitons ; car le plus grand plaiſir de la vie, après celui qu'inſpirent les charmes de la vertu, eſt d'avoir en ſa diſpoſition tous les bons Livres ; & d'habiter avec eux ſous le même toit. Ce ſont des Commenſaux aimables, qu'on fréquente

ſans appareil, qu'on contredit ſans façon, & qu'on quitte ſans reſpect humain.

Notre Auteur traite, dans ſon ſecond Livre, de l'origine & de la propagation du Chriſtianiſme; c'eſt de ſa part une attention pleine de modeſtie, peut-être de ſcrupule, que de rendre compte, à pluſieurs repriſes, des raiſons qu'il a eu d'embraſſer ce ſujet. Il ne faut point d'autres motifs que la bonté de la choſe, & le rapport immediat qui eſt entre elle & le plan de l'Ouvrage. Qui peut nier que, dans un Livre ſur les Origines & les Antiquités Chrétiennes, il ne ſoit fort bien de parler de l'origine & de la propagation du Chriſtianiſme? Cependant le P. Mamachi a conſulté, il a entendu divers avis, & il s'eſt déterminé enfin pour le plus raiſonnable.

Tout procède ici comme par degrés. On commence par mon-

trer l'état des Juifs, des Romains & des autres Nations, au tems de la Naiſſance de J. C. Ce grand préambule offre le Tableau immenſe de toutes les Religions qui étoient alors ſur la terre ; celle des Juifs avoit l'avantage ineſtimable de la vérité & de la ſainteté, mais il s'y trouvoit des Sectes ; des Phariſiens, des Sadducéens, des Herodiens, des Caraïtes &c... La Religion des Romains & des autres Peuples, étoit l'aſſemblage de toutes les ſuperſtitions, & donnoit le ſpectacle ridicule de toutes les abſurdités. La Philoſophie avoit ſes admirateurs; mais quelles ténébres au milieu de tant de raiſonnemens, & que de perplexités dans ces eſprits qui vouloient penſer mieux que le Vulgaire ! J. C. paroît au monde, ſaiſit, ou plûtôt ménage, pour y paroître, le tems d'une paix univerſelle : Circonſtance qui n'échappe point à

notre Auteur, & qu'il explique même avec une grande abondance de doctrine. Tous les autres points de cette admirable Naissance, toutes les particularités de la vie de J. C. viennent à la suite, & si l'on imagine que, sur chaque Article qui demande de la discussion, il y a des notes très-sçavantes aux marges, si l'on se souvient que les monumens antiques, Inscriptions, Médailles, Pierres gravées, Tombeaux, sont produits en preuves, quand l'occasion s'en présente, on peut se former une juste idée de l'Ouvrage. Donnons un exemple peu considérable en soi-même, mais bon pour ce que nous voulons dire.

A l'endroit où il est question des Mages, qui vinrent adorer J. C. à Bethléem, le P. Mamachi remarque, que sur des Tombeaux ou Sarcophages antiques, & sur des Médailles, on voit la figure

de ces Mages, au nombre de trois, portant leurs préſents au Sauveur, & ayant ſur la tête des Bonnets Phrygiens, appellés *Tiares*, par les anciens Auteurs. Cette couverture de tête eſt regardée par le P. Hardouin, comme n'ayant été d'uſage que parmi les gens de la campagne; & il croit auſſi que les Monumens où elle ſe voit, ne remontent pas au de-là du XIV. ſiècle.

Mais notre Auteur obſerve au contraire. 1°. Que ſur des marbres, & ſur des gravûres très-anciennes, on trouve des Rois & des Princes repréſentés avec des bonnets de la même façon. 2°. Qu'au XIV. ſiècle, & depuis ce tems là, on a toujours dépeint les Mages avec des couronnes ſur la tête : ce qui prouve, que les Tombeaux & les Médailles en queſtion, ſont d'une plus grande antiquité. Ces deux obſervations

nous paroiſſent raiſonnables & bien placées.

La ſuite de l'Ouvrage repréſente conſtamment les Antiquités du Chriſtianiſme ; & toujours les points de diſcuſſion ſe rangent à leur place. Ainſi le fameux paſſage de Joſeph ſur J. C. eſt diſcuté & vengé ; le rapport prétendu du Roi Abgar avec J. C. eſt propoſé d'après Euſebe, S. Ephrem & d'autres Anciens, ſans qu'on oſe toutefois prononcer ſur la vérité de ce fait &c.

On entre de-là dans la propagation de l'Evangile ſous les Apôtres, & par leurs travaux. Les premières perſécutions ſe manifeſtent, & S. Etienne ſcelle la foi du témoignage de ſon ſang. Dans l'Hiſtoire de ce premier des Martyrs, l'Auteur examine ce que c'étoit que les *Libertins* qui diſputoient contre S. Etienne, & il dit deux choſes qui manquent d'un certain dégré d'exac-

titude. La premiere, que M. de Tillemont n'est pas éloigné de regarder le mot de *Libertins* comme un nom de Nation; or nous lisons au contraire chez cet Ecrivain, *que les Libertins étoient les Juifs qui avoient été emmenés à Rome, & mis ensuite en liberté.* La seconde méprise qui échappe à l'Auteur, c'est de réduire le terme de *Libertins* aux seuls enfans des *Affranchis*, & de nier que les *Affranchis* mêmes ayent été appellés de ce nom *; or Suetone marque expressément ** que, sous l'Empereur Claude, & même auparavant, les *Affranchis* étoient appellés *Libertins*; c'est aussi une observation de M. de Tillemont: mais laissons ces bagatelles.

En raisonnant sur la Prédica-

* *Servos manumissos Libertinos fuisse appellatos nusquam reperio.*

** L. V. C. 24.

tion

tion de S. Paul à Athènes, le P. Mamachi fait une excellente Note, pour défendre le fait de l'Autel consacré *au Dieu Inconnu*. Il est étrange que des Auteurs, même Catholiques, ayent voulu donner une explication détournée à cet Oracle; qu'ils ayent prétendu qu'il y avoit à Athènes, un Autel dedié aux *Dieux Inconnus*, Ignotis Diis, non au *Dieu Inconnu*, Ignoto Deo. Et la raison qu'imaginent ces Critiques, doit paroître singulière : c'est que l'inscription *Ignoto Deo*, ne se trouve dans aucun Monument de l'Antiquité, & que M. Spon qui l'a cherchée à Athènes, n'a pû la rencontrer. Admirable conclusion, sans doute ; comme si au bout de 17. siècles, toutes les Inscriptions qui ont existé chez les Grecs devoient subsister ; ou que M. Spon eût bouleversé tout le terrain d'Athènes, pour chercher l'Inscription qui existoit du tems de S. Paul.

Cet Ouvrage à la rigueur n'est pas un Livre de controverse. Cependant l'Auteur y prend de tems en tems le style contentieux. Il en trouve une occasion favorable dans la fausseté insigne, qu'avance Campège Vitringa. Ce Protestant écrit que, depuis le régne de Neron jusqu'à celui de Trajan, il y eut très-peu de Chrétiens ; & le P. Mamachi démontre le contraire par une foule d'Autorités, tant des Auteurs Payens que des P P. de l'Eglise. Après quoi il propose & réfute toutes les objections de l'Adversaire. En voici une qui fera juger des autres.

» Sil y avoit eu, *dit Vitringa*, » un grand nombre de Chrétiens, » depuis Neron jusqu'à Trajan, il » se seroit trouvé parmi eux » beaucoup d'hommes de Lettres, » qui auroient pris soin de défen- » dre la Religion ; c'est ce qui » arriva au second siècle, lors-

» que le Christianisme étoit flo-
» rissant ; on y vit Ignace, Poly-
» carpe, Papias, Quadrat, Aris-
» tide, Justin, Hégésippe, Athé-
» nagore, Meliton, Théophile
» d'Antioche, Denys de Corin-
» the, Pinyte & Philippe de
» Crète, Irénée, Clement d'A-
» lexandrie. Or rien de sembla-
» ble dans les trente années qui
» s'écoulérent entre Neron &
» Trajan. Donc &c.

Quelle difficulté, *reprend notre Auteur* ! Et comment peut-on croire qu'un homme d'esprit ait osé l'avancer ? D'abord il y a de la mauvaise foi à comparer tout le second siècle avec le tems qui s'écoula depuis Neron jusqu'à Trajan. Pour une discussion de cette importance, il falloit mettre en parallèle des tems égaux ; & non cent ans contre trente. Ensuite le calcul de Vitringa est évidemment en défaut. Car si l'on prend les quarante premié-

res années du ſecond ſiècle ; c'eſt à-dire à-peu-près depuis le commencement du régne de Trajan juſqu'à celui d'Adrien, quels Ecrivains y trouvera-t-on ? Tout au plus S. Ignace, Quadrat, Ariſtide, S. Policarpe ; & ſi l'on conſidére les quarante derniéres années du premier ſiècle, qu'y verra-t-on ? S. Paul, S. Jean, S. Luc, S. Clement, Hermas. Ne voila-t-il pas autant de plumes (& quelles Plumes !) dans le premier tems que dans le ſecond? Mais d'ailleurs, quel argument eſt-ce que ceci ? Il y a eu peu d'Ecrivains depuis Neron juſqu'à Trajan, donc il y a eu peu de Chrétiens : comme ſi les Paſteurs & les Docteurs de ces premiers tems n'avoient eu rien autre choſe à faire qu'à écrire ; comme s'ils n'avoient pas été infiniment occupés de la fondation des Egliſes, de l'inſtruction des Néophytes, de la réconciliation des pé-

cheurs; comme si les persécutions & les misères qui en étoient inséparables, leur avoient laissé beaucoup de loisir pour composer des Livres, &c.

Durant les trois premiers siècles, le don des miracles & de Prophétie fut très-éclatant dans l'Eglise. Le P. Mamachi en forme une tradition, où il n'oublie ni le prodige de la Légion fulminante, ni la croix lumineuse qui fut montrée à Constantin. Ces morceaux tiennent encore à la controverse, & l'Auteur y prend toujours le parti de la vérité contre des Adversaires battus cent fois.

Sur la Croix de Constantin, il réfute le docte Fabricius, qui n'auroit apparemment pas donné dans une opinion insoutenable, s'il n'avoit pas été Protestant. Son sentiment est que cette Croix étoit un simple météore, semblable aux Parhélies qu'on voit

quelquefois dans l'Atmosphère ; & pour expliquer les termes *Hoc vince*, qui accompagnoient la Croix, suivant le rapport qu'en fit Constantin lui-même à Eusebe, le Professeur de Hambourg dit que ces mots n'étoient pas tracés en lettres, mais que le Parhélie formant une couronne, fut pris par ce Prince, pour un présage de la victoire. Cette interprétation qui se trouve à la page 27. du VI. Tome de la Bibliothèque Grecque, est misérable, & nous sommes sincérement fâchés qu'elle échappe à un aussi habile homme que Fabricius. On voit par-là ce que c'est qu'un esprit prévenu contre le don des miracles, laissé comme un dépôt sacré & inaltérable, dans le sein de la vraie Eglise. Le P. Mamachi rejette avec raison, mais sans le dévelopement nécessaire, toutes ces fausses idées. Il paroît supposer que Fabricius attribu eaussi à un

effet tout naturel, la formation des lettres *Hoc vince* ; tandis que cet Allemand ne veut pas même entendre parler de lettres, ni de mots tracés réellement dans l'air.

Notre Sçavant Dominicain termine son Livre par des détails sur les persécutions, & sur la multitude des Saints Martyrs : occasion toute naturelle de combattre aussi Dodwel ; c'est ce qu'il faut voir dans l'Ouvrage qui mérite d'être lû dans son entier, & qui fait assûrément beaucoup d'honneur à celui qui nous le donne.

ARTICLE CXVIII.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, & Belles-Lettres. Année M.D CC. XLVII. A Berlin &c. pag. 479. M. D. CC. XLIX.

DAns une Academie, qui joint à ses autres exercices, l'étu-

de de la Philoſophie ſpéculative, il eſt naturel de voir paroître ſouvent des Mémoires ſur l'Exiſtence de Dieu. Cette matière eſt la plus importante & la plus belle qui puiſſe occuper des Philoſophes ; elle eſt d'ailleurs ſi abondante qu'il s'y trouve toujours des principes à ſaiſir, des démonſtrations à former, des concluſions à déduire, & ces choſes quoique maniées un million de fois, ſont encore ſuſceptibles de certains tours de raiſonnemens qui ont à-peu-près la grace de la nouveauté.

M. Formey, Sécretaire de l'Academie de Berlin, ſe range auſſi dans la Claſſe de Philoſophie ſpéculative : & ſon objet ici eſt de *ramener les preuves de l'Exiſtence de Dieu aux notions communes.* Nous aimons extrêmement ſon début. Après avoir montré en peu de mots que la vérité & le bonheur ſont deux choſes liées indiſſolublement, il continue de

cette manière : » S'il y a quelque » vérité dont la liaiſon avec le » bonheur ſoit d'une évidence » inconteſtable, c'eſt aſſuré- » ment le dogme capital de l'Exiſ- » tence de Dieu. Nous trouvons » dans cet Etre des Etres, tout » ce qui eſt digne d'occuper notre » eſprit, tout ce qui eſt capable de » remplir notre cœur : on l'a dit » mille fois, on ne ſçauroit trop le » redire. Ainſi travailler à mettre » les preuves de l'Exiſtence de » Dieu dans un jour complet, c'eſt » travailler au bonheur du Genre » humain, dont les Athées ſont » aſſurément les plus dangereux » & les plus cruels ennemis.

Ce mot *d'Athées* arrête un moment l'Auteur. Il ſe demande à lui-même s'il y a des Athées; & il répond, que ſans doute *il ne ſçauroit y avoir d'Athée convaincu; car il faudroit pour cela que ſon ſyſtême l'eût conduit à la démonſtration* de la non-Exiſtence de

Dieu. *Mais peut-on nier*, ajoûte M. Formey, *que l'illusion n'ait été assez forte sur plusieurs génies, pour voiler aussi pleinement à leurs yeux l'idée de Dieu, que s'il n'existoit point? Une fausse persuasion, un acquiescement précipité à des Sophismes, dont ils n'ont pû se demêler, n'ont-ils pas retenu dans cette malheureuse erreur quantité de prétendus Philosophes, qui ont été par conséquent appellés à bon droit Athées? Je vais plus loin. Les idées basses, & indignes de la Divinité, qu'ont nourri les plus grands Philosophes de l'Antiquité, ne sont-elles pas une sorte d'Athéisme? Donner de faux attributs à la Divinité, & n'avoir aucune notion de ceux qui lui conviennent, est-ce reconnoître un Dieu?*

Nous ne voudrions pas qu'on abusât de ce morceau, pour égaler l'idolâtrie à l'Athéisme: ce qui seroit retomber en quelque sorte dans la fausse prétention de Bayle,

qui ſoutenoit que l'Idolâtre faiſoit autant, ou même plus d'injure à la Divinité, que l'Athée. Quelque aveugles qu'ayent été les Anciens, ſur les vrais attributs de Dieu, dès-là qu'il reconnoiſſoient un Etre ſuprême, un Auteur, un Vengeur, ils étoient infiniment moins coupables que les impies qui n'admettent rien. En un mot les fauſſes opinions ſur l'Exiſtence de Dieu, n'ont & ne peuvent avoir des conſéquences auſſi funeſtes que la négation poſitive de cette Exiſtence. Il faut donc prendre l'idée de M. Formey en ce ſens, que par des raiſonnemens légitimes on pouvoit faire voir aux Philoſophes & aux Idolâtres, qu'ils dégradoient extrêmement la Divinité; & l'on peut dire à proportion la même choſe des Chrétiens, quand ils ſe livrent à la ſuperſtition.

L'Académicien de Pruſſe reproche judicieuſement à l'Athée,

qu'il néglige de remonter aux notions communes: sources néanmoins de vérité & de sagesse. Par exemple, dans la matière présente, la preuve tirée de la contingence des Etres a tous les caractères d'une démonstration persuasive. *Elle est*, dit notre Auteur, *la plus frappante & la plus à portée de tout le monde* Tout le Mémoire ne tend qu'à la développer par une route & une méthode, sur laquelle nous ne pouvons insister, mais qui n'est assurément pas triviale; rien ne mérite mieux l'attention d'un Lecteur capable de réfléchir: & le Mémoire suivant est encore dans le même goût; il porte ce titre: *Examen de la preuve qu'on tire des fins de la Nature, pour établir l'Existence de Dieu, par Monsieur Formey.*

Tout le monde sçait que les Théologiens & les Philosophes, traitant la matière de l'Exis-

tence de Dieu, font beaucoup valoir les fins de la Nature, c'eſt-à-dire l'arrangement & les deſtinations qu'on remarque dans les parties de cet Univers. Cet argument eſt invincible, pourvû qu'on ſçache le manier; & notre Auteur prétend à ce ſujet qu'il faut toujours remonter juſqu'au principe de la *raiſon ſuffiſante*, c'eſt-à-dire qu'outre les rapports de *cauſe* & *d'effets* d'*ordre* & d'*Ordinateur* qu'on a coutume d'indiquer, on doit bien faire ſentir que les parties de l'Univers n'ont rien en elles-mêmes qui puiſſent leur donner ces fins, ces deſtinations, ces arrangemens qu'on y remarque; & qu'ainſi il eſt néceſſaire de recourir à une cauſe intelligente, à un maître auſſi ſage que puiſſant.

M. Formey dit une infinité de choſes ſur ce progrès d'idées, qu'il emprunte à-peu-près de M. de Leibnitz. Il nous ſemble que

parmi ceux qui s'attachent à démontrer l'Existence de Dieu, il en est peu qui négligent ces principes ; mais des avis métaphysiques, en ce genre, sont toujours utiles, & prouvent au moins la sagacité de l'Auteur ; nous insisterions davantage sur ce Mémoire, sans ce qu'il nous reste à dire de la Classe de Belles-Lettres, aussi contenuë dans ce Volume.

On y trouve d'abord la vie de Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg, né en 1620. & mort en 1688. C'est un éloge composé, en quelque sorte, de deux parties. La première contient le récit historique des actions de Frédéric. La seconde est une comparaison de ce Prince, surnommé le Grand, avec le Roi Louis XIV. décoré du même titre. » Ces deux Princes, dit l'Au» teur du Mémoire, étoient re» gardés chacun dans sa Sphère,

» comme les plus grands hommes
» de leur ſiècle. Souvent les évé-
» nemens de leur vie ſe reſſem-
» blent, & quelquefois des cir-
» conſtances importantes en éloi-
» gnent les rapports. Comparer
» ces Princes, pour leur puiſ-
» ſance, c'eſt vouloir mettre en
» parallèle Jupiter avec Philoc-
» tète; les foudres de l'Olympe
» avec les fléches de ce Héros;
» mais ſi, faiſant abſtraction des
» dignités, nous ne conſidérons
» en eux que le perſonnel, je me
» perſuade que ceux qui en juge-
» ront ſans prévention, ne trou-
» veront pas l'ame & les actions
» de l'Electeur, inférieures à cel-
» les du Monarque. »

Cet avis étoit bien néceſſaire. Car quand les Anciens faiſoient des parallèles, ils choiſiſſoient des Héros qui avoient couru à-peu-près la même carrière. Tels furent Sylla & Marius, Ceſar & Pompée, Octavien & Antoine;

& nos Modernes ont ſouvent comparé Turenne avec Condé, Villars avec le Prince Eugène, ou bien même, en franchiſſant les eſpaces immenſes des tems, Louis XIV. avec Auguſte, Charles XII. Roi de Suéde, avec Alexandre, &c. Mais un Héros tel que notre Monarque François, vis-à-vis de l'Electeur de Brandebourg, remplit trop l'imagination du Lecteur. La gloire du ſecond ne peut tempérer l'éclat que répand le premier. Voici un exemple: il eſt queſtion de l'accueil que ces deux Princes firent aux Arts, & l'Auteur du Mémoire dit: » Louis XIV. établit les » beaux Arts en France; ſa protection fut éclatante; le goût » Attique & l'urbanité Romaine » renâquirent à Paris; Uranie » eut un compas d'or entre ſes » mains. «

» Les lauriers de Calliope fu» rent arroſés des eaux du Pac-

» tole, & des temples ſomptueux
» ſervirent d'azyle aux Muſes...
» Frédéric Guillaume repeupla
» ſon pays ; il changea des ma-
» rais en prairies, des déſerts
» en villages, des ruines en vil-
» les, & les bêtes féroces des
» bois en troupeaux nombreux,
» dont le laitage & les toiſons
» enrichirent les Peuples : les
» Arts utiles ſont les aînés des
» Arts agréables ; il faut qu'ils
» les précédent. «

Que prouve ce morceau ? ſinon que Louis XIV. fut maître d'un pays où il n'y avoit plus que de belles choſes à mettre, au lieu que Frédéric trouva dans ſes Provinces tous les malheurs de la guerre à réparer : ſoins reſpectables, il eſt vrai, & tout-à fait dignes d'un grand Prince ; mais ces ſoins renfermés, pour ainſi dire, dans le domeſtique, n'ont pas la conſidération brillante que donnent les cent bou-

ches de la Renommée. Numa Pompilius eut peut-être l'ame auſſi-bien faite qu'Auguſte ; & qui s'aviſe pourtant de comparer les règnes de l'un & de l'autre ? D'où il eſt manifeſte, encore une fois, que l'Auteur du Mémoire a bien fait de s'attacher principalement au perſonnel des deux Héros dont il trace le caractère.

Ce perſonnel toutefois eſt de tems en tems dégradé dans Louis XIV. On dit que ſa grandeur étoit *l'ouvrage de ſes Miniſtres & de ſes habiles Généraux;* mais il ſemble que la ſcience du choix, en ce genre, fait auſſi le grand homme & le grand Roi. En comparant la magnificence Françoiſe avec la frugalité Allemande, on dit que *Louis XIV. avoit autant d'avance ſur Frédéric Guillaume que Lucullus ſur Achille.* Mais on ſçait que l'état, la politique même d'un grand

Roi demandent de l'éclat & de la magnificence ; & il nous paroît que cette magnificence dans le Maître d'un vaste empire, ne doit pas être représentée sous l'image de la molesse, qu'on a coutume de reprocher à Lucullus.

Le Mémoire est terminé par ce morceau : « Ils finirent tous » deux (Louis XIV. & Frédéric) » en grands hommes, comme ils » avoient vécu ; voyant les ap- » proches de la mort avec une » force inébranlable ; quittant » les plaisirs, la fortune, la gloi- » re & la vie avec une indiffé- » rence Stoïque ; conduisant d'u- » ne main sûre le gouvernail de » l'Etat jusqu'au moment extrê- » me ; recommandant en mou- » rant leurs Peuples avec une » tendresse paternelle à leurs Suc- » cesseurs, & justifiant par une » vie pleine de gloire, de ver- » tus & de merveilles, le surnom

» de Grands, qu'ils reçurent de
» leurs Contemporains, & que la
» Poſtérité leur confirma d'une
» commune voix. «

Un mot auſſi ſur la Religion de Louis XIV. & ſur le zèle qu'il eut pour faire honorer le ſouverain Etre, auroit pu paroître bien placé dans le cours de ce Parallèle. Il y auroit de plus quelques critiques à faire de certains endroits, qui manquent de naturel & d'un dégré de clarté : mais, à tout prendre, ce Mémoire ne peut être l'ouvrage que d'un homme de beaucoup d'eſprit; & quiconque eſt capable d'en faire un ſemblable, a droit de haſarder des négligences, ſans craindre pour ſa réputation.

Relation d'un Voyage fait dans la Laponie Septentrionale, pour trouver un ancien Monument; par M. de Maupertuis.

Tandis que cet Académicien

étoit avec ses Collégues à *Pello*, où se termine l'arc du Méridien qu'ils ont mesuré, les Lappons parlèrent d'un Monument qu'ils regardent comme la merveille de leur pays, & dans lequel ils croyent qu'est renfermée la science des choses qu'ils ignorent. M. de Maupertuis estima que ce Monument devoit être à 25 ou 30 lieues au Nord, au milieu de cette vaste forêt qui sépare la Mer de Bothnie de l'Océan.

Ce fut à lui & à M. Celsius, Astronome Suédois, une curiosité de Scavants, & de braves en même tems, d'oser pénétrer dans le centre de la Lapponie, pour découvrir une pierre informe, qui porte des caractères indéchiffrables. Le voyage se fit en *Pulkas*, qui sont des voitures du pays, trainées par des Rennes; & c'est la Relation de cette marche que l'Académicien nous donne. En deux jours il parvint

avec M. Celſius, de *Pello* à la montagne de *Windſo*, où étoit le Monument, qu'on eut bien de la peine à dégager de la neige; & quand on ſe fut mis en état de le voir avec les caractères qui y ſont gravés, on ne put y remarquer que deux lignes droites, composées de traits iſolés & ſemblables à des coches faites dans du bois avec la hache ou avec le ciſeau. M. de Maupertuis a fait graver dans ſon Mémoire cette Inſcription Lapponne, plus inintelligible que tous les Hyérogliphes d'Egypte. Mais la peine qu'il a priſe enrichit toujours le Public de quelques connoiſſances qu'on n'auroit pû acquerir par d'autres voies. Le Mémoire explique des particularités ſur les Rennes, ſur la manière de voyager dans la Lapponie, ſur les coutumes des Lappons. Ces hommes, qu'on nous peint quelquefois comme des Pygmées,

ſont vengés ainſi par M. de Maupertuis. » On peut s'être trompé, dit-il, ſur la petiteſſe des » Lappons & ſur la groſſeur de » leur tête, ſi l'on n'a pas fait » une obſervation que j'ai faite. » Les enfans, qui, dès la grande » jeuneſſe, ont déjà les traits dé- » figurés, & quelquefois l'air de » petits vieillards, commencent » de très-bonne heure à condui- » re les *Pulkas*, & à s'occuper » des mêmes travaux que leurs » pères. Je crois que la plûpart » des Voyageurs ont jugé de la » taille des Lappons & de la » groſſeur de leur tête, par celle » des enfans; & c'eſt ſur quoi » j'ai ſouvent penſé moi-même » me tromper. Ce n'eſt pas que » je veuille nier que les Lappons » adultes ne ſoient en général » plus petits que les autres hom- » mes; mais je crois qu'on a » diminué leur taille dans les » Relations qu'on en a faites, par

» l'erreur dont je viens de par-
» ler, ou peut-être ſeulement
» par le penchant qu'on a pour
» le merveilleux. Il m'a paru
» qu'en général, il y avoit la
» tête entr'eux & nous, & c'eſt
» une grande différence. «

Ce Volume eſt terminé par une *Diſſertation ſur le Ch. XL. du Livre de Tacite*, des mœurs des Germains; *& en particulier ſur la Déeſſe Hertha, Hertham, ou Erdamm, qui a été autrefois le principal objet du culte dans la Germanie Septentrionale; par M. Elſner.* Il ſe trouve dans cette pièce beaucoup de recherches critiques qui ſuppoſent de l'érudition dans l'Auteur: ſon Mémoire ne plaira pourtant qu'à un très-petit nombre de lecteurs, parce que les hommes laborieux ſont rares. L'extrait que nous pourrions en faire ici, ſeroit au moins très-ennuyeux: c'eſt ce qui nous engage à le ſupprimer,

&

& à conclure par ces mots qui feront l'éloge des Mémoires de Berlin. On y trouve de la variété, des lumières, du travail. Nous ſouhaiterions que la Partie qu'on annonce comme l'*Hiſtoire de cette Académie*, eût véritablement l'avantage de mériter ce nom. Le Recueil de l'Académie Royale des Sciences de Paris eſt un excellent modèle en ce genre.

ARTICLE CXIX.

MEMOIRES LITTERAIRES, &c. traduits de l'Anglois, &c. in-12. A Paris, chez Cailleau, &c. Suite de l'Article CIV. au mois de Septembre.

NOus commençons ce ſecond Extrait par la manière de deſſaler l'eau de la mer. Il eſt bien triſte pour les Navigateurs de périr par un naufrage;

mais n'eſt-il pas encore plus triſte & plus à craindre de mourir de ſoif au milieu de l'Océan ? Combien de Navigateurs ont fini par une torture ſi lente & ſi cruelle ? Il ſeroit de l'intérêt public de trouver le ſecret de rendre douce & potable l'eau de la mer : & ſi l'on a propoſé des récompenſes pour celui qui apprendra aux Marins une méthode ſûre & pratiquable de déterminer les longitudes ſur un vaiſſeau, que les flots & les vents agitent ; ne ſeroit-il pas à propos d'encourager, par quelqu'eſpérance honnête, à la recherche du deſſalement de l'eau de la mer ?

Il eſt vrai qu'on a déja fait bien des tentatives, mais elles n'ont pas eu tout le ſuccès qu'on auroit déſiré : car il n'eſt pas ſeulement queſtion de deſſaler l'eau de la mer ; il faut que ce ſoit ſans trop de dépenſe & ſans trop

d'embarras. Si la machine occupe beaucoup d'eſpace; ſi, pour s'en ſervir, il faut embarquer une multitude de choſes, qui prendroient une partie conſidérable de la place deſtinée à la cargaiſon; ſi les opérations ſont trop lentes & trop pénibles; quelque ingénieuſe que ſoit la machine, elle ne ſera point admiſe: on continuera, comme on a fait juſqu'ici, à ſacrifier la vie des hommes à l'avantage du commerce.

S'il eſt bien aſſuré qu'en plongeant dans la mer un vaiſſeau de cire bien fermé, l'eau qui y pénètre à travers les pores, devient douce & bonne à boire, cette expérience n'aura rien de difficile & ne coûtera pas beaucoup. Mais de quel uſage feroit-elle pour les Navigateurs, dans les climats de la Zone Torride ou même dans les nôtres, pendant l'été?

L'Auteur des Mémoires étant Anglois, il eſt moins ſurprenant qu'il ait ignoré qu'en France, pendant la dernière Régence, un Médecin propoſa un nouveau moyen de deſſaler l'eau de la mer. Il fut examiné par l'Académie des Sciences, & éprouvé à Paris. Enſuite, par un ordre exprès du Prince Régent, on réïtéra la même expérience au Port-Louis, en préſence de pluſieurs Officiers de la Marine; & il ſemble que l'Inventeur n'a pas été contredit. Pluſieurs perſonnes étoient perſuadées qu'il ne reſtoit plus qu'à examiner, ſi cette eau déſſalée ne cauſeroit pas des maladies dangereuſes. Cet inconvénient, même ſuppoſé vrai, ne ſeroit-il pas avantageux qu'il y eût ſur chaque vaiſſeau une pareille machine, dont on ne ſe ſerviroit que dans l'extrémité, pour ſauver du moins une partie de l'équipage, qui ſans ce ſe-

cours périra infailliblement, & tout entier? Comme on ne parle plus de ce ſecret, & qu'on ne l'a pas mis en œuvre, il s'eſt rencontré ſans doute des difficultés, qui ne ſont pas venues juſqu'à nous.

Dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, pour l'année 1717. à l'article des Machines approuvées, on fait en général une mention honorable de M. Gaultier, c'eſt le nom de l'inventeur, & de ſon ſecret. On nous y apprend qu'il eſt parti pour un voyage de long cours, afin de mieux examiner par lui-même, ſi la pratique répond à la ſpéculation.

La parole & l'ouïe ſont ſi néceſſaires au commerce de la vie, qu'on ne doit rien épargner pour conſerver ou pour rétablir des organes, dont on a beſoin à chaque moment. On a vû en Eſpagne pluſieurs perſonnes de qua-

lité, après avoir perdu dès l'enfance, par divers accidens, l'ouie & la parole, être aſſez heureuſes pour recouvrer l'uſage de la parole, la ſurdité continuant toujours. Caſtro entreprenoit la cure de pareilles maladies par la méthode qu'on va expoſer, & qu'il tenoit d'Emmanuel Ramire de Carione.

On purge d'abord le Malade ſelon ſon tempérament. On lui donne enſuite un *Cathartique* particulier compoſé avec de l'ellebore noir, ou de l'extrait de cet elle boreen forme de pillules, ſi l'on n'aime mieux prendre un gros de la racine, & en faire boire la décoction. On met infuſer durant une nuit dans trois onces de cette décoction, deux gros d'Agaric, ajoutant à la *colature* deux onces de *Syr. de Epithym.* Après ces préparatifs on raſe de la largeur de la main la tête du Malade, à l'endroit de la

ſuture coronale, & l'on a ſoin d'oindre le même endroit une fois chaque jour, avec le liniment qui ſuit; eau-de-vie, trois onces; ſalpétre ou nitre purifié, deux dragmes; huile d'amande amére, une once. On fait bouillir le tout enſemble juſqu'à-ce que les eſprits du vin ſoient diſſipés: on y ajoute une once d'eau de Nénuphar; & quand on a mêlé toutes ces drogues avec une ſpatule, le liniment eſt ſuffiſamment préparé. C'eſt ſurtout quand le malade va ſe coucher qu'on lui applique ce remède. Le lendemain quand il s'éveille, on lui nettoye tous les conduits du cerveau, les oreilles, le nez & le palais, on lui fait mâcher un grain de maſtic, ou un grain de régliſſe; on le peigne pluſieurs fois avec un peigne d'yvoire, on lui lave le viſage.

Après toutes ces précautions, ſi l'on parle aux malades, à l'en-

droit du crane qu'on a raſé, on ſera ſurpris de voir que les ſourds & les muets entendent la voix diſtinctement, bien que leurs oreilles ſoient abſolument bouchées.

On a ajouté a cet article un fait, lequel quoique d'ancienne date, aura tout l'agrément de la nouveauté, tant il eſt peu connu. Le hazard a découvert un inſtrument très commode pour ceux qui bégaïent, & qui fut perfectionné à l'occaſion d'un homme dont la langue n'étoit pas entiére, de ſorte qu'il avoit de la peine à parler. Paré, en ſon tems héros de la Chirurgie, nous en a laiſſé la deſcription. Il conſiſte dans un morceau de bois arrondi qu'on met entre les *inciſeurs*, de maniére qu'il ne déborde point les levres, & l'on applique ſa partie inférieure, qui eſt la plus mince, ſur le ligament membraneux, ſitué au-deſſous de la

langue : cet inſtrument eſt un peu cavé en dedans, & dès qu'on l'a placé, comme il faut, dans la bouche, on parle diſtinctement. S'il eſt auſſi sûr qu'il eſt ſimple, il ſeroit d'une grande utilité. Eſt-il croïable qu'on n'en ait pas fait uſage, & ſi les eſſais ont été heureux, comment a-t'on ceſſé de s'en ſervir ? Cet oubli général le rend ſuſpect.

Il y a des perſonnes qui parlent du ventre & qu'on appelle en conſéquence *Ventriloques*, ou *Gaſtriloques*. Voici ce qu'en penſe le Chevalier Digby. » Les » ventriloques perſuadent aux » ignorans qu'ils ne parlent du » ventre que par l'entremiſe du » démon ; mais ils ont le ſecret » de retenir leur haleine, de fa- » çon que leurs paroles ne ſem- » blent point venir d'eux, mais » de quelque choſe qui eſt au » dedans d'eux, de ſorte que » ceux qui n'y prennent pas gar-

» de, s'imaginent qu'elles vien-» nent de fort loin «. Franc. Mercurius Helmont prétend que cela s'exécute par le moien de l'Epiglotte qui eſt ſituée à l'entrée de la Trachée-artére en guiſe de ſoûpape. On tire ſon haleine en dedans, & l'on ferme la bouche afin que la voix ne ſe manifeſte pas au dehors.

L'Elan eſt un animal fort commun dans la Pruſſe, la Curlande, la Livonie, la Norvége & les autres païs du Nord; il eſt de la hauteur du cheval, il a les jambes fort longues, les pieds larges & fourchus, les cornes longues, larges, inégales, comme la chévre ſauvage, mais garnies d'un moindre nombre de cornichons que celles du cerf; ſa chair eſt ſervie ſur les meilleures tables. L'élan eſt fort ſujet au mal caduc, on en a trouvé la vraie cauſe en diſſéquant un de ces animaux. On trouva dans ſa tête pluſieurs groſ-

ſes mouches qui lui avoient preſque entiérement mangé le cerveau. Ces mouches, vers le commencement de l'hyver, s'inſinuent dans ſes oreilles pour pénétrer dans la tête & y paſſer la mauvaiſe ſaiſon. Il n'eſt pas étonnant que le bourdonnement de ces inſectes, joint aux douleurs qu'ils cauſent en rongeant le cerveau, produiſent de fréquentes Epilepſies.

On dit qu'il ne faut pas diſputer des goûts. Quoique ſelon de fortes apparences, le goût n'eſt pas arbitraire à l'égard des ouvrages d'eſprit, & qu'on ne ſauroit s'écarter de certaines régles ſans que la raiſon s'en offenſe, il ſemble néanmoins qu'il ſeroit à propos de laiſſer chacun penſer paiſiblement comme il lui plaît. Qu'importe au ſage qu'il y ait eu des hommes, & qu'il y en ait encore qui préférent Lucain à Virgile? C'eſt ſurtout à l'égard des

alimens & de cent autres choses qui dépendent de la disposition des organes, variée par la nature à l'infini, qu'il ne faut pas disputer du goût. Cependant il pourroit être si singulier & si bizarre, que si l'on ne peut se le cacher à soi-même, on ne doit pas le confier aux autres. Ces réflexions tiennent aux faits suivants.

Dans les *Mélanges des curieux de la nature*, il est rapporté par Sim. Scholzius qu'il avoit vû à Leyde un jeune Ecossois qui mangeoit continuellement des araignées sans en être incommodé, & qui ne connoissoit point de nourriture plus délicate; il avoit le teint pâle & les yeux meurtris; du reste il jouissoit d'une santé parfaite. Cet Ecossois n'a pas été unique en son espéce. Borelli a vû à Padoue un homme qui mangeoit des araignées & des scorpions, & *Offredus dit avoir trouvé à Orléans un men-*

diant qui mangeoit des araignées & d'autres vilains animaux ſans en être incommodé. Les Phyſiciens qui ont recherché avec ſoin dans quelle vuë l'Auteur de l'univers a produit certains inſectes, dont le genre humain ſe paſſeroit volontiers, n'ont pas penſé que ce pourroit être un aliment pour quelques particuliers, dont la langue & le palais ſont d'un tiſſu ſingulier. Les Anatomiſtes, s'ils ont jamais entre leurs mains, quelques cadavres de gens qui aient eu un pareil goût, découvriront peut-être par leurs diſſections la cauſe phyſique de cette ſingularité.

Il n'eſt aucun climat qui n'offre aux Philoſophes des objets dignes de leur attention. Les iſles de *Ferôe*, ſituées ſi avant vers le Nord, & où il ſemble que la nature doive expirer dans une extrême langueur, ont auſſi des avantages particuliers. Nous ne

les jugeons pas toutefois aſſés grands pour engager perſonne à s'y aller établir : mais ils ſuffiſent pour nous faire comprendre que leurs habitans ne ſont pas auſſi malheureux qu'on ſe le perſuade.

Dans ces iſles on n'a point à craindre ni la peſte ni les fiévres. Les vents qui purifient l'air, diſpenſent d'avoir recours à tant de remédes dont on a beſoin dans les Zones torride & tempérées. Cet article mérite d'être compté. La petite vérole, qui déſole tant de familles & qui défigure tant de viſages, n'y eſt pas ordinaire, elle ne s'y fait ſentir que par la faute des étrangers. En 1651. un Danois, qui en étoit attaqué, la communiqua; la contagion s'étendit ſi loin, & la mortalité fut telle, que la plûpart des morts demeurérent ſans ſépulture.

On ne doit pas taire qu'on eſt ſujet dans ces iſles, à des incommodités qui ne ſont pas petites.

La froideur de l'air y cause des fluxions dont on est tourmenté violemment : la plûpart en meurent, & les autres sont obligés de garder longtems le lit : le scorbut y fait aussi du ravage, mais on n'y manque pas de plantes anti-scorbutiques, le cresson, le coclearia, le raifort sauvage, l'oseille &c.

Les pâturages y sont si bons qu'un seul bœuf donne souvent jusqu'à cent livres de graisse ; ce qui étonne, c'est que ces pâturages sont exposés au Nord. Toute cette fécondité vient, à ce qu'on croit, du nitre dont la neige abonde, & des sels dont la terre est impregnée. Il y a aussi de semblables pâturages sur les plus hautes montagnes, où le soleil donne. Si l'on est surpris de voir des pâturages si excellents dans une région, exposée de près à toutes les rigueurs du Nord, on sera encore plus surpris d'appren-

dre qu'il s'y nourrit des troupeaux de moutons ſauvages, qui demeurent tapis ſous la neige des mois entiers, ſans autre nourriture que les racines qu'ils déterrent, & la laine qu'ils s'arrachent les uns aux autres. Il n'y a que leur haleine qui s'étant ouvert un paſſage pour la reſpiration, montre en quel endroit ils ſont cachés. Ces moutons ſupportent difficilement la chaleur, & ils meurent ſouvent au printems d'une eſpèce de léthargie. Ils ſont ordinairement blancs vers le Nord, & noirs vers le midi. Ceux qui ſont blancs deviennent noirs, lors qu'on les tranſporte dans l'iſle *Dimen*, preſque toujours couverte des brouillards de la mer.

Les corneilles blanches ſont auſſi communes aux iſles de *Feröe* qu'en Iſlande; elles apprennent aiſément à parler, quand on leur a fendu la langue dans leur jeuneſſe. Un particulier avoit un

de ces oiſeaux, ſi avide d'être inſtruit qu'il paſſoit chaque jour deux heures aux pieds de ſon maître pour l'écouter, & répétoit le lendemain tout ce qu'il avoit entendu la veille. Les oiſeaux aquatiques & bons à manger foiſonnent dans tout le païs; la mer dont on eſt environné abonde en veaux marins & en Baleines. Les veaux marins ſont de la groſſeur d'un bœuf; on les aſſomme avec des maſſuës dans le creux des rochers où ils mettent bas leurs petits. On mange leur chair, on ſale leur lard, & l'on fait des ſouliers de leur cuir.

Parmi les eſpèces de Baleines, la plus commune eſt le *Grindeval*: les naturels du païs en mangent la chair qui ne différe pas de celle du bœuf. On la coupe auſſi par morceaux qu'on laiſſe ſeicher à l'air pour s'en ſervir au beſoin. Le *Troldwald* eſt une eſpèce de Baleine qui ſe jouë des

vaiſſeaux juſqu'à les ſoulever avec ſon dos, ce qui les met en danger de périr. Ce ſont ſans doute, & tout au plus, des bâtimens à l'uſage des pêcheurs; il n'eſt pas vraiſemblable que ce ſoit des flûtes ni des navires de trois ou quatre cens tonneaux. Ces maſſes ſont trop lourdes. Ce qu'elles auroient à craindre, c'eſt que ces poiſſons monſtrueux ne détachaſſent quelques planches par des coups redoublés. On écarte ces baleines en leur jettant un morceau de bois qu'on a frotté avec du *Caſtoreum*; cette odeur leur eſt ſi inſupportable, qu'elles ſe précipitent dans le moment au fond de la mer.

Il ſeroit aiſé aux habitans des iſles de *Ferôe* de vivre plus délicieuſement qu'ils ne font. Les oiſeaux aquatiques, le bétail, le poiſſon, y ſont en abondance. Le mal eſt que la ſeule maniére qu'ils aient d'aſſaiſonner leurs ali-

mens, c'eſt de les laiſſer pourrir. Il n'eſt pas mal aiſé d'être ſobre quand on n'a pas une meilleure cuiſine. Il n'en eſt pas moins vrai que la ſobriété de ces peuples leur procure aſſés ſouvent un ſiècle de vie : mais qui voudroit vivre comme eux, fût-il aſſuré de vivre cent ans ?

Nous avons annoncé bien des remédes dans nos Mémoires, mais aucun qui ſoit comparable à celui dont nous allons rendre compte. Les ſpécifiques mêmes, s'il y en avoit qui guériſſent infailliblement de la goute, ne ſeroient pas de même prix. Celui-ci eſt un reméde qui guérit du premier coup toutes les maladies épileptiques, ſans cauſer aucune incommodité à ceux qui en uſent. La ſeule qu'ils aient à ſouffrir, c'eſt un ſommeil de quinze heures, après quoi ils ſe réveillent, exemts pour tou.ours d'une maladie ſi funeſte.] Il n'eſt point

d'épileptique qui ne préférât la goute à l'épilepſie. Ainſi tout ſpécifique qui garantiroit efficacement de l'épilepſie, procurâ-t-il la goute par un fâcheux contrecoup, on ne laiſſeroit pas de le rechercher, & de le regarder comme une des plus belles découvertes de ces derniers temps. C'eſt à M. *Deppellius* qu'on en a l'obligation.

Ce reméde conſiſte dans *une huile diſtillée de quelque partie d'un animal dans une retorte, juſqu'à ce qu'elle ne laiſſe aucun ſédiment*: ce qu'on n'obtient qu'après avoir réïteré juſqu'à quinze fois, & peut être plus, l'opération. On donne trente gouttes de cette huile au malade avant le paroxyſme, il dort pendant pluſieurs heures, & la cure eſt achevée. On rapporte pluſieurs faits bien circonſtanciés, qui ne permettent guéres de revoquer en doute l'efficacité du reméde. Il n'y auroit

rien à désirer, s'il n'arrivoit pas dans la médecine, qu'un reméde qui a réussi souvent, ne fût pas quelquefois inefficace, sans qu'on puisse deviner l'obstacle qui s'est opposé à sa vertu. On ne dissimule pas qu'il y a eu quelques épileptiques qui n'ont pas été guéris par cette huile si salutaire à tant d'autres : mais ce n'est pas une raison de n'en pas user dans le besoin, sur-tout puisqu'on est assuré que cet usage n'est jamais suivi d'aucune incommodité. Si l'on ne s'en est pas trouvé mieux, on ne s'en trouvera pas plus mal ; il n'est pas même impossible qu'on découvre pourquoi le reméde n'a pas eu son effet en certaines circonstances. On espère que les Médecins qui feront cette découverte, la communiqueront généreusement au public, comme M. Deppelius a publié la sienne.

Il nous prend envie de propo-

ſer aux Caſuiſtes, ſinon pour les occuper, du moins pour les amuſer, un cas qui n'eſt pas chimérique. Peut-être eſt-il dans quelques-uns de ces innombrables volumes, qu'on ne ceſſe de multiplier ; mais il y a bien de l'apparence qu'on ne l'y cherchera pas. Tout homme qui a un ſécret infaillible, pour guérir quelque maladie très - dangereuſe ou très douloureuſe , n'eſt - il pas obligé d'en inſtruire le public , quand il ne ſe trouveroit ni Prince ni République qui voulût le récompenſer ? n'eſt - ce pas là une loi dictée par l'humanité, & encore plus ſenſiblement expliquée par la loi Evangélique ? Comme cette déciſion intéreſſeroit les arts, s'il s'en fait une, nous l'inſérerons volontiers dans nos Mémoires.

Le volume finit par une diſſertation aſſez longue ſur la nature & les propriétés des différentes

eaux ; nous ne nous attacherons qu'à ce qui concerne la ſanté, parce que c'eſt à quoi la plûpart des Lecteurs s'affectionneront le plus ; le reſte les touchera foiblement.

On convient que la circulation bien réglée des fluides, qui coulent dans notre corps par tant de vaiſſeaux, eſt le fondement de la ſanté & de la vie. Ainſi ce qui entretient la fluidité du ſang dans le degré convenable, contribuë très-efficacement à notre conſervation. Or l'eau commune a cette propriété plus que nulle autre choſe. De-là vient que les buveurs d'eau ſe portent beaucoup mieux & vivent plus longtems que ceux qui boivent de la bierre & du vin : ils ont même plus d'appetit & plus d'embonpoint que les autres : ils ont auſſi les dents plus fermes & plus blanches, & ils ſont plus diſpos dans toutes les fonctions tant du

corps que de l'eſprit. On s'imagine mal à propos que l'eau qu'on boit en mangeant des fruits, qui fermentent dans l'eſtomac, nuit à la digeſtion. Pluſieurs nations dont l'eau eſt la boiſſon ordinaire, quoiqu'elles aient du vin en abondance, mangent beaucoup de fruits pendant l'été, ſans en reſſentir aucune incommodité. Tout le monde ſçait que les eaux minérales tant chaudes que froides, peuvent beaucoup dans les maladies chroniques ; mais cette vertu vient beaucoup plus de la quantité d'eau que les malades boivent, que de l'eſprit minéral volatil, ni du ſel alkali que contiennent ces mêmes eaux. On prouve ſolidement dans cette diſſertation que l'eau eſt excellente, pour prévenir & pour guérir un grand nombre de maladies.

Toute l'attention que l'on a pour le choix des vins, il faudroit, ſi l'on a envie de ſe bien

porter

porter & de vivre longtems, la mettre à choiſir des eaux bien conditionnées. Si l'on ne ſauroit en trouver de bien pures, on aura ſoin de les rectifier ſoit en les diſtillant, ſoit en les faiſant bouillir avec de la corne de cerf brulée.

L'Auteur anonyme de cette diſſertation eſt un Médecin éclairé; mais comment perſuader à des buveurs, dont les forces ne ſont pas encore ruinées totalement, qu'ils doivent s'abſtenir d'une liqueur ſi chére? L'eſpérance d'une longue vie n'eſt pas un motif aſſez preſſant; ſelon eux, vivre longtems ſans boire, (*ce n'eſt pas boire*, diſent-ils, *que de ne boire que de l'eau*) c'eſt un long tourment, une longue & ennuyeuſe agonie.

ARTICLE CXX.

LES POESIES D'HORACE Traduites en françois 2. vol. in 12. A Paris chez Desaint & Saillant, ruë S. Jean de Beauvais. M. DCC. L.

IL y a des gens qui disent d'un ton de mauvaise humeur, *Encore une traduction d'Horace !* Discours aussi peu sensé que si l'on se plaignoit de voir les tableaux de Raphaël multipliés par le moyen des copies & des estampes. Ce qui est beau ne peut être présenté trop souvent & en trop de manières au public. Les gens de lettres qui aiment Horace, qui le lisent dans sa langue, sont bien aises encore de l'entendre philosopher dans la nôtre. Il fait même plus de plaisir sous cette enveloppe, que l'Iliade & l'Odyssée n'en peuvent faire

dans la plus belle traduction du monde, & nous pourions, ce semble, en dire la raison : c'est que l'harmonie constante & sublime, les grandes images, les descriptions savantes, en un mot les charmes héroïques d'Homère disparoissent presque nécessairement sous la plume d'un traducteur ; au lieu qu'il est possible de saisir Horace dans quelques-unes de ses situations ; soit quand il chante les plaisirs de la table ou de la vie philosophique ; soit quand il distribuë un encens flatteur aux maîtres de sa fortune ; soit quand il converse familiérement avec ses amis, ou qu'il s'égaye aux dépens des Originaux de son tems.

Ici nous nous écartons un peu de la pensée de notre nouveau traducteur, M. l'Abbé Batteux. Il croit qu'Horace, dans une autre langue que la sienne, *n'aura jamais l'attrait de l'Iliade &*

de l'Odyssée qui, dans une traduction même, réunissent avec les charmes du Roman, l'utilité de la Philosophie. Il est vrai que ce jugement tombe particuliérement sur les Odes, espéce de poësie, où l'*enchantement des vers* a tant de part & d'empire ; mais, dans les Odes mêmes, Horace n'est pas toujours monté sur le ton Pindarique. Il badine souvent avec la Lyre d'Anacréon ; plus souvent encore il répand les leçons de la Philosophie ; & après tout, ce qui nous empêche d'adopter totalement l'idée de M. B. c'est la bonté même de son ouvrage. L'Horace qu'il nous donne, quoiqu'habillé à la françoise, n'est ni travesti ni méconnoissable ; nous l'aimons avec cette parure, & nous ne pensons pas que la nouvelle traduction soit simplement un *Dictionnaire continu*, dont l'utilité se borne à aider ceux qui ont besoin de se-

cours pour entendre le texte. Elle est plutôt comme la copie fidèle d'un magnifique tableau, ou comme l'estampe précieuse qui nous conserve une belle statuë antique.

Notre Auteur a tracé le plan de son travail sur les réflexions suivantes. Il a crû qu'il falloit rendre idée pour idée, laisser les idées à leurs places, porter dans la prose tout ce qu'elle peut recevoir du nombre & de la mélodie poëtique ; c'est-à-dire qu'il a voulu mettre dans sa traduction une *Elégance littérale* : deux termes qu'il n'appartient qu'aux habiles gens de concilier, comme il n'appartient qu'aux hommes de goût de les bien entendre.

Un Critique, dont nous avons connu les défauts & les bonnes qualités, vantoit beaucoup, il y a quelques années, cette maniére de traduire, & dans ce point il avoit raison. On se forme

mieux l'esprit & le goût, disoit-il, * en traduisant avec une élégance littérale & poëtique, qu'en se permettant des traductions libres. Et cette observation qui regarde directement les élèves, a tout au moins le même sens & la même valeur à l'égard des maîtres; ils instruisent & ils plaisent beaucoup plus par cette méthode que par des traductions à la d'Ablancourt : Ouvrages qui ressemblent à ces portraits d'imagination, qu'on fait quelquefois pour représenter des personnages antiques, dont on n'a ni bas-reliefs ni médailles. Sans les noms & les ornemens qu'on y ajuste, on ne distingueroit pas les Héros qu'on a prétendu faire revivre par le burin ou le pinceau.

M. l'Abbé B. décrit si bien les fonctions du Traducteur qu'il faut l'entendre lui même; & ce morceau d'ailleurs a des graces qui

* *Observations, Lettre CCCCLXXXI.*

ne peuvent que parer cet Article de nos Mémoires. » Le Traducteur, *dit-il*, doit faire com-
» me le deſſinateur, ſe placer
» devant ſon modèle, le conſi-
» dérer avec attention, juſques
» dans ſes plus petites parties;
» en prendre enſuite les traits
» avec précaution & ſcrupule,
» pour les porter ſur la toile.
» C'eſt de cette religieuſe fidéli-
» té que dépend le caractère pro-
» pre & individuel de la figure
» qu'il veut retracer. Cette pre-
» mière opération faite, il poſe
» les couleurs: enſuite il les fond
» avec le pinceau; il les lie, les
» nuance entr'elles, & ce n'eſt
» que dans cette dernière opéra-
» tion que le Traducteur peut ſe
» prêter à ſa langue. Ce n'eſt
» que là qu'il peut jouer, ſi j'oſe
» m'exprimer ainſi, ſur ſon ou-
» vrage; encore faut-il que ce
» ſoit toujours avec réſerve &
» retenuë, & comme on le doit,

» devant un maître qui eſt pré-
» ſent & qui regarde. «

Imaginons un peu ce qu'eût dit Horace, s'il avoit été préſent à la traduction de ſon livre. Dans les Odes, n'eût-il pas conſeillé de *rendre trait pour trait, de peſer, de compter même les mots?* Dans les Satyres, n'eût-il pas permis au Traducteur de s'attacher plutôt au ſens & aux phraſes qu'aux mots? Dans l'Art poëtique, n'eût-il pas ſouhaité que toute l'énergie & toute l'étenduë de ſa manière didactique fuſſent conſervées avec une ſorte de ſcrupule?

Nous n'avons pas aſſez d'eſpace ici pour faire voir, par des citations choiſies, que M. Batteux ne s'eſt point écarté de ce plan; & il arrive le plus heureuſement du monde, que nous recevons pluſieurs lettres où la nouvelle traduction eſt examinée avec beaucoup de ſoin. L'Auteur de

ces Lettres reprend quelque chose dans cette vaſte littérature; mais le fort de ſes obſervations eſt en éloges: nous en ferons part au public dans la ſuite de nos Mémoires. Ici nous nous contentons d'annoncer & de recommander par avance le bon ouvrage de M. l'Abbé B. Sa préface eſt écrite avec des graces & une légéreté, qui préviennent extrêmement en ſa faveur. Il ne dit abſolument rien de tous les Traducteurs qui l'ont précedé: c'eſt une conduite pleine de ſageſſe. Quand on court dans la carriére avec des competiteurs, il n'eſt queſtion que de bien courir & d'éviter la borne, ſans s'amuſer à prouver au public que les chevaux & les cochers des autres ſont des imbécilles.

ARTICLE CXXI.

LETTRES SUR L'ESPRIT de Patriotiſme ; ſur l'Idée d'un Roi Patriote, & ſur l'Etat des Partis qui diviſoient l'Angleterre lors de l'avénement de George I. Ouvrage traduit de l'Anglois, 8°. pag. 255. à Londres M. DCC. L.

DAns un avertiſſement préliminaire, on ſe plaint beaucoup d'un ami prétendu qui a fait une 1re. édition de ce livre, contre la défenſe expreſſe de l'Auteur. On explique toute cette manœuvre avec les défauts de cette 1re. édition ; on ajoûte que celle-ci ſera plus correcte ; & l'on dit quelque choſe des intentions dans leſquelles cet ouvrage a été compoſé. L'Auteur Anonyme proteſte qu'il ne veut offenſer perſonne, qu'il n'a en

vuë que la vérité, l'honneur, la justice; qu'au reste il est fort détaché du monde, fort *indifférent sur la censure des hommes, n'ayant rien à craindre ni à espérer d'eux.* Voilà bien des choses de style, mais d'un style suranné, & par conséquent peu propre à persuader; surtout ces supercheries d'ami qui fait imprimer à l'insçû de l'Auteur, ces protestations de droiture & d'amour de la vérité, sont des lieux communs que nous déclarons, au nom du public, totalement inutiles, & qui pis est, fort ennuyeux à la tête d'un livre.

Voyons l'ordonnance & le fond de celui-ci. Ce sont trois Lettres de politique à l'Angloise; car nous devons cette justice à l'Auteur, qu'il prétend ne parler directement qu'à ses Compatriotes les habitans de la Grande-Bretagne; ce qui ne l'empêche pourtant pas de semer de tems

en tems des principes généraux ; & c'eſt en partie ce qui fait de ſon ouvrage une compoſition pernicieuſe, contraire au repos des Etats & toute propre à ſouffler le feu de la diſcorde.

La première Lettre roule ſur *l'Eſprit de Patriotiſme*. Cet Eſprit doit être de tous les pays, & nous dirions peut-être bien en quoi il conſiſte. Il nous ſemble que la douceur du caractère, la patience à ſupporter les défauts des autres, le talent de concilier les intérêts divers qui partagent les Citoyens, l'attention à prévenir ou à calmer les troubles domeſtiques ; d'autres qualités ſemblables qui n'ont rien que d'honnête & de pacifique, doivent concourir à former le Patriote. Mais telle n'eſt pas l'idée de notre Auteur ; on ne voit guères dans ſa lettre qu'un ſeul trait par lequel il prétend achever ce grand tableau. C'eſt la

détermination fixe & constante à combattre ce qu'il appelle le mauvais gouvernement ; en sorte que, selon lui, on aura l'esprit de Patriotisme, quand on sera comme une digue élevée & placée contre les entreprises de ceux qui gouvernent ; en sorte qu'un fameux Harangueur, qu'un Clabaudeur en titre, dans une des deux Chambres du Parlement, sera un Caton, un Démosthène, un Cicéron.

Nous avions bien oui dire qu'en fait de politique & de morale on n'étoit jamais court sur les citations de l'histoire Grecque ou Romaine, parce qu'il y a eu toutes sortes d'esprits dans les républiques d'Athènes & de Rome ; & parce qu'au bout de 18 ou 19 cents ans, il est fort aisé de placer les gens dans le point de vuë qu'on souhaite. Mais nous ne savions pas encore qu'un mauvais citoyen, un en-

thousiaste, un séditieux, qui auroit l'attention de dire qu'il ne s'élève contre les Puissances que pour remédier aux abus du gouvernement, seroit dans la même classe que Caton, Démosthène & Cicéron : personnages qui avoient pour eux & avec eux tous les bons citoyens, tous le gros de la République, & qui n'avoient à combattre que des ennemis étrangers ou des ambitieux formés récemment dans le sein de la patrie.

Toute cette 1re. Lettre n'est donc bonne qu'à faire naître des Catilina ou des Cromwel ; & quel abus manifeste des talens ! L'Auteur écrit noblement & fièrement ; il pense au-dessus du commun des hommes ; il manie la litterature ancienne comme il lui plaît ; il règne toutefois dans sa manière quelque chose de sombre, de chagrin, d'obscur ; fruits apparemment de sa solitu-

de : car il nous apprend quelque part *qu'il a renoncé au monde, non en apparence, mais très-réellement.* Or nous ne sommes pas surpris qu'une espèce de solitaire & de reclus, tel que celui-ci, n'ait pas toute l'aménité, toutes les graces d'un Littérateur répandu dans le beau monde. Et il ne faut peut-être pas non plus s'étonner qu'il ne conserve, pour le caractère du Patriote, que la roideur & l'inflexibilité contre les prétendus désordres de l'administration publique. Quoiqu'il en soit, cette 1re. Lettre péche par défaut de Logique & de prudence ; passons à la seconde.

Elle prétend donner l'idée d'un Roi Patriote ; mais ce n'est pas tout d'un coup que l'Auteur ébauche ce portrait. Il faut passer avec lui par des lieux communs de réflexions, qui ressemblent un peu à des déserts où l'on ne trouve ni à qui ni de qui

parler. Ce préambule contient un étalage de projets pour la liberté Britannique, & des tirades contre les Miniſtres de cette nation. Comme on ne diſpute pas des goûts, il pourroit ſe faire que les Anglois ou quelques-uns d'entr'eux trouvaſſent cela beau; qu'il nous ſoit permis de dire que nous penſons différemment.

On arrive enfin, à l'idée prétenduë du Roi Patriote, & d'abord l'Auteur infirme une vérité, qui eſt que la puiſſance des Rois vient de Dieu *. Cette vérité, fondée ſur les livres Saints, feroit diſparoître preſque tous les

* Comme dans la ſuite l'Auteur ſe rapproche un peu des idées communes, nous citons ici ſes termes, pour que le Lecteur juge de ſa penſée. *On découvrira bientôt que les Notions, concernant l'Inſtitution divine, le droit des Rois, & le pouvoir abſolu... ne ſont fondées ni ſur la raiſon ni ſur les faits &c.*

principes qu'on veut établir ici ; il a donc bien fallu s'en défaire, & il paroît que ce ſacrifice coûte peu à notre Anonyme. Ce n'eſt pas un homme ſcrupuleux, un ſolitaire dans le goût des Anachorétes dont il ſe moque quelque part ; & , ſans trop de jugement téméraire, on peut croire, à la lecture de ſon livre, que *ſon ſymbole n'eſt pas chargé de beaucoup d'articles.*

L'objet du Roi Patriote *doit être*, ſelon notre Auteur, *de rétablir & d'affermir la liberté de ſes Sujets.* On a vû, dans la première Lettre, que le caractère du ſujet Patriote doit être auſſi de défendre cette liberté contre les invaſions du gouvernement. Ainſi, dans la doctrine de l'Anonyme, tout concourt à maintenir & à aggrandir cette liberté. Mais ce dernier mot que ſignifie-t-il ? Nous ne voyons pas que l'Auteur ſe mette en devoir de l'ex-

pliquer ; & c'eſt ce qui contribuë à remplir ſon livre de ſophiſmes, de principes dangereux ; car le mot de *liberté* eſt *un nez de cire* comme on dit, il ſe laiſſe tourner à droite & à gauche. Sylla s'autoriſoit de la liberté publique, quand il détruiſoit la fortune de Marius pour établir la ſienne ; & le noble Polonois, pour avoir le plaiſir de mettre en exercice ſon *Liberum veto*, arrête toutes les opérations d'une Diéte où il eſt queſtion du ſalut de la patrie.

Sous le gouvernement du Roi Patriote, qui pourra bien être Miniſtre d'Etat ? Les qualités qu'expoſe l'Auteur à ce ſujet ſont peut-être auſſi difficiles à réaliſer que le ſyſtême de la république de Platon. Cependant quand un écrivain tel que cet Anonyme, qui eſt peut-être un Grand, ſe met à raiſonner ſur les défauts de la Cour & des Courtiſans, on ſeroit tenté de dire

qu'il ſe croiroit digne de paroître avec honneur auprès du trône. Il ſemble qu'on lit à travers ces plaintes politiques ; *Si j'étois là je ferois mieux que tous les autres* ; & tel eſt aſſez le caractère de tous les faiſeurs de ſyſtêmes, de tous les prédicateurs de réforme. Réduits par la fortune ou par leur imprudence à n'être de rien, ils ſatyriſent ceux qui ſont de tout ou de quelque choſe : Génies Antiphiloſophes dont l'ambition perce de tous côtez.

Plenus rimarum ſum, hâc atque illâc perfluo :

Ce ſeroit auſſi bien leur déviſe que celle du valet de la Comédie de Térence.

Il y a pourtant, dans toute cette théorie des Cours, une diſtinction bien remarquée entre le Miniſtre *habile* & le Miniſtre *ruſé*. Ces deux choſes en effet ſont différentes ; mais cela valoit-il

beaucoup la peine d'être déduit en définitions doctrinales, & en caractères antithétiques ? C'est ce qu'on observe en cet endroit de la lettre, qui présente à la page 169. un trait singulier. L'Auteur y compare ce qu'on appelle en Angleterre les *Jacobites* aux Millenaires, & il dit que ces derniers avoient anciennement autant de droit de se servir de l'Ecriture Sainte, pour appuyer leur dogme du régne de J. C. pendant mille ans sur la terre, que les Jacobites en ont de se croire obligés, par l'autorité des livres Saints, à reconnoître & à soutenir les droits de la maison de Stuard. Mais qui ne voit l'absurdité de cette comparaison ? Les Jacobites, quelles que soient leurs prétentions, ne peuvent recourir à l'autorité de l'Ecriture que pour s'affermir dans ce principe révélé de Dieu, *Qu'il faut obéir aux*

Puissances légitimes : principe général & reconnu de tout le monde, indépendamment de tous droits ou intérêts contestés. Au contraire les anciens Millenaires prétendoient démontrer immédiatement & formellement par l'Ecriture Sainte leur opinion du régne de mille ans, quoiqu'elle n'ait aucun fondement dans ces livres Divins bien entendus & bien expliqués.

Notre Anonyme fait voir qu'il connoît peu l'ancienne Cour de Louis XIV. lorsqu'il la traite de *Cour futile* *. C'est bien à un étranger, peut-être ennemi, certainement simple particulier, de juger ainsi une Cour de 72 ans, où les Turenne, les Catinat, les Luxembourg, les Colbert, les Louvois, & une infinité d'autres Militaires & Ministres ont

* *Louis XIV*, dit-il, (pag. 213) *tira un voile sur les futilitez de sa Cour.*

donné tant de preuves de la force de leur génie & de l'étenduë de leurs lumières ! Mais enfin cette Cour prétenduë *futile* avoit à sa tête un Roi, qui disoit encore à l'Ambassadeur d'Angleterre peu de tems avant sa mort, & malgré le poids de ses années : *M. l'Ambassadeur, j'ai toujours été maître chez moi, quelquefois chez les autres, ne m'en faites pas souvenir.* *

Il y a dans ce volume une 3^e^. Lettre qui concerne *l'état des Partis lors de l'avénement de George I.* à la Couronne. Ce morceau est moins étendu que les deux précédentes Lettres. Ceux qui s'intéressent aux factions des *Thoris* & des *Wighs*, s'occuperont quelques momens de leurs *entremangeries* politiques. Il est tems de finir notre Extrait,

* *Abrégé Chronol. de M. le Présid. Henault, à l'année 1714.*

qui nous a peut-être coûté trop de tems, ayant pour objet l'ouvrage peu utile, peu ſenſé & peu amuſant de l'Anonyme Anglois, bien prodigue lui-même de ſon loiſir & de ſes talents.

ARTICLE CXXII.

ASSEMBLE'E PUBLIQUE de la Société Royale des Sciences, tenuë dans la grande ſale de l'Hôtel de ville de Montpellier, le 8. de May 1749. 4°. pag. 112. A Montpellier, chez Jean Martel &c. M. DCC. XLIX.

CE recueil commence par des Eloges: tribut ordinaire que les Societés Académiques payent à la mémoire de ceux qui les ont illuſtrées pendant leur vie. Le premier a pour objet M. de la Croix de Caſtries, Archévêque d'Alby,

mort le 14 d'Avril 1747, à l'âge de 83 ans. C'étoit un Prélat qui aimoit les ſciences en homme de qualité, & qui les protégeoit en connoiſſeur. Il faut toujours de ces ſortes de mérites dans les Compagnies littéraires; l'éclat de la naiſſance & des dignités rejaillit en quelque ſorte ſur tous les autres Académiciens; l'honneur d'avoir pour témoins & pour collégues des hommes diſtingués dans l'Egliſe & dans l'Etat, éléve le génie & encourage les talents.

M. de Ratte, Sécrétaire perpétuel de l'Académie de Montpellier, peint toutes les vertus morales & eccléſiaſtiques de M. d'Alby; ſurtout, dans ce dernier genre, ſon zèle pour la réſidence; qualité dont le prix augmente à meſure que le ſéjour de Paris devient plus beau & plus enchanteur. Il ne faut pas une vertu commune pour ſe

tenir conſtamment éloigné d'une ville où les Societés ſont charmantes, & où l'on eſt déchargé de la gêne qu'impoſe l'obligation de repréſenter.

On trouve, après l'éloge du Prélat, celui de M. de la Peyronie, né à Montpellier en 1678. d'un maître Chirurgien de cette ville. Il eſt peu de vies, dans la ſphère des Arts libéraux, auſſi remplie que celle-ci. M. de la Peyronie fut Chirurgien par goût, par choix, nous dirions preſque par eſprit de contradiction; car il lui fallut franchir bien des obſtacles pour demeurer dans la profeſſion de ſon père. On vouloit le faire Médecin, mais les opérations de la Chirurgie eurent la préférence; & ce ne fut que dans les dernières années de ſa vie qu'il voulut être revêtu du titre de Docteur en Médecine. Il ſe fit recevoir à Rheims; & *cette démarche ſin-*

gulière, ajoûte M. de Ratte, Auteur de l'éloge, *donna lieu à une infinité de raiſonnemens.* Il n'en falloit pas beaucoup pour deviner que le vrai motif de M. de la Peyronie, fut d'acquérir d'abord le titre de Médecin de quartier, & enſuite celui de Médecin conſultant chez le Roi : deux emplois qui le mettoient à portée de répondre plus facilement à la confiance dont Sa Majeſté l'honoroit.

Cependant la qualité principale de M. de la Peyronie fut celle de premier Chirurgien du Roy, qu'il a exercée depuis la mort de M. Maréchal en 1736. juſqu'à la ſienne en 1747. Il étoit reçu en ſurvivance dès l'an 1717 ; & il avoit été annobli en 1720 : *diſtinction*, dit le Sécrétaire, *infiniment précieuſe, quand elle ſert à décorer le mérite & à récompenſer la vertu.*

Les honneurs accumulés ſur

la tête de cet homme illustre dans son art, ne furent pas des titres infructueux. Peut-être que la Chirurgie en France n'a jamais eu de chef plus opulent; il étoit devenu par son mérite & par le bienfait des circonstances, le Chirurgien des Grands, ou plutôt des Souverains. En divers tems il fut consulté ou employé par le Czar Pierre, par l'Empereur Charles VII. par le feu Roi de Prusse, par le Roi de Pologne Stanislas, par le Duc de Lorraine, par l'Electeur de Cologne, par le Prince Théodore de Bavière aujourd'hui Evêque de Liége; & à la suite de ces premières têtes de l'Europe, on compteroit une infinité de seigneurs & de personnes distinguées, qui recoururent à ses lumières pour le rétablissement de leur santé. Or, comme le remarque à propos M. de Ratte, *toutes ces consultations étoient*

payées, ſans qu'il l'exigeât, & ſur le pié de la dignité des perſonnes, dont elles venoient, & ſur celui de ſa réputation.

M. de la Peyronie uſa de ſes richeſſes en citoyen. La gloire de ſon art & le bien public le touchoient infiniment ; il imagina, pour ſatisfaire ſon zèle, tout ce que la Chirurgie, tout ce que l'école de S. Côme pouvoient déſirer de plus avantageux. Il eut le crédit d'être protégé dans ſes vuës ; & il eut la générofité de répandre dans le ſein de ſes confréres & de leurs ſucceſſeurs à perpétuité, ces ſecours abondants qui ouvrent la porte du ſçavoir, & qui donnent de la conſidération dans le monde. On croiroit lire le Teſtament d'un Prince, quand on voit les diſpoſitions magnifiques qu'il dreſſa en faveur de la Chirurgie. Mais ce zèle ardent, ces vuës, ces entrepriſes, firent naître par-

mi nous, & de ſon vivant même, une controverſe trop fameuſe. La Médecine en poſſeſſion de la Littérature & des diſtinctions Académiques, craignit de partager ces avantages; elle ne vit pas d'un œil tranquille la Chirurgie prendre un vol dans les études, dans les exercices, dans les dénominations honorifiques, dans tout le plan de ſa juriſprudence. L'inquiétude fut ſuivie du ton polémique; & le déſir de conſerver des droits ou des privilèges excluſifs, enfanta une multitude de procédés contentieux. M. de Ratte indique tout ceci, ſans inſiſter ſur le détail ni ſur les circonſtances: nous voulons l'imiter; c'eſt une réſerve que des combats trop récents ſemblent exiger, & qu'un public bien inſtruit ne fera pas difficulté de nous permettre. Ajoutons ſeulement que ce grand démêlé a fini par deux déciſions

ſuprêmes. M. de la Peyronie n'a pas eu le plaiſir d'entendre ces oracles ; mais la plûpart de ſes projets ont été remplis ; & il eſt à croire que s'il revenoit au monde, il ne s'appliqueroit plus qu'aux moyens de rétablir la paix entre deux profeſſions extrêmement eſtimables. » Il eſt » même à croire, *dit le Sécré-* » *taire de Montpellier*, que s'il » eût vécu plus longtems, il au- » roit voulu par quelques dé- » marches contraires à celles qui » avoient précédé, ſe ménager » une ſorte de gloire, qui ſe dé- » robe toujours aux yeux du » vulgaire, & que les ſeules » grandes ames ſont capables » d'ambitionner. «

Nous ne rapportons pas ici la vingtiéme partie des faits conſidérables qui ſe trouvent répandus dans cet Eloge. On n'y oublie ni les premières études de M. de la Peyronie, ni ſes tra-

vaux ſous M. Marêchal, ni les divers Mémoires ou Diſſertations qu'il publia ſur quelques points difficiles concernant ſon Art ; ni ſa réception dans l'Académie Royale des Sciences, dans celle de Montpellier, & dans l'Inſtitut de Bologne ; ni l'exercice habituel de ſa charité & de ſa libéralité envers les pauvres ; ni les grands avantages qu'il avoit reçûs de la nature, ſoit pour ſe préſenter dans le monde, ſoit pour y converſer avec des perſonnes aimables ou ſavantes. Tout cet Eloge eſt beau parce qu'il eſt l'ouvrage d'un bon écrivain, & qu'il a pour objet un homme qui aima ſes ſemblables, & qui voulut faire du bien à tout le monde ; qualités dont la ſource paroît ſe tarir peu à peu : il faut preſque être né dans le ſiècle précédent, pour avoir l'ame bien faite. Nous ſouhaiterions

de tout notre cœur que l'on pût nous convaincre de menſonge.

Après les Eloges on trouve dans ce recueil trois Mémoires dont nous ne dirons que la ſubſtance, parce que ce ſont des matières qui perdroient trop dans un abrégé. Le prémier eſt de M. Montet, & il contient l'examen des Eaux minérales de Pomaret, Diocèſe d'Alais. Ces Eaux ſortent tiédes d'un grand rocher ; elles ont la vertu de purger, de rafraichir ; elles opérent de très-bons effets dans toutes les maladies où il y a une trop grande tenſion dans les ſolides, & trop peu de fluidité dans les humeurs ; elles conviennent auſſi dans la plûpart des maladies de la peau, dans les obſtructions commençantes ou légéres &c. Quant à l'Analyſe Chymique, elle eſt complette dans le Mémoire de M.

Montet; il s'est appliqué d'autant plus volontiers à cet examen que la Societé Royale de Montpellier a entrepris l'Histoire Naturelle de Languedoc : ouvrage intimement lié avec la Description & l'Analyse des Eaux minérales.

Le second Mémoire présente les Expériences qu'a fait M. Peyre *sur la décoloration du vin rouge.* » La couleur du vin ne » vient que des pellicules des » raisins avec lesquelles on les » laisse fermenter ; & comme la » couleur de ces pellicules n'est » extraite que par l'acide qui est » contenu dans le moût ; on » conçoit aisément que cette » couleur est accidentelle ; voilà » ce qui a porté plusieurs » Physiciens à chercher la déco» loration du vin ; mais ils n'ont » fait qu'ébaucher la matière. «

M. Peyre a mieux réussi que personne avec quatre onces de

bois d'Arménie mis en poudre ; ou quatre onces de terre de Merviel ; c'eſt une ſorte de craye qui ſe trouve au village de Merviel à deux lieuës de Montpellier. Cette terre ayant été miſe dans deux livres d'un vin très-foncé, on a trouvé ce vin entiérement décoloré au bout de 15 jours ; & M. Peyre en donne de très-bonnes raiſons phyſiques, qu'on lira volontiers dans ſon Mémoire, ainſi que l'appareil & les précautions de toute cette expérience.

Le troiſième Mémoire eſt un projet d'ouvrage ſur la maniè-re d'élever les vers-à-ſoye. M. l'Abbé de Sauvages, Auteur de ce projet, fait excellemment ſentir quelle eſt l'importance de la matière ; & il expoſe toutes les différentes parties que contiendra ſon livre ; après quoi il donne deux morceaux très-néceſſaires touchant les maladies

des vers-à-ſoye. Nous avons reconnu en tout ceci le génie ordinaire de cet Académicien, déjà bien connu par d'autres Mémoires lûs dans la même Académie.

ARTICLE CXXIII.

HISTOIRE CIVILE, Eccléſiaſtique & Littéraire de la ville de Niſmes, avec des Notes & les preuves &c. 4°. par M. Ménard Conſeiller au Préſidial de la même ville, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, T. I. A Paris chez Chaubert, Quay des Auguſtins. M. DCC. L.

QUand on écrit l'Hiſtoire de nos anciennes villes des Gaules, il ſe trouve toujours une diſſertation à faire, ſur le tems de leur converſion au Chriſtianiſme ; événement bien ſupé-

rieur à toute la gloire des armes & des distinctions politiques. Mais en traitant ce point de Chronologie, il est naturel que la question devienne générale en quelque sorte ; c'est-à-dire qu'à l'occasion des premières Missions Evangéliques faites dans une ville particulière, on examine en quel tems les autres villes, les Provinces même voisines ont reçu les lumières de la vraye Religion. C'est ce qui occupe ici l'Historien de Nismes.

Pour découvrir l'établissement du Christianisme dans sa patrie, il discute savamment ce qu'on a écrit de mieux & de plus sensé sur les commencements de nos Eglises. Il convient que Lyon & Vienne ont le droit d'aînesse à leur égard ; mais comme la prédication de l'Evangile eut d'abord de très-foibles progrès dans les autres contrées de la Gaule, il ne fixe le grand jour Evange-

lique parmi nos Ancêtres, que vers le milieu du troiſiéme ſiècle, lorſque, ſelon S. Gregoire de Tours, ſept Evêques furent envoyés de Rome pour inſtruire les Gaulois.

On met de ce nombre S. Trophime d'Arles; cependant il nous doit être permis d'obſerver que ce S. Apôtre de Provence paroît antérieur aux ſix autres nommés par Gregoire de Tours; car au cinquiéme ſiècle, tems auquel la tradition ne devoit pas être enveloppée de ténébres, les Evêques de cette Province d'Arles diſoient à S. Leon que S. Trophime avoit été envoyé par S. Pierre; d'autres raiſons que nous pourions citer, viennent à l'appui de ce témoignage; nous en avons vû le détail dans de bons Ouvrages qui ſont entre les mains de tout le monde.

Mais quoiqu'il en ſoit, l'Egliſe de Niſmes, objet capital dans

cet Extrait, n'a pas l'avantage de compter pour ſon premier Evêque un des ſept Envoyés vers l'an 250 ; « ce n'eſt même, *dit* » *M. Menard*, qu'environ un ſié- » cle après, qu'on commence à » entrevoir des preuves aſſurées » de la fondation d'une Chré- » tienté dans cette ville. » Avant la fin du quatriéme ſiécle, il y eut un Concile célébré à Niſmes ; peut-être qu'un Evêque y faiſoit dès-lors ſa réſidence, mais le fait eſt incertain, & plus incertain encore eſt le nom du premier Prélat qui gouverna ce troupeau. Au moins notre Auteur prouve-t-il bien que ce n'eſt pas Sidoine ou Célidoine qu'une tradition populaire donne pour compagnon de voyage à Sainte Marie Magdelaine, à Sainte Marthe, à Saint Lazare, à Marie Salomé, &c. Cet embarquement des ſaintes femmes ſi célébres dans l'Evangile, eſt un point

qui ne réſiſte point aux tempêtes de la critique. Quand les Tillemont, les Bollandiſtes, & d'après eux le ſavant Auteur de cette hiſtoire portent le flambeau de leurs recherches dans ces tems ſi reculés, les diſcours du peuple, & les narrations de certains légendaires ſe diſſipent, ſans laiſſer même aucune trace de vraiſemblance.

Le premier des Evêques de Niſmes dont on ait une connoiſſance certaine, eſt S. Félix martyriſé dans le tems de l'irruption du Roi des Vandales, Crocus, en 407. Il faut voir les preuves de ce fait dans la dix-huitiéme note de M. Ménard, qui diſcute ceci avec une ſagacité admirable. Et nous voulons joindre à cet éloge un trait bien plus important.

C'eſt que dans tous les autres endroits de cette hiſtoire, où il s'agit de matières intéreſſantes

pour la religion, par exemple de fondations d'Eglises ou de Monaſtères, de perſonnages illuſtres par leur piété; de Miracles opérés au tombeau des Saints, &c. le même Auteur employe un langage reſpectueux, édifiant; tel en un mot que la ſageſſe & le Chriſtianiſme ont dû l'inſpirer: nous inſiſtons ſur ce genre de mérite, parce qu'il eſt bien réel, & qu'il montre un caractère d'eſprit que la contagion du faux bel eſprit & du mauvais exemple n'a point corrompu.

Au commencement du cinquiéme ſiécle, les Vandales & les Viſigoths ravagérent la Narbonoiſe, dont Niſmes & ſon territoire faiſoient partie. Ce canton, toujours appellé le pays des Volces Arécomiques, étoit encore ſous la domination des Romains, & le Préfet Tonnance Ferréol y faiſoit ſa réſidence.

C'étoit un Seigneur qui aimoit les Lettres & la magnificence ; dans sa maison de *Prusianum*, sur les bords du Gardon, il avoit une Bibliothèque partagée en trois classes. « La première étoit com-
» posée de livres de piété à l'usa-
» ge des Dames ; la seconde de
» livres de littérature qui étoient
» pour les hommes ; & la troi-
» sième de livres communs aux
» deux séxes. Ces livres étoient
» placés d'une manière fort com-
» mode, sur des tablettes qui
» étoient à portée des siéges ; de
» façon que les hommes & les
» dames pouvoient y atteindre
» & les prendre assis *. On y

* Il y a dans le Latin, *qui inter matronarum codices erant, stylus his religiosus inveniebatur ; qui verò per subsellia patrum familias, hi cothurno Latialis eloquii nobilitabantur ; licet quipiam volumina quorumpiam auctorum ferrent in causis disparibus dicendi parilitatem.* Il semble que cette dernière phrase ne signifie pas *que la troisième classe étoit*

» trouvoit entr'autres les Oeu-
» vres de Varron, d'Horace,
» de S. Augustin, de Prudence,
» d'Origène de la version de
» Rufin. Cette Bibliothèque, au
» reste, que Sidoine compare à
» celles des Musées publics de
» Rome & d'Aléxandrie, n'é-
» toit point pour un vain orne-
» ment. Ce savant Prélat nous
» assure que tous ceux qui se
» trouvoient dans la maison y
» étoient extrêmement assidus;
» qu'on y passoit la plus grande
» partie de la matinée, & que
» durant le repas on s'entrete-
» noit de la lecture qu'on avoit
» faite.

---

de livres communs aux deux séxes; mais qu'il y avoit là *des livres qui, sur des matières différentes, étoient à peu près du même style.* Par exemple, *S. Augustin & Varron*, *Horace & Prudence*; car Sidoine ajoute : *Nam similis scientia viri, hinc Augustinus, hinc Varro; hinc Horatius, hinc Prudentius lectitabantur.*

Ce morceau eſt tiré d'une lettre très-aimable, où Sidoine décrit tout ce qu'il avoit vû de charmant dans les maiſons de campagne de Ferréol & d'Apollinaire; mais ces deux Seigneurs Romains ne jouïrent pas longtems des douceurs de leur ſituation. Vers l'an 471. Niſmes & ſes environs paſſérent ſous le joug des Viſigots, & avec ces nouveaux maîtres, la barbarie, l'ignorance, l'héréſie inondérent cette partie de la Narbonoiſe.

La Providence ramena toutefois des jours plus ſerains, & la Catholicité refleurit ſous Récarède fils de Leuvigilde, enſorte que le gouvernement de ce Prince fut une époque de gloire pour les Egliſes d'Eſpagne & de Septimanie. Ses ſucceſſeurs imitérent ſon zèle, & Wamba fut un des plus recommandables par toutes les vertus chrétiennes & politiques.

De son tems un rebelle, nommé le Duc Paul, osa s'emparer des villes de la Gaule soumises aux Visigots; Nismes fut du nombre, & il fallut que Wamba vînt en faire le siége avec une armée dans les formes: cette guerre est racontée d'une manière intéressante par M. Ménard qui suit & abrège, pourtant avec goût, le texte de Julien de Tolède historien du tems.

C'est sous le Roi Wamba qu'il faut placer S. Gilles, plus de 150 ans après l'époque qu'on lui avoit donnée ci-devant. Ce sont les continuateurs de Bollandus qui tout récemment, dans leur premier volume de Septembre, ont reculé la Chronologie de ce Saint Abbé; & il semble que leurs raisons vont devenir la régle de tous les Critiques, qui auront désormais à traiter le même point d'Histoire.

Quand les Sarrasins se furent

emparé des Espagnes, la Septimanie & Nismes subirent le même sort; mais cette domination ne fut pas de longue durée. Pepin le Bref, le premier Roi de notre seconde race, chassa les Infidèles, qui firent d'inutiles efforts pour rentrer dans le pays. La puissance Françoise fut désormais la seule qu'on y respecta; mais dans la décadence de la Maison de Charlemagne, les Gouverneurs usurpèrent tout l'exercice de l'autorité; on voit des Comtes & des Vicomtes de Nismes héréditaires sur la fin de la seconde race & au commencement de la troisième. Enfin cette Ville & son domaine furent réunis à la Couronne sous S. Louis à qui le Comte de Toulouse Raimond VII. en fit solemnellement la cession.

Dans ce moyen âge l'Histoire de Nismes est presque toute Ec-

cléſiaſtique ; on y voit des Conciles, des fondations de Monaſtères, des donations faites aux Egliſes, des excommunications lancées contre les Uſurpateurs de ces biens. On en vouloit ſurtout aux poſſeſſions de l'Abbaye de S. Gilles, parce qu'elles étoient abondantes, & l'on remarque à l'an 10 4. une longue ſuite de malédictions prononcées par le Pape Benoît VIII. pour arrêter les projets des Uſurpateurs. Si ces gens-là avoient de la Religion, ils devoient être retenus par des menaces infiniment moins terribles ; & s'ils n'en avoient point, il ſemble que tout les foudres dont on les accabloit ne devoient guères les étonner. Sans doute il en a couté beaucoup à l'Hiſtorien pour raſſembler tous les détails que comprend ſon ſecond Livre. Les objets étoient de nature à diſparoître pour peu que l'at-

tention vînt à ſe laſſer ou à ſe laiſſer diſtraire. Nous reprendrons la ſuite de ces ſçavantes & ſoigneuſes recherches dans un dernier Extrait qui ſera très-court.

ARTICLE CXXIV.

CHYMIE MEDICINALE contenant la manière de préparer les remédes les plus uſités, & la méthode de les employer pour la guériſon des maladies. Par M. Malouin, de l'Académie Royale des Sçiences, Docteur & ancien Profeſſeur de Pharmacie en la Faculté de Médecine de Paris & Cenſeur Royal. A Paris chez d'Houry Pere ruë de la Vieille Bouclerie M. DCC. L. 2. Vol. in-12.

UN habile homme craignoit que la Philoſophie de Deſcartes n'eût mis dans la Médecine un goût de ſyſtêmes & de

pure théorie qui n'eſt pas la route du ſçavoir. Si cette crainte eſt bien fondée, il faut pourtant convenir que l'inconvénient ou le déſordre vient beaucoup moins de Deſcartes que des Médecins mêmes. Le Philoſophe moderne put inventer des tourbillons & des mondes Phantaſtiques, ſans cauſer aux hommes la plus légère incommodité; les trois Eléments ſur leſquels il travailloit, étoient une matière indifférente ou abandonnée; on pouvoit en faire, comme du Figuier d'Horace, des ameublements domeſtiques, ou des Statuës de Priape; & tout le plus grand malheur qui pouvoit arriver à toute la Machine Carthéſienne, c'étoit d'être briſée, fracaſſée, anéantie; déſaſtre où nous la voyons à-peu-près, depuis Newton, ſans que le ſommeil de perſonne en ſoit troublé.

Dans l'art de guérir la matière

eſt

eſt infiniment précieuſe : c'eſt la vie des hommes , & avec elle tout le fond, tous les biens, tous les agrémens de la ſocieté. Quoi de plus téméraire par conſéquent que d'étendre l'empire des conjectures ! Et des hypothèſes à un objet qui demande tant d'égards ! Et ne devroit-on pas regarder comme des ſacriléges ceux qui ſe joueroient ainſi de l'humanité ; qui s'oublieroient au point d'eſſayer leurs opinions ſur un Public d'autant plus malheureux qu'il auroit plus de confiance ?

Nous diſons tout ceci pour avoir occaſion d'exalter, par de juſtes éloges, la ſageſſe du célèbre Académicien qui nous donne cette Chymie Médicinale ; perſonne ne ſe déclare plus hautement que lui contre la Médecine purement théorique ; perſonne ne fait mieux connoître les avantages de la Médecine

fondée sur les observations.

Il dit, sur la fin de son second volume, qu'un Médecin n'aime son art qu'autant qu'il aime les hommes ; & cette excellente pensée, qui est d'Hippocrate, renferme un sens très-étendu ; car il s'ensuit que le Médecin qui n'aime pas son art, qui ne l'exerce pas avec une sorte d'empressement & d'affection, n'aime pas ses malades autant qu'il doit les aimer ; il s'ensuit que ce Médecin est un homme totalement déplacé, un homme même pernicieux dans la république ; & l'on conçoit assez qu'un tel homme, qui n'a ni tendresse pour ses malades, ni prédilection singulière pour son art, donnera facilement dans les hypothèses, dans les conjectures ; qu'il se délivrera sans peine du travail des observations pratiques.....

Telle ne fut assurément pas la

route que ſuivirent Hippocrate & Boerhaave ; nous raſſemblons ainſi les extrémités de vingt-trois ſiècles pour abréger, & pour dire quelque choſe qui nous ſoit bien connu. L'un & l'autre ont laiſſé des leçons exquiſes ſur la pratique clinique, c'eſt-à-dire ſur la manière de viſiter & de traiter les malades : leçons qu'on devroit ſavoir par cœur, ſans être même de la profeſſion, afin d'être en droit de juger ſi l'on a fait choix d'un ami & d'un habile homme, en appellant quelqu'un que les formalités autoriſent à prendre la qualité de Médecin.

M. Malouin, très-inſtruit des bons principes, aime ſon art, & c'eſt pour cela qu'il en relève l'excellence au-deſſus même de la plûpart des autres ſciences. C'eſt ſurtout du côté de la certitude qu'il l'enviſage, & cette certitude eſt préciſément ce qui

le différencie des opinions paſſagères ou des ſyſtèmes fragiles.
» Si une ſcience, dit-il, doit
» paſſer pour plus certaine lorſ-
» qu'on en voit les règles plus
» conſtamment ſuivies, les Mé-
» decins ſont plus en droit de
» réclamer ce témoignage en
» leur faveur, que les autres Sa-
» vans. Quel contraſte de maxi-
» mes dans l'éloquence, la poli-
» tique & la philoſophie! So-
» crate a fait oublier Pythagore;
» la doctrine de Socrate a de
» même été changée par Platon
» ſon élève; Ariſtote formé dans
» l'Ecole de Platon, ſemble n'a-
» voir écrit que pour le contre-
» dire. Et pour ſe rapprocher de
» nos jours, nos peres ont vû
» Deſcartes fonder ſon empire
» ſur les ruines de l'ancienne phi-
» loſophie ..... & cependant
» moins d'un ſiècle a ſuffi pour
» changer preſque toute ſa Do-
» ctrine, par celle de Newton,

» qu'on censure aujourd'hui avec
» un pareil avantage. On voit
» au milieu des ruines des éco-
» les de Pythagore, de Socrate,
» de Platon, d'Aristote, de Des-
» cartes & de Newton, Hippo-
» crate jouissant encore aujour-
» d'hui de la même estime que
» ses contemporains lui ont ac-
» cordée. Sa doctrine subsiste
» encore aujourd'hui, au lieu
» que celles des autres Savans
» ses contemporains sont ou-
» bliées ou décriées depuis long-
» tems.

Notre Auteur nous parle ici avec effusion de cœur de son maître & de son guide Hippocrate, dont il cite ailleurs & toujours très-à propos des textes bien choisis. Ce n'est pas un médiocre plaisir pour nous de comparer ces citations avec le texte, d'apprendre toujours quelque chose à l'école de l'oracle de la Médecine, & de reconnoître

que c'eſt avec toute ſorte de juſtice que ſa réputation augmente, à meſure que les ſiècles s'accumulent ſur ſa tête.

Si nous n'avions pas trouvé les citations de M. Malouin extrêmement fidèles, tant pour l'indication des endroits, que pour la repréſentation du ſens d'Hippocrate, nous ne ferions pas difficulté d'en avertir modeſtement; mais tout eſt en régle ; & il y a ſurtout, dans le premier volume, deux paſſages où triomphe l'éxactitude de cet Académicien. D'abord à la page 343. il rectifie une leçon d'Hippocrate, qui eſt vicieuſe dans tous les exemplaires ; & il a fallu aſſurément y regarder de près pour appercevoir l'erreur. Enſuite à la page 363. on voit la traduction d'un endroit difficile & un peu embarraſſé dans le texte original. Mais venons préſentement au fond de l'ouvrage.

Il n'embrasse que cette partie de la Médecine qui a pour objet la composition des remèdes, & ceci a quatre branches ou divisions; car on traite d'abord de la Pharmacopée chymique en général; ensuite des principaux remèdes tirés du genre des animaux; après cela des remèdes les plus usités qu'on fait avec les végétaux; enfin des compositions médicinales que fournissent les minéraux. Le premier tome comprend les trois premières divisions; & le second est composé de la quatrième.

Ce qu'on nous donne sur la Chymie en général, est comme un traité élémentaire fort bien fait, & qui met en état de n'être arrêté sur rien dans le cours de l'Ouvrage; on y place les principes de tout: par exemple, nous y lisions avec complaisance l'article de l'eau, & nous y apprenions une chose que nos idées

ſoupçonnoient depuis longtems.
» L'analyſe des eaux eſt ce qu'il
» y a de plus difficile en Chy-
» mie, comme les expériences
» ſur les fluides en Phyſique ſont
» en général les plus difficiles. »
Cette difficulté nous perſuade que le Médecin, amateur de ſon art, devroit extrêmement étudier une partie ſi eſſentielle à la ſanté des hommes; que, pour profiter pleinement des bienfaits de la Providence, qui a placé partout des eaux capables de guérir, il faudroit les bien connoître, les bien différencier, les apprécier non ſuivant le goût des malades, ou la mode régnante, mais par les lumières de l'obſervation & de la bonne Phyſique.

M. Malouin dit que *les meilleurs effets des eaux minérales viennent de ce que c'eſt de l'eau, & de l'eau priſe ſuivant le régime d'un Médecin.* Il ne manque ja-

mais rien à la première condition ; car de l'eau, quelque part qu'on la prenne, eſt toujours de l'eau ; mais la ſeconde eſt-elle toujours remplie parfaitement ? On a bien le ſuffrage d'un Médecin, pour aller chercher des eaux à l'extrémité du Royaume, ou même dans un pays étranger ; mais la force du remède eſt-elle auſſi connuë de l'oracle qui prononce, que ſa déciſion eſt ponctuellement exécutée ? Hippocrate vouloit que ſes éleves fiſſent beaucoup de voyages dans leurs premières années.

C'étoit pour qu'ils appriſſent à connoître les pratiques des autres Maîtres de l'Art ; les diverſes productions Médicinales qu'enfante la nature, & les eaux vivifiantes qui arroſent preſque tous les Climats. Quelle occupation plus importante, & en même tems plus agréable, pourroit encore remplir les mo-

ments d'une jeuneſſe qui ſeroit jalouſe de procurer les avantages de l'humanité ? On parcourt les Académies pour y entendre les Sçavans qu'elles renferment dans leur ſein ; & la nature, diſons plutôt la libéralité du Créateur, n'offriroit-elle pas, dans toutes les Provinces, preſque dans toutes les Villes, des objets d'inſtruction pour quiconque ſçauroit étudier comme il faut l'Art de guérir ? C'en eſt aſſez ſur cette matière, qui nous touche extrêmement, parceque nous ſommes perſuadés, d'après le témoignage de Médecins très-expérimentés, qu'un des principaux devoirs de cette profeſſion eſt de bien connoître les Eaux, & d'en conſeiller ou diſſuader l'uſage, indépendamment des préjugés & de la mode. Il faudroit lire ſur cet article un bel endroit du premier volume de M. Malouin page 204 & 205.

En exposant les remédes tirés des Animaux, notre Académicien déclare qu'on pourroit faire encore plus d'usage qu'on ne fait de ce régne, pour la guérison des maladies. Cependant la pratique a déja poussé bien loin ses découvertes & ses opérations. Non seulement les divers animaux ont fourni différents remèdes, leurs diverses parties ont encore été la source de plusieurs compositions particulières ; ainsi *l'on trouve, différens remédes dans le lait & l'urine, dans les œufs, les limaçons, les cloportes, les écrevisses, les coraux, les vipères, les vers à soye, le cerf &c.* Ce détail indique presque tous les Chapitres de cette seconde partie, mais on voit bien que c'est une simple nomenclature & qu'il faut recourir à l'ouvrage, pour profiter des attentions & de l'expérience de l'Auteur.

Comme il reste encore deux

parties très étenduës & très-intéressantes, nous donnerons un autre Extrait.

ARTICLE CXXV.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires sur une nouvelle Histoire des Croisades.

ON publie MM. RR. PP. une Histoire des Croisades que vous ne connoissez peut-être pas. Elle porte le nom de M. de Voltaire; mais comme ce Poëte célèbre s'est récrié une infinité de fois contre des Livres qu'on lui attribuoit faussement, je ne crois pas que celui-ci soit sorti de sa plume.

Quoiqu'il en soit néanmoins, & indépendamment de toute dénomination d'Auteur, j'y remarque des traits fort hazardés, je puis même dire très-faux, très-téméraires & très-voisins de

l'Impiété. Donnez, s'il vous plaît, quelques momens à la critique que je vais en faire.

En parlant de l'Empire des Turcomans, on fait une comparaiſon indécente des Papes avec les Califes ou Chefs des Muſulmans. *Les Califes*, dit-on, *n'étoient plus que les chefs de la religion; ce que les Papes avoient été ſous les Rois Lombards.* Ainſi met-on ſur la même ligne la vraie & la fauſſe religion, les Vicaires de J. C. & les Pontifes d'une Nation infidèle.

En faiſant le portrait de la Paleſtine, on dit que c'eſt *le plus mauvais pays de tous ceux qui ſont habités dans l'Aſie*; & ceci premièrement eſt faux. M. Fleury, * D. Calmet, ** & une infinité d'autres Ecrivains tant

* *Mœurs des Iſraël.*
** *Diction. de la Bible.*

anciens que modernes, * rendent témoignage à la fertilité de cette contrée. Mais en second lieu ceci contredit positivement les Livres Saints, qui parlent sans cesse de la Palestine, comme du plus abondant & du plus beau pays du monde. L'Auteur de cette histoire des Croisades seroit-il tombé dans l'abus que décrit ainsi M. de la Martiniere ? **. « Quelques voya» geurs modernes voyant ce » pays (la Judée) mal cultivé » sous la tyrannie des Turcs ; » ont donné, sans y penser, » une occasion aux incrédules » de nier que cette terre promise » possédât les avantages que les » Auteurs Sacrés ont vantés. » Les impies ont saisi avec joie » ce prétexte, pour décrier la

* Voyez *Reland*, *Ligfoot*, *Hist. Universelle*, *&c.*

** *Diction.* mot *Judée.*

» vérité de l'Ecriture. C'eſt une
» des impiétés qui attirérent la
» perte du fameux Servet Edi-
» teur de Ptolémée. Cependant
» il n'eſt pas vrai que cette terre
» ſoit à préſent ſtérile, ni que
» les voyageurs qui l'ont vûë en
» parlent tous ainſi. »

En continuant de mépriſer la Paleſtine, l'Auteur de la nouvelle Hiſtoire des Croiſades dit que, ſi cette petite Province étoit cultivée, on ne pourroit mieux *la comparer qu'à la Suiſſe*; que le Jourdain reſſemble à la riviére d'Aar qui coule chez les Suiſſes; que ſa largeur eſt *d'environ 50. pieds dans le milieu de ſon cours.* Ce dernier trait n'eſt pas juſte. Le Jourdain, diſent de très-habiles Interprètes, *n'a pas moins de 60. pieds de large dans les endroits où il eſt le plus reſſerré.* (Voyez *Bible de Hollande*, 1748. *citant Maundrell, l'Hiſtoire Univerſelle, M. Schuckford &c.*) Mais d'ail-

leurs cette comparaiſon de la Suiſſe, dans laquelle l'Auteur ſe complaît beaucoup, ne revient aſſûrément pas aux éloges magnifiques que l'Ecriture fait de la Paleſtine.

Le même Hiſtorien des Croiſades avouë pourtant *qu'il eſt vraiſemblable que la Judée fut plus cultivée autrefois, quand elle étoit poſſedée par les Juifs*; mais il ajoûte auſſi-tôt que *la Paleſtine, malgré tous ſes efforts, n'eut jamais de quoi nourrir ſes Habitans.* Quoi, MM. RR. PP. après le paſſage du Jourdain ſous Joſué, la Terre Promiſe ne put nourrir les deux millions d'Iſraëlites qui s'y établirent; la Tribu de Juda, qui ſeule avoit dans ſon diſtrict cent quinze Villes, ne put obtenir du terrain qu'elle cultivoit les ſecours néceſſaires à ſes Sujets; ſous les Rois de Juda & d'Iſraël, lorſqu'on mettoit ſur pied des Armées de huit cents &

de onze cents mille Combattans, la Paleſtine étoit une marâtre, qui ne produiſoit tant de Guerriers que pour les laiſſer périr de faim ? Voilà ſans doute des extrémités incroyables ; mais écoutons les raiſonnements de notre Auteur.

Il revient à ſes comparaiſons tirées de la Suiſſe ; & il nous dit que comme les *treize Cantons envoyent le ſurplus de leur peuple ſervir dans les Armées des Princes qui peuvent les payer, les Juifs alloient faire le métier de Courtiers en Aſie & en Afrique ; qu'à peine Alexandrie étoit bâtie qu'il s'y étoient établis.* Cette réponſe peut avoir quelque lueur de vérité, pour les derniers tems de la République des Juifs ; mais avant la captivité, ils demeuroient preſque tous dans le pays ; & comment en effet Joſaphat eût-il armé onze cents mille hommes, comment Joroboam en eût-il mis ſur pied

huit cents mille, si les Sujets de l'un & de l'autre fussent *allé faire le métier de Courtiers en Asie & en Afrique* ? Si les Suisses vouloient avoir des Armées de huit cents ou de onze cents mille Soldats, donneroient-ils leurs gens aux Princes voisins ? On nous parle d'Alexandrie & des Juifs qui l'habiterent aussi-tôt après sa fondation. Quel tems reculé ! La Nation des Hébreux avoit éprouvé le gouvernement de son Législateur, de ses Juges, de ses Rois, de ses Anciens, lorsqu'Alexandre se rendit maître de l'Egypte, & y fonda une Ville ; jusqu'à cette époque, la Judée avoit-elle refusé des vivres à ses Habitans ? Mais hâtons-nous de voir le trait le plus merveilleux de cette Histoire.

Je doute, dit l'Auteur, *que dans le tems le plus florissant de ce petit Etat, il y ait jamais eu des hommes aussi opulens que le sont plu-*

sieurs Hébreux d'Amsterdam, de la Haye, de Londres, de Constantinople. Vous remarquerez, s'il vous plaît, MM. RR. PP. que cet Auteur aime les propositions universelles. *Jamais la Palestine n'a eu de quoi nourrir ses Habitans, . . . Jamais ce petit Etat n'a eu d'hommes aussi opulens que le sont aujourd'hui plusieurs Hébreux;* & voilà ce qui forme une attaque téméraire, pour ne rien dire de plus, contre les divines Ecritures. Usons donc aussi des droits que nous donnent ces manières de parler si générales ; & employons-les à détruire toute la batterie de cet adversaire.

Je prens Salomon, puisqu'on me permet de choisir *le tems le plus florissant du petit Etat des Juifs*, & je trouve que ce Prince avoit de revenu annuel 666 talens d'or ; * ce qui fait plus de

* Le talent d'or Hébraïque valoit, suivant le P. Calmet, 69 mille 531 liv. 5 s.

45 millions ; & dans ce revenu, on ne comprenoit ni les tributs des Princes voisins, ni les subsides des Peuples, ni les droits du Monarque sur les Commerçants ; je trouve qu'on ne voyoit chez Salomon que de la vaisselle d'or, parce que l'argent y étoit compté pour rien ; qu'il entretenoit dans ses Ecuries quarante mille chevaux, & douze mille Cavaliers pour sa garde &c. C'est ce que déclare expressément l'Ecriture *au troisiéme Livre des Rois & au deuxiéme des Paralipom.* *

* Que seroit-ce si je citois, en cet endroit, les richesses immenses que David laissa à Salomon pour la construction du Temple ? C'étoient cent mille talents d'or, & un million de talents d'argent. Or, selon la supputation de M. Pelletier & de D. Calmet, les cent mille talents d'or montoient à six milliards neuf cents cinquante-trois millions, cent vingt-cinq mille livres. Le million de talents d'argent montoit à quatre milliards huitcents soixante & sept millions cent 87 mille cinq

Or je le demande présentement à l'Historien des Croisades, est-il *plusieurs Hébreux à Amsterdam, à la Haye, à Londres, à Constantinople*, dont les richesses puissent être mises en parallèle avec celles-ci ?

Je sens MM. RR. PP. que la proposition est trop risible, pour occuper plus long-tems votre loisir, mais j'éprouve aussi qu'il est triste de voir paroître des Livres qui donnent une atteinte si sensible à la vérité & à l'autorité des Saints Livres. Avec un style frondeur, un ton Cavalier, une hardiesse que rien n'arrête, on

---

cents livres. (Il faut remarquer que le talent d'argent valoit quatre mille huit cents soixante & sept livres trois sols neuf deniers.) De plus David donna de son épargne, trois mille talents d'or & sept mille talents d'argent. Les Courtisans donnerent cinq mille talents d'or, dix mille talents d'argent &c. Voy. *l.* 1. *Paral. C. XXII.* 14. *& C. XXIX.* 4. *& 7.*

Octobre 1750.

s'érige en maître & en Docteur : cependant quelle ignorance, quel défaut de Logique !

A l'égard du fond de cette Histoire, ce n'est, dans la partie qui concerne les Croisades, qu'un abrégé de Maimbourg, ou de Daniel, renforcé de trois ou quatre traits empruntés de l'Alexiade d'Anne Comnène : Ouvrage dont nous avons l'esquisse dans l'Histoire de Constantinople par le Président Cousin, & dans celle que vient de donner M. de Burigny. On y ajoûte l'air de mépris & d'insulte pour les Croisades, & pour ceux qui en furent les Auteurs ; sans même prendre la peine de reconnoître la bonté du motif. Telle n'a pas été la conduite de M. le Présisident Hénault, Auteur de l'excellent abrégé que tout le monde lit. En blâmant les abus qui se glissérent dans ces guerres saintes, il reconnoît qu'*on ne*

sçauroit assez en respecter le motif, que l'éxécution fut aussi mal concertée que l'objet en étoit religieux & saint, &c. & voilà comme on parle quand c'est la raison & la religion qui déterminent à parler. Je suis, &c.

A Paris 8. Septembre 1750.

ARTICLE CXXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE

DE BERLIN.

Dissertation qui a remporté le prix proposé par l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres sur le systême des Monades avec les Pièces qui ont concouru. Octobre 1750.

4°. chez Haude & Spener M. DCC. XLVIII. & se trouve à Paris chez Briasson rue S. Jacques.

On sçait que les Monades de M. de Leibnitz sont des Etres simples, c'est-à-dire des Etres qui n'ont ni parties, ni figure, ni grandeur, qui composent toutefois les corps, & qui ont la faculté de représenter l'Univers ; en sorte que de la connoissance parfaite d'un seul de ces Etres, on pourroit connoître le monde entier & tout ce qu'il contient.

L'Académie Royale de Prusse ayant proposé pour sujet de son prix en 1747. toute la Doctrine des Monades, pour sçavoir ce qu'on en doit penser ; il s'est trouvé des Concurrents dont les uns ont été favorables & les autres très-contraires à ce systême. La Pièce qui a remporté le prix étoit d'un Philosophe, nommé M. Justi, entiérement décidé contre

contre les Monades. On donne ſon Ouvrage en Allemand & en François, à la tête de ce Volume. Nous ne croyons pas qu'il y manque rien du côté de l'attention à combattre vivement & conſtamment ce principe Leibnitien : *Partout où il y a des Etres compoſés, il eſt néceſſaire qu'il s'y trouve des Etres ſimples.* Mais nous croyons auſſi qu'il ſeroit poſſible de répondre à quelques-uns des raiſonnements de ce Philoſophe, qu'il faut pourtant lire dans l'ouvrage même : c'eſt une diſcuſſion tout-à fait métaphyſique, & digne de l'Académie qui a diſpenſé le prix.

Le ſecond traité de ce recueil eſt en Latin ſous ce titre : *De Elementis ſive corporum principiis commentatio, in quâ præcipuæ philoſophorum de Elementis & Monadibus diſſenſiones examinantur, veræque de iis doctrinæ utilitas aliquot ſpeciminibus docetur.*

L'Auteur, qui ne se nomme pas, réfute aussi les Monades de M. de Leibnitz, comme inintelligibles, impossibles & contraires aux loix du mouvement. On fait ici beaucoup plus d'accueil aux Atomes, ou points indivisibles, subordonnés s'entend à la puissance divine, & aux loix de la Providence. On tâche d'expliquer par leur moyen les divers phénoménes; surtout le mouvement, la fluidité, l'électricité, l'élasticité, la gravité, & l'on s'en sert aussi pour établir une différence essentielle entre les Corps & les Esprits: différence qui ne peut compatir avec les Monades de Leibnitz &c. Ce Mémoire nous a paru clair & méthodique.

La troisiéme Pièce est intitulée: *Systema Mundi ex invitatione illustrissimæ Academiæ Berolinensis deductum ex principiis Monadicis.* On y pose pour principes que le systême des Mona-

des eſt le ſeul qui puiſſe ſatisfaire aux Phénomènes de la Nature ; qu'il n'a pu exiſter dans le monde que des ſubſtances ſimples & douées de la faculté de repréſenter ; que le ſyſtême de Newton doit être expliqué par celui de Leibnitz &c. Tout cet Ecrit, qui eſt fort ſingulier & fort long, mérite pourtant d'être lû.

Le IVe. porte pour Titre : *Primaria Monadologiæ Capita acceſſionibus quibuſdam confirmata & ab objectionibus fortioribus vindicata.* L'Auteur eſt encore un défenſeur des ſubſtances ſimples & des Monades ; mais il employe un ſtyle ſi ſcholaſtique qu'on ne peut le lire juſqu'au bout.

Le Ve. Mémoire eſt en françois, ſous ce Titre : *Eſſai ſur la queſtion touchant les Monades de M. de Leibnitz.* On y rejette les Monades comme quelque choſe d'incompréhenſible, & l'on inſinue auſſi que *ce ſyſtème eſt*

dangereux pour la Religion. L'Auteur indique après cela ſon opinion ſur l'origine & le mouvement des Corps ; il ſe déclare pour *des premiers Elemens parfaitement ſolides , indiviſibles , inaltérables , &c.* Mais tout ceci n'eſt qu'une ébauche , l'écrit n'étant compoſé que de quelques pages , d'un ſtyle pourtant aſſez clair & aſſez inſtructif.

On trouve au VI^e^. rang *les Monades , Diſſertation ;* il y a des Monades , ſelon l'Auteur , elles produiſent les phénomènes de l'étendue & des Corps ; elles n'agiſſent point les unes dans les autres ; elles ne concourent aux ornemens de cet Univers qu'en vertu d'une harmonie préétablie par la première cauſe &c. Dans ce Traité qui eſt long il ſe trouve, ſur l'exiſtence de Dieu, un morceau qui nous a paru digne d'une attention particulière.

Le 7^e^. rang eſt occupé par

une Differtation en Allemand, toujours fur les Monades ; & le Volume eft terminé par un hors-d'œuvre intitulé : *Methodus tractandi infinita in Metaphyficis investigata à Godofredo Ploucquet.* C'eft auffi l'Auteur de la Differtation Scholaftique, que nous mettons au quatriéme lieu dans l'ordre de ce Recueil. Le même ftyle & la même féchereffe régnent dans ces deux Ouvrages.

En général les Pièces de ce Volume ne préfentent point une lecture d'amufement ; les Concurrents pour le prix fe font plus attachés aux chofes qu'à la manière, & au langage Philofophique qu'aux détails capables de plaire.

FRANCE.

DE TOULOUSE.

Prix propofés par l'Académie Royale des Sciences, Infcriptions

& Belles-Lettres de Toulouse. Pour les Années 1751 & 1752.

La Ville de Toulouse, célébre par les Prix qu'on y distribue depuis longtems à l'Eloquence, à la Poësie & aux Arts, voulant contribuer aussi au progrès des Sciences & des Lettres, a, sous le bon plaisir du Roi, fondé un Prix de la valeur de 500 liv. pour être distribué tous les ans par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres, à celui qui, au jugement de cette Compagnie, aura le mieux traité le sujet qu'elle aura proposé.

Le sujet doit être alternativement de Mathématique, de Médecine & de Littérature.

L'Académie avoit proposé pour sujet du Prix double de cette année 1750. *La cause Physique de l'aplatissement de la Terre, tel qu'il a été déterminé par les opérations faites au Cercle Polaire, en*

France, & ſous l'Equateur.

Ce Prix a été adjugé à la Piéce N°. 4. qui a pour deviſe :

... Non proxima ſemper
Nota magis...

dont l'Auteur eſt M. Clairaut, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celles de Londres, de Berlin, d'Upſal, d'Edimbourg, de l'Inſtitut de Bologne &c.

L'Académie propoſa l'année dernière pour ſujet du Prix de 1751. *La Théorie de l'Ouie.*

Elle propoſe cette année pour ſujet du Prix de 1752. *L'état des Sciences & des Arts, à Toulouſe, ſous les Rois Viſigots, & quelles étoient les Loix & les Mœurs de cette Ville, ſous le Gouvernement de ces Princes.*

Les Sçavans ſont invités à travailler ſur ces ſujets ; & même les Aſſociés étrangers de l'Aca-

démie. Les autres Académiciens ſont exclus de prétendre au Prix.

Ceux qui composeront ſont priés d'écrire en François ou en Latin, & de remettre une copie de leurs Ouvrages, qui ſoit bien liſible, ſurtout quand il y aura des Calculs Algébriques.

Les Auteurs écriront au bas de leurs Ouvrages une Sentence ou Deviſe ; mais ils n'y mettront point leur nom. Ils ſont exhortés cependant à y attacher un Billet ſéparé & cacheté, qui contienne la même Deviſe ou Sentence, avec leur nom, leurs qualités & leur adreſſe. L'Académie exige même qu'ils prennent cette précaution, lorſqu'ils adreſſeront leurs Ecrits au Sécrétaire. Ce Billet ne ſera point ouvert, ſi la Piéce n'a remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour

les Prix, pourront adresser leurs Ouvrages à M. l'Abbé de Sapte, Sécrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui faire remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse. Dans ce dernier cas, il en donnera son récépissé, sur lequel sera écrite la Sentence de l'Ouvrage avec son numero, selon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les Paquets adressés au Sécrétaire doivent être affranchis de port.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier Janvier des années, pour le Prix desquelles ils auront été composés.

L'Académie proclamera dans son Assemblée publique du 25 du mois d'Août de chaque année, la Piéce qu'elle aura couronnée. Si l'Ouvrage qui aura remporté le prix a été envoyé au Sécrétaire en droiture, le Trésorier

de l'Académie ne délivrera ce Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part.

S'il y a un récépissé du Sécrétaire, le Prix sera délivré à celui qui le représentera.

L'Académie, qui ne prescrit aucun Systême, déclare aussi qu'elle n'entend point adopter les principes des Ouvrages qu'elle couronnera.

DE PARIS.

Introduction au S. Ministère, ou la manière de s'acquitter dignement de toutes les fonctions de l'Etat Ecclésiastique, tant pour le spirituel que pour le temporel. Par M. l'Abbé de Mangin, Docteur en Théologie,&c. Trois vol. *in*-12. chez Joseph Bullot, rue Saint Etienne des Grès, à S. Joseph, M. DCC. L.

Il y a trois parties dans cet Ou-

vrage. Dans la première on forme les jeunes Eccléſiaſtiques à la méthode de faire des Catéchiſmes : fonction des plus importantes & quelquefois des plus négligées. On donne enſuite des règles pour l'adminiſtration des Sacremens ; & afin de pourvoir aux beſoins de tous les eſprits, on préſente des modèles d'exhortations relatives à ces ſaintes circonſtances. Telle eſt la matière du premier tome. Dans le ſecond on enſeigne la manière d'annoncer les Fêtes de l'année ; & il ſe trouve ſur chacune un plan d'inſtruction. Ceci n'occupe que la moitié du volume ; le reſte avec le troiſième tome, eſt employé tout entier aux Ordonnances Royaux concernant les fonctions des Curés & des Aumôniers. C'eſt comme un dépouillement de toutes les loix émanées de l'autorité ſouveraine, en

ce qui peut intéreſſer l'Egliſe & les Eccléſiaſtiques. Nous y remarquons auſſi de tems en tems des déciſions Canoniques, & des réponſes de Docteurs ſur divers ſujets qui ont formé des doutes.

Or tout ceci nous a paru digne des plus ſincères éloges. L'Auteur eſt entré dans des détails infiniment utiles, dans des expoſitions qui font honneur à ſa capacité & à ſon zèle. Il a eu ſurtout l'attention de reſpecter partout & de recommander, avec effuſion de cœur, les ſaintes pratiques reçues dans l'Egliſe, & les exercices propres à nourrir la piété des fidèles.

Dans une autre édition qui ne tardera pas, ſi l'on en juge par la bonté du livre, on pourra réformer ou expliquer les articles ſuivans.

T. I. p. 127, on annonce une Indulgence de 100 jours, donnée

par Grégoire XII. Il faudroit ſçavoir ſi cette Indulgence a été reçue depuis en France, où l'on ne reconnut point Grégoire XII. (Ange Corrario) durant tout ſon Pontificat.

Tome II. p. 26, on dit *que trois Conciles généraux ; Conſtance, Florence & Trente ont puiſé leur doctrine* dans les écrits de S. Thomas. Comme il eſt certain que les Conciles généraux puiſent leur doctrine immédiatement dans l'Ecriture & dans la Tradition, il faudroit expliquer en quel ſens on peut dire auſſi que les trois Conciles, Conſtance, Florence & Trente *ont puiſé leur doctrine dans les écrits* de S. Thomas.

Ibid. *p.* 27, on dit que S. Grégoire le Grand eſt entre tous les Papes *le Pontife le plus Apoſtolique.* Il ne faudroit pas que cet éloge fît ombrage à tant d'autres

Saints qui ont tenu le ſiége de S. Pierre.

Ibid. p. 128, on dit que S. Luc *fit le portrait de Saint Pierre & de Saint Paul*... & que ce Saint peut être regardé *comme le Médecin de l'Egliſe.* Ces *portraits de S. Pierre & de S. Paul* ne ſont pas une choſe fort avérée ; & nous ne ſçavons pas aſſez ce que ſignifie la qualité de *Médecin de l'Egliſe.*

Ibid. p. 133, on dit que *le Panthéon fut bâti par Auguſte;* c'eſt par Agrippa, gendre d'Auguſte, ainſi que le porte l'inſcription qu'on lit encore à l'entrée de cet édifice.

Ibid. p. 162, on marque que la Sainte Vierge ſouffrit *les paroles humiliantes que lui dit ſon fils aux noces de Cana.* Comme il y a bien des expoſitions favorables de ce paſſage, nous croyons qu'il n'eſt pas néceſſaire d'aſſurer que ce fuſſent des *paroles humiliantes.*

T. 3. p. 450. on cite un Arrêt du Conſeil d'Etat de 1736. en faveur de l'*Evêque de Riom*, contre le Syndic du Chapitre de Riom &c. Nous ne connoiſſons point d'*Evêque de Riom.* Il faut que l'Imprimeur ait mis ici le nom de cette Ville pour un autre.

Nous croyons que l'Auteur ne nous ſçaura pas mauvais gré de ces obſervations ; nous en avons fait d'autres qui demanderoient plus d'étenduë ; & aſſurément nous n'aurions pas pris cette peine, ſi le livre ne nous avoit fait beaucoup de plaiſir.

M. l'Abbé de Mangin eſt tellement occupé des Matières Eccléſiaſtiques, qu'il ſe délaſſe toutefois de tems en tems avec les Expériences & les Merveilles de la Phyſique. On a de lui un très-bon Ouvrage ſur l'Electricité : il parut l'année dernière & nous ne pûmes en rendre compte dans

la primeur. Nous l'avons lû depuis, & nous sommes entrés volontiers dans la pensée de quelques Maîtres de l'Art, qui nous ont assuré que c'est un des meilleurs Ecrits dont on ait fait part au Public, sur cette matière si rebattuë depuis cinq ou six ans.

Voici quelques Livres nouveaux dont nous parlerons plus en détail.

Histoire Générale, Civile, Naturelle, Politique & Religieuse de tous les Peuples du Monde par M. l'Abbé Lambert. in-12. volumes 15. chez David le jeune, & Prault fils Quai des Augustins.

Anthropotomie ou l'Art de disséquer. 2. vol. in-12. chez Briasson rue S. Jacques.

Idée de la Vérité & de la Grandeur de la Religion &c. Par M. l'Abbé de C. D. P. Ch. Docteur de Sorbonne in-12. chez Herissant fils, rue Notre-Dame &c.

Traité des Playes d'Armes à feu ; par M. Ravaton Chirurgien Major de l'Hôpital Militaire de Landau. vol. in-12. chez Delaguette rue S. Jacques.

Observations sur la guérison de plusieurs Maladies Notables, Aiguës & Chroniques, &c. Par M. Marquet, ancien Médecin de la Cour de Lorraine, &c. vol. in-12. chez Briasson rue S. Jacques.

Les Entretiens Physiques d'Ariste & d'Eudoxe ou Physique nouvelle en Dialogues, &c. Par le P. Regnault de la Compagnie de JESUS. in-12. Ce Volume est destiné à servir de supplément aux quatre Tomes de cet Ouvrage si connu & si estimé. *Chez Michel Damonneville, Quai des Augustins.*

Eloge funèbre de M. Petit, Maître en Chirurgie &c. Par M. Louis, Chirurgien Gradué &c. 4°.

Octobre 1750.

Chez Le Mercier rue S. Jacques.
Quoique ceci ne soit qu'une brochure de 40. pages, nous en donnerons l'Extrait, parce que le sujet est traité d'une manière très-intéressante.

LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires.

MM. RR. PP.

Pour satisfaire au désir que vous marquez avoir, d'être instruits des occupations & du mérite de feu M. Gersaint, je vous envoie ce détail, où je ne ferai qu'effleurer la matière, pour ne point passer les bornes d'une Lettre.

Ce Négociant, dont le principal débit consistoit en Porcelaine, Laque, & autres Marchandises des Indes, ne s'étoit adonné aux Tableaux, Desseins, Estampes & Histoire naturelle,

que par un goût particulier pour les Arts ; & s'il en avoit fait une des branches de ſon commerce, c'eſt qu'il ſentoit bien que le grand nombre de morceaux qui lui paſſeroient par ce moyen entre les mains, le mettroit en état de ſatisfaire amplement ſa curioſité. Né avec beaucoup de diſcernement, il ſaiſiſſoit d'un coup d'œil toutes les fineſſes d'un Tableau, & plus lettré que ne le ſont d'ordinaire les Marchands, il ſçavoit en faire ſentir toutes les beautés, dans les Catalogues qu'il compoſoit, à l'occaſion des Ventes dont il avoit la conduite. Lorſque ſes affaires lui donnoient quelque relâche, il ſe délaſſoit avec ſes Livres, dont il avoit fait un choix ſingulier. Mais, pour rendre ſes études fructueuſes au Public, il avoit formé le projet de donner des Catalogues extrêmement détaillés de toutes les Eſtampes des

meilleurs Maîtres : ce qui feroit devenu d'une grande utilité pour les Curieux. On peut juger quelle auroit été leur exactitude, par ceux qu'il a faits en différentes occasions, où malgré le tems qui lui étoit prescrit, il n'a pas laissé de donner une idée juste & précise des morceaux dont il faisoit la description; & ce qui est digne de beaucoup d'éloges, c'est qu'il n'a jamais exaggéré le mérite d'aucunes piéces, pour les faire valoir davantage, comme auroient pû faire d'autres Marchands, surtout dans le cas, où il s'est trouvé plusieurs fois, d'exposer en vente des effets à lui appartenants.

Quels regrets ne doit-on pas avoir qu'une mort prématurée nous ait privé des secours qu'on auroit pû tirer de son Ouvrage! Il avoit déja composé le catalogue de l'œuvre de Rembrandt

& celui de Wiſcher, auxquels il n'avoit pas encore donné la dernière main. Madame ſa veuve a bien voulu me confier ces manuſcrits pour les revoir, & y faire les additions néceſſaires. Je ſuis maintenant occupé à ce travail, conjointement avec le ſieur Helle, qui par l'étude continuelle qu'il a faite des Eſtampes, s'eſt trouvé en état de donner des notes à feu M. Gerſaint, qui lui ont ſervi dans la compoſition de pluſieurs de ſes catalogues, notamment dans l'Oeuvre de Callot inſéré dans celui de M. de Lorangere.

Lorſque cet Ouvrage ſera terminé, nous le donnerons au Public, & nous eſpérons qu'il ſera agréé des Curieux, le principal étant de M. Gerſaint.

Heureux ſi marchant ſur ſes traces, nous pouvions être utiles aux Amateurs, en continuant

l'exécution de son projet. Je suis

MM. RR. PP.

Votre, &c. GLOMY.

De Paris le 3.
Juillet 1750.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Octobre 1750.

ART. CXIV. Vita di Michel-Agnolo Buonarrotti &c. *La Vie de Michel-Ange &c.* 2117
ART. CXV. Corpus Illustrium Poëtarum Lusitanorum &c. *Corps des Poëtes Latins de Portugal &c.* 2132
ART. CXVI. *Lettre de M. Riccoboni fils, à Monsieur &c.* 2144
ART. CXVII. Fr. Th. Mar. Mamachii Originum & Antiquitatum Christianarum &c. *Origines & Antiquités du Christianisme, par le R. P. Mamachi,*

des Sciences & des beaux Arts. 2303
de l'Ordre des FF. Prêcheurs &c. 2153
ART. CXVIII. *Histoire de l'Académie Royale de Berlin &c.* 2167
ART. CXIX. *Mémoires Littéraires &c.* Suite de l'Article CIV. au mois de Septembre. 2185
ART. CXX. *Les Poësies d'Horace &c.* 2210
ART. CXXI. *Lettres sur l'esprit de Patriotisme &c.* 2218
ART. CXXII. *Assemblée publique de la Societé Royale des Sciences de Montpellier &c.* 2231
ART. CXXIII. *Histoire de Nismes &c.* 2243
ART. CXXIV. *Chymie Médicinale &c.* 2255
ART. CXXV. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires, sur une nouvelle Histoire des Croisades.* 2268
ART. CXXVI. *Nouvelles Littéraires.* 2279

Errata pour Septembre.

P. 2005. l. 11. 1749. *lis.* 1479.

Pour Octobre.

P. 2117. *Ascagne* le *Condivi*, lisez *Ascagne Condivi.*

P. 2127 l. 7. ce me semble, *lis.* ce semble.

P. 2233. l. 12. remplie, *lis.* remplies.

P. 2141. l. 20. rebo ant, *joignez & lisez* reboant.

P. 2147. l. 5. *geste* ajoutez un point. l. 8. *est.* ôtez le point.

P. 2148. l. antepen. livte, *lis.* livre.

P. 2152. l. 1. *Voj-* lis. *Vos-*

P. 2257. conjectures ! Et des &c. *lisez* conjectures & des &c.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 10 Septembre 1750.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1750. I. Vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Novembre 1750. I. Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701 & se vendent 15 s. le mois en blanc & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	14.	v.
1725.	12.	v.	1750.	13.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1750. I. Vol.

ARTICLE CXXVII.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences Année M. DCC. XLV. avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même Année, tirés des Registres de cette Académie. 4°. pag. 84. pour l'Histoire, & 587. pour les Mémoires. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. XLIX.

LA lecture des Mémoires de l'Académie des Sciences nous a quelquefois inſpiré une penſée dont nous jouiſſions dans les momens d'un loiſir Philoſophique. Que ſeroit-ce, diſions-nous, ſi les anciens Philoſophes ſoit Mathématiciens, ſoit Naturaliſtes, ſoit même purement occupés des queſtions de la Morale, ſe trouvoient tranſportés parmi nous, & s'ils voyoient chaque année le détail & le réſultat des travaux d'une Societé ſçavante? Ces hommes auſſi paſſionnés pour le vrai que nous pouvons l'être, n'admireroient-ils pas les reſſources d'inſtruction, que le tems, les réfléxions & l'expérience nous ont données?

Mais s'ils pouvoient auſſi nous préſenter une multitude d'ouvrages que nous n'avons plus, & qui contenoient les études ſucceſſi-

ves des Obſervateurs de la nature, ne retrouverions-nous pas la première idée des Tréſors Littéraires dont on nous enrichit tous les ans ? On a dit, par exemple, que les 8. livres d'Ariſtote ſur les animaux, n'étoient que l'abregé ſçavant de pluſieurs milliers de volumes, remplis de Deſcriptions & d'obſervations de toute eſpèce ; on a dit que la grande Hiſtoire de Pline étoit une copie de tout ce qui avoit été fait d'excellent & d'utile ſur les merveilles de la nature. Que ſont devenus ces Volumes, ces Mémoires, ces Collections, & ſi nous les avions ſous nos yeux ne pourrions-nous pas les comparer avec les productions de nos Académiciens modernes ?

Quoiqu'il en ſoit, notre bonheur eſt de jouir des richeſſes de ce ſiècle, & notre fonction eſt de préſenter ici le volume de l'Académie Royale des Sciences pour

l'année 1745. Il s'y trouve, comme à l'ordinaire, huit claſſes ou diviſions, Phyſique Générale, Anatomie, Chymie, Botanique, Aſtronomie, Géographie, Hydrographie, Méchanique. Notre intention eſt de dire quelque choſe de chacune; pour cela nous donnerons l'abregé des principaux Mémoires; & dans un article particulier, nous indiquerons les matières qui ne ſont annoncées que dans la partie du vol. qui s'appelle l'*Hiſtoire*. Cette partie, Ouvrage du Sécretaire, M. de Fouchy, eſt excellente: nous tâcherons d'en ſaiſir les qualités & les avantages.

PHYSIQUE GENERALE.

Manière ſingulière d'aimanter l'Acier.

Il eſt utile en pluſieurs occaſions de ſçavoir augmenter la force magnétique d'une lame d'a-

cier. Selon la méthode ordinaire, on fait couler la lame, de toute sa longueur, sur les armures de la pierre; mais cette maniére d'aimanter est fixée, pour ainsi dire, dans la mesure de ses effets; au lieu que selon les expériences énoncées dans un Mémoire de M. du Hamel, on vient à bout d'augmenter considérablement & presque du double la force d'une lame d'acier. Il n'est question que de choisir deux morceaux de ce métal: l'Académicien s'est servi dans ses expériences de deux bouts de lame de sabre, d'inégale longueur. On commence par aimanter à l'ordinaire ces lames; on pose, on lie la plus petite sur la plus grande, en sorte que la premiére excéde de quelque quantité, du tiers par exemple, l'extrêmité de la seconde; on aimante le tout en faisant couler la pierre depuis l'extrémité

de la grande lame jusqu'au bout de la petite ; on sépare ensuite ces deux morceaux, & l'on voit que le plus petit portera beaucoup plus qu'il ne portoit avant la jonction.

M. Du Hamel a trouvé qu'une lame longue d'un pied, qui ne portoit que quatre onces deux gros, après avoir été aimantée à l'ordinaire, soutint sept onces trois gros, trente-six grains, quand on l'eût posée & aimantée sur une lame de deux pieds sept pouces huit lignes ; & cette opération suivie d'une multitude de combinaisons, d'observations, de cas différents, a fait conclure qu'on n'étoit pas loin de la découverte, dont on fait l'honneur à un Médecin Anglois. Elle consiste à préparer tellement un petit barreau d'acier, d'environ trois pouces & demi de longueur, qu'il porte plus de trois onces.

La nouvelle méthode d'aimanter a donné aussi des ouvertures pour faire des aimants artificiels plus forts que les aimants ordinaires. Avec de petits barreaux d'acier trempé, réunis ensemble & aimantés, comme on vient de dire, M. le Maire, Ingénieur pour les instruments de Mathématique, a composé un aimant artificiel pésant 6 livres, & capable d'en porter 45 : *ce qui est une force très-considérable relativement à un si petit volume.* M. du Hamel, dans son Mémoire, rend justice aux talens de cet Artiste, & nous devons dire en faveur de l'Académicien que son Mémoire est fort clair, fort détaillé, & qu'il doit faire beaucoup de plaisir aux amateurs de la Physique (*a*).

(*a*) Nous croyons qu'il s'est glissé une faute d'impression dans un des calculs de la page 183 des Mémoires. On dit que la plus courte lame, posée sur la plus

Conjectures sur les Causes de l'Electricité des Corps.

Ce Mémoire est de M. l'Abbé Nollet ; & nous nous souvenons avec plaisir qu'il fut extrêmement bien reçu quand l'Auteur le lut à l'Académie, le 28 d'Avril 1745. La connoissance qu'on a présentement des expériences & du systême de cet habile Académicien, sur les phénomènes de l'électricité, nous dispense de donner un long Extrait de son ou-

---

longue, portoit sept onces un gros; qu'on l'aimanta conjointement avec la grande lame; qu'on la sépara ensuite & qu'alors elle portoit sept onces trois gros trente-six grains; ce qui étoit deux onces trente-six gros de plus qu'elle ne portoit étant unie à la grande lame, avant qu'on les eût aimantées de nouveau; or il semble que cet excès est simplement de deux gros trente-six grains; il n'y a, pour le prouver, qu'à prendre la différence entre sept onces, trois gros, 36 grains; & sept onces, un gros,

vrage. Il ſuffit de dire qu'il y examine quelle eſt la matière qu'on nomme Electrique ; d'où vient cette matière ; comment elle ſe met en action ; par quel méchaniſme elle opère les effets ſinguliers que nous admirons. Et ce que nous remarquons dans le développement de ces queſtions, c'eſt la manière pleine de clarté, de préciſion, d'élégance même avec laquelle l'Auteur s'exprime ; c'eſt encore la juſtice qu'il y rend à tous les Ecrivains qui l'ont précédé, ou de qui il a emprunté quelque choſe dans la matière qu'il traite ; il attribue ſurtout à M. Boze, Profeſſeur de Phyſique à Wittemberg, le mérite d'avoir été le premier qui ait communiqué l'Electricité par le moyen d'un ou de pluſieurs globes de verre ; il cite avec éloge les *Tentamina Electrica* de cet Auteur : ouvrage qui nous eſt

bien connu, & où l'on trouve des traits ſinguliers d'affection & de zèle pour l'Electricité. Croiroit-on bien, par exemple, qu'il s'en falloit peu que ce philoſophe Allemand ne ſouhaitât d'avoir la tête caſſée par l'expérience de Leyde, afin *de fournir matière à une page des Mémoires de l'Académie des Sciences?* Croiroit-on encore que le même M. Boze s'étoit laiſſé entraîner à compoſer un poëme François en faveur de l'Electricité? Nous avons cette pièce manuſcrite ſous les yeux, ainſi que beaucoup d'autres, qui décèlent les connoiſſances électriques de l'auteur, & de plus la candeur de ſon ame, la franchiſe de ſes ſentimens, la douceur de ſon commerce.

Expériences faites à Quito, &c. ſur la dilatation & la contraction des Métaux.

Les Métaux ſe dilatent ou ſe

contractent ſuivant les divers degrés de chaud & de froid dans les divers climats. C'eſt pour eſtimer au juſte cette dilatation & cette contraction que M. Bouguer étant au Pérou a fait pluſieurs expériences, dont il rend compte dans ce Mémoire. D'abord il a éprouvé ſur une règle de fer, d'un pied de long, la chaleur de l'eau bouillante, puis celle qu'on communique au fer lorſqu'on le fait rougir. Or il eſt évident que la comparaiſon des allongemens plus ou moins conſidérables de la règle auroit pû faire connoître quel étoit ſon état précédent. Ainſi, par exemple, après avoir fait rougir ce fer à Panama, dans le tems d'une très-grande chaleur, l'Académicien a trouvé que la règle étoit allongée d'une ligne $\frac{1}{5}$; s'il étoit paſſé enſuite dans une région froide, & que le même fer, au ſortir de la forge, eût paru allongé de la longueur d'u-

ne ligne $\frac{2}{3}$, c'eût été une marque que l'extenſion de la règle, par le moyen du feu, étoit un tiers de ligne plus grande dans le pays froid que dans le pays chaud ; & par conſéquent que dans le pays froid la règle, avant que d'être miſe au feu, étoit un tiers de ligne plus courte que dans le pays chaud ; & qu'ainſi à Panama un morceau de fer long d'un pied ſe dilatoit d'un tiers de ligne, en comparaiſon d'un pays froid.

Telle eſt, encore une fois, la connoiſſance qu'on auroit pû tirer de ces expériences, ſi les faits s'y étoient accordés. M. Bouguer paſſant de Panama à Quito, avoit un fort grand déſir de faire ſes tentatives dans ce dernier climat, beaucoup plus tempéré que le premier. Il avoit imaginé un inſtrument pour meſurer les variétés des extenſions : il ſçavoit, en habile homme, ſe défier des irrégularités produites par la

ſituation des lieux & par la con-ſtitution de l'air. Mais enfin arri-vé à Quito, il ne trouva pas que ſa règle de fer ni une d'acier de la même longueur, s'allongeaſ-ſent plus qu'à Panama, en les faiſant rougir au feu, ou en les échauffant avec de l'eau bouil-lante. Il ne remarqua non plus aucune différence d'allongement, en répétant l'expérience ſur les plus hautes montagnes voiſines de Quito.

Il fallut donc renoncer à con-noître par ce moyen l'état d'ex-tenſion ou de contraction des mé-taux, lequel eſt propre à chaque pays ou à chaque endroit; & no-tre Académicien ſe réduiſit à cher-cher l'extenſion abſolue dont les métaux ſont ſuſceptibles, par des degrés de chaleur qu'on peut à certains égards regarder comme déterminés. Il fit des expérien-ces ſur le fer, l'or, l'argent, le plomb, en ſe ſervant de règles

qui avoient chacune un pied de longueur, & les résultats lui donnerent des rapports capables d'être exprimés par ces quatre nombres (répondant aux quatre métaux) 18, 24, 31, 36, en supposant une longueur absolue représentée par le nombre 33000 ; c'est-à-dire une règle de métal divisée en 33000 parties. *

Le verre fut aussi examiné, & dans la comparaison que le même M. Bouguer en fit avec l'argent, il découvrit que ses extensions étoient comme 4 à 11 ; dilatation assez marquée pour produire des effets considérables sur la capacité des phioles dont on se sert pour former les Thermomètres & les autres instrumens.

Une des plus belles expériences fut celle qui avoit pour objet de mesurer la chaleur même du soleil par l'allongement des mé-

* Nous trouvons dans l'histoire (page 12) 3600 parties.

taux. On plaçoit sur le pavé les règles dont nous avons parlé, & l'on tenoit compte ensuite de leurs divers allongemens ; ce qui donnoit une sorte de Thermomètre de nouvelle création.

Le pavé même entra dans cette idée de Thermomètre. Un jour l'habile Académicien examina combien le pavé, qui formoit un perron devant son Observatoire, s'étendoit par la chaleur du soleil ; & il trouva par le moyen du rayon de son grand secteur, qu'un espace de 12 * pieds étoit, au bout de trois heures, plus long d'un tiers de ligne. « Ce qui nous » apprend que nos murailles, » nos voutes, tous nos édifices » souffrent sans cesse des altéra- » tions d'extension & de con- » traction par le chaud & par le » froid; non seulement d'une sai- » son à l'autre, mais du matin

* Nous trouvons dans l'histoire 11 pieds.

» au soir : tout se trouve dans » une action continuelle, en ne » tenant pas moins du Thermo» mètre que de l'Hygromètre. »

Il faudroit suivre encore plusieurs expériences faites sur les règles de métal, avec la flamme de bougies ordinaires; il faudroit rappeller toutes les conséquences qu'en déduit l'auteur du Mémoire ; surtout il seroit nécessaire de montrer comment il sçut tirer parti de tout son travail, pour la construction & les usages d'un instrument propre à donner de grandes lumières sur la question présente. Cet instrument devoit être, & fut en effet, de deux différens métaux ; l'auteur se détermina à l'acier & au plomb ; il en forma comme deux règles qui s'appliquoient l'une sur l'autre ; celle d'acier sur celle de plomb; la première flexible & élastique, la seconde ferme & très-solide.

Or sous la grande chaleur du soleil, la règle de plomb s'allongeoit plus que la règle d'acier; & celle-ci devenant presque droite, faisoit disparoître la plus grande partie de la *Fleche*, ou de la ligne du plus grand éloignement qui pût être mesuré entre la règle de plomb & la règle d'acier. Au contraire, dans un endroit froid, la règle d'acier devenoit plus courbe; & pour conclure les changemens relatifs d'extension qu'avoient souffert les deux règles, il n'y avoit qu'à mesurer ce que nous venons d'appeller la *Fleche*; & de la connoissance des changemens relatifs, suivoit celle des changemens absolus, par les rapports déja établis entr'eux.

Encore une fois, il faudroit presque transcrire tout ce que M. Bouguer nous donne de raisonnemens & de calculs sur cette curieuse matière; mais ce seroit

empêcher le public de recourir au Mémoire même, qui doit être lu dans son entier. On verra, sur la fin, l'invention d'un autre instrument fait de deux règles, l'une de fer & l'autre d'argent. L'auteur avoit dessein de conserver dans son exacte intégrité cette machine & la précédente, afin de continuer, à son retour parmi nous, les expériences sur la dilatation & la contraction des métaux ; mais les deux instrumens ont été extrêmement dérangés dans le voyage ; les secousses, les chutes fréquentes des bagages, la fermentation operée par les hardes entassées autour des règles de métal, toutes ces causes ensemble & d'autres, peut-être encore inconnues, ont rendu presqu'inutiles ces machines, parce qu'elles sont devenues, *pour ainsi dire, différentes de celles qu'avoit M. Bouguer dans la Zone torride.*

Nous finissons ici cet extrait, qui n'a fait qu'entamer les objets de ce volume : nous donnerons la suite dans d'autres articles de nos Mémoires.

ARTICLE CXXVIII.

HISTOIRE NATURELLE de l'Islande, du Groenland, du Détroit de Davis &c. traduite de l'Allemand de M. Anderson de l'Académie Impériale, Bourg-Mestre en Chef de la Ville de Hambourg, par M.... de l'Académie Impériale & de la Société Royale de Londres. 2. vol. in-12. A Paris chez Jorry Quai des Augustins &c. M. DCC. L.

CEci n'est point une relation de Voyage ; & l'Ouvrage n'en vaut que mieux : car les Ecrivains Voyageurs sont fort en réputation de peindre d'idée les pays qu'ils ont vus, c'est

comme l'appanage de leur profeſſion ; l'eſpoir de n'être point contredit enhardit contre la vérité , & le déſir de plaire fait penſer qu'il n'y a pas ſi grand mal à flatter les lecteurs par un merveilleux qui n'exiſte pas.

L'Auteur de cette Hiſtoire, M. Anderſon, étoit un honnête homme , & un citoyen très-diſtingué à Hambourg ; dans les momens que lui laiſſoit le ſoin des affaires publiques, il s'adonnoit à l'étude , & l'hiſtoire naturelle du Nord avoit ſa prédilection ; il s'informoit, il queſtionnoit ; il multiplioit ſes connoiſſances ſur des mémoires examinés d'un œil critique. Voilà ce qui a formé l'ouvrage qu'on nous donne aujourd'hui en François , ſept ans après la mort de l'Auteur Allemand.

Il y a beaucoup de bonnes choſes dans cette collection ; les pays dont on parle ſont habités

par

par des peuples bien miſérables & bien éloignés de nos mœurs ; mais il y a même en ceci un agrément ; nous ſçavons admirer un beau tableau qui nous repréſente une tempête ou un déſert, quoiqu'en eux-mêmes ces objets ſoient affreux.

Le premier volume traite de l'Iſlande, & le ſecond du Groënland, du Détroit de Davis &c. On n'annonce en titre que l'Hiſtoire Naturelle de ces régions ; cependant la deſcription s'étend auſſi de tems en tems aux uſages & aux mœurs des habitans. L'Iſlande eſt un pays où la Nature ſe plaît, pour ainſi dire, à réunir les plus grandes contrariétés : un froid intolérable, & des feux dévorants ; des glaçons éternels, & des Volcans qui ne s'épuiſent jamais ; une terre couverte de frimats, & un Ciel preſque toujours enflammé par des Aurores Boréales, des Par-

hélies & des orages.

Cette Isle appartient à la Couronne de Dannemark, qui seule y fait le Commerce ; mais cet avantage ne l'enrichit pas beaucoup, parceque les fruits de la Terre, & ceux de l'industrie des hommes se bornent à trés-peu de chose. La pêche est le grand revenu de l'Isle, & en quelque sorte l'objet capital de cette Histoire. On nous décrit avec beaucoup de soin les diverses sortes de poissons que les Islandois reçoivent du Nord dans leurs Golfes & leurs Bayes ; le seul Harang occupe plus de 40 pages ; on en voit les différentes espèces, leur nourriture, leurs Bancs, leur origine, leur route annuelle, leurs divisions par colonnes &c. & quoiqu'il y ait en tout ceci quelques longueurs, on y apprend des particularités intéressantes. L'article de la Baleine & de la manière d'en faire

la pêche n'eſt pas moins agréable.

Cette eſpèce de travail, & en général le métier de pêcheur eſt toute la vie d'un Iſlandois, toute ſon étude, toute ſa ſçience. Ses penſées directes & dégagées de toute autre inquiétude ne le portent ni à l'ambition ni aux arts. Et de quelle induſtrie pourroient ſe piquer des gens, qui ſe contentent d'habiter des Cabanes, d'être vêtus de toile d'embalage, ou d'un gros drap preſque ſans façon ; des gens qui ne connoiſſent ni les diſtinctions, ni la propreté, ni les Cérémonies de la vie Civile ; qui d'ailleurs, élevés dans une ſimplicité naturelle, ont le tempérament robuſte, preſque point d'infirmités, nulle habitude de Médecine ni de pharmacie, nulle attention ſur ce qu'on appelle les commodités de la vie ?

Parmi eux, les enfans ne ſont

allaités que durant quinze jours tout au plus ; on ne ſçait ce que c'eſt que de les emmailloter, de les bercer, de les porter ſur le poing, de les garder, de leur apprendre à marcher. Quand les meres ont ceſſé de les allaiter, elles les couchent à terre ; ils s'y roulent quelque tems, ils ſe dreſſent enſuite eux-mêmes, & ils courent ſans maître, ſans appui. Qu'arrive-t'il cependant ? ces enfans ont des corps droits, des membres bien formés, une complexion ſaine & vigoureuſe; tant il eſt vrai que la nature a des reſſources auſſi abondantes qu'aimables ; & que nous bornons ſes bienfaits en voulant trop la ſeconder !

Si les Iſlandois étoient cultivés du côté de l'eſprit, ce ſeroient des hommes dont on pourroit envier le ſort ; ils ne ſont pas ſtupides, mais ennemis de toute contrainte, & abſolument déter-

minés à n'en ſçavoir jamais plus que leurs pères & leurs Ancêtres : toutes leurs vuës ſe bornent à pêcher pour troquer leur poiſſon contre de l'eau-de-vie, à l'arrivée des Danois. Cette liqueur enchante les hommes, les femmes, les jeunes, les vieux, les enfans ; les Prêtres mêmes qui ſont tous Luthériens, & d'une ignorance profonde. » Il arrive ſouvent, que le Prédicateur eſt ſi rempli d'eau-de-vie, » lorſqu'il monte en chaire, qu'on » eſt obligé, un moment après, de » le deſcendre & de faire lire » un ſermon par quelque autre. » On a même vû quelquefois le » Miniſtre & ſes Paroiſſiens hors » d'état d'aſſiſter au ſervice que » l'on eſt forcé de remettre à » une autre fois. «

Il faut lire tout ce premier volume, pour connoître parfaitement les propriétés de cette Terre placée dans l'Océan com-

me une grande ruine séparée de notre Globe par quelque ancienne révolution : on y voit en abondance des sources d'eaux chaudes & minérales ; des Crystaux répandus dans les Rochers, surtout le fameux Crystal ou pierre spéculaire qui double les objets ; des métaux & des minéraux presque de toute espèce. Il s'y trouve des pâturages, des plantes salutaires, point d'arbres cependant, point de bled, point de légumes ; & pour tempérer ces défauts par des avantages, point de bêtes féroces, ni de serpens ; mais quantité de moutons, de bœufs & de vaches, d'oiseaux aquatiques mangeables, des Cygnes, des Canards, des plongeons &c. Tel est en peu de mots cette Histoire d'Islande.

Dans le second Volume qui roule sur le Groënland & le Détroit de Davis, on parle d'abord

des tentatives que fit, il y a quelques années, le sieur Egède, Ministre Luthérien, pour aller prêcher l'Evangile aux Peuples de ces Contrées. L'entreprise fut engagée & n'eut point de suites, moins par la faute de ce Ministre, que par les difficultés de la navigation dans des Mers couvertes de glaces, & par le peu d'ouverture que donnoit le caractère des Groënlandois, pour lier un commerce avec les Sujets du Roi de Dannemark. La Relation de ce projet jointe à d'autres particularités recueillies des meilleurs Mémoires, a mis M. Anderson en état de composer son livre; & la méthode qu'il y suit est toute semblable à celle de son ouvrage sur l'Islande. Il traite de la nature du Climat, des animaux & des oiseaux qu'on y voit, des divers poissons qu'on prend sur ces Côtes; & cet article occupe une bonne partie du

volume. Il n'omet rien, par exemple, de ce qui concerne les Baleines qui ſont les plus belles du monde dans les Mers du Groënland & du Détroit de Davis. Il s'étend encore plus ſur les mœurs, & les inclinations des Groënlandois : Ces gens-là
» ſont ſimples ſans être ſtupides.
» Ils ne ſont point inſtruits ; mais
» ils ne s'abandonnent pas pour
» cela à la brutalité de leurs paſ-
» ſions. Ils ne ſont liés par au-
» cun lien de ſociété ; & ils ſont
» néanmoins ſociables, paiſibles
» & fort ſecourables dans le be-
» ſoin... Ils ſont fort malpropres.
» Leurs habits, les mains & le
» viſage ſont continuellement
» barbouillés de graiſſe, d'huile
» de Poiſſon & d'autres ſaletés.
» Ils ne ſe lavent que fort rare-
» ment, & ne nettoyent jamais
» ni plats ni vaiſſelle, quand mê-
» me les chiens y auroient man-
» gé après eux.... Ils ſont affa-

» bles & enjoués dans la con-
» verſation , & ſont charmés
» quand on badine avec eux.
» Cependant ils ſont naturelle-
» ment mélancoliques, & quand
» ils ſont ſeuls ils baiſſent la tête
» & ſoupirent ſans en pouvoir
» rendre raiſon. . . . Ils vivent
» dans l'union & l'amitié la plus
» parfaite. L'envie, la haine, l'i-
» nimitié, la trahiſon, les ca-
» lomnies, les querelles ſont des
» choſes inconnuës parmi eux...
» On n'entend jamais parler de
» débauches entre les deux ſe-
» xes « &c. Nous voudrions qu'on lût toute la ſuite de cette Deſcription qui plaît beaucoup, quoiqu'il s'y trouve quelques petits traits difficiles à concilier, & quelques autres difficiles à croire.

L'Auteur de ces deux Hiſtoires (M. Anderſon) écrit en homme qui a des mœurs & de la probité ; on a bien fait de nous tra-

duire son Ouvrage, la Traduction est claire, & n'a pas dû être plus élégante ni plus ornée que le texte Allemand.

ARTICLE CXXIX.

ELEMENTS D'HIPPIATRIQUE, ou nouveaux Principes sur la connoissance & sur la médecine des Chevaux. Par M. Bourgelat, Ecuyer du Roi, Chef de son Académie à Lyon. T. premier. in-12. pag. 515. sans le Discours préliminaire & la Table des matiéres. A Lyon chez Declaustre & les FF. Duplain. M. DCC. L.

LE Cheval est de tous les animaux le plus utile, & le plus sujet aux maladies, deux raisons qui doivent favoriser extrêmement le débit de cet Ouvrage. On ne nous en donne encore que le premier Volume, qui est aussi le

premier Livre ; il comprend la connoiſſance du Cheval conſidéré extérieurement, cinq autres Tomes achéveront les matières relatives à l'art de guérir ; & l'on nous trace déja le plan de ces volumes dans un Diſcours préliminaire qui eſt écrit judicieuſement.

L'Auteur, M. Bourgelat, a choiſi la méthode par demande & par réponſes ; c'eſt la plus élémentaire, & nous croyons que c'eſt la meilleure pour un Art dont la nomenclature eſt immenſe. Qu'on ſe ſouvienne du Dictionnaire de Marine, des Relations de Voyages, où l'on affecte d'entaſſer les mots qui concernent la navigation ; l'art de connoître, de manier, de guérir le Cheval à preſque autant de termes qui lui ſont propres. Or pour guider un éléve, un amateur, ſi l'on veut, pour l'empêcher de ſe perdre dans ce labyrinthe de

termes, le Dialogisme le plus simple est comme nécessaire. On conçoit que cela ne forme pas un Livre d'amusement, mais il n'est pas ici question de plaisirs ni de gouts Littéraires; il faut instruire les ignorants, détromper ou confondre les mauvais Praticiens, répandre des jours qui puissent servir à l'homme de campagne comme au Gentilhomme, au Soldat comme à l'Officier, au Maréchal ferrant comme à l'Ecuyer. Quand on veut lire des choses agréables sur les qualités où les exercices propres du Cheval, il faut s'adresser aux Jeux Militaires que décrivent Homère & Virgile, ou bien suivre dans Pindare les courses qui attiroient les regards de la Grèce.

Ce premier Volume est distribué en huit Chapitres, dont le premier comprend la dénomination & la division des Parties extérieu-

res du Cheval. Ces parties ſont l'avant-main, le corps, l'arrière main ; & chacune a comme ſon diſtrict compoſé de parties ſubalternes ou ſous-diviſions.

Au ſecond Chapitre, l'Auteur expoſe les beautés & les défauts des parties de l'avant-main : ce qui s'exécute par une doctrine compriſe en plus de 240 pages. On voit là généralement tout ce qui concerne la tête, l'encolure, le poitrail, les jambes de devant &c. détail toujours relatif aux maladies qu'on veut faire connoître dans la ſuite, afin d'enſeigner l'art de guérir; & c'eſt la méthode qui régne conſtamment dans ce Volume. Il eſt heureux que l'objet principal, qui eſt l'*Hippiatrique* ou la Médecine des Chevaux, donne occaſion d'expliquer mille choſes utiles indépendamment des maladies de ces animaux, & de la manière d'y remédier. Dans ce Chapitre, nous voyons ſur la

tête, les yeux, les oreilles, la bouche du cheval des obſervations qui s'accordent avec quelques-uns des préceptes de Virgile:

Illi ardua cervix

Argutumque caput &c.

mais en parlant du front de l'animal, l'Auteur ne donne pas comme une preuve de ſon excellence, l'*Etoile* ou *Pelote* blanche qu'on y voit quelquefois, & que les brocanteurs en ce genre viennent à bout d'imiter par des poils poſtiches. Il paroit pourtant que le préjugé eſt ancien, puiſque Homère, n'oublie pas *la marque blanche ſemblable à la Lune*, dans la Deſcription qu'il fait d'un beau Courſier au pénultième livre de l'Iliade. M. Bourgelat va plus directement & plus ſolidement au vrai; cependant il ne néglige pas d'avertir de la ſupercherie des maquignons, & il donne les moyens de la reconnoître.

Ces Marchands avides & exercés dans toutes les rufes de l'Art, ont auffi une manière de faire paroître aux chevaux qu'ils mettent en vente, la *bouche* arrofée d'écume ; ce qu'on appelle *bouche fraiche* en termes fçavants. Ceci eft une perfection, parcequ'il n'y à que les chevaux généreux qui produifent cette écume en mâchant leur mors, en le battant & l'agitant fans ceffe, fuivant le mot de Virgile :

Tecti auro fulvum mandunt fub dentibus aurum.

Qu'imagine la fourberie & le défir de gagner ? avant que d'expofer le cheval en vente, on lui met du fel dans la bouche ; ce fel provoque la falive, fait fortir l'écume ; l'acheteur trompé par cette apparence croit acquérir un defcendant de Zéphyre & d'Orythie, & ce n'eft qu'une

roſſe à peine digne de tourner la meule.

Il eſt mille autres tours que la pratique d'un commerce frauduleux fournit aux Maquignons, & que notre Auteur indique : c'eſt peut-être une des raiſons qui feront le mieux rechercher ſon livre ; car il n'eſt perſonne qui prenne plaiſir à être dupe, perſonne qui n'apprenne volontiers les fineſſes d'autrui, au moins pour s'en défendre.

Le troiſième Chapitre roule ſur les beautés & les défauts du corps de l'animal. On examine le dos, les reins, les côtes, le ventre, les flancs, & cet examen eſt court. Il y a ici une diſtinction de maître entre le *dos* & les *reins*. » Quoiqu'on ait juſqu'à » préſent & aſſez communément » confondu ces deux parties, il » y a cependant entre elles une » différence bien ſenſible, & l'er- » reur n'a pas été moindre que

» si dans l'homme on rangeoit » & l'on comprenoit dans la mê» me définition le dos & les lom» bes. « Le dos est proprement l'endroit où repose la selle ; les reins sont situés à l'extrêmité de cette partie jusqu'à la croupe. En traitant des flancs, on dit un mot de la courbature, de la fortraiture, de la fourbure ; mais ce n'est qu'un mot, *les explications*, dit l'Auteur, *que je donnerai dans la suite à cet égard, excéderont même les bornes de la curiosité.*

Le quatrième Chapitre traite des beautés & des défauts de *l'arriere-main*, c'est-à-dire de toute la partie postérieure du cheval. Virgile disoit :

Brevis alvus, obesaque terga.

M. Bourgelat suit exactement cette leçon. Il veut que le ventre *soit médiocre dans les chevaux fins*, & que la croupe *soit large*

& ronde, non *coupée*, non *avalée*, non *tranchante*. Les Barbes & les chevaux d'Espagne ont ordinairement ce dernier défaut, mais il est souvent & heureusement réparé dans eux *par leur nerf, par la force de leurs reins, & par la beauté de leurs hanches.*

Le cinquième Chapitre sera un des mieux lus, parcequ'il a pour objet les poils & les couleurs des chevaux. C'est une instruction curieuse & nullement triviale. L'Auteur attaque à la page 383. un ancien préjugé. » Les Anciens, *dit-il*, ont cru » trouver, dans la variété des ro- » bes, la différence des tempéra- » mens. Selon eux le Noir est mé- » lancolique, l'Alsan bilieux, le » Bai pituiteux, le Blanc fleg- » matique. Ces suppositions une » fois établies, ils ont bâti des » systêmes ; & par les fausses » conséquences qui en résultent, » ils ont prétendu avoir fait des

» découvertes heureuſes, à
» la faveur deſquelles ils peu-
» vent, à l'inſpection du poil,
» décider ſainement des qualités
» de l'animal & de ſes défectuo-
» ſités : de là une multitude de
» raiſonnemens abſurdes & pi-
» toyables », & la concluſion
de M. Bourgelat, à la page 387.
c'eſt que *de tous poils & de toutes marques, il eſt de bons Chevaux.*

Le ſixième Chapitre eſt encore intéreſſant. On y donne des règles pour juger de l'âge du Cheval; & c'eſt comme une *Odontologie* complette; la nature, juſqu'à un certain âge, ayant mis dans les dents de cet animal des ſignes qui font diſtinguer le tems de ſa naiſſance; mais en tout ceci il eſt bien des précautions à prendre, nous ne croyons pas qu'il en échappe une ſeule à notre Auteur.

Il paſſe de là aux proportions

géométrales du Cheval vû dans ſes trois principaux aſpects ; c'eſt le ſujet du ſeptième Chapitre, où il paroît beaucoup d'attention pour fixer à peu près les règles du beau & du gracieux en ce genre ; « mais, *ajoute-t'on*, il en » eſt de l'animal comme de l'hom» me ; le plus beau eſt celui qui » eſt le moins défectueux, & dans » lequel on apperçoit un plus » grand nombre de parties ſym» métriſées entre elles, &c. ».

Il nous ſemble que dans ce Chapitre, & ſurtout en cet endroit, *page 473. & ſuiv.* on remarque plus de développements agréables que dans les autres. C'eſt qu'on y traite de la beauté & de la grace, deux qualités qui ſe répandent comme néceſſairement dans la manière d'un Auteur qui en parle.

On a dans le dernier Chapitre un Traité ſur *la Ferrure* ; Article qui a bien ſes difficultés

ıffi, ſes rapports, ſes termes
ı grand nombre. Il faut lire
ut cela pour être habile dans
connoiſſance & le gouverne-
ent des Chevaux; & après
oir bien ſaiſi les diverſes par-
s de cette vaſte inſtruction, il
ıdra auſſi ſçavoir gré à la Ty-
graphie de Lyon qui brille
trêmement dans cet Ouvrage,
r l'éxactitude de la correction,
ɔar la beauté des caractères.

ARTICLE CXXX.

EMIERE LETTRE A 'Auteur d'un Ecrit Allemand ui a pour Titre, Réponſe aux 2. Lettres du P. Séedorff avec ne réfutation de ſa nouvelle Préface contre M. Pfaff, Chancelier de Tubingue. in-12 pag. 0. A Manheim de l'Imprierie Electorale chez Nicolas ierron. M. DCC. L.

E jour en jour, les contro-
verſes de Religiondevien-

nent plus rares entre les Catholiques & les Proteſtans. Cependant notre ſiècle eſt monté ſur un ton de politeſſe & de modération qui pourroit rendre utiles les diſcuſſions Dogmatiques ; il ſeroit moins à craindre qu'il ne le fut autrefois, que les invectives, les perſonalités, les railleries inſultantes n'ulcéraſſent les cœurs, avant que la lumière pût ſe communiquer aux eſprits. On ſçait diſtinguer aujourd'hui les hommes de leurs opinions, & l'on a le talent de faire goûter des raiſons, en les préſentant d'un air aimable. Quels avantages ne remporteroit pas le Catholique, ſi le vrai, dont il eſt en poſſeſſion, étoit toujours revêtu des dehors que la ſcience des égards, & que les règles de la charité preſcrivent !

Nous diſons tout ceci à l'occaſion d'une querelle Théologique, qui s'eſt élevée depuis peu

en Allemagne. La chaleur des disputes est aussi diminuée dans cette Nation ; mais le mêlange des Protestans avec les Catholiques ne laisse pas d'y ranimer comme nécessairement quelques étincelles de controverse, & de tems en tems les Docteurs entrent en lice : ce qui n'est pas un désavantage pour le parti de la vérité. Il n'est question que de bien préparer ses armes, de les manier avec intelligence, & de les détourner des personnes, en attaquant les erreurs.

Le P. Séedorff Jésuite Allemand, mais sçachant écrire en François, a publié des Lettres sur divers points de controverse; nous en avons parlé dans nos Mémoires. Le Chancelier de l'Université de Tubingue, M. Pfaff, a critiqué quelques articles de ces Lettres par deux Dissertations Latines en forme de Thèses ; nous n'avons point vû cette

Littérature. Le P. Séedorff a répondu aux critiques dans une Préface mise à la tête d'une seconde édition de ses Lettres; cette piéce nous a été communiquée depuis peu. M. Pfaff, ou plutôt un Anonyme de son parti, a repliqué par une autre Préface, suivie aussi de douze Lettres destinées à réfuter celles du P. Séedorff; c'est un *in*-12. assez gros, qui nous a passé sous les yeux. Enfin le P. Séedorff, ou plutôt aussi un Anonyme zélé pour ses intérêts, publie contre cette réplique la Lettre que nous annonçons, & qui va être l'objet de cet article. Tel est en peu de mots l'état & l'ordre de cette controverse, où les deux Athlétes se portent pour vouloir procéder avec toutes sortes d'égards; mais cela n'empêche pas qu'il ne leur échape de tems en tems des traits forts, qui forment des sujets particuliers de plaintes réciproques,

réciproqnes, & de perſonalités dont nous ne parlerons point. Il eſt toujours ſûr que ces deux habiles gens s'obſervent, & ſe piquent de ne point manquer de politeſſe. Venons préſentement au fond de la Lettre.

Elle ne réfute qu'une très-petite partie de la Préface de M. Pfaff, ou de ſon Défenſeur : nous nommerons indifféremment l'un pour l'autre, ſans diſtinguer non-plus le P. Séedorff de celui qui paroît prendre la plume en ſa faveur. Il eſt queſtion d'abord du mariage de Luther que le P. Séedorff avoit condamné en diſant, que *ſelon les anciens Canons, un Prêtre qui débauche une Vierge conſacrée au culte de Dieu par des vœux ſolemnels, commet un double ſacrilège &c.* A quoi M. Pfaff répondoit que le vœu de continence *détruit le but de la création ; qu'il poſe un piège aux conſciences ; qu'il ex-*

pose à des tentations violentes ; qu'il profane la sainteté du mariage.

Mais le P. Séedorff a ici de grands avantages. 1°. *Ce but de la création*, que Mr. Pfaff autorise des paroles de la Genèse, *croissez & multipliez*, n'impose ni n'énonce un commandement. C'est *plutôt une benédiction*, dit le P. Séedorff : » Car si c'étoit » un commandement, Messieurs » les Protestans seroient tous » obligés de se marier, puis» qu'il n'est pas permis de con» trevenir à l'intention ou au » commandement du Créateur.

2°. La discipline des Luthériens permet aux Chevaliers Teutoniques Protestans de s'engager par serment à ne se point marier. Il faudroit donc dire que ce serment *expose aussi à des tentations ; qu'il tend un piege aux consciences ; qu'il profane la sainteté du mariage, &c.* Dans la

queſtion préſente, quelle différence pourroit-on mettre entre le vœu & le ferment ?

3°. En mille occaſions la promeſſe de fidélité conjugale qu'on fait à une ſeule perſonne, peut expoſer à des tentations; la maladie, l'abſence, la captivité ſéparent ſouvent des époux ; dira-t'on qu'en pareils cas il faut recourir au divorce, ou adopter la déciſion de Luther & des premiers Réformateurs, qui autoriſerent le Landgrave de Heſſe à prendre une ſeconde épouſe ?

A tout ceci le Pere Séedorff ajoute qu'il *en eſt du don de continence comme de tous les autres dons de Dieu ; qu'on peut l'obtenir par la prière, le conſerver par la fidélité à la grace, par la fuite des occaſions, par la mortification Chrétienne. . . .* que Luther ſe portoit pour *avoir vécu ſans reproche tout le tems de ſon célibat, juſqu'à l'âge de quarante-*

cinq ans. Quelle difficulté particulière trouvoit-il, sur la fin de sa vie, à demeurer dans un état dont le joug ne lui avoit point paru accablant durant le cours de sa jeunesse? Il est vrai qu'écrivant à son père, Jean Luther, il lui disoit: » Vous avez » voulu me tirer autrefois du » Monastère; Dieu m'en a bien » tiré sans vous. Je vous envoye » un livre où vous verrez par » combien de miracles & d'effets » extraordinaires de sa puissan- » ce, il m'a absous des vœux » Monastiques. « Mais qui les croira ces miracles; & quelle preuve autentique peut-on donner de cette dispense?

Le P. Séedorff conclut que M. Pfaff auroit dû ne pas revenir sur ce mariage de Luther: événement qui n'est pas honorable à la mémoire du Réformateur. Et comme le Chancelier de Tubingue se jette sur les Dispenses Pa-

pales, pour montrer qu'il y a une différence essentielle entre *débaucher* & *épouser* une Vierge consacrée à Dieu, le Controversiste, son adversaire, dit qu'il n'a jamais lû qu'un Pape ait donné dispense à *un Religieux Prêtre de se marier avec une Religieuse* : ce qui est positivement le cas de Luther.

Nous n'applaudissons pas aux réponses du P. Séedorff, par motif de prévention, de partialité, d'accord passé entre gens de même profession & de même robbe. Ce Pere ne fait qu'appliquer judicieusement ce qui s'est dit un million de fois par les Catholiques ; & M. Pfaff, qui est un habile homme, ne paroît foible ici que par la nature de sa cause. Nous défierions bien aussi le plus grand Orateur du monde de justifier les emportemens de Luther ; ses discours indécens contre les premieres têtes de l'Eglise & de

l'Etat ; ſes comiques entretiens avec le Diable &c. Un tel homme aujourd'hui auroit bien des réformes à faire ſur lui-même, avant que d'être reçu à entreprendre la réformation des autres.

Un ſecond point de controverſe entre le Pere Séedorff & M. Pfaff regarde la prophétie célèbre de Malachie, touchant le Sacrifice qui doit être offert en tous lieux. Le Chancelier de Tubingue nie abſolument que cette prophétie parle d'un vrai Sacrifice de la nouvelle Loi ; il prétend qu'il ne s'agit là que d'un Sacrifice intérieur accompagné de bonnes œuvres. Le P. Séedorff avoit déja ſoutenu le contraire dans ſes Lettres & dans ſa Préface ; mais l'Apologie dont nous rendons compte ici répand de nouveaux jours ſur cette importante queſtion : on nous permettra quelques détails à ce ſujet.

D'abord, si l'on ne sçavoit pas ce que c'est qu'un esprit prévenu, il y auroit lieu de s'étonner d'une méprise qui est échappée à M. Pfaff. En voulant réfuter le P. Séedorff & ses explications de la prophétie, il l'accusoit d'avoir falsifié le texte du Prophète par l'addition du terme de *nouveau* qui ne s'y trouve pas; mais ceci est un coup nul, puisque l'addition prétendue ne se lit point dans le texte du Jésuite. Le terme de *nouveau* ne se voit que dans une espèce de paraphrase ou d'analyse qu'il donne du passage, pour faire voir que le Sacrifice promis par le Prophète a dû être un Sacrifice *nouveau*, c'est-à-dire, tout différent de celui des Juifs.

M. Pfaff disoit que les anciens PP. de l'Eglise, Tertullien, Cyprien, Origène, Eusebe, Jerôme, Théodoret, Cyrille d'Alexandrie avoient été de son senti-

ment ſur l'intelligence du texte de Malachie, c'eſt-à-dire, qu'ils n'y reconnoiſſoient que la promeſſe *des Sacrifices ſpirituels qui devoient être offerts à Dieu dans le Nouveau Teſtament.* Mais tous ces grands noms n'étoient produits qu'en général par le Chancelier de Tubingue; & cette manière d'attaquer ou de prouver n'eſt pas trop régulière. Le P. Séedorff prend à tâche de ne la pas imiter : il fait des recherches dans les Ouvrages de ces Saints Docteurs, & il trouve partout qu'ils ont reconnu l'oracle de Malachie comme l'annonce ſenſible & manifeſte du Sacrifice Euchariſtique de la nouvelle Loi. Ce morceau fort détaillé & fort preſſant eſt à lire, ainſi qu'un témoignage du ſçavant Editeur de S. Irénée, Erneſt Grabe, qui déclare ſans détour que tous les Peres des premiers tems ont tenu l'Euchariſtie pour un vérita-

ble Sacrifice. Cet aveu d'un Auteur Proteſtant eſt extrêmement fort contre les ſubtilités du Chancelier de Tubingue ; & nous ſommes infiniment ſurpris de la méthode où s'engage ce docte Profeſſeur, pour éluder ce qui a convaincu le Docteur Grabe. Comme il eſt évident que les PP. parlent ſans ceſſe d'un Sacrifice du pain & du vin, M. Pfaff détourne cette idée *de pain & de vin* à une pure offrande des alimens communs, dont on chargeoit l'Autel ; or il eſt certain que telle ne fut jamais la penſée des Saints Peres, & qu'ils entendent le pain & le vin Euchariſtique. Jeſus-Chriſt, dit S. Cyprien, a * *offert, comme Melchiſedech, le Sacrifice du pain & du vin, c'eſt-*

---

* *Dominus noſter Jeſus Chriſtus Sacrificium Deo Patri obtulit, & obtulit idem quod Melchiſedech, id eſt panem & vinum, ſuum ſcilicet Corpus & Sanguinem.* Cypr. Epiſt. 63.

à-dire, son corps & son sang; & dans le même Ouvrage ce Saint Docteur ajoute que *le Prêtre tient la place de Jesus-Christ; qu'il imite ce qu'a fait Jesus-Christ; qu'il offre dans l'Eglise un vrai & parfait Sacrifice à Dieu le Pere.* Et S. Jérôme dit qu'*on offre dans l'Eglise le pain & le vin, c'est-à-dire, le Corps & le Sang de Jesus-Christ.* * Et avant lui, S. Justin avoit observé, dans son Dialogue contre Tryphon, que les Chrétiens offroient par tout *des Sacrifices, c'est-à-dire, le pain & le vin de l'Eucharistie*, qu'il appelle ailleurs *la Chair & le Sang de Jesus-Christ incarné.*

Il y a sept ou huit ans que le nouvel Editeur de S. Justin** résolut les prétendues difficultés de M. Pfaff sur le même point de

* *Hyer. lib. quæst. Heb. in Gen. Justin. Dial. n.* 41. *Id. Apol.* 1. *n.* 66.

** *In Præfat. part.* II. *cap.* x.

doctrine ; on revient aujourd'hui à la charge ; on lui représente une multitude d'autorités qui détruisent absolument son opinion : on y ajoute la déclaration d'un fameux Protestant, qui, sans renoncer à son erreur sur la manière dont Jesus-Christ est présent dans l'Eucharistie, avoue néanmoins que toute l'ancienne Eglise a regardé l'Eucharistie comme le vrai Sacrifice de la nouvelle alliance. Que faire désormais ? rien du tout ; puisque le Chancelier de Tubingue veut absolument ne rien voir au milieu de la plus vive lumière.

Il reste une objection que M. Pfaff prétend tirer du Canon de la Messe. Après la Consécration le Prêtre dit : *Dieu tout-puissant, nous vous supplions avec humilité, de commander que ces choses soient portées par la main de votre saint Ange à votre Autel sublime, en présence de votre Di-*

vine Majesté. Sur quoi le Chancelier remarque que « si ces cho-
» ses étoient véritablement le
» Corps & le Sang de Jesus-
» Christ, elles devroient il y a
» long tems être au Ciel, où No-
» tre Seigneur Jesus-Christ a com-
» paru devant son Pere céleste
» par le prix de son Sang ; qu'il
» faut donc par une conséquence
» naturelle qu'il soit seulement
» question des présens du pain &
» du vin ».

Il ne fut peut-être jamais une difficulté plus foible que celle-ci ; & notre surprise est extrême en voyant que le docte Chancelier de Tubingue s'arrête à de pareilles minucies. Indiquons quelques-unes des réponses du Pere Séedorff. Si l'on entend ici par le nom d'*Ange* quelqu'une des célestes Intelligences, ce langage sera mystérieux comme celui de l'Apocalypse, qui dit que *l'Ange du Seigneur se tint devant*

l'Autel, & qu'il offrit la prière des Saints ; & par rapport au Sacrifice de la Messe nous concevrons qu'on demande à Dieu que son saint Ange porte devant son trône la sainte victime non considérée en elle-même, puisque Jesus-Christ est déja au plus haut des Cieux, mais considérée relativement aux fruits que nous en espérons, & aux bénédictions que nous devons recevoir par sa médiation. C'est l'interprétation que donne M. Bossuet, dont le texte est représenté par M. Pfaff avec beaucoup d'infidélité.

Si l'on donne le nom d'*Ange* à Jesus-Christ même, ainsi que l'explique S. Thomas & le torrent des Interprètes, il sera aisé de comprendre qu'on demande à Dieu que Jesus-Christ, l'Ange de paix & de réconciliation, présente dans le Ciel l'offrande de son Corps & les prières de son Eglise. Il faudroit voir sur tout ceci

notre Controverſiſte adverſaire du Chancelier de Tubingue ; tout eſt diſcuté, ſous ſa plume, avec une clarté & une préciſion très-ſatisfaiſante.

C'eſt enſuite une chicane peu digne d'un grave Profeſſeur, que le trait qu'on cite du Concile de Florence. M. Pfaff prétend que la prière, dont nous venons de parler, cauſa beaucoup de mouvemens entre les Grecs & les Latins. Aſſurément, nous ne voyons point cela dans les Actes du Concile ; mais il eſt vrai ſeulement que le Pape Eugène & les Peres Latins demanderent aux Grecs pourquoi, après avoir prononcé les paroles de l'Inſtitution, *Ceci eſt mon Corps, &c.* ils ajoutoient une prière pour demander que *le Saint Eſprit fît du pain le propre Corps, & du vin le Sang de Notre Seigneur.* A quoi les Grecs répondirent « que le pain ſacré » étoit *tranſubſtantié* par les pa-

» roles de l'Institution; que néan-
» moins, selon leurs anciennes
» Liturgies, ils ajoutoient l'in-
» vocation du Saint Esprit, pour
» lui demander les mêmes graces
» que les Latins lui demandent
» par cette prière, *Jube hæc per-*
» *ferri*, laquelle suit aussi les pa-
» roles de l'Institution, &c. » Et voilà tout ce qui fut dit sur ce point de controverse. Il seroit à souhaiter que tous les démêlés des Protestans avec les Catholiques pussent se terminer aussi tranquillement. En particulier, nous voudrions que la querelle du Pere Séedorff & du Chancelier de Tubingue se traitât d'un ton aussi pacifique. C'en est assez sur cette première Lettre, le Catholique y a tout l'avantage, par la bonté des raisons & par la manière de les faire valoir. Si l'on nous donne la suite de cette contestation, nous en rendrons compte au public.

ARTICLE CXXXI.

LES AGRE'MENS DE LA Campagne, ou remarques particulières sur la construction des Maisons de Campagne plus ou moins magnifiques; des Jardins de plaisance & des plantages, avec les ornemens qui en dépendent, &c. On y a ajouté un Traité touchant la manière de couper & de multiplier les arbres fruitiers & sauvages, &c. Le tout orné de planches, &c. 4°. pag. 412, sans l'Introduction & la Table des Matières. A Leyde chez Samuel Luchtmans, & à Amsterdam chez Meynard Wytwerf. Et se trouve à Paris chez Briasson, ruë S. Jacques, à la Science.

ON ne doit pas regarder ce livre comme une Instruction bornée à la magnificence

des Maiſons de Campagne. L'utile touche bien plus un Obſervateur Hollandois que le brillant & le ſuperflu. Il faut, dit l'Auteur dans ſon langage, *réjouir le cœur à peu de frais, chatouiller la langue, & plaire aux yeux par la contemplation des plaiſirs champêtres.* Les mêmes raiſons d'économie font qu'il n'aime pas le voiſinage des grandes Villes; c'eſt une occaſion de dépenſe à cauſe des viſites importunes; & quand il en vient à parler des caſcades, des jets d'eau, des grottes, des Ouvrages à treillis, en général de ce qui n'eſt qu'ornement, il ne manque pas d'inſiſter d'abord ſur ce qu'il en coûte pour l'entretien de ces bagatelles; des Maiſons, dit-il, ainſi parées, *doivent être appellées à juſte titre des fardeaux plutôt que des lieux de plaiſance.*

Cet Auteur n'écrit pas avec légereté, & c'eſt dommage; car

la matière étoit ſuſceptible d'agrément, & les bonnes choſes qu'il dit n'en ſeroient que meilleures, ſi elles étoient préſentées ſous des dehors plus attrayans.

Comme il eſt toujours partiſan de l'utile, il en appelle aux pratiques de nos Ancêtres, qu'il eſtime avoir été bien plus intelligens que nous dans l'arrangement de leurs Maiſons de Campagne. « Ils bâtiſſoient, dit-il, » ſur des voûtes, des Maiſons à » peu d'étages, dans leſquelles » ils ne poſoient qu'autant de » croiſées, ſoit en nombre, ſoit » en grandeur qu'il en falloit » pour recevoir dans une juſte » quantité l'air & la lumière ; » dont les vîtres, tant celles d'en » haut que d'en bas étoient à pe» tits carreaux, & pourvûes au » dehors de bonnes & d'épaiſſes » fenêtres propres à empêcher » que les vapeurs nuiſibles n'y » pénétraſſent. Leurs murailles

» étoient la plûpart du tems dou-
» bles & maçonnées de bonnes
» briques avec du ciment, &c. «

Cet éloge ne s'accorde assûrément pas avec les idées que nous avons en France; il n'est rien dont nous nous mocquions plus que des vieux Châteaux de nos Ancêtres; il n'y avoit-là ni commodité dans les appartemens, ni dessein dans les jardins, ni intelligence dans les eaux; ces Maisons étoient comme des Citadelles, où l'on n'arrivoit que par des détours, & où le jour n'entroit que par des meurtrières. Les bois qui les entouroient ne pouvoient donner que du froid en Hyver, & ôter la vûë en Eté &c.

Mais ces gens-là, ajoute notre Anonyme Hollandois, *se procuroient un repos tranquille dans leur vieillesse, tâchant en même tems de se dédommager, par d'autres petits avantages, des dépenses*

annuelles, nécessaires pour l'entretien de ces Maisons. Ce style un peu bourgeois énonce pourtant une vérité ; & il est vrai que nos Ancêtres, plus sages que nous, ne donnoient pas dans un luxe ruineux, & que leurs Maisons de Campagne étoient des retraites d'économie, & des azyles pour leur fortune trop endommagée dans les Villes ; au lieu qu'aujourd'hui la Campagne est, chez les Grands & chez les Plutus du siécle, un lieu de tumulte & de dépense. Mais il seroit un moyen de concilier le bon goût regnant avec une prudente économie ; & nous reconnoissons que notre Auteur répand à cet égard des avis utiles ; qu'il se laisse même gagner au point de donner des règles pour les jets d'eau, les parterres, les treillis, les grottes, l'emplacement des statues, &c. Cette Instruction n'est pas longue ; & le

goût des choſes utiles reprend bien-tôt tous ſes avantages.

On explique ce qui concerne le Jardinier. Il doit être *honnête homme, vertueux, habile, affable, capable de ſe faire obéïr, ne ſe familiariſant point avec les Ouvriers, gardant ſon ſérieux quand il leur commande*; & ce n'eſt que l'ébauche des qualités requiſes dans un Officier de cette eſpèce; elles ſont en ſi grand nombre, ces qualités, que jamais le Jardinier d'Horace n'auroit pû ſoutenir cette épreuve; autrement ce n'eût pas été une queſtion à faire, s'il ſarcloit mieux les allées de ſon Maître que celui-ci n'arrachoit les mauvaiſes herbes de ſon ame.

Spinas animone ego fortius an tu
Evellas agro.

Sans doute qu'Horace eût été vaincu dans le paralléle.

Il est ensuite question des fonds de terre propres à planter, de la manière de les travailler avant le plantage, des divers moyens de les améliorer quand ils sont steriles ou épuisés, de la culture des arbres, de la multiplication des plantes, de la méthode d'enter, de greffer, de tailler, &c. Après quoi l'on descend dans le détail des divers fruits, des poires, des pommes, des cerises, des pêches, des abricots, des prunes, des figues, des meures, des framboises, des groseilles, des noix, des noisettes, des amendes, des chataignes, &c. Plusieurs de ces productions n'arrêtent l'Auteur qu'un moment; mais il donne une attention particuliere à la vigne: il montre qu'elle vient de semence, de bouture, de marcottes & de sauvageons de souche: quatre manières dont chacune a ici son explication. L'Auteur entre

de-là dans des enſeignemens ſur la taille, ſoit en Hyver, ſoit en Eté, & ſur les diverſes eſpèces de raiſin. Il pourroit bien y avoir en tout ceci plus de théorie que de ſcience pratique; car on ne va guères en Hollande pour apprendre la culture des vignes, qui ne ſont en ce Pays-là que des treilles. Quoiqu'il en ſoit, la doctrine de notre Hollandois eſt claire, & tellement ſans appareil, qu'il n'eſt point de manœuvre qui ne puiſſe s'en procurer l'intelligence. Il en eſt de même de toutes les autres Inſtructions répandues dans ce gros Ouvrage.

L'article des Orangeries & des Serres paroît très-réfléchi; on prévient tous les malheurs; on remédie à tous les inconvéniens. Les ſaiſons, les vents, les variations de l'air, les expoſitions bonnes & mauvaiſes; enſuite les règles de l'art pour planter, pour

tailler, pour encaisser les Orangers, les Citroniers, les Limoniers; rien, en un mot, ou presque rien, n'échappe à notre Observateur; mais il faut du courage pour le suivre, ou un grand intérêt pour méditer ses leçons: car son livre est comme un terrain aride, où il ne croît pas une fleur, où l'on ne voit aucun fruit gracieux, propre à rafraichir & à récréer le lecteur. Nous arrivons par ces chemins raboteux au Potager, & toujours même systême: beaucoup de détails sur les Poix, les Haricots, les Carottes, les Choux-fleurs, les Panais, &c. sans assaisonnement pour tous ces mets.

Un morceau néanmoins que nous parcourions avec quelque plaisir est l'espèce de petit Dictionnaire, commençant à la page 321, & contenant les principaux Légumes, avec une notion succinte de leurs qualités. Nous apprenions

prenions là que les Artichaux ſont *une nourriture groſſière* ; que les meilleures Aſperges ſont *croquantes, ſans filamens & d'une groſſeur médiocre* ; que le *Baſilic appartient aux fines fournitures de Salade* ; que les *Citrouilles ſont une mauvaiſe nourriture*, & *qu'elles ne méritent pas d'être cultivées dans des Jardins Potagers bien ordonnés*, *&c.* & ſur certains Légumes, comme le Melon, les Poix, les racines, nous trouvions des notices fort raiſonnées.

C'en eſt aſſez pour indiquer les objets & le goût de cet Ouvrage, que nous eſtimons dans ſes détails, dans ſes attentions, & auquel il n'a manqué qu'une plume digne de l'entrepriſe. On a beau faire valoir les avantages d'un Didactique rempant ; cela n'intéreſſe perſonne, & ne convient à aucune eſpèce de profeſſion.

ARTICLE CXXXII.

NOUVELLES FONTAINES domestiques, approuvées par l'Académie Royale des Sciences. in-12. pag. 220. A Paris, chez Coignard & Boudet. M. DCC. L.

QUand l'ancien Poëte * disoit que *l'eau est la meilleure chose du monde*, il supposoit que les hommes sçauroient la choisir & la préparer pour leur boisson. Si chacun de nous, content de la vie champêtre ou philosophique, n'alloit puiser les secours de cet élément que dans les ruisseaux qui coulent sur des lits de verdure, il ne seroit pas nécessaire de donner de longues instructions pour prévenir les effets d'un mauvais choix. Mais dans nos Villes immenses, où tout contribue à

* Pindare.

dénaturer les préſens du Ciel, rien de plus digne des attentions d'un citoyen, que de montrer comment les eaux ceſſent d'être ſalutaires, & par quels moyens on peut les délivrer du venin qui s'y gliſſe. Tel eſt l'objet de ce Livre ſur les Fontaines domeſtiques.

L'Auteur eſt M. Amy, Avocat au Parlement de Provence; il a inventé des machines pour purifier l'eau de ſes immondices & de ſes viſcoſités; ces machines ſont mieux entendues que les Fontaines ſablées, la plûpart de cuivre, dont on ſe ſert à Paris pour filtrer l'eau de la Seine. Nous n'avons point vû nous-mêmes; & c'eſt un déſavantage, quand on eſt dans l'obligation de parler avec quelque éxactitude d'une découverte nouvelle; mais l'Académie Royale des Sciences a prononcé ſur la bonté & l'utilité de ces machines. M. de Reau-

mur, en particulier, leur a donné une approbation très-ſpécifiée, & bien établie ſur les expériences. Cela doit ſuffire pour prévenir en faveur de l'invention, & il ſemble d'ailleurs que l'Ouvrage qui nous occupe ici, donne aſſez l'idée de ces Fontaines domeſtiques.

Car voici en peu de mots ce que nous croyons concevoir. Premièrement on a tort de croire que les Fontaines ſablées ſuffiſent pour bien délivrer l'eau de ſon limon & de ſa matière viſqueuſe. Après la filtration, il reſte encore beaucoup de ces mauvaiſes qualités : & c'eſt à quoi notre Auteur remédie en imaginant de filtrer l'eau par le moyen des Eponges. En ſecond lieu, on ſe ſert mal-à-propos, pour la filtration, des Fontaines de cuivre. Ce métal engendre le verd-de-gris ; & quel poiſon, quelle ſource de maux pour le corps hu-

main ! M Amy ſubſtitue au cuivre le plomb, l'étain, la terre, matières beaucoup moins dangereuſes. Or, c'eſt à l'explication de tant d'avantages que le préſent Livre eſt employé, depuis la première ligne juſqu'à la dernière : il eſt écrit avec zèle, quelquefois d'un ſtyle ſingulier, eſpèce de défaut que nous excuſons en faveur de l'objet qui eſt excellent, & des bons effets qu'on doit ſe promettre d'un tel Ouvrage.

ARTICLE CXXXIII.

ELOGE FUNEBRE DE M. Petit, Maître en Chirurgie de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres, Cenſeur Royal, & Ancien Directeur de l'Académie Royale de Chirurgie. Par M. Louis, Chirurgien gradué, Vice-Démonſtrateur Royal,

Membre du Collège & de l'Académie Royale de Chirurgie. 4°. A Paris, chez Le Mercier, rue Saint Jacques, M. DCC. L.

IL y a une fort grande différence entre l'Eloge funèbre d'un Grand, & celui d'un homme de mérite. Le premier est un tribut qu'impose l'usage, & que paye la flatterie ou le désir de plaire aux vivants. L'autre est un hommage rendu aux talents, aux travaux, aux succès. Quand on ne travaille que sur le fond des dignités, il faut chercher dans l'art oratoire des ornemens étrangers, propres à relèver les titres, & à faire illusion durant quelques moments ; mais quand on ne se détermine à louer que pour reconnoître des qualités réelles, personnelles, fruits de la vertu ou de l'Etude, la vérité simple & sans fard guide le Pa-

négyriste ; il n'a que des faits à raconter : toute son industrie se borne à choisir ; & son embarras est de ne pouvoir dire tout ce qui mériteroit des attentions.

A la renaissance des Lettres, la méthode s'établit de publier des Eloges, dès que la Littérature avoit perdu quelqu'un de ses Héros; mais il étoit rare qu'on fît le même honneur à ceux qui avoient excellé dans les Arts. Il étoit réservé à nos Académies d'étendre jusques-là leur zèle & leur reconnoissance ; on sçait l'éclat qu'ont répandu, dans l'empire littéraire, les Eloges lûs depuis 50 ans dans l'Académie Royale des Sciences ; & là se trouvent sur la même ligne, le Physicien & l'Astronome, le Philosophe & le Méchanicien, le Géographe & l'Anatomiste &c. Les Grands, qui ont été Membres de cette Compagnie, brillent moins dans le recueil par

leur naiſſance & leurs titres, que par la connoiſſance qu'ils ont eue des Arts, & par la protection qu'ils ont ſçu leur accorder.

La Chirurgie, quoiqu'admiſe avec honneur dans ce ſanctuaire des Sçiences, a néanmoins formé parmi nous une autre Société qui lui eſt propre. Le Souverain l'a décorée de priviléges, & le Public la regarde comme une nouvelle reſſource contre les maux qui déſolent le genre humain. Il étoit juſte que cette Académie Royale fît auſſi l'Eloge de ceux que la mort lui enlève, & c'eſt dans cette vûë qu'on nous donne le préſent Ouvrage. Il a pour objet un homme bien illuſtre, & il a été compoſé par un Académicien déja très-célèbre dans la Chirurgie.

Nous nous ſouvenons d'avoir parlé de lui, une fois, dans nos Mémoires. C'étoit à l'occaſion d'une controverſetrop vive que

nous voulions appaiser. Il entre toujours, dans ces sortes de discussions, des Episodes peu propres aux belles images de la Littérature. Nous aimons beaucoup mieux que M. Louis paroisse dans cet article comme Auteur d'un Ouvrage Académique; & si nous faisions ressouvenir dans l'autre occasion, que cet habile Chirurgien étoit encore jeune, nous sommes bien-aises que l'observation revienne ici pour augmenter sa gloire, puisqu'il réussit déja si parfaitement à connoître & à peindre un des plus grands hommes que la Chirurgie ait produits en France.

M. Petit, objet de cet Eloge, reçut de la Nature l'inclination qui le fixa depuis à la Chirurgie. Il est bien mieux, dans la sphère des Arts, de ne s'appliquer qu'à ce qu'on aime, que de captiver ses goûts & ses penchants sous les caprices des autres. M. Lit-

tre, fameux Anatomiste, donna les premières leçons au jeune Petit qui dissequoit à sept ans; qui sçavoit à neuf tout préparer pour l'Amphithéatre de son Maître; qui faisoit à onze & à douze, des répétitions aux Elèves. Mais quand le surcroît de quelques années, & des Etudes suivies eurent donné de la maturité & de la méthode à cet esprit attentif, l'amour de la Chirurgie ne fut pas simplement en lui une inclination & une préférence; ce fut une passion violente, un feu dominant & impétueux. On nous a conservé un trait qui prouve tout en ce genre. M. Maréchal racontoit qu'*étant Chirurgien Major de la Charité, & y allant de grand matin faire le pansement, il avoit plusieurs fois trouvé le jeune Petit couché & endormi sur les degrés de cet Hôpital. Il se croyoit dédommagé de cette fatigue en s'assurant par-là d'une*

place commode à côté du lit où il ſçavoit qu'on feroit une Opération de quelque importance. Tel eſt l'empire des Arts, quand une fois on en a gouté les charmes. Sera-t'on ſurpris après cela de voir M. Petit à l'âge de 18 & 20 ans dans les Armées, dans les Hôpitaux de Lille, de Mons, de Cambrai, de Tournai, attirer l'attention des Maîtres, & mériter la protection des Magiſtrats?

Quoiqu'il fût extrêmement habile dans les diſſections, il eut une ſageſſe & une réſerve que M. Louis fait connoître par des traits généraux & remplis d'une ſolide inſtruction. « La perfection » de la Chirurgie, *dit-il*, conſiſte » à ſçavoir s'abſtenir des Opéra- » tions. Un vrai Chirurgien ne » compte point ſes ſuccès par le » nombre des ſujets qu'il a été » obligé de mutiler. Il s'applique » à connoître les pouvoirs reſ- » pectifs de l'Art & de la Nature.

» Il ſçait diriger celle-ci quand » elle s'égare, & aider ſes mouvements lorſqu'ils ſont ſalutaires. Il n'ignore aucune des » reſſources que le régime & » l'adminiſtration des remèdes » lui fourniſſent pour le traitement des maladies. M. Petit » donna de très-bonne heure des » marques de ſa ſagacité ſur tous » ces objets &c.

On a dans ce morceau un exemple du ſtyle de M. Louis; il eſt clair & convenable au ſujet; il porte l'empreinte de la profeſſion, ſans afficher la pédanterie ni la rudeſſe; dans toute la ſuite du diſcours, les faits ſe ſuccédent ſans ôter à l'Auteur la liberté de placer ſes réfléxions; ce n'eſt ni ſimplement une hiſtoire, parce qu'il a fallu tirer avantage des ſituations pour relever le mérite du Héros; ni un Panégyrique dans les formes, parce que le ton d'Orateur eut

rendu ſuſpecte la vérité de l'Eloge. Nous aimons ce genre mitoyen, qui demande bien autant de fineſſe dans la manière de penſer & d'écrire que de capacité dans l'Art dont on doit parler.

M. Petit parvint, à l'âge de 26. ans, au degré de Maître en Chirurgie ; & il eut dès-lors à combattre l'ennemi ordinaire du mérite, la jalouſie des rivaux. Ce ſeroit un grand bien ſi l'on pouvoit être auſſitôt Philoſophe que grand homme ; ſi, en acquérant des connoiſſances & des talens, on ſe trouvoit pourvû en même proportion de l'égalité d'ame, de l'indifférence pour les diſcours critiques ou malins, d'une ſorte de réſolution dans la pratique du bien, indépendamment des bizarreries de la fortune. M. Petit étoit jeune, vif, ſincère, peu politique ; *il fut extrêmement ſenſible aux procédés de ſes Adverſai-*

res. Il ſe défendit au lieu de garder le ſilence, il combattit au lieu de mépriſer les attaques, & durant ces guerres inutiles, *ſa fortune*, comme il le diſoit depuis lui-même, *fut reculée de plus de 15. ans.*

Enfin le calme ſuccéda aux tempêtes, & la gloire diſſipa les rivalités. M. Petit, par ſa grande application, par ſon zèle à relever & à maintenir la ſplendeur des Ecoles de Chirurgie, par les ſuccès continuels de ſes opérations, parvint au premier degré de l'eſtime publique. Les Etrangers le connurent auſſi & le rechercherent. En 1726. il fut appellé par le Roi de Pologne, Ayeul de Madame la Dauphine, & la guériſon de ce Prince confirma, dans toute l'Europe, l'idée qu'on avoit conçuë du célèbre Chirurgien François. En 1734. il paſſa en Eſpagne pour D. Ferdinand aujourd'hui ré-

gnant. Au-delà des Pyrenées, comme en Allemagne, on lui offrit des Etabliſſements avantageux ; mais l'amour de la patrie, & le déſir de conſerver, d'augmenter même la gloire de ſon art parmi ceux qui avoient été les premiers témoins de ſes ſuccès, l'empêcherent de préférer la faveur des Rois au ſéjour de Paris.

L'Auteur de l'Eloge, M. Louis, remarque à propos que les occaſions éclatantes ne ſont pas toujours la règle ſûre du mérite. Un Chirurgien pourroit devoir ſa réputation dans le Pays étranger à des circonſtances favorables, qui tiendroient lieu en quelque ſorte des épreuves réelles du ſçavoir ; mais les productions de l'eſprit parlent d'un ton qui n'eſt nullement ſuſpect. *C'eſt le côté brillant de la vie de M. Petit* ; il entra dans l'Académie Royale des Sciences en 1715 &

depuis ce tems-là il n'a pas ceſſé de donner des ouvrages, qui tiennent un rang honorable dans les Mémoires de cette Compagnie. Ceux qui connoiſſent ces ſçavants recueils n'ignorent pas que M. Petit a travaillé ſur l'hémorragie, ſur la fiſtule lacrymale, ſur l'opération du filet, ſur une nouvelle ſorte de tourniquet inventée pour comprimer le ſang après l'amputation des membres &c.

Nous ne nommons pas ici toutes les diverſes productions de ce Maître conſidéré comme Académicien ; mais nous devons dire que les principales ſont repréſentées en abrégé par M. Louis, qui s'eſt ſurpaſſé dans cet Article important ; il faut lire ces Extraits dans l'éloge & remarquer auſſi l'idée qu'on y donne du Traité de M. Petit *ſur la maladie des os :* Ouvrage totalement ſéparé des Mémoires de

l'Académie, & qui a été traduit dans preſque toutes les Langues.

On nous apprend de plus qu'après tant de diſſections, de démonſtrations, d'opérations, après plus de ſoixante années d'habitude avec la Chirurgie, M Petit avoit entrepris un Traité général des Opérations de Chirurgie; que cet Ouvrage eſt très-avancé, que toutes les Planches en ſont gravées, & même toutes les Eſtampes tirées pour deux mille exemplaires. L'Auteur n'a pu finir, parce que la mort, tant de fois ennemie des projets Littéraires, a tranché la vie de cet homme ſi utile à la Société; ce fut le 20. d'Avril 1750. qu'il mourut à Paris au commencement de ſa ſoixante & dix-ſeptiéme année, étant né le 13. de Mars 1674.

Le reſte de l'éloge, qui eſt toujours bien, ne fait que raſſembler les différents traits pro-

pres à caractériser M. Petit. On n'oublie ni son caractère sociable ; ni son exactitude à visiter les malades ; ni son assiduité aux assemblées de l'Académie Royale de Chirurgie ; ni son ardeur pour tout ce qui intéressoit le progrès de cet Art ; ni sa facilité à pardonner les injures ; ni les sentimens de Religion dont il fut pénétré toute sa vie, & qui éclatérent surtout dans les derniers moments ; ni le détail des distinctions que lui procurérent ses grands talents ; ni la résolution singulière qu'il prit, à l'âge de 40 ans, d'étudier la Langue Latine, afin de pouvoir profiter des Livres d'Anatomie & de Chirurgie écrits en cette Langue &c.

L'éloge est terminé par ce témoignage si honorable. « Je crois » manquer de termes pour ex» primer la perte que nos Eco» les & cette Académie font par

» la mort d'un homme qui les
» avoit tant illustrées ; ses Ou-
» vrages lui assureront l'estime
» de la postérité ; & sa mémoire
» sera en vénération tant qu'on
» sera sensible aux progrès de la
» Chirurgie, & qu'on s'applique-
» ra à cultiver cette Science.

ARTICLE CXXXIV.

L'ART DE LA TEINTURE des Laines & des Etoffes de Laine, en grand & petit Teint, avec une Instruction sur les débouillis. Par M. Hellot, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres. A Paris, chez la Veuve Pissot Libraire, Quai de Conti, à la Croix d'Or ; Jean-Thomas Herissant, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire; Pissot fils, Quai des Augustins, à la Sagesse. M. DCC. L. in 12. p. 631.

TOut le monde ſçait de quelle utilité & de quel agrément eſt l'Art de la teinture. Si l'Auteur avoit daigné s'étendre ſur ce ſujet, il eût trouvé facilement de quoi amuſer ces Lecteurs ſuperficiels, qui perdent contenance à la vue d'un Ouvrage ſérieux. Tout leur déplaît s'il n'eſt frivole, & l'on ne conſidère pas qu'inſénſiblement on devient auſſi frivole que ce qu'on lit. Un goût ſi déraiſonnable eſt capable de ruiner les vertus des plus belles Nations.

Un digne Membre de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres, n'eſtime pas aſſez le ſuffrage de tels Lecteurs, pour l'acheter par la perte de quelque partie de ſon temps. M. Hellot commence par une Préface très-courte, où nous apprenons en peu de mots quelle eſt l'étenduë

de l'Art de la Teinture. Par une pratique de plusieurs années, avec un sens droit & de l'attention, on devient un habile Teinturier ; mais on n'est pas consommé dans son Art. On n'en posséde qu'une partie, comme le travail des Laines, ou celui des Soyes : souvent même on ne réussit constamment qu'en certaines couleurs qui ont quelque liaison entr'elles, pendant qu'on est peu instruit de la pratique des autres.

Dans plusieurs Gouvernemens bien policés on a divisé les Teinturiers en différents corps, dont chacun a son objet propre ; & l'ouvrier qui est affecté à un corps, & par conséquent à un objet, ne sçauroit passer à un autre corps. L'Auteur, qui n'est pas de caractère à critiquer mal-à-propos & par jalousie, parle très désavantageusement d'un Livre souvent

imprimé ſous le Titre de *Teinturier parfait*, & traduit même en Allemand. C'eſt rendre un ſervice au Public, que de lui faire connoître ces faux Maîtres qui le ſéduiſent & qui ne l'inſtruiſent pas. On met à-peu-près dans le même rang, avec le *Teinturier Parfait*, quelques recettes qui ſe trouvent dans le *Caneparius de Atramentis*, dans le *Plicto* ou *Arte Tintoria*, petit Traité Italien ſur la Teinture des Soyes, dans *Wecher*, *Mizault* & autres Compilateurs de Sécrets.

L'inſtruction & les Réglemens ſur la Teinture, dreſſés *par ordre de M. Colbert, ſont ſans aucune comparaiſon ce que nous avons de meilleur ſur cet Art... Ce ſera toujours un bon guide pour les recherches qu'on voudra faire dans la ſuite.* L'Auteur aſſure qu'il a pratiqué en petit, & qu'on a exécuté en grand

dans différentes Manufactures tout ce qu'il enseigne ici ; & c'est ce qui augmentera la confiance du Public, toujours plus disposé à se rendre aux expériences qu'aux raisonnemens. Venons à l'Ouvrage même.

Les Teinturiers ont des *couleurs primitives* qu'on nomme ainsi parce que, *par la nature des ingrédiens dont elles sont composées, elles sont la base d'où dérivent toutes les autres.* On compte cinq couleurs primitives, le bleu, le rouge, le jaune, le fauve ou couleur de racine & le noir. Chacune de ces couleurs fournit un très-grand nombre de nuances, depuis la plus claire jusqu'à la plus foncée : souvent aussi on brunit, on éclaircit, on change très-considérablement les couleurs par des ingrédiens non colorans, tels que sont les sels acides, les sels alcalis, les sels neutres, la chaux, l'urine, l'ar-

ſenic, l'alun & les autres.

Il importe d'établir un Attelier de Teinture dans un endroit ſpacieux, couvert, mais éclairé d'un beau jour, & proche d'une eau courante, dont on a beſoin, ſoit pour préparer les laines avant que de les teindre, ſoit pour les faire dégorger après qu'elles ſont teintes. L'attelier ſera pavé avec chaux & ciment, & l'on y ménagera des ruiſſeaux qui ayent aſſez de pente pour l'écoulement prompt & facile des eaux & vieux bains de teinture qu'on y jette en grande quantité.

Suit une inſtruction très-détaillée, ſans qu'il y ait rien de ſuperflu, des cuves & des inſtrumens néceſſaires. Quelque utile que ſoit cette inſtruction pour les Teinturiers, nous ne laiſſons pas de l'omettre, tant parce qu'elle n'affectera pas de la même manière les curieux, que parce

parceque ceux qui en auront besoin ne manqueront pas de se pourvoir du livre.

Il n'y a point d'art où il ne puisse entrer de la fraude de la part de ceux qui l'exercent. L'art de teindre est exposé au même inconvénient. Comme il se fabrique de fausses monnoyes, il se fabrique aussi des teintures qu'on pourroit appeller *fausses*, si elles n'étoient pas autorisées. On teint les laines en deux manières, *en grand & bon teint*, ou *en petit teint*. Dans la première on met en œuvre toutes les drogues qui rendent la couleur solide, de sorte qu'elle résiste à l'impression de l'air, & qu'elle n'est pas aisément tachée par les liqueurs âcres & corrosives. Dans la seconde manière (c'est le petit ou faux teint) les couleurs passent vîte, surtout si on les expose à l'air ou au Soleil, & elles contractent facilement

des taches qu'on ne ſçauroit effacer.

Il ſemble d'abord que ces raiſons ſont aſſez fortes pour déterminer l'autorité publique à proſcrire ce petit teint. Cependant on en permet la pratique, & le Gouvernement s'eſt contenté de dreſſer des Réglemens pour empêcher l'excès des abus. Cette indulgence eſt fondée ſur ce que la plûpart des couleurs de petit teint ſont plus vives & plus brillantes que celles de bon teint; que la facilité y eſt plus grande, & ce qui a prévalu ſur toute autre conſidération, c'eſt que cette eſpèce de teinture coute beaucoup moins.

La deſtination des laines filées & le prix des Etoffes décident de la qualité de la teinture qu'elles recevront. Il eſt ordonné que les laines pour les canevas & les tapiſſeries de haute & de baſſe liſſe, & les étoffes dont la valeur ex-

céde quarante sols l'aune, en blanc, seront de bon teint. Les étoffes de plus bas prix & les laines grossières, dont on use pour la fabrique des tapisseries appellées *Bergame* & *Point de Hongrie*, pourront être de petit teint.

Depuis le Réglement dressé par l'ordre de M. Colbert, M. Orry, aussi Contrôleur Général des Finances, en fit dresser un second en 1733, tant pour éclaircir les difficultés qui nuisoient à l'exécution du premier, que pour prévenir & découvrir plus aisément les malversations en ce genre.

Les Teinturiers du grand & bon teint font un corps séparé, auquel il n'est pas permis de tenir dans leurs maisons les ingrédients affectés à la teinture du petit teint, ni d'en faire aucun usage. Il est défendu pareillement aux Teinturiers du petit teint d'avoir ni d'employer les

drogues qui ſont propres de la teinture du grand teint. Les Teinturiers en ſoye, laine & fil, ſont un troiſième corps diviſé en trois branches, dont la première eſt pour la ſoye, la ſeconde eſt pour la laine filée, & la troiſième pour le fil; quand on a opté une de ces branches, il n'eſt plus libre de paſſer dans une autre.

Il n'eſt beſoin d'aucune autre préparation préliminaire pour teindre la laine en bleu, que de la bien mouiller avec de l'eau tiéde, qu'on laiſſe enſuite égouter, ſi l'on n'aime mieux l'exprimer pour avoir plutôt fait. Cette précaution eſt néceſſaire afin que la couleur pénétre également dans tout le corps de la laine, & l'on doit en uſer de même & pour la même raiſon, à l'égard de toutes les autres couleurs, tant ſur les laines filées que ſur les étoffes de laine.

Toutes les laines qu'on veut

teindre avant qu'elles ſoient filées, doivent être dégraiſſées : cette graiſſe qu'on y a laiſſée pour les préſerver des tines dans les magaſins, n'étant plus d'aucun uſage. On voit ici la méthode de ce *dégrais*. Une balle de laine qui peſoit deux cens cinquante livres avant l'opération, n'en peſe ordinairement que 190 après le *dégrais*.

Il y a trois ingrédients qui ſervent à teindre en bleu ; ſçavoir, le *paſtel*, le *vouëde*, & l'*indigo*. Le paſtel eſt une plante qui ſe cultive en Languedoc & en quelques autres Provinces. Il reſſemble à de petites mottes de terre deſſéchées & entrelaſſées de quelques fibres de plantes. Le Paſtel ſe nomme en Latin *Iſalis*, ou *Glaſtum*. Après l'avoir cueilli à un certain degré de maturité, on en forme de petites pelotes pour le faire ſécher. Le meilleur vient d'Alby.

Ce n'est pas une petite affaire de gouverner une cuve de Pastel. Il ne faut guères moins d'attention, d'assiduité, d'exactitude que pour gouverner un malade dans les crises les plus dangereuses. Quoiqu'on ne croye pas avoir rien à se reprocher, il est encore nécessaire d'examiner s'il ne manque aucun des indices sur lesquels on s'assure d'avoir travaillé avec succès. Au cas qu'on apperçoive qu'il a échappé quelque faute, quelque méprise, on aura recours aux remèdes qui sont prescrits. Le mal peut quelquefois être irréparable. Alors la perte qui n'est pas petite, est le châtiment des Ouvriers qui n'ont pas eu ou l'attention & l'exactitude, ou les connoissances nécessaires pour conduire l'ouvrage.

Quelques personnes prévenues en faveur des anciens usages, prétendent que le bleu teint

avec le seul Pastel vaudroit beaucoup mieux que celui qui est teint avec un mélange de Pastel & d'Indigo. Mais ce bleu teint avec le seul Pastel seroit très-cher, puisqu'il a été vérifié par des expériences répetées que quatre livres de bel Indigo, *Guatimalo* rendent autant de teinture qu'une balle de Pastel Albigeois, & cinq livres autant qu'une balle de *Lauragais*, qui pese ordinairement deux cens dix livres.

L'indigo *Guatimalo*, ou de *Guatimala*, est le meilleur de tous. Il nous vient de l'Amérique en forme de petits cailloux d'un bleu *pers*. Il n'en faut pas juger par la seule apparence. Il doit être en dedans de couleur de violette foncée, & qu'il prenne *l'œil cuivreux* en le frottant sur l'ongle. Le plus leger est le meilleur. Il y a aussi de l'Indigo dans les Indes Orientales: le

meilleur & le plus cher & par conſéquent le moins employé, eſt celui de *Java.* L'Indigo doit être ſi leger qu'il nage ſur l'eau. S'il enfonce, il eſt ſuſpect de mélange : ſa couleur eſt d'*un bleu foncé, tirant ſur le violet, brillant, vif, & pour ainſi dire, éclatant. Il doit être plus beau dedans que dehors, & paroître luiſant & comme argenté.* Pour s'aſſurer pleinement de la qualité de l'Indigo, on n'a qu'à en laiſſer diſſoudre un morceau dans un verre d'eau : s'il eſt pur & bien préparé, il ſe diſſoudra entiérement ; s'il eſt falſifié, la matière étrangère ſe précipitera au fond. L'épreuve par le feu n'eſt pas moins ſûre. Le bon Indigo brûle entiérement, mais ce qu'il y a d'étranger, s'il y a du mélange, reſte après que l'Indigo eſt conſumé.

On remarque aiſément par la manière dont l'Auteur s'expli-

que sur le Pastel, sur l'Indigo, sur les différentes méthodes de les mettre en œuvre, & par les expériences qu'il a faites lui-même, car on compte toujours plus sur son propre témoignage que sur le témoignage d'autrui, qu'il n'a rien omis, rien négligé de tout ce qui contribue à l'avancement de l'art & à l'instruction de ceux qui le pratiquent. Si nous ne suivons pas l'habile Académicien dans tout le détail où il est entré, ce n'est pas que nous n'en connoissions l'utilité & le prix : c'est que nous ne pourrions en dire assez pour mettre bien au fait ceux qui veulent s'engager dans cette profession, & que nous en dirions trop pour ceux qui se contentent d'une légére teinture des Sciences & des Arts. Un extrait *au petit teint* sera plus de leur goût.

Le rouge est aussi une des cinq couleurs matrices ou primitives,

reconnuës pour telles par tous les Teinturiers, nous nous bornerons à l'écarlate. L'écarlate de graine, anciennement de France, aujourd'hui de Veniſe, où elle eſt plus en uſage que nulle part, eſt teinte avec le Kermès. C'eſt une Galle-inſecte, qui croît, vit, ſe multiplie, ſur un certain arbre. Cette écarlate a moins de feu que celle qui eſt en France à la mode : mais elle conſerve mieux ſon éclat. La boue, ni les liqueurs âcres ne la tachent point. Les draperies rouges des figures qu'on voit dans les anciennes tapiſſeries de Bruxelles & des autres Manufactures de Flandre, ſont teintes avec le Kermès, & il y a quelques-unes de ces tapiſſeries où cette couleur depuis deux cens ans ne s'eſt point affoiblie.

L'Ecarlate, couleur de feu, auparavant écarlate de Hollande, aujourd'hui écarlate des

Gobelins, eſt la plus belle & la plus éclatante couleur de la teinture. Kunckel en attribue la découverte à Kuſter, Chymiſte Allemand : Si le fait eſt vrai, c'eſt une nouvelle gloire pour la Chymie. Nous laiſſons les Nations intéreſſées à ſe diſputer l'honneur de l'invention. Plus cette teinture eſt eſtimée, plus il eſt difficile de déterminer ce point de perfection, qui enleveroit tous les ſuffrages. *Il y a des goûts généraux....* dit l'Auteur, *qui font que dans un temps, des couleurs ſont plus à la mode que dans d'autres. Ce ſont alors ces couleurs de mode, qui ſont des couleurs parfaites. Autrefois, par exemple, on vouloit les écarlates, pleines, foncées, d'une couleur que la vuë ſoutenoit aiſément. Aujourd'hui on les veut orangées, pleines de feu, & que l'œil ait peine à en ſoutenir l'éclat.*

L'Auteur ne ſe permet pas de

décider ſur la préférence de l'un ou l'autre goût. Il a mieux aimé expliquer avec ſoin comment ſe teignent ces deux ſortes d'écarlate. C'eſt le meilleur parti qu'il pût prendre. Il nous apprend d'abord, ce que c'eſt que la Cochenille. On l'a ignoré longtemps, mais depuis certain nombre d'années, on ſçait que c'eſt un inſecte qui nous vient de l'Amérique. Cet inſecte y eſt cultivé par les naturels du Pays, & les Eſpagnols même, qui n'ont pas d'ailleurs de grands établiſſemens, s'y appliquent. Il ſe nourrit & multiplie ſur une eſpèce d'*Opuntia* épineux qu'on nomme *Topal*. La cochenille *ſylveſtre* ou *campeſſiane* croît dans les Forêts de l'ancien & du nouveau Méxique, ſans aucune culture. La couleur qu'on en tire eſt meilleure & plus ſolide, mais moins éclatante que celle qu'on tire de la cochenille fine. Il faut

quatre fois plus de cochenille *ſylveſtre* que de cochenille fine, pour teindre la même quantité d'étofes. Il eſt bon de ſçavoir que la cochenille ſylveſtre eſt plus menuë que la cochenille fine & cultivée.

Plus l'écarlate eſt eſtimée, plus elle étoit digne de l'attention de l'Auteur. Autant que nous ſommes capables d'en juger, on ne pourra lui reprocher ni négligence, ni omiſſion. On ſent encore mieux qu'on n'avoit fait juſques-là combien l'Art de la Teinture eſt difficile à pratiquer. Il y a bien des Sciences qui couteroient moins à acquérir, & où l'on ſe diſtingueroit à meilleur compte. De quelle vigilance & de quelle habileté n'a-t'on pas beſoin pour rencontrer juſte les diverſes nuances qui ſont comme les dégradations de couleurs dans la Peinture ! Notre

Académicien n'explique pas avec moins de clarté & de capacité les couleurs qui résultent de la combinaiſon de deux ou pluſieurs couleurs. Ce mêlange eſt une des beautés de l'Art : mais la loi de la briéveté nous preſſe, & nous nous hâtons d'indiquer ce qui concerne le *petit Teint*. Cette eſpèce de Teinture, dont les couleurs ſont plus vives & plus brillantes que ſolides, aura toujours une grande vogue. Combien peu de gens ont reçu du Ciel le don de préférer le ſolide au brillant ! Le petit Teint coûtât-il davantage, dès qu'il brille plus, la foule ſe déclareroit pour lui.

L'Auteur apprend à teindre avec les ingrédients affectés au petit Teint, dans les mêmes couleurs où il a enſeigné à teindre avec les drogues propres du grand Teint : il ne ſuit pas le même ordre qu'il s'étoit preſcrit

pour le grand Teint, parce que dans le petit Teint *il n'y a point de couleurs primitives : il y en a peu qui servent de pied à d'autres: la plupart ne naissent pas de la combinaison de deux ou plusieurs couleurs simples.* Ce sont là les considérations qui ont détermi-né M. Hellot à tenir une route différente, qui ne conduira ni moins surement ni moins aisé-ment au terme qu'il se propose. Il mène pas à pas & par la main ceux qui aspirent sincérement à la gloire & à la perfection de leur Art. Mais n'est-il pas à craindre que, dans la Teinture comme en d'autres Arts très-respectables, & qu'il seroit très-indécent de nommer, on n'aime mieux s'enrichir que d'exceller ? Le luxe anime ordinairement & avance les Arts, mais enfin il les corrompt & les détruit.

C'est une disposition commu-ne dans tous les hommes de ne

vouloir pas être inſtruits par des Etrangers, j'entens par d'autres que par ceux qui ont exercé la profeſſion où ils ont deſſein de s'engager. On ne ſçauroit croire qu'on puiſſe trouver ailleurs les mêmes lumières ni la même expérience. Le titre même de Membre de l'Académie Royale des Sciences, ne fait pas ceſſer, comme il conviendroit, cette malheureuſe prévention. Cependant quel avantage n'a pas ſur le ſimple praticien un Académicien qui par zéle pour l'avancement des Arts, a, pour ainſi dire, mis la main à l'œuvre, & non content de ce qu'il avoit appris par la voie de la Phyſique, telle qu'elle eſt de nos jours, a eu le courage & la conſtance de tout éprouver par lui-même? A qui donnera-t'on ſa confiance, ſi on la refuſe à des hommes qui la méritent ſi bien? Nous ſommes perſuadés qu'il n'y aura dé-

ſormais en France aucun éléve dans l'Art de la Teinture, qui ne ſe muniſſe du Livre que nous venons d'annoncer, & qui n'en ſuive ſcrupuleuſement toutes les leçons.

Nous nous ſouvenons d'avoir lû dans les Mémoires de l'Académie, qu'on y avoit entrepris une explication exacte de chaque Art en particulier. Si ce projet, dont il y a déja quelques morceaux exécutés, s'acheve en entier, quel tréſor pour l'Univers, quelle reſſource contre les plus grandes révolutions des Nations & des Empires !

ARTICLE CXXXV.

LETTRE AU P. B. J. SUR l'expoſition des Ouvrages de Sculpture, de Gravure qui s'eſt faite cette année au Louvre. *

IL ne ſeroit pas bien, M. R. P. que vos Mémoires gardaſſent le ſilence ſur la dernière expoſition qui nous a tous attirés au Louvre. On avoit ceſſé de nous

* Cette Lettre manuſcrite nous a été communiquée, avant une autre imprimée dont nous rendrons compte. Cette dernière bien écrite & d'un homme d'eſprit, eſt toutefois trop critique en quelques endroits; nous tâcherons de la ramener partout au point de modération convenable. Il faut dire la vérité ſur nos Arts & nos Artiſtes, mais ne rien outrer, ne décourager perſonne, ne prendre ni le ton de l'invective, ni celui d'une raillerie inſultante. Il faut dire, comme les Anciens, Appelle n'a pas ſi bien fait cette fois, mais on reconnoît toujours le Peintre d'Alexandre.

donner ce beau ſpectacle ; & ſi l'on en croit les bruits populaires, c'étoient quelques réfléxions critiques qui avoient découragé les Auteurs, qui avoient répandu ſur ces Arts une ſorte d'engourdiſſement ou de dépit. Je tiens ces raiſons pour frivoles ; pour fauſſes même à tous égards.

Car premièrement les critiques laiſſoient toujours un champ très-vaſte aux éloges ; pour un ouvrage dont on marquoit les défauts, il y en avoit dix où l'on faiſoit remarquer de grandes beautés ; & le réſultat du jugement ſuprême, qui appartient ſans appel au public, étoit une reconnoiſſance très-marquée & très-flatteuſe pour les travaux des Académies.

En ſecond lieu il eſt très-probable que nos Artiſtes, qui tâchent d'imiter les chef-d'œuvres des Anciens, ne s'écartent pas non plus de leur façon de penſer. Appelle & Praxitèle vouloient

que le Public fût Juge de leurs travaux; ils écoutoient tranquillement tous les diſcours des Connoiſſeurs; cachés quelquefois à l'ombre de leurs tableaux ou de leurs ſtatuës, ils laiſſoient la liberté entière d'admirer ou de critiquer; & que faiſoient-ils enſuite, ces hommes ſi jaloux du vrai beau, ſi dignes des éloges de tous les ſiècles? Ils retouchoient leurs Ouvrages, ils les finiſſoient; & c'eſt pour cela qu'on y liſoit l'Epigraphe célèbre *Faciebat*; terme deſtiné à faire entendre que, durant l'expoſition, le Pinceau ou le Ciſeau étoient comme ſuſpendus, & qu'on attendoit pour donner les grands traits, que le Public eût parlé.

Quels exemples pour nos Artiſtes modernes! Pourrions-nous penſer qu'ils euſſent plus de délicateſſe ou d'amour-propre que les Anciens; qu'ils vouluſſent captiver Paris plus que ceux-ci

ne captiverent Athènes ? Ceci encore une fois, M. R. P. me paroît hors de vrai-ſemblance, & aujourd'hui qu'il y a plus de Philoſophie dans les profeſſions, plus de politeſſe dans les Critiques, ſe pourroit-il que deux ou trois mots échappés à un Connoiſſeur jettaſſent l'allarme dans des Académies entières ?

Mais quoiqu'il en ſoit de l'interruption & de ſes cauſes, jouiſſons de la grace qu'on vient de renouveller ; & permettez que je m'entretienne avec vous des belles choſes que Paris a vuës. L'expoſition ne s'eſt faite que dans le ſalon : c'étoit la même choſe en 1748. Les années précédentes on mettoit dans la Gallerie d'Apollon une douzaine de Tableaux d'hiſtoire, & le Public avoit le plaiſir de voir en même tems les richeſſes de cet appartement, d'admirer les batailles d'Alexandre & la décen-

te de Croix, de le Brun; la famille de Darius, de Mignart; l'Eſther, d'Antoine Coypel; l'Appollon vainqueur du ſerpent Python, de Noël Coypel; la Magdelaine, de la Foſſe &c. Il eſt vrai que tout ceci faiſoit un ſujet de diſtraction bien déſavantageux aux Tableaux modernes; car quel que fût le mérite de ceux-ci, comment le Spectateur pouvoit-il détourner les yeux de ce paſſage du Granique, de cette Bataille d'Arbelles; de ce triomphe d'Alexandre; de cette Vierge éplorée au pied de la Croix &c.?

Enfin tout eſt réuni maintenant au grand ſallon. Tableaux d'Hiſtoire, Chaſſes, Animaux, Payſages, Portraits, Paſtels, Buſtes, Eſquiſſes, Etudes, Eſtampes, chaque choſe eſt rangée dans cet endroit & ſous ſon N°. particulier. J'ai remarqué, dans la dernière expoſition, que le Catalogue qui ſe diſtribue à

la porte, n'étoit pas de la plus grande exactitude, & qu'il indiquoit quelquefois des morceaux, sous certains chiffres, qui ne se présentoient pas à l'œil quand on les cherchoit; mais le nombre de ces méprises étoit assez petit.

Je vais présentement, M. R. P. vous marquer les pièces qui m'ont le plus frappé dans cette multitude d'ouvrages, & je distingue d'abord les tableaux d'Histoire, comme étant la partie qui tient le premier rang d'estime & d'honneur dans la Peinture.

M Galloche a donné un tableau d'Ezéchias détruisant les hauts lieux & brisant les idoles. On remarquoit, dans le Paysage des hauts lieux, beaucoup de vérité & d'expression.

Dans un tableau de M. Restout représentant la continence de Scipion, j'ai vû faire l'éloge des draperies & du coloris.

M. Carlo-Vanloo a expoſé pluſieurs tableaux ; un très-grand repréſentant le Sacre de S. Auguſtin ; un Cupidon debout tenant négligemment ſon arc ; une Vierge & l'Enfant Jeſus tenant ſa Croix ; une Veſtale entretenant le feu ſacré &c. Il régne toujours dans les Ouvrages de ce Maître un caractere de deſſein, un effet & une fermeté de pinceau qui lui font beaucoup d'honneur ; le Cupidon & la Veſtale m'ont extrêmement frappé. Dans le S. Auguſtin, quelques-uns ont cru que le *Coſtume* n'étoit pas aſſez obſervé pour les ornements qui ſervent à l'Autel ; je ne fais que vous rapporter cette critique ſans l'adopter.

M. Boucher eſt toujours agréable dans ſon coloris & dans la touche de ſon pinceau. Il nous a fait voir une belle Nativité & deux payſages très-gracieux.

Le triomphe de Bacchus, grand tableau de M. Natoire, a bien ſoutenu la réputation de ce Profeſſeur, qui brille par la fineſſe du deſſein, & la belle ordonnance des compoſitions.

Il y avoit du naturel dans le tableau de Philemon & Baucis, Ouvrage de M. de Vermont.

L'Enlevement d'Europe, tableau de M. Pierre, étoit placé dans le lieu le plus apparent du Sallon; & il a été fort examiné par les Connoiſſeurs. Ce Maître excelle dans le Coloris; la draperie de ſon Europe étoit charmante; & tout l'Ouvrage préſentoit un effet très-brillant; quelques perſonnes de goût auroient ſouhaité plus d'apparence & de ſaillie dans le Taureau, qui doit être là un principal Perſonnage.

Après les tableaux d'hiſtoire, je vous fais remarquer, M. R. P. les Animaux de M. Oudry. Cet

Artiſte eſt inépuiſable dans le genre qu'il a embraſſé. Il y avoit de lui au ſallon 16 ou 17 morceaux tous dans ce naturel, qui fait depuis tant d'années l'admiration des Connoiſſeurs. Le tableau de la Perdrix tirée par le Roy & envoyée à l'Auteur pour le peindre, a attiré les regards de tous les Curieux. J'ai beaucoup conſideré le tableau n°. 39. repréſentant un Liévre, une Perdrix rouge & deux Beccaſſines; & n°. 41. un tableau où l'on voit deux Dogues qui ſe battent pour un quartier de mouton.

Parmi les Portraits, on a beaucoup diſtingué celui de M. l'Archevêque de Bordeaux par M. Reſtout; celui de M. le Comte d'Argenſon par M. Nattier; celui de M. le Comte de S. Florentin, par M. Tocqué; celui de Madame Brion, par M. Aved; pluſieurs piéces de M. Péronneau; & des Paſtels ſous le

n°. 109. par M. de la Tour.

M. Vernet de Rome réussit toujours dans les Marines ; on a vû de lui quatre tableaux charmants ; celui qui a le mieux attiré mes regards est une joûte sur le Tibre à la vue du Château S. Ange. Il y a dans la manière de ce Peintre, une fraicheur & un naturel qui plaisent infiniment.

Les Ouvrages de Sculpture ont été généralement estimés ; tout le monde, par exemple, s'est arrêté à *l'Enfant en marbre, assis sur une coquille, & se jouant avec un homart duquel il est pincé.* Ce morceau est de M. Adam l'aîné. On a bien applaudi au buste en terre cuite de M. le Maréchal de Lowendalh, par M. le Moyne fils ; au modèle representant Flore, par M. Falconnet ; à l'Esquisse de Dédale attachant des aîles à son fils Icare, par M. Vassé.

M. Saly a mérité des distinctions particulières pour son jeu-

ne Faune tenant un Chevreau & pour trois eſquiſſes repréſentant des tombeaux.

M. Pigalle a fait voir un enfant tenant une cage : c'étoit la nature même.

Pour les Eſtampes, il y en avoit un grand nombre de très-belles ; MM. Cochin pere & fils, Daullé, le Bas, Tardieu, Surugue, n'ont pas dégénéré de leur réputation.

Je voudrois M. R. P. pouvoir m'étendre davantage ſur tant d'objets dignes de l'attention du public & des Eloges de vos Mémoires ; je ne nomme point ici pluſieurs autres Maîtres dont les Ouvrages ont également réuſſi ; & qui mériteroient des détails particuliers. Je conclus de cette expoſition que nos Arts ne ſont point déchus, & que nos Académies maintiennent l'émulation, l'amour du vrai beau, l'étude de l'antique, & l'aſſiduité au travail.

Ce dernier article ne peut être trop recommandé; il faut que nos Peintres, nos Sculpteurs, nos Graveurs étudient beaucoup, qu'ils ſoient Gens de lettres, qu'ils conſultent du moins ceux qui le ſont. Sannazar expliquoit la fable à Michel-Ange; Rubens liſoit lui même les Poëtes & les bons Auteurs. Je ſuis &c.

A Paris 25. Septembre 1750.

ARTICLE CXXXVI.

VITA DI MICHEL AGNOLO Buonarroti, Pittore, Scultore, Architetto e Gentilhuomo Fiorentino, pubblicata mentre viva dal ſuo Scolare Aſcanio Condivi &c. *Vie de Michel-Ange Buonarrotti, Peintre, Sculpteur, Architecte & noble Florentin, écrite de ſon vivant par Aſcagne Condivi ſon Diſ-*

ciple &c. A Florence. M. DCC. XLVI.

IL étoit réſervé au Pape Paul III. de jouir des grands talens & de l'expérience conſommée de Michel-Ange. Paul le trouvoit au plus haut degré de ſa gloire ; & il voulut l'attacher promptement à ſon ſervice; mais Michel-Ange qui avoit pris des engagements avec le Duc d'Urbin, pour finir le tombeau de Jules II. refuſa de ſe livrer à d'autres entrepriſes, & ce refus mit le Pape en colère. *Quoi*, dit-il ; *il y a trente ans que je ſonge à faire travailler cet Artiſte, & préſentement que je ſuis Pape, je n'en viendrai pas à bout ? Qu'eſt-ce que ces engagemens avec le Duc d'Urbin ? Je veux les rompre.*

Ce n'étoit pas l'intention de Michel-Ange d'éluder un travail que l'inclination lui inſpiroit autant que le devoir. Il ſe regar-

doit toujours comme attaché à la maison de la Rovère ; & pour avoir le tems d'achever le Mausolée, il conçut le dessein de se retirer ou à Urbin, Ville toute affectionnée à la mémoire de Jules II. ou dans une Abbaye de l'Evêque d'Aléria créature de ce Pontife : c'étoit un Monastère situé au pays de Gènes, assez près de Carrare, séjour favori de notre Sculpteur à cause des beaux Marbres qu'il avoit coutume d'en tirer.

Cependant la crainte d'offenser le Pape, lui fit abandonner ce projet, sans éteindre son ardeur pour la perfection du Tombeau. Paul III. qui vouloit absolument lever cet obstacle, alla lui-même rendre visite à Michel-Ange ; & le S. Pere étoit accompagné pour lors de huit ou dix Cardinaux, entr'autres du Cardinal de Mantouë, que son mérite & sa qualité de Prince ren-

doient très-puissant dans la Cour Romaine. Le Pape s'informa de toutes les entreprises de l'Artiste ; il se fit montrer surtout les Statuës qui devoient servir au Mausolée de Jules II. & quand on en fut à celle de Moïse, qui étoit la plus frappante par sa grandeur & sa beauté, le Cardinal de Mantouë dit : *Eh quoi ! cette pièce seule ne suffit-elle pas pour décorer le monument du Pape Jules ?* Cette parole & les désirs ardents de Paul III. engagerent de nouvelles propositions. Michel Ange fut sollicité de nouveau par le Pontife ; & comme il se montroit toujours difficile à cause de la promesse faite au Duc d'Urbin, *Je ferai en sorte*, dit le Pape, *que ce Duc se contente de trois Statuës de votre main, & qu'il agrée que les autres soient faites par quelqu'autre Sculpteur.* Le projet réussit ; & c'est au ciseau de Michel-Ange

qu'on doit les trois belles Statuës de Moïse, de la vie active & de la vie contemplative, qu'on voit dans la partie basse du Mausolée de Jules II. Les autres ornements de ce Tombeau ne sont pas de sa main, mais ils ont été travaillés d'après ses modèles. Le Condivi décrit ici la Statuë de Moïse avec une complaisance & une attention qui en donnent la plus haute idée. M. Gori ajoute, dans ses Notes, qu'*aucun des plus célèbres & des plus sçavants Maîtres de l'Antiquité n'auroit pû traiter ce sujet avec plus de vérité, de délicatesse, de goût & de perfection.... On ne peut dire*, continue-t-il, *combien cette Statue est parfaite, avec quelle grandeur, quelle majesté, quelle gravité elle se présente.... Quand nous n'aurions point d'autre Ouvrage de Michel-Ange, celui-ci suffiroit pour faire connoître le grand mérite, l'intelligence su-*

blime & le goût admirable de cet Artiſte. Et à la ſuite d'un éloge ſi complet, le même Obſervateur tranſcrit le beau ſonnet de Jean-Baptiſte Zappi ſur cette magnifique Statue *.

Paul III. devenu Maître unique & abſolu des travaux de Michel Ange, voulut qu'il achevât la Chapelle de Sixte, qu'il avoit commencée ſous Clément VII. & ce fut alors que ce grand Maître peignit ſon jugement der-

---

* Voici les deux Stances du milieu.

Queſti è Moſè, ben mel dimoſtra il folto
Onor del mento, e il doppio raggio in fronte:
Queſti è Moſè, quando ſcendea dal monte,
E gran parte del Nume avea nel volto.
Tal era allor, che le ſonanti, e vaſte
Acque ei ſoſpeſe a ſe d'intorno, e tale
Quando il Mar chiuſe, e ne fe tomba altrui.

nier : Morceau connu de tout le monde, ſoit par la renommée, ſoit par les gravures. On ſçait auſſi que Michel-Ange n'y a pas obſervé toutes les régles de la bienſéance, ni même de la raiſon, puiſqu'il y mêle les fictions du paganiſme avec les vérités Chrétiennes, puiſqu'on y voit, par exemple, la Barque de Caron & le Juge Minos, avec les Anges & les Bienheureux. M. Mariette, dans ſa note ſur cet endroit, fait remarquer ces défauts ſans les exaggérer. Il dit que comme Michel-Ange avoit pris pour ſon modèle l'enfer de Dante, il n'eſt pas ſi ſurprenant qu'il ſe ſoit laiſſé entraîner à ces idées poëtiques ; mais à l'égard des figures indécentes, notre Obſervateur condamne abſolument la licence du Peintre, & il nous apprend que ſous le Pontificat de Paul IV. on ne conclut à laiſſer ſubſiſter cette peinture,

qu'au moyen de quelques draperies qu'on sçut distribuer à propos.

Le Condivi décrit toutes les particularités de ce jugement dernier, & il indique de suite les deux grands tableaux de S. Pierre & de S. Paul que Michel-Ange fit pour la Chapelle de Paul III. Ce fut par-là qu'il termina ses travaux pittoresques, pour se remettre à la Sculpture qui avoit toujours la préférence dans son cœur. Il commença une belle descente de Croix, qu'il n'a pas achevée; il en travailla une autre pour la Marquise de Pescaire sa Protectrice; il fit le Christ qui est à la Minerve, le S. Matthieu de Florence; mais *il me semble*, reprend M. Mariette, *que le Condivi ne parle point du Christ de pitié sur les genoux de la Sainte Vierge accompagnée de deux Anges, qui est dans la Chappelle Strozzi à S. André* della valle *de-*

Rome. C'eſt cependant un des principaux ouvrages de Michel-Ange.*

Ce grand homme étoit preſque auſſi habile Architecte que bon Peintre & excellent Sculpteur. Quand il fut queſtion de peindre la voute de la Chapelle de Sixte, le Pape ordonna au Bramante de préparer les échafauds, & celui-ci tout habile qu'il étoit dans l'art de bâtir, ne put les dreſſer ſans percer la voute en pluſieurs endroits; car

* Le reſte des obſervations de M. Mariette eſt une ſorte d'inſtruction ſur les tableaux de Michel-Ange, qu'on a en France; ſur les deſſeins de ce Maître, que M. Crozat avoit raſſemblés, & dont les meilleurs ſont aujourd'hui dans le très-riche Cabinet du même M. Mariette; ſur les attentions qu'il convenoit de prendre pour diſcuter certains points qui concernent Michel-Ange. Il faut lire tout ceci, & ſçavoir bon gré à la Typographie de Florence de nous avoir renvoyé, dans un livre, ce que Paris avoit fait paſſer en Manuſcrit au-delà des monts.

au moyen de ces trous, il faisoit passer des cordes qui alloient joindre les planches & les solives, qui les lioient ensemble, qui en faisoient comme un sol suspendu en l'air ; & tel fut l'échafaudage ménagé par cet Architecte. Michel-Ange l'ayant vû se mit à rire & demanda au Bramante, comment il faudroit faire quand on seroit parvenu à ces trous ? Et en effet, dans un ouvrage aussi continu qu'un grand morceau de peinture, on travaille de suite sans laisser ni trous ni intervalles. Le Bramante qui n'avoit point de réponse à cette difficulté, dit qu'il ne pouvoit faire autrement ; & la chose ayant été portée au Pape, il se défendit de la même manière. Sur quoi le Pape se tournant vers Michel-Ange lui dit : *Eh bien puisque vous ne trouvez pas votre échafaut comme il doit être, faites le vous-même.* Michel-Ange

renverſa auſſitôt tout l'attirail du Bramante, boucha les trous, ôta les cordes; & il y en avoit une ſi grande quantité, dit l'Hiſtorien, qu'un pauvre homme à qui l'on en fit l'aumône, eut de quoi marier aſſez bien ſes deux filles. Pour l'échafaud de Michel-Ange il fut tellement fait que, ſans cordes & ſans trous, il devenoit d'autant plus ſolide qu'on le chargeoit davantage. Cette pratique ouvrit les yeux au Bramante qui apprit dès lors à échafauder comme il faut, & dans la conſtruction de l'Egliſe de S. Pierre il ſçut bien faire uſage de la leçon de Michel-Ange.

Quoique celui-ci excellât dans l'Architecture, & que le Pape Paul III. en conſéquence l'eût fait Chef de la conſtruction (ou Fabrique) de S. Pierre, il ne voulut cependant jamais prendre le titre d'Architecte ni en

recevoir les appointements ; il fit même ſtipuler, dans les proviſions de cette Charge, qu'il l'exerceroit ſans retribution, & le même Pape Paul lui ayant envoyé un jour cent écus d'or, en conſidération de ſes travaux à S. Pierre & ailleurs, il demeura ferme à les refuſer.

En général le déſintéreſſement & la nobleſſe éclatèrent dans toute ſa conduite. Son diſciple le Condivi en cite bien des traits. Il travailloit beaucoup plus pour faire plaiſir aux autres, que pour amaſſer des richeſſes. Il donnoit volontiers des morceaux de Peinture & de Sculpture, qui auroient pu lui valoir de grandes ſommes : témoins les deux Statues dont il fit préſent au Seigneur Strozzi, & qui ſont préſentement à Richelieu. Sa bourſe étoit ouverte aux perſonnes dans le beſoin, ſurtout ſi c'étoient des gens à talens, ou curieux d'apprendre,

Le Condivi avoue qu'il a reſſenti lui même les effets de cette libéralité bienfaiſante.

Il joignoit à ce caractère ennemi de l'avarice, le déſir d'être utile aux jeunes Elèves : qualité qui ſuffiroit ſeule pour immortaliſer un grand Maître. Il eut des diſciples dont pluſieurs ne lui firent pas aſſez d'honneur, parce qu'au bout de quelques mois d'exercice, ils ſe croyoient capables d'être Maîtres eux-mêmes.

Son caractère le portoit à fuir le monde & à aimer la ſolitude. Quelques-uns le regardoient comme un fantaſque, d'autres comme plein d'orgueil ; mais il n'avoit point ces défauts ; il n'étoit que réſervé, ami de peu de perſonnes, parlant peu, & cherchant plutôt à s'inſtruire par des études particulieres, que par le commerce du monde.

Cependant il eut d'illuſtres amis, entr'autres les Cardinaux

Polus, de Sainte Croix, Ridolfi, Criſpo, pluſieurs Prélats très-recommandables par leur mérite; & la Marquiſe de Peſcaire, Dona Vittoria Colonna eut pour lui des attentions & une amitié ſingulière. Elle alloit quelquefois à Rome uniquement pour le voir; elle lui écrivoit avec une ſorte de tendreſſe; & ces ſentimens, de la part d'une Dame auſſi vertueuſe, faiſoient un honneur infini à Michel-Ange. Il entreprit & exécuta pour elle, comme nous l'indiquions plus haut, des Morceaux magnifiques, ſurtout un Chriſt à la Croix, prononçant ces paroles: *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* On voit le Corps de ce Chriſt non pas affaiſſé & tombant comme mort, mais ſouffrant de toutes parts, & éprouvant toutes les extrémités de l'état le plus violent.

A cette occasion, nous réfuterons avec M. Gori la fable du meurtre prétendu commis par Michel-Ange, pour avoir le modèle d'une Figure de Christ mourant qu'il vouloit représenter : rien n'est moins prouvé ni moins vraisemblable que ce fait. Aucun des Ecrivains du tems n'en a parlé ; & ce fut, dit M. Gori, un Moine ignorant (*un Frate ignorante*) qui le premier osa débiter cette avanture en chaire, sans en apporter ni preuve, ni témoignages. Les mœurs de Michel-Ange, ajoute-t'il, sa bonté, son humanité, sa piété suffisent pour le disculper ; & l'on sçait d'ailleurs que sa coûtume n'étoit pas de travailler d'après des modèles nuds & placés sous ses yeux, ainsi qu'il se pratique par les autres Peintres ou Sculpteurs. La force de son génie, & l'extrême facilité de sa mémoire, pouvoient sur le champ

lui rappeller tout le naturel qu'il vouloit mettre dans ſes ouvrages.

Il étoit très-ſobre dans ſes repas. Quelque argent qu'on me donne, diſoit-il à ſon Diſciple le Condivi, *je vis toujours comme un pauvre.* Quand il étoit occupé de quelque grande entrepriſe, il ſe contentoit ſouvent d'un morceau de pain, qu'il mangeoit en travaillant. Il prenoit peu de ſommeil & pendant longtems il eut l'habitude de ſe coucher tout habillé : pratiques qui ne l'ont pas empêché de parvenir à une extrême vieilleſſe.

Quoiqu'on lui eût reproché quelques Figures licencieuſes, ſurtout dans le grand morceau du Jugement dernier, il étoit néanmoins très-reglé dans ſes inclinations, dans ſes diſcours & dans ſes actions. *Jamais*, dit le Condivi, *je n'ai entendu de ſa*

bouche que des paroles très-honnêtes & qui avoient la force d'éteindre dans la jeunesse tout désir passionné. Il aimoit toutes les belles choses par l'idée seule qu'il avoit de la beauté ; ainsi il se plaisoit à voir non seulement de beaux hommes, mais encore un beau Cheval, un beau Chien, un beau Pays, une belle Plante, une belle Montagne, une belle Forêt ; & toutes les Beautés de la Nature lui servoient ensuite à orner ses Ouvrages, de même que l'Abeille transporte dans son miel le suc des fleurs qu'elle a parcourues &c.

Il seroit long de rassembler tout ce que le Condivi raconte de son Maître ; & nous sentons qu'il est tems de terminer nos extraits. Les dix ou onze dernières années de Michel-Ange ont été décrites par Jerôme Ticciati qui n'a fait qu'indiquer les entreprises de notre célèbre Ar-

tiſte durant les jours de ſon extrême vieilleſſe. Un de ces Ouvrages fut le modèle en bois de la Coupole de S. Pierre dont George Vaſari fait une deſcription très-exacte.

Michel-Ange mourut à Rome le 17. Février 1564. ou 1565. avant Pâques, ainſi qu'on comptoit alors. Son corps fut rapporté ſecrétement à Florence & honoré du concours de tous les Ordres de la Ville & de l'Etat. Leonard Buonarroti ſon neveu lui a fait ériger depuis un ſuperbe Mauſolée dans l'Egliſe de Sainte Croix ; les Marbres de ce Monument ſont un préſent du Grand Duc Coſme I. Le Deſſein eſt de George Vaſari ; les trois Statuës repréſentant les trois Arts de Michel-Ange, ſont des meilleurs Maîtres du tems, ſçavoir la Sculpture, de Valerio Cioli ; la Peinture, de Baptiſte

Lorenzi ; l'Architecture, de Jean del Opera ; & l'on a mis au bas cette Inscription :

Michaeli Angelo Bonarotio
E vetustâ Simoniorum familiâ
Sculptori, Pictori & Architecto
Famâ omnibus notissimo.
Leonardus Patruo amantiss. & de se optimè merito, translatis Româ ejus ossibus, atque in hoc templo Majorum suorum sepulcro conditis, cohortante sereniss. Cosmo Med. Magno Hetruriæ Duce.
P. C.
Anno Salutis CIↃ . IC. LXX.
Vixit ann. LXXXVIII. M. XI. D. XV.

ARTICLE CXXXVII.

DESCRIZIONE DELLE prime scoperte dell' antica Città d'Ercolano &c. distesa dal Cavaliere Marchese Don Marcello de Venuti, e consecrata all' Altezza Reale di Pollonia &c. Description des premières dé-

couvertes de l'ancienne Ville d'Herculane, par le Marquis D. Marcel de Venuti, dédiée à S. A. R. le Sérénissime Prince Royal de Pologne Fréderic Chrétien. 4°. pag. 146. Pref. XX. à Rome, chez Bernabo & Lazzarini. M. DCC. XLVIII. & se trouve à Paris chez Chaubert Quai des Augustins.

L'Accueil favorable dont le Prince Royal de Pologne a honoré l'essai du Marquis D. Marcel de Venuti sur les découvertes faites dans la Ville d'Herculane, a déterminé cet Académicien de Cortone à mettre, dans son Ouvrage, les détails que demande une matière si intéressante pour les amateurs de la belle Antiquité. Quoique dans nos Mémoires on se soit déja fort étendu sur ce sujet, le goût exquis de l'Auteur, ses explications circonstanciées, ses remarques

ques judicieuſes nous fourniront encore bien des choſes nouvelles & curieuſes.

Nous n'inſiſterons pas beaucoup ſur les recherches profondes qu'il a faites pour appuyer la fondation d'Herculane par Hercule, ni ſur la vie de ce Héros, qu'il croit être l'Eſcol de l'Ecriture Sainte, qui ſe joignit à Abraham pour aller attaquer Amraphel & les trois autres Rois confédérés. Ces diſcuſſions ne ſont plus de mode, & le ſçavant uteur paroît trop livré aux doctes conjectures de M. Fourmont. A cela près rien de plus exact, de plus précis que ce que M. V. nous apprend de la deſtruction & de la découverte d'Herculane.

Ce fut l'an 63. de J. C. ſous le Conſulat de Regulus & de Virginius qu'un tremblement de terre fit périr la plus grande partie de cette Ville, Grecque d'origine, & qui ſous l'Empire Romain

conserva toujours ses Loix & ses usages. Le Peuple rassemblé au Théâtre fut enveloppé dans ses ruines; mais ce désastre fut bientôt réparé. On envoya de Rome de nouveaux Habitans qu'on fit entrer dans les deux Tribus VENERIA & CONCORDIA : Il paroît que c'est leurs noms qu'on a trouvé écrits sur deux Tables de marbre, au nombre de plus de 400, avec le mot ADLEGERUNT, qui désigne ordinairement ceux qu'on envoyoit dans les Colonies désolées par quelque calamité. Lucius Annius Mammianus Rufus fit rebâtir le Théâtre à ses frais. L'Empereur Tite contribua aussi à son embellissement, & par reconnoissance on lui érigea une Statue Colossale. On en érigea aussi une à Domitia Longina, épouse de Domitien, qui n'étoit pas encore Empereur, mais dont les enfans devoient être les héritiers de la Maison des *Flavius*.

Herculane ne jouit pas longtems de ſa nouvelle ſplendeur, & la premiére année même de Tite, 70 ans après J. C. elle fut enſevelie ſous les cendres du Mont Véſuve. Un heureux hazard en fit découvrir des veſtiges à quelques ouvriers qui creuſoient la terre en 1689. En 1711 le Prince d'Elbeuf pouſſa un peu plus loin la découverte. Enfin en 1738 on trouva quelques morceaux de marbre, avec une Inſcription fort défigurée. Le Roi des deux Siciles en demanda l'explication au Marquis de Venuti qui conjectura qu'elle regardoit le Théâtre d'Herculane. On preſſa le travail, & bientôt on déterra ce ſuperbe monument où l'on trouva quantité de Colomnes, de Statues équeſtres coloſſales, de bronze, de marbre, la plûpart un peu endommagées, quelques-unes entières & d'un travail exquis.

La découverte du temple consacré à Hercule suivit de près, & fut encore plus féconde en richesses antiques, & en merveilles de l'art. On voit que M. V. a travaillé ce morceau avec plaisir. Rien aussi de plus précieux aux yeux d'un Connoisseur qu'un temple fourni de tous les instrumens nécessaires aux sacrifices, orné de peintures, & d'où l'on a tiré les deux plus beaux tableaux peints à fresque qui soient maintenant dans l'Europe. L'un représente Thesée armé d'une massuë, & vainqueur du Minotaure qu'il tient entre ses jambes: trois petits enfans Grecs embrassent les genoux & les mains du Héros; Arianne d'un air modeste touche sa massuë; la Victoire paroît dans l'air; on voit aussi le contour des murailles du Labyrinthe. L'autre tableau paroît représenter le jeune Télephe, que des Bergers exposèrent sur le

Mont Parthénius, où une Biche l'alaitoit. Dans l'un & l'autre de ces tableaux les principaux personnages sont nuds & de grandeur naturelle. Les attitudes sont si heureuses, les proportions si justes, le coloris si vif, que les Peintres d'Italie les plus célèbres ont cru pouvoir faire la comparaison de ces beaux Ouvrages avec ceux de Raphaël.

Cependant on s'apperçut bientôt que le grand air alloit endommager des chef-d'œuvres qui s'étoient conservés sous terre, pendant près de dix-huit siécles. Mais par les soins de M. de Venuti, Auteur de cette Relation; M. Alfiere Moriconi, Officier d'Artillerie, connu dans les Cours d'Italie par ses vernis merveilleux, en appliqua un qui a rendu les carnations encore plus belles, & a mis ces tableaux à l'abri des injures de l'air. Les perspectives qu'on a trouvées

montrent que cette partie de la peinture n'étoit pas inconnue aux Anciens, & que Buonarroti a eu tort d'en attribuer l'invention à *Pietro della Francesca.* Dans tous ces Ouvrages on voit le verd & le bleu, couleurs que les Modernes ôtoient aux Anciens sur un passage de Pline mal entendu.

Nous tomberions dans des redites ennuyeuses, si nous voulions suivre le détail des divers monumens qu'on a trouvés dans les années suivantes, c'est-dire, en 1739. & 1740. Nous remarquerons seulement trois ou quatre particularités qui éclaircissent quelques points d'antiquité; 1°. le Minotaure avoit le corps d'homme excepté la tête qui étoit de taureau, comme nous l'apprenons non seulement par le tableau de Thesée, mais encore par la belle Cornaline du cabinet de l'Impératrice Reine de

Hongrie, publiée dans le Recueil du Baron de Stosch. Ainsi les Médailles de Naples, de Cumes & de divers endroits, où l'on voit des figures qui ont le corps de bœuf & le visage d'homme, ne représentent pas des Minotaures, comme les Antiquaires l'ont cru jusqu'ici, mais le Dieu *Ebon;* 2°. différens caractéres, qu'on a trouvés, ont confirmé l'alphabet Hétrusque publié par les Sçavans Académiciens de Cortone; 3°. les Inscriptions nous ont fourni de nouvelles lumières sur les deux illustres familles *Annia* & *Nonia*. La première, quoique Plébéïenne, ne le céda pas aux meilleures maisons patriciennes. Elle fut honorée des faisceaux Consulaires, & monta sur le trône dans la personne de M. Aurele Vere, de Lucius Vere, de Pescennius, de Tacite & de Florien. La seconde n'étoit point Plébéienne, comme le croyent

les Antiquaires, elle a donné à Rome des Préteurs, preuve sûre de sa noblesse. Il paroît même que M. Nonius Balbus fut revêtu de cette dignité; 4°. les maisons des particuliers ont aussi fourni bien des singularités; plusieurs Médailles dont la plûpart sont de Néron avec le revers de Janus; des ustenciles domestiques de toute espece & de toute grandeur; de ces parquets à la Mosaïque que Vitruve appelle *pavimentum sectile*, faits de pierres coupées avec tant de délicatesse que leur assemblage forme une très-belle dégradation de couleurs; de petites statuës d'or, d'argent, de bronze, de marbre; des bas reliefs magnifiques; une multitude de petits tableaux représentant des oiseaux, des arbres, des fleurs &c.

La plupart de ces riches Monuments décorent *Portici* maison de plaisance du Roi des deux Si-

ciles. Les colomnes ont été placées dans l'Eglise Cathédrale de S. Janvier. M. de Venuti promet de donner en grand & avec des figures, l'histoire de toutes les découvertes. Ce projet est digne de son profond sçavoir, & sera sûrement appuyé de la puissante protection du Roi des deux Siciles, dont l'Auteur reconnoissant publie en divers endroits de son ouvrage la grandeur d'ame, l'affabilité, & l'amour pour les Sciences.

ARTICLE CXXXVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

IN Epistolam encyclicam à S. D. N. Benedicto Papa XIV.

datam ad omnes Episcopos ditionis Ecclesiasticæ die 19. Febr. an. 1749. Petri Pompilii Radota commentarius, in quo agitur de Anno Jubilæo, de Cultu templorum, de Cantu & Musicâ Ecclesiasticâ. Romæ 1749. 4°. pag. 148. *Commentaire sur la Lettre circulaire de N. S. P. le Pape, donnée le 19. Février 1749.* &c. La Lettre du Pape est en Italien, & le Commentaire en Latin.

Dissertationes duæ Criticæ-Historicæ; una de 25 annis Romanæ Petri Cathedræ, adversus utrumque Pagium; altera de actis SS. MM. Cosmæ & Damiani, necnon de Monumentis Basilicæ ipsis in urbe erectæ, Autore F. Bernardino Mezzadri tertii Ordinis S. Francisci. Excudebat Generosus Salomoni &c. 1750. *Deux Dissertations Critiques-Historiques, l'une sur les 25. années du Pontificat de S. Pierre à*

Rome ; l'autre sur les Actes & les Monuments qui concernent les SS. Martyrs Cosme & Damien &c.

La Storia della Basilica di santa Croce in Gerusaleme, dedicata alla Santità di nostro Signore Papa Benedetto XIV. da D. Raimondo Besozzi Abate del Monistero di Santa Croce, per Generoso Salomoni &c. 1750. *L'Histoire de la Basilique de Sainte Croix en Jérusalem dédiée à N. S. P. le Pape &c.*

Josephi Carpani Soc. JESU inter Arcades Tirrhi Ereopolitæ, Tragœdiæ. Editio 4ª. Excudebat Joan. Generos. Salomoni &c. 1750. *Tragédies du P. Joseph Carpani Jésuite, 4e édition &c.*

Musæum Cortonense in quo vetera Monumenta comprehenduntur Anaglypha, Toreumata, Gemmæ inscalptæ, insculptæque, quæ in Academia Etrusca

cæteriſque nobiliorum virorum domibus adſervantur, in plurimis tabulis æneis diſtributum, atque à Franciſco Valerio Romano, Antonio Franciſco Gorio Florentino, ac Rodulphino Venuti Cortonienſe notis illuſtratum. Typis Joan. Generoſi Salomoni &c. 1750. *Cabinet de Cortone, où ſont compriſes les Antiques de cette Académie &c.*

Vita di Monſignor Giov. Franceſco Tonderini, Veſcovo di Civita Caſtellana, ſcritta da Giov. Franceſco Strozzi della Compania di Geſu e dedicata alla Santità di N. S. Benedetto XIV. 4°. nella Stamperia di Komarek &c. 1750. *Vie de Monſeigneur Jean-François Tonderini Evêque de Civita Caſtellana &c.*

De Obeliſco Cæſaris Auguſti è Campi Martii ruderibus nuper eruto Commentarius; Auct. Angelo Maria Bandinio. Accedunt

clariff. Virorum Epiſtolæ atque Opuſcula. Ex Typographia Palladis. Excudebant Nicolaus & Marcus Palearini fol. 1750. *De l'Obeliſque de l'Empereur Auguſte tiré depuis peu du champ de Mars &c.* Cet Ouvrage eſt en Latin & en Italien. La premiere colomne de chaque page eſt Latine, la ſeconde eſt Italienne. Immédiatement après le titre, il y a une longue Inſcription en l'honneur du Pape; nous en tranſcrivons ce qui concerne l'Obéliſque: *Benedicto XIV. Pont. Opt. Max. quod. . . . . . Seſoſtridis Obeliſcum à Cæſare Auguſto ex Ægypto Romam advectum, in campo Martio ad Solis umbras, dierum noctiumque magnitudines indicandas poſitum, ſolique dono datum, deinde à barbaris gentibus dejectum & oppreſſum, ruinis ædium proximarum nuper magno ſumptu effodi, deſcribi, æreiſque tabulis exprimi fecerit, pio, fe-*

lici, optimo Principi Ang. Mar. Bandinius D. N. M. &c.

On fait cas ſurtout de la ſeconde partie de cet Ouvrage. Ce ſont des Lettres & des Diſſertations compoſées par de très-habiles gens, par le Marquis Poleni par le P. Boſcowick &c.

L'obéliſque dont il eſt queſtion, ſeroit un morceau admirable, s'il étoit bien conſervé; mais il a été tellement endommagé par le feu que ſes hiéroglyphes ſont, la plûpart, effacés.

Dichiarazione Iſtorica Théologica dell' Anno Santo, ſcritta dal P. F. Cherubino da Roma Minore Oſſervante, diviſa in tre libri e dedicata alla Santità di N. S. Papa Benedetto XIV. 8°. per Generoſo Salomoni &c. 1750. *Déclaration Hiſtorique - Théologique ſur l'Année Sainte &c.*

Meditazioni per l'acquiſito del Giubileo dedotte dalla Dot-

trina del S. Concilio di Trenta, con una lettera ſopra l'adorazione della S. Croce. Opera di Monſignor Benigno Boſſuet Veſcovo di Meaux, tradotta del Franceſe 8°. per Generoſo Salomoni. 1750. *Meditations pour le Jubilé traduites du François de M. Boſſuet Evêque de Meaux. &c.*

Dilucidatio Privilegiorum Ordinum Regularium, præſertim Mendicantium, ubi Privilegia in communi & alia plurima in particulari clarè recenſentur, ſed præcipuè facultates Superiorum Generalium, Provincialium, Localium, Concionatorum, Confeſſariorum Regularium & Sæcularium, etiam Monialium, tam quoad abſolvendum quam quoad diſpenſandum.. Collecta & concinnata per P. F. Didacum ab Aragoniâ Ord. Min. ſtrictioris obſervantiæ, almæ Provinciæ Romanæ olim Mini-

ſtrum Provincialem. Opus regularibus perutile ac neceſſarium &c. 4°. In Typographiâ S. Michaëlis, Sumptibus Octavii Puccinelli &c. *Privilèges des Reguliers pour abſoudre & pour diſpenſer &c.*

Il divoto Pellegrino guidato ed inſtruito nella viſita delle Baſiliche di Roma per il Giubileo dell'Anno Santo 1750. &c. *Le dévot Pellerin conduit & inſtruit dans la viſite des Egliſes pour gagner le Jubilé de l'année Sainte.* 8°.

Della Sacroſancta Baſilica di S. Pietro in Vaticano, Libri duo; nel 1°. de' quali trattaſi delle di lei prerogative; nel 2°. ragionaſi della nuova ſtrutura della medeſima, 1750. preſſo Giov. Mar. Salvioni Stampator Vaticano. *De la Baſilique de Saint Pierre &c.*

Vita della gran Madre di Dio

Maria sempre Vergine &c. 8°. 1749. *La Vie de la B. H. V. Marie Mere de Dieu &c.* Voici le jugement qu'un Journaliste Italien porte de cet Ouvrage. *Questo è un romanzo spirituale pieno de favolette e d'inezie. Ha fatto bene l'autore a dichiararsi nel frontispizio per Poëta ; mi pare assai che si trovi che abbia una pieta alla roverscie di questa sorte, poiche la Bma Madre di Dio non è una Signora de mettersi inCanzona &c.*

PAYS-BAS HOLLANDOIS.

D'AMSTERDAM.

Georgii Everhardi Rumphii, Med. Doct. Hanavensis, Mercatoris Senioris, & in Amboina Consulis, nomine Plinii Indici celebris, & Membri illustris Societatis Academiæ Naturæ Curiosorum Germaniæ, Herbarium Amboinense, plurimas complec-

tens Arbores, Frutices, Herbas, Plantas terrestres & aquaticas, quæ in Amboina, & adjacentibus reperiuntur insulis, accuratissime descriptas juxta earum formas, cum diversis denominationibus, cultura, usu ac virtutibus. Quod & insuper exhibet varia insectorum animaliumque genera, pleraque naturalibus eorum figuris depicta. Omnia magno labore ac studio multos per annos collecta, & duodecim conscripta libris. Nunc primum in lucem edita, inque Latinum versa sermonem, Cura & Studio Joannis Burmanni, Med. Doct. & in Horto Medico Amstelaedamensi Professoris Botanici, qui varia adjecit Synonima, suasque Illustrationes. Sex partibus. Amstelædami apud Meinardun Vytwerff fol. 1750. *Herbier d'Amboine*; c'est-à-dire *Recueil des Arbres, des Arbrisseaux, des Plantes, des Herbes qui se trouvent à*

Amboine & dans les Isles adjacentes &c. Le reste du titre qu'on voit ici nous dispense, par sa longueur, d'expliquer davantage l'objet de cet Ouvrage. *On peut souscrire à Paris chez Briasson Libraire rue S. Jacques.*

FRANCE.

DE PARIS.

Ode qui a remporté le prix de l'Académie Françoise en l'année M. DCC. L. Par M. le Chevalier Laurés. Chez Brunet rue S. Jacques. Le Sujet étoit : *Rien n'excite plus les talens que l'amour de la gloire.* M. le Chevalier Laurès, déja couronné l'année dernière, s'est encore signalé dans cette Course Académique : il a justifié, par son exemple, que l'amour de la gloire accumule les lauriers sur la tête des Poëtes, comme sur celle des Héros. Son début étoit ainsi :

Tel que d'un œil ardent meſurant la carrière,
Au ſignal dont retentit l'air,
Un Athlète, de la barrière
S'élance plus prompt que l'éclair;
Tels les fiers nourriſſons des Filles de Mémoire
S'élèvent au cri de la gloire;
Et d'une aîle de feu fendant l'azur des Cieux,
Sur les traces de l'immortelle,
Dans l'Olympe vont avec elle
Se placer à côté des Dieux.

La Strophe ſuivante peint les attentats de la Barbarie.

Quels Barbares ſortis des bords que l'Ourſe glace
Déſolent l'Europe & ſes Arts?
Bellone guide leur audace
Juſques au Thrône des Céſars.
Le Tibre épouvanté voit fumer dans ſon onde
Le ſang des Souverains du monde;
Leur aviliſſement paſſe juſqu'aux eſprits:
Triſte effet de la Tyrannie!

Rome ſuccombe & le génie
S'enſevelit ſous ſes débris.

Le retour des Arts, ſous les auſpices de la gloire, eſt ainſi repréſenté.

L'Univers rompt ſa chaîne, & ſa honte s'efface,
L'eſprit retrouve un jour ſerein;
L'émulation, du Parnaſſe
Ranime le ſtérile ſein :
Sur leurs troncs cultivés les palmes ſe relèvent;
Mille fleurs naiſſantes achèvent
De rendre au Mont Sacré ſa première beauté :
De la gloire immortel ouvrage,
Son feu s'éteint dans l'eſclavage
Et renaît dans la liberté.

Ce qui ſuit nous paroît allier les graces & la douceur, avec le ſublime & l'harmonie.

O Gloire! des beaux Arts ſource féconde & pure,
Que tes bienfaits ſont éclatants!

Tu triomphes de la nature,
Et la fais produire en tout tems.
Sur tes aîles l'esprit devançant les années,
Hâte ses belles destinées;
Tu peux le relever quand il est affaissé.
Sophocle dans les Jeux d'Athènes,
Sentit bouillonner dans ses veines
Un sang que l'âge avoit glacé.

LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires sur quelques endroits de la nouvelle Histoire des Croisades, dont il est parlé dans l'Article CXXV. au mois d'Octobre. *

Je viens de lire, MM. RR. PP. la lettre qui vous a été écrite au sujet d'un Discours sur les Croisades: j'avois déja fait sur ce Discours les mêmes remarques; mais comme j'en ai fait quelques-unes,

* Cette Lettre ne roule que sur l'Origine & les Antiquités des Turcs, mais elle nous a paru sçavante en ce genre, & nous croyons que le Public la verra volontiers.

qui ont échapé à l'Auteur de la lettre, que vous avez insérée dans votre Journal du mois d'Octobre, je prends la liberté de vous les adresser, vous en ferez tel usage que vous jugerez à propos.

On se fatigue à rechercher l'origine de ces Peuples (les Turcs & les Turcomans) *elle est la même que celle de tous les Peuples uniquement Conquérans, ils ont tous été des sauvages vivant de rapines.* Cela n'est-il pas fort instructif? Les Turkmans (c'est ainsi qu'il faut ortographier leur nom) habitoient au Nord-Est de la Mer Caspienne, ils sont différens des Turcks qui habitoient originairement au Nord de la Chine; mal-à-propos l'Auteur confond-il ces deux Peuples, qui ont une origine & des demeures fort différentes.

Leurs Antiquités (des Turks & des Turkmans) *ne méritent*

guères mieux une Hiſtoire ſuivie que les Loups & les Tigres de leur pays. Il ne faut jamais mépriſer ce qu'on ne ſçait pas ; ces Antiquités ſont auſſi curieuſes, & j'oſe dire, plus utiles que celles de pluſieurs petits Royaumes de la Grèce ſur leſquels pluſieurs Sçavans ſe ſont exercés avec ſuccès, & qui ont été pour eux une ſource d'éloges.

Ils ſe répandirent (les Turkmans) *au commencement du onzième ſiècle vers la Moſcovie.* L'Auteur confond ici les Turkmans avec les Tatars. Les Turkmans n'ont jamais pénétré chez les Ruſſes, les Tatars ſe les ſont rendu tributaires, non pas dans le XI^e^. ſiècle, comme le dit l'Auteur, mais vers le milieu du XIII^e^. c'eſt-à-dire, en 1240 & années ſuivantes ; enfin les Hiſtoriens habiles ne diſent point la Moſcovie, mais la Ruſſie.

Les Arabes ſont les premiers ſucceſſeurs

cesseurs de Mahomet avoient soumis presque toute l'Asie mineure. Les Arabes n'ont jamais rien possédé dans l'Asie mineure ; ils n'ont pas poussé leurs conquêtes de ce côté-là au-delà de la Syrie & de l'Armenie ; si l'Auteur avoit jetté les yeux sur la Carte de l'Empire de Constantinople, que nous a donné M. Guillaume Del'Isle, il y auroit vû les limites communes de l'Empire d'Orient & de celui des Arabes un peu au Nord d'Antioche ; il paroît que l'Auteur a confondu les Arabes avec les Turks Seljouquides, qui effectivement possédoient l'Asie mineure presqu'entiére, du tems des Croisades.

Togrul-beg ou Ortogul-beg de qui on fait descendre la race des Ottomans &c. Il paroît que l'Auteur du Discours sur les Croisades confond ici Togrul-beg, petit-fils de Seljouq, qui régnoit en 1037. dans l'Iran ou Chorasan,

avec Ortogul, que les Ottomans font régner dans la Natolie en 1236. & qu'ils prétendent être le Pere d'Othman leur premier Sultan ; quel Anachroniſme ! Je dis *qu'ils prétendent*, car l'on ignore l'origine d'Othman ou plutôt d'Atman, & l'on ſçait ſeulement qu'il étoit l'un des Capitaines du dernier Sultan des Turks Seljouquides de Roum. J'ai l'honneur d'être, MM. RR. PP.

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, L. C. D.

A Paris ce 8. Octobre 1750.

Autre Lettre aux Auteurs de ces Mémoires ſur la même hiſtoire des Croiſades.

On nous donne, MM. RR. PP. la ſuite de cette hiſtoire des Croiſades dont je vous parlois dans ma Lettre du 8. Septembre. Ce ſecond morceau, moins audacieux que le premier, parce qu'il

ne contredit pas l'autorité des Livres Saints, ne laiſſe pas de mériter encore la cenſure publique ; & je croi devoir vous prévenir ſur certains endroits que j'y remarque.

D'abord on affecte d'y mettre ſans ceſſe les Chrétiens en parallèle avec les Turcs ; & dans la comparaiſon, ces derniers ont preſque toujours l'avantage ; ainſi l'on fait ſentir que les Chrétiens furent plus portés à la diſcorde que les Infidèles : *quand les ſucceſſeurs de Mahomet eurent conquis tant d'Etats, la diſcorde les diviſa ; les Croiſez éprouverent un ſort à peu près ſemblable ; ils conquirent moins & furent diviſés plutôt.*

On inſinue qu'il y avoit plus d'humanité parmi les Turcs que parmi les Chrétiens : *La veuve d'un Prince Turc aima mieux relâcher* le Roi Baudouin *à prix d'argent, que de venger par ſa mort le ſac de Jéruſalem.*

On repréſente les Turcs comme ſervant à exercer dans Fréderic Barberouſſe *un courage que les Papes mirent depuis à de plus grandes épreuves.*

Je n'entreprends pas, MM. RR, PP. l'apologie des Croiſés ; je ſçai que tous ne raſſemblerent pas à Godefroi de Bouillon & à S. Louis ; mais je dis auſſi qu'il régne dans toute cette nouvelle Hiſtoire une affectation marquée à faire des contraſtes odieux : affectation d'ailleurs qui ne reſpecte pas les droits de la vérité ; je vais vous donner un exemple.

On nous dit que la *veuve d'un Prince Turc aima mieux relâcher à prix d'argent*, Baudouin premier, Roi de Jeruſalem, *que de venger par ſa mort le ſac de Jeruſalem.* Sur quoi j'obſerve 1°, que jamais *Baudouin premier, Roi de Jeruſalem*, & frère de Godefroi de Bouillon, ne fut fait priſonnier *par un Prince Turc.* C'eſt

Baudouin II. son Cousin & son Successeur à qui ce malheur arriva. Balac, Satrape des Turcs, le prit dans un combat & il fut retenu dix-huit mois en prison. 2°. Je trouve bien dans le P. Maimbourg & dans M. de Vertot * que la rançon de ce Baudouin fut payée à la Princesse veuve de Balac ; mais Guillaume de Tyr, qui est la source, ne parle point de cette veuve, il dit simplement qu'on stipula, pour la rançon, un nombre de pièces de monnoye appellées *Michaëlites.* 3°. Cet air d'humanité qu'on fait paroître ici dans les Turcs ennemis de Baudouin, n'étoit assurément pas un héritage que Balac eût laissé à sa veuve ou à ses Courtisans ; car ce Satrape étoit un barbare & un perfide ; témoin

---

* M. de Vertot cite *Guil de Tyr l.* 13. c. 26. Il n'est parlé du Traité & de la rançon que dans les Chapitres 15 & 16.

la trahiſon qu'il fit au Seigneur de Hiérapolis, *homme ſimple & candide;* il l'attira hors de ſa Ville ſous prétexte de vouloir traiter avec lui, & dès qu'il le vit en ſa préſence, il ordonna à ſes ſatellites de lui trancher la tête. Ce fait eſt raconté par Guillaume de *Tyr l. 13. Chap. XI.*

Si je ne traçois qu'une critique littéraire de la nouvelle Hiſtoire des Croiſades, je vous y ferois remarquer MM. RR. PP. un grand nombre de faits contraires au récit des contemporains. L'Auteur dit, par exemple, que *Godefroi de Bouillon fut élu non pas Roi, mais Duc de Jeruſalem.* Ceci eſt réfuté par tous les Anciens, ſans en excepter la Princeſſe Anne Comnène qui dit qu'on l'élut Roi. * Mais jettez les yeux ſur le texte de Guillaume de Tyr, que je vous cite en marge, vous y verrez que Godefroi

* ῥῆγα ὠνόμαζαν.

de Bouillon refusa seulement de porter la Couronne d'or, afin d'honorer la Sainte Couronne d'Epines que J. C. avoit portée, pour notre salut, dans cette même Ville de Jérusalem. Il n'y a rien à perdre de ce beau passage *.

Je voudrois sçavoir encore ce que veut dire la datte 1092 qu'on place entre l'établissement des

---

* *Promotus autem, humilitatis causâ, Coronâ aureâ Regum more, in sanctâ civitate noluit insigniri : eâ contentus, & illi reverentiam exhibens, quam humani generis reparator, in eodem loco usque ad crucis patibulum, pro nostrâ salute, spineam deportavit. Undè quidam in Catalogo Regum, non distinguentes merita, eum dubitant connumerare ; magis attendentes quæ exteriùs geruntur in corpore, quam quæ fidelis & Deo placens anima mereatur. Nobis autem non solum Rex, sed Regum optimus, lumen & speculum videtur aliorum. Non enim consecrationis munus & Ecclesiastica sprevisse censendus est princeps fidelis Sacramenta, sed pompam sæculi &c.*

Guill. Tyr. l. 9. Cap. 9.

Religieux Soldats Templiers & Hospitaliers. L'institution de ces Milices est postérieure à 1092. Et comment d'ailleurs, avec cette époque, rapporter, comme fait l'Auteur, l'établissement des Hospitaliers à Raymond Dupuy, qui ne fut certainement élu Grand-Maître qu'en 1120? Mais d'un autre côté, pourquoi ne reconnoît-on pas *Gérard* pour l'Instituteur des Hospitaliers, puisqu'il l'est effectivement, & que le Pape Pascal II. lui adressoit en 1113. une Bulle avec cette inscription *Gerardo Institutori ac Præposito &c.*

Je demanderois de plus pourquoi le malheur du Roi Louis VII. & de son armée en Asie, est placé à l'an 1149, c'est 1148; pourquoi on met la prise de Ptolemaïde par les Croisés en 1190, c'est le 13 Juillet 1191; pourquoi on dit que Saladin mourut en 1195, c'est 1193;

pourquoi on ajoute que cette mort arriva 15. ans après un traité fait avec Richard Roi d'Angleterre? Richard ne s'étoit embarqué pour la Terre Sainte qu'en 1190, & à peine s'écoula-t'il 15 mois, entre ce Traité & la mort de Saladin.

Mais rien de tout ceci, MM. RR. PP. ne me détermine à écrire contre cette Hiſtoire; non plus que la frivolité de l'ouvrage pris en lui-même; car ce n'eſt au fond qu'un abrégé très-mince de ce que l'Auteur a lû dans M. de Vertot, dans Maimbourg, dans M. Fleury & dans l'abrégé de M. le Préſident Hénault, dont il copie un beau trait qui concerne Saint Bernard.

Si ce nouvel Hiſtorien des Croiſades étoit réſervé, je n'attaquerois point ſon livre; mais ce que je vais vous y faire remarquer ne doit-il pas déplaire

à ceux qui respectent la Religion, qui aiment qu'on en parle avec la bonne foi & les égards convenables ? je dis *la bonne foi*, parceque l'Auteur est presque aussi répréhensible dans ses réticences que dans l'énoncé des faits. Voici quelque détail.

Sur l'établissement de l'Ordre Militaire des Hospitaliers, on dit : *les Religieux consacrés au service des blessés, ayant fait vœu de se battre en 1118 &c.* Il falloit ajouter *pour la défense des Pélerins & des Saints Lieux de la Palestine* ; car c'est l'objet de ce vœu ; jamais l'Eglise n'auroit autorisé l'engagement simple & général *de se battre.*

Sur les deux Ordres Militaires du Temple & de S. Jean, on ajoute : *l'habit blanc des Templiers & la robe noire des Hospitaliers étoient un signal continuel de combats.* On entend des *Combats* entr'eux ; & cela pris dans sa généra-

ralité est faux, puisque ces deux Ordres furent souvent en paix l'un avec l'autre, puisqu'ils concoururent aux mêmes entreprises, qu'ils servirent dans les mêmes armées. J'ai déja remarqué l'abus que l'Auteur fait des termes universels ; ce qui prouve que cette partie de la Logique, qui enseigne la valeur des propositions, lui étoit bien nécessaire.

Sur Saint Bernard, on dit que le Pape Eugene III *le choisit pour être l'organe d'un nouveau dépeuplement.* Ne diroit-on pas que l'objet du Pape & de S. Bernard étoit de dépeupler l'Europe en exhortant à la Croisade ? Mais n'y a-t'il pas une indécence visible à nous représenter un grand Pape & un très-grand Saint comme les Auteurs & les Oracles du dépeuplement de la Chrétienté ?

Sur le même S. Bernard on ajoute : *l'éloquence de Bernard & l'esprit du tems, sans lequel cette*

éloquence n'étoit rien &c. Ce jugement n'eſt bon ni en morale ni en littérature ; la morale d'abord eſt bleſſée d'une manière de parler trop peu réſervée à l'égard d'un Saint, qui fut ſi ſouvent animé de l'Eſprit de Dieu dans ſes diſcours. La bonne littérature n'approuve pas non plus qu'on réduiſe toute l'efficacité de l'éloquence de S. Bernard aux circonſtances & à l'*eſprit du tems.* M. le Préſident Hénault en a jugé bien autrement. » Ses ſermons, » *dit-il*, ſont des chef-d'œuvres » de ſentiment & de force : feu » M. Henri de Valois, cet hom- » me illuſtre du ſiècle paſſé, les » préféroit à tous ceux des An- » ciens tant Grecs que Latins. « Il faut donc dire, ſuivant ces ſages & judicieux Auteurs, que l'*éloquence de Bernard étoit* quelque choſe, même *ſans l'eſprit du tems*, & hors des circonſtances où il a parlé.

Sur le Roi Louis le Jeune, on dit qu'il est peint *comme un Prince plus rempli de scrupules que de vertu*; je voudrois sçavoir quels sont les Peintres auteurs de ce Tableau; au moins n'est-ce pas le P. Daniel qui dit: » Si nous ne » mettons pas ce Prince au nom» bre de nos plus grands Rois, » nous lui devons au moins la » justice de le compter parmi les » plus Chrétiens & les plus véri» tablement vertueux. «

Sur Renaud de Châtillon, qui fut pris par Saladin, on fait bien remarquer que ce Seigneur *avoit violé plusieurs fois sa promesse*; mais on supprime, ce que tous les autres Ecrivains rapportent, qu'il expia cette faute en confessant généreusement la foi devant Saladin, qui lui proposoit de la renier. En cet endroit, le nouvel Historien tombe aussi dans une méprise; il dit que Saladin fit abbattre *d'un coup de sabre la tête*

de Renaud ; & tous les Anciens disent que ce fut Saladin lui-même qui se chargea de cettte exécution.

Sur Charlemagne, on dit que ce Prince *convertit la Saxe avec le fer & le feu* ; & l'on fait le Contraste des Danois idolâtres, ou des Normands, qui ne firent point la guerre pour établir *l'Idolâtrie*. Il y a, je croi, dans cet endroit beaucoup de malignité, d'indécence & d'injustice envers Charlemagne, qui ne punit les Saxons que parcequ'ils étoient rebelles, & qui ne jugea rien de plus propre que le Christianisme, pour adoucir leurs mœurs & les contenir dans l'obéissance.

Je finis, MM. RR. PP. par le trait qui termine l'éloge de Saladin dans cette nouvelle Histoire. *On dit* (ce sont les paroles de l'Auteur,) *qu'il laissa par son Testament des distributions égales d'aumônes aux pauvres Mahomé-*

tans, Juifs & Chrétiens, voulant faire entendre par ces diſpoſitions que tous les hommes ſont frères, & que pour les ſecourir il ne faut pas s'informer de ce qu'ils croyent, mais de ce qu'ils ſouffrent &c.

Il y a comme deux parties dans cet éloge; les faits & l'interprétation qu'on en donne: les faits, c'eſt-à-dire, les aumônes de Saladin, n'ont échappé ni au P. Maimbourg ni à M. de Vertot, & je les reconnois, je les admire volontiers. L'interprétation eſt de notre nouvel Auteur, qui donne à ceci un air de maximes. J'y applaudis en quelque choſe, mais non en tout: car il n'eſt pas vrai que, dans toutes les circonſtances & dans tous les tems, *pour ſecourir les hommes, il ne faut pas s'informer de ce qu'ils croyent, mais de ce qu'ils ſouffrent.* S. Paul nous dit de faire le bien (& il parle là de l'aumône

ou de l'assistance corporelle) à l'égard de tout le monde, *surtout à l'égard des domestiques de la foi.* Surquoi un sçavant Interprète dit : *non pari mensurâ agendum est in omnes, sed major ergà fideles præstanda est & effusior* (beneficentia) *Guilliaud. in Epist. ad Galat. Cap. VI.* Je suis &c.

A Paris 9. Octobre 1750.

AVIS AU PUBLIC.

M. de la Chapelle, Auteur des Institutions de Géométrie, & Membre de la Société Royale de Londres, se prépare à mettre incessamment en vente, un ouvrage de sa composition qui a pour titre, *Traité des Sections Coniques & des autres Courbes anciennes, appliquées ou appliquables à la pratique de différents Arts, tels que l'Artillerie, l'Architecture, la construction des Miroirs ardens, des Télescopes, des Lunettes, des*

Portevoix, des Echos, des Cornets acoustiques ou des instruments qui servent à corriger les défauts de l'ouie &c, avec un petit Traité de la Cycloïde, où l'on fait voir comment cette Courbe a contribué à perfectionner les horloges à Pendule.

On voit par ce titre la variété des objets que l'Auteur a embrassés. Comme ce sont les usages des hautes sçiences qui intéressent beaucoup plus que les Sçiences mêmes, M. de la Chapelle n'y donne que la Théorie utile, c'est-à-dire, ce qui est indispensable pour sçavoir les Arts avec intelligence. Indépendamment de cette œconomie, on trouvera dans des notes ou des dissertations particulières, l'Histoire des Sçiences & des Arts qui sont entrés dans son Plan. L'usage des Courbes récompensera de la contention d'esprit qu'aura coûté la Théorie, & l'histoire en sera le

délaſſement. Tout ceci ſera exposé plus amplement par un *Proſpectus* qu'on fera inceſſamment diſtribuer au Public. Un Ouvrage de cette eſpèce manquoit abſolument en France, & l'Auteur ignore s'il exiſte quelque choſe de ſemblable dans les autres Pays : on peut donc le rechercher par ces deux raiſons, qu'il eſt unique, & qu'il convient à tous les états auxquels les Mathématiques ſont indiſpenſables, ſans en excepter même les ouvriers ordinaires, qui y apprendront des deſcriptions fort aiſées des courbes en uſage.

L'Ouvrage eſt in-8°. avec 114 figures ; il ſe vendra chez Quillau, fils, Libraire ruë S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins. Et pour convaincre le Public, qu'on ne lui promet rien ici qui ne ſoit digne de quelque attention, on croit devoir produire l'approbation dont l'Aca-

démie Royale des Sciences a honoré cet Ouvrage.

Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences du 7 Mai 1750.

Nous avons examiné par ordre de l'Académie, un Traité des Sections Coniques & *autres Courbes anciennes*, ainsi que de la Cycloïde, composé par M. de la Chapelle de la Société Royale de Londres.

L'Auteur, après avoir démontré les propriétés de ces Courbes par le moyen de l'analyse, explique les usages qu'on en a fait dans différents Arts. Ainsi, à l'article de la Parabole, il donne la Théorie & *la pratique* du jet des Bombes, avec le calcul de l'excavation des mines &c. A l'article de l'Ellipse, il explique l'usage qu'on en a fait, ou qu'on en peut faire pour les miroirs brulans & pour les

verres de Lunettes. A l'article de l'hyperbole, il montre aussi l'application de cette Courbe aux recherches de Catoptrique & de Dioptrique. Enfin à l'article de la Cycloïde, il fait voir comment la Théorie de cette Courbe a servi à perfectionner les Pendules, & comment elle y sert encore, en quelque manière, par les petits arcs qu'on leur fait décrire &c. L'Auteur traite aussi des Echos & des Porte-voix & il joint à toutes ses recherches des dissertations sur chaque découverte, sur l'origine des Sciences & des Arts, qui sont entrés dans son plan, ainsi que des observations sur les expériences propres à confirmer la Théorie.

M. de la Chapelle donne les tangentes des différentes Courbes dont il parle, en regardant ces tangentes comme des sécantes; dont les points d'intersection avec la Courbe se confondent; & il trouve la quadrature des

mêmes Courbes, par la méthode des Limites qu'il avoit expliquée dans ses *institutions de Géométrie* déja approuvées par l'Académie ; de sorte que, sans employer le calcul différentiel & intégral, il ne laisse pas de faire concevoir aux commençants la vraie métaphysique de ces calculs.

Nous croyons donc que ce nouvel Ouvrage de M. de la Chapelle sera utile à ceux qui se destinent à l'Etude de la haute Géométrie & de son application à la Physique, tant parceque l'Auteur y a renfermé plusieurs matières auparavant éparses, que parcequ'il les a traitées avec beaucoup de soin & de clarté. *Signé*, CASSINI, DALEMBERT.

Je certifie le présent Extrait conforme à l'original & au jugement de l'Académie. *Signé*, GRAND-JEAN DE FOUCHY, Sécretaire perpétuel de l'Académie.

A Paris ce 15 Mai 1750.

TABLE DES ARTICLES du mois de Novembre I. Vol.

ART. CXXVII. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, Année 1745.* 2309

ART. CXXVIII. *Histoire Naturelle de l'Islande &c.* 2327

ART. CXXIX. *Eléments d'Hippiatrique, &c.* ou *Nouveaux Principes sur la Connoissance & sur la Médecine des Chevaux &c.* 2338

ART. CXXX. *Première Lettre à l'Auteur d'un Ecrit Allemand qui a pour titre, Réponse aux 12. Lettres du P. Séedorff &c.* 2349

ART. CXXXI. *Les Agréments de la Campagne &c.* 2368

ART. CXXXII. *Nouvelles Fontaines Domestiques &c.* 2378

ART. CXXXIII. *Eloge funèbre*

des Sciences & des beaux Arts. 2495
de M. Petit &c. 2381
ART. CXXXIV. *L'Art de la Teinture &c.* 2395
ART. CXXXV. *Lettre au P. B. J. sur l'exposition des Ouvrages de Peinture, de Sculpture &c.* 2418
ART. CXXXVI. Vita di Michel-Agnolo Buonarroti &c. *Vie de Michel-Ange &c.* Dernier Extrait. 2429
ART. CXXXVII. Descrizione della prima scoperte d'Ercolano &c. *Description des premières découvertes faites à Herculane &c.* 2447
ART. CXXXVIII. *Nouvelles Littéraires.* 2457

Errata pour Octobre 1750.

P. 2212. l. 7. *des vers*, lisez *du vers.*
P. 2254. tout, *lisez* tous.

Pour Novembre I. Vol.

P. 2418. l. 12. une autre &c. *lisez* d'autres, & la suite au pluriel.
Ibid. l. 25. comme les Anciens, *ajoutez* disoient peut-être &c.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 10 Octobre 1750.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quay des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1750.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1750. II. Vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

ommencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Novembre 1750. II. Vol.

A PARIS,

ez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. L.

vec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	14.	v.
1725.	12.	v.	1750.	14.	v.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1750. II. Vol.

ARTICLE CXXXIX.

***HISTOIRE ET MEMOIRES** de l'Académie Royale des Sciences, année M. DCC. XLV. &c. 4°. à Paris, de l'Imprimerie Royale. Suite de l'Article CXXVII. au mois de Novembre I. Vol.*

NOus rentrons dans cet Ouvrage, par les Mémoires qui concernent l'Anatomie. On y voit d'abord les expériences qu'a fait

M. le Marquis de Courtivron ſur la maladie du gros bêtail ; & il eſt principalement queſtion dans ſon Mémoire du tranſport des Cuirs, après qu'on en a dépouillé les animaux morts de la maladie.

On s'eſt perſuadé en général que ce tranſport étoit très-funeſte, parcequ'il ſervoit à communiquer le mal ; & en conſéquence le Gouvernement a donné des ordres très-précis pour le proſcrire. Ceci nous eſt très-connu ; nous avons quelquefois inſéré dans ce Journal des Inſtructions & des obſervations à ce ſujet. Toutes tendoient à condamner abſolument le commerce des cuirs infectés ; on peut voir en particulier les raiſons que nous détailloit ſur cela un Eccléſiaſtique de Flandre, dans ſa Lettre formant l'article XLIX de nos Mémoires, I. Vol. de Mai 1747.

M. le Marquis de Courtivron

bien inſtruit des diſcours publics & des ordres émanés de l'autorité ſuprême, n'a pas laiſſé de vouloir s'aſſurer, par des tentatives pleines d'attention, ſi le mal ſe communique effectivement par les cuirs; il a fait, dans une de ſes Terres où la Contagion n'étoit point encore parvenuë, des épreuves qu'on ne peut raiſonnablement ſoupçonner ni d'infidélité, ni de négligence. Il a tâché, par tous les moyens que ſon Mémoire détaille, de donner la Maladie à deux vaches dont il étoit le ſeul Maître, & qu'il vouloit bien ſacrifier au ſuccès de l'expérience; elles ont été revêtuës longtems & ſouvent de Cuirs fraîchement enlevés de deſſus des Bêtes mortes de la Contagion. Enfin, comme il le dit lui-même, *il eſt difficile que l'on ſe ſoit donné plus de ſoin pour garantir le Bétail, que je m'en donnois pour faire prendre à ces*

Vaches, par cette communication, la fatale Maladie.

Toutefois nul accident, nulle conſéquence facheuſe. Les vaches en queſtion ont continué de ſe bien porter : c'eſt le réſultat du Mémoire qui invite les curieux à répéter l'expérience ; & la choſe en vaut aſſurément la peine. Si les Cuirs ſont contagieux, il faut enterrer ſur le champ les bêtes mortes ſans les dépouiller. Si les Cuirs ne ſont pas contagieux, il y a une ſorte d'inhumanité à priver les Propriétaires, déja aſſez malheureux, du petit dédommagement que leur procure cette dépouille ; & le Public d'ailleurs n'eſt-il pas extrêmement intéreſſé à ne pas voir diminuer la quantité des cuirs : eſpèce de denrée qui s'étend à tout, & dont il eſt impoſſible de ſe paſſer ?

Nous terminons cet article par une obſervation, qui étoit

auſſi du ſage Eccléſiaſtique Flamand dont nous parlions plus haut. Il avoit imaginé un moyen pour remédier aux inconvénients de la contagion ſuppoſée réelle, ſans priver les Propriétaires du bénéfice des cuirs. Il vouloit que, ſur le lieu même, & auſſitôt après le dépouillement des bêtes mortes de la maladie, on donnât la premiére façon à ces peaux imprégnées du venin ; c'eſt-à-dire qu'on les tannât en partie : exercice préparatoire qu'il eſtimoit capable d'ôter aux cuirs toute mauvaiſe propriété, toute qualité contagieuſe. Il ſemble que cet avis eſt raiſonnable, & qu'il ſeroit poſſible, en bien des occaſions, de s'y conformer.

Un autre Mémoire roule ſur la maladie qui rend les chevaux aſthmatiques, ou, comme on dit, *pouſſifs*. M. Guettard ſe trouvant en Normandie, aſſez près des Haras du Roi, eut oc-

caſion d'obſerver les traditions & les induſtries des gens du canton, touchant la nature du mal & ſes remèdes. *Il régne*, dit-il, *dans ce pays, un eſprit porté à tout ce qui regarde les Arts*; ſurtout ceux d'entre les Arts qui ſont les plus utiles, & c'eſt pour cela qu'on y invente preſque toujours pluſieurs moyens d'arriver au même but, d'acquérir le même avantage, ou d'écarter le même malheur.

On y eſt perſuadé que la pouſſe des chevaux vient des foins *vaſés*, c'eſt-à-dire qui ont contracté, par des inondations ſubites & rapides, un limon qui y ſéjourne; & il ſemble qu'il n'y a pas à diſputer ſur une expérience ſimple, continuelle, journalière, faite par des gens attentifs, & peu portés à ſe décider ſans précaution.

Mais ils ſe trompent, ces obſervateurs de Normandie, en ſe

persuadant que le siége de la *pousse* est dans l'estomach. M. Guettard place cette maladie dans les poumons, & il en produit des preuves démonstratives. La comparaison qu'il fait de l'asthme des hommes avec la *pousse* des chevaux, est la base de sa démonstration, & forme dans ce Mémoire un morceau intéressant. Nous ne doutons pas que le Chef de l'Académie de Lyon, qui commence à nous donner une hippiatrique complette, ne profite, dans le tems, de ces heureuses & sçavantes ouvertures. Mais voici encore un des traits importants du Mémoire.

C'est la description des moyens qu'on employe en Normandie, pour dévaser les foins, c'est-à-dire pour enlever la terre ou poussière pernicieuse qui s'y est mêlée, par la chûte des eaux. Ces moyens en général se rédui-

ſent à deux, à l'air & à l'eau ; car les uns ſe contentent de faire ſecouer leurs foins avec des attentions particulières ; & quelquefois on y ajoute la précaution de les faire battre avec des fléaux comme on bat le bled ; mais cette dernière façon coûte beaucoup & détruit une grande quantité de foin qui ſe briſe dans l'exercice. Il eſt à croire que peu de gens en Normandie uſent d'un moyen ſi diſpendieux.

D'autres ont recours à l'eau ; tantôt ils lavent le foin après la coupe ; & cela ſe fait en ménageant le cours d'une petite rivière où l'on jette des tas de foin, qui ſont lavés, foulés, remués par des ouvriers deſcendus dans l'eau, & qui ſont enſuite retirés par d'autres, & fanés avec ſoin ſur le pré ; mais cette méchanique eſt une eſpèce de léxive qui ôte au foin beaucoup de ſa qualité, & qui demande d'ailleurs

un tems bien favorable pour sécher & faner à propos.

Tantôt on dévase le foin sur pied, c'est-à-dire avant la coupe ; & l'opération s'exécute par des rigoles ou fossés qu'on distribue dans la Prairie ; car au moyen de l'eau qu'on y fait serpenter, la vase est entraînée, le pied du foin est lavé, & ce lavage n'ôte à l'herbe aucune de ses qualités ; il s'accorde d'ailleurs avec les inclinations œconomiques du sage Propriétaire.

Nous reconnoissons volontiers toute la bonté & toute l'utilité des détails où M. Guettard entre à ce sujet. Ce n'est guères que le résultat de ce qu'il a vu pratiquer dans ces riches campagnes de Normandie, où l'abondance est bien autant le prix du sçavoir & de l'attention, que le bienfait de la nature. Qu'il doit être flatteur, pour ceux qui habitent cette belle Province,

qui la convertiſſent ſans ceſſe en or, de fournir à la plus ſçavante Académie du monde des ſujets d'éloge & des ſources d'obſervation !

Un Mémoire de M. Petit, ſur la tumeur lacrymale, rappelle la perte que l'Académie a faite depuis peu de cet homme ſi illuſtre dans ſon Art ; nous ne devons pas prévenir l'éloge qu'en fera dans le tems M. de Fouchy Sécrétaire de l'Académie ; mais nous pouvons dire, après la lecture de l'Oüvrage que nous annonçons, que M. Petit avoit été pourvu par la nature, d'un fond de raiſonnement, & d'une abondance de Logique, qui ſaiſit d'abord le Lecteur.

Il décrit d'abord ici toute la compoſition du bandage imaginé depuis longtems pour comprimer la tumeur lacrymale ; il montre en quoi & comment on peut rendre cet inſtrument plus

commode & plus utile. Mais il déclare enſuite qu'au fond ceci n'eſt qu'un palliatif ; & que la tumeur lacrymale ne peut être guérie radicalement par le bandage. *On fera*, dit-il, *diſparoître pour un tems, & même pour toujours cette tumeur... mais le ſymptômè principal* (le larmoyement) *ſubſiſtera, & il ſera même plus incommode au maladè qu'il n'étoit lorſque la tumeur exiſtoit.* Les raiſons qui viennent en preuve occupent le reſte du Mémoire ; & c'eſt là que brille le jugement & la méthode réfléchie de l'Auteur. Nous nous y arrêterions volontiers, ſi la ſuite des matières ne nous avertiſſoit d'abréger beaucoup.

Il ſe trouve dans ce Volume quatre Mémoires ſur la Chymie : le premier a pour objet *la Cryſtalliſation du ſel Marin.* & M. Rouelle en eſt l'Auteur. On ſçavoit aſſez que les criſtaux qui

se forment sur la surface du sel marin, mis en dissolution, sont de figure cubique; mais on n'avoit pas suffisamment observé ce qui arrive quand l'évaporation est *moyenne*, c'est-à-dire beaucoup moins vive que celle qu'on nomme évaporation *rapide*. Dans la *moyenne*, il se forme, à la surface de la liqueur, des crystaux en forme de pyramides quadrangulaires, creuses en dedans, nageant sur le liquide; & l'Auteur explique très-ingénieusement leur formation & & leur accroissement. C'est qu'en continuant l'évaporation, l'eau surabondante se dissipe, & les molécules salines, qui sont autant de cubes, adhèrent les unes aux autres, en s'élevant sur les bords du premier cube, base & fondement de ce petit édifice. On conçoit que l'air, par son adhérence, contribuë extrêmement à faire nager ces pyramides; que ces cristaux, à mesure

qu'ils ſe forment & s'augmentent, deviennent plus peſants que l'eau, & s'enfoncent à proportion de leur excès de peſanteur; que l'eau qui mouille toute la ſurface extérieure du cube fondamental ou de la pyramide commencée, fournit, à l'entour, de nouveaux petits cubes qui ſe placent ſucceſſivement, & toujours en ſuivant la figure quarrée du premier cube &c. Telle eſt la première idée de cette cryſtalliſation que M. Rouelle explique dans le plus grand détail, & ſelon toutes les variétés de ſes circonſtances. Ceci doit paſſer pour une découverte dans l'Art qu'il profeſſe, & donne des ouvertures infinies pour une multitude d'autres expériences.

M. Macquer a donné un excellent Mémoire *ſur la cauſe de la différente diſſolubilité des huiles dans l'eſprit de vin.* Il eſt d'expérience 1°. que les huiles graſ-

ſes, telle que l'huile d'olive, ne ſont pas diſſolubles dans l'eſprit de vin; mais qu'elles le deviennent à meſure qu'on les diſtille & qu'on les rectifie. 2°. Qu'au contraire les huiles eſſentielles, comme l'huile d'amande douce, ſont très diſſolubles par l'eſprit de vin, mais qu'elles perdent cette diſſolubilité quand on vient à les rectifier.

Or l'objet du Mémoire de M. Macquer eſt *non ſeulement de faire voir que ces Phénomènes oppoſés dépendent de la même cauſe, mais encore de rapporter à cette cauſe tous les autres Phénomènes, que préſentent à cet égard les huiles & les matières réſineuſes de quelque nature qu'elles ſoient.* Nous aſſurons que l'Auteur atteint ſon but. Que ne nous eſt-il poſſible de montrer tout le progrès de ſa marche! Indiquons le premier pas.

Il eſt donc queſtion de préſenter cette *cauſe* qui produit

des Phénomènes contraires, & il n'en eſt point d'autre, ſelon M. Macquer, que l'acide contenu dans toutes les huiles de quelque nature qu'elles ſoient. Cet acide ſe trouve en abondance & très développé dans les huiles eſſentielles ; c'eſt ce qui facilite leur diſſolution par l'eſprit de vin. Quand on rectifie ces huiles à l'aide du feu, leur acide s'évapore en grande partie, & leur diſſolubilité diminuë dans la même proportion. Au contraire l'acide eſt fort concentré, fort enveloppé dans les huiles graſſes : il ne ſuffit pas pour ſervir comme d'*intermède* & de liaiſon entre l'eſprit de vin & ces huiles ; ni par conſéquent pour rendre ces huiles diſſolubles ; mais la rectification ſurvient-elle ? l'acide ſe développe, ſe met en action, & devient un principe de diſſolubilité. N'eſt-ce donc pas là vérita-

blement rendre raiſon de deux Phénomènes oppoſés, par la même cauſe ? Ajoutez à ceci toutes les conſéquences que l'Auteur tire de ſon principe ; toutes les combinaiſons qu'il en fait par rapport aux huiles diverſes ; tous les raiſonnements dont il le fortifie ; toutes les objections qu'il prévient & qu'il réſout ; vous pouvez vous former une idée de ſon Ouvrage, digne aſſurément d'être lû & médité.

Il ſeroit ſurprenant que, parmi les Memoires ſur la Chymie, il ne s'en trouvât aucun de M. Malouin, dont le nom eſt ſi célébre dans cette partie de la Phyſique. Il préſente ici des obſervations ſur la chaux. On demande ſi la chaux contient du ſel, & ſi elle en contient, quelle eſt ſa nature. Les attentions de l'Obſervateur lui ont fait découvrir dans la chaux un véritable nitre, du ſel marin, du ſel de Glauber, un

ſel urineux, un alkali terreux; mais l'objet le plus ſatisfaiſant pour lui, a été d'y trouver le ſel ſélenite, qu'il juge être le vrai ſel de la chaux; ce ſel eſt composé d'un acide vitriolique & & d'une terre calcaire : on le remarque après l'évaporation complette, au fond du Vaiſſeau; ce ſont des *criſtaux en petites écailles, rangées comme en roſette, & hériſſées d'aiguilles extrêmement fines & plus brillantes que les écailles qui paroiſſent pourtant formées de ces aiguilles.*

Le ſel ſélenite ſe diſſout difficilement & ſe cryſtalliſe aiſément; il eſt apéritif, propre à ſoulager les mélancholiques & les vaporeux. On lui trouve les propriétés du ſel ſédatif, & il paroit même que ſes effets ſont plus ſenſibles. Ce Mémoire de M. Malouin, dont nous ne donnons que la plus légére ébauche eſt d'autant plus conſidérable, qu'on n'avoit preſ-

que pas connu juſqu'ici la chaux, quoique l'on s'en ſerve à tout inſtant. Telle eſt aſſez la condition des hommes : ce qui les touche de plus près, ſouvent eſt pour eux une ſource de myſtères.

Le dernier Mémoire de Chymie roule ſur *une préparation de verre d'Antimoine ſpécifique pour la Dyſenterie*, M. Geoffroy en eſt l'Auteur ; & rien ne paroît plus ſimple que ce remède ; il n'eſt queſtion que de mêler le verre d'Antimoine avec un huitième de ſon poids de cire jaune, & de tenir le tout dans une cueiller de fer ſur un feu doux, pendant une demi-heure, en le remuant continuellement. De cette manière l'opération eſt faite ; & l'Antimoine qu'on ne haſardoit ci-devant que ſur des Sujets robuſtes, ſe donne ſans danger à toute ſorte de perſonnes. Il faut lire le Mémoire qui

eſt très-court ; & nous permettre de finir ici notre Extrait qui laiſſe encore dans leur entier cinq Claſſes du Volume de l'Académie ; ſçavoir la Botanique, l'Aſtronomie, la Géographie, l'Hydrographie & la Méchanique.

ARTICLE CXL.

LETTRE AU P. B. J. SUR la Traduction des Satyres d'Horace, donnée récemment par M. l'Abbé Batteux. *

J'Ai pris tant de plaiſir, M. R. P. à relire mes Satyres d'Horace vis-à-vis de la nouvelle Traduction, que je ſerois en état

* Ces Lettres entament d'abord les Satyres, les Epitres, l'Art Poëtique d'Horace. La dernière ſera ſur les Odes. Tel eſt l'ordre dans lequel on nous a communiqué cette Littérature.

de vous faire une longue lettre ſur cette matière ; mais j'abrégerai tout, & je me contenterai de quelques réflexions choiſies. Il y a dans cette Traduction, une *élégance Littérale* qui me charme ; & je crois que c'eſt principalement ce qui en fait le mérite. J'ai eu occaſion de répéter ſouvent, en faiſant mes notes, qu'on ne pouvoit rendre en moins de paroles & avec plus de fidélité le texte d'Horace ; il ne faut, M. R. P. que vous citer quelques endroits ; & vous les trouverez indiqués dans cette Lettre, à meſure que l'ordre des Satyres & des Vers les préſentera. Mais je ne laiſſerai pas d'y répandre auſſi des obſervations critiques, que je ſoumets volontiers à votre jugement.

I. LIVRE. *Première Satyre.*

Verſ. 4. & 5. *O fortunati Mercatores ! gravis armis Miles ait.*

ait, *&c.* J'obſerve que M. Batteux adopte *armis*, qui eſt la leçon du P. Sanadon, d'après une Diſſertation inſérée dans vos Mémoires de Trévoux en Juin 1715. On liſoit ci-devant *annis*; mais on trouve que ce ſujet de plainte (la vieilleſſe) eût été perpétuel; au lieu que dans tous les autres exemples (du Marchand, du Laboureur, du Juriſconſulte) Horace ne parle que de quelques dégoûts paſſagers: Raiſon, je vous aſſure, M. R. P. très-peu convainquante; car Horace ajoute dans le même vers, *Multo fractus jam membra labore*, que M. B. traduit » uſé par ſes longs tra» vaux. » Or ce ſujet eſt auſſi perpétuel que la *vieilleſſe*. Un homme *uſé par ſes longs travaux* l'eſt pour toujours.

On dit que le Soldat Romain ne ſervoit point au-delà de 46. ou 47. ans, & qu'à cet âge on

ne peut être dit *gravis annis.* Cela eſt-il bien ſûr ? Et un homme qui ſert depuis l'âge de 20. ans, ne peut-il pas être regardé comme vieux Soldat à 46. ou 47. ans ? La plupart de ceux à qui l'on accorde du repos aujourd'hui, à titre d'ancienneté & de vieilleſſe, ont-ils beaucoup plus de 45 ou 50 ans ?

On produit une troiſiéme raiſon un peu meilleure que les deux précédentes : c'eſt que le Soldat, ainſi que le Marchand & le Laboureur, s'obſtine à demeurer dans ſa profeſſion *pour ſe procurer dequoi vivre dans ſa vieilleſſe.* Sepes ut in otia tuta recedant. Par conſéquent, dit-on, il ne doit pas être regardé comme vieux, quand il ſe plaint de ſon ſort. Il faudroit voir toute la note du P. Sanadon, pour bien ſentir la force du raiſonnement. Mais il ne me paroît pas non plus aſſez invincible, pour faire diſparoître

annis qui se trouve dans tous les mauuscrits & dans toutes les Editions. *Gravis annis* me semble bien moins fort, que *Senex* : quand un homme a servi 25 ans, il peut être dit accablé des années de son service, & vieux Soldat sans être *Vieillard* (Senex) dans le sens rigoureux ; & un Soldat de 40 ans, qui a déja fait 20 ou 25 Campagnes, peut bien dire qu'il veut servir encore quelques années, pour avoir dequoi vivre dans un âge plus avancé. Il y a des dégrés en tout cela. Considérez surtout que, dans cet endroit, *gravis annis* est joint à *fractus multo jam membra labore*, qui en est comme l'explication naturelle ; un Soldat qui sert, depuis 20 ou 25 ans, & qui est épuisé de travaux, peut-être dit *gravis annis*, sans exaggération, ni contradiction. En un mot je ne vois pas que la leçon ordinaire soit évidemment

fautive, & c'en eſt aſſez pour me la faire préférer à celle que la Diſſertation des Mémoires de Trévoux a voulu établir ſans l'autorité d'aucun Manuſcrit.

Vers 8. *Hora momento aut cita mors venit aut victoria læta.* » Dans » l'inſtant on eſt mort tout d'un » coup, ou comblé de joye par » la victoire. » J'ai vu des hommes de Lettres qui critiquoient cette traduction de M. Batteux, parce qu'on y trouve *dans l'inſtant* & *tout d'un coup*; mais la critique n'eſt pas bonne. Car *dans l'inſtant* ſe rapporte aux deux membres de la phraſe, & *tout d'un coup* indique ſeulement le genre de mort, qui n'eſt pas lent & ſucceſſif, comme dans les maladies ordinaires: c'eſt le *cita mors* d'Horace.

Vers 28. & ſuiv. Rien de mieux & de plus littéral que cet endroit: » qu'on écoute celui » qui trace avec le ſoc un ſillon

» pénible &c. » *Ille gravem duro terram qui vertit aratro, &c.* Toute la suite doit être lue; & les endroits que je passe sans éloge & sans critique, doivent être regardés comme quelque chose de très-conforme au texte d'Horace : tel est du moins mon sentiment, qui ne fait loi pour personne.

Vers 71, 72. Voici un endroit qui me paroît bien mieux dans le P. Sanadon, que dans notre nouveau Traducteur : *tanquam parcere sacris cogeris, aut pictis tanquam gaudere tabellis.* » Vous n'osez, *dit le premier*, non » plus y toucher qu'à des cho- » ses sacrées, & vous n'en » jouissez que comme un curieux » jouit de ses tableaux. » *L'autre dit simplement*, » c'est chose sa- » crée pour toi; tu n'en jouis » que des yeux. » La comparaison des tableaux avec les écus de l'avare, fait une image bonne à conserver.

Vers 85. *Vicini oderunt, noti, pueri, atque puellæ.* M. B. dit : » Tout le monde vous hait, » voiſins, valets, tous ceux » qui vous connoiſſent. » Cela eſt fort bien ; il n'y manque que de rendre le terme *puellæ* qui ſignifie ici *ſervantes*, comme *pueri* ſignifie *valets*. Cette explication avoit été inſinuée par le P. Rodeille, & j'eſtime que c'eſt la meilleure.

Vers 87. Tout l'endroit eſt excellent : je ne trouve à redire qu'à un mot qui me paroît oublié. *Le méritez-vous ?* Il faut : *Méritez-vous qu'on vous aime ?* Du moins ce qui précéde immédiatement ne porte pas à ſuppléer ces deux mots.

SATYRE III.

Vers 9. & ſuiv. J'ai lu & relu cette belle traduction. » Rien de » ſi capricieux que cet homme. » Tantôt il alloit comme quel-

» qu'un qui fuit l'ennemi ; tan-
» tôt comme un Prêtre qui por-
» te les vases sacrés de Junon ;
» aujourd'hui deux cens valets,
» demain dix. Tantôt il n'avoit
» dans la bouche que Rois, Té-
» trarques, rien que de grand.
» Un moment après : que j'aye
» une table à trois pieds, une
» coquille pour mettre un peu
» de sel, & un habit de gros
» drap pour l'hyver : c'est tout
» ce qu'il me faut. » Rapprochez les vers Latins, & vous verrez que ceci est très-bien.

Vers 33. *At ingenium ingens.* » C'est une belle ame. » Je ne crois pas que ce soit tout-à-fait le sens d'Horace. Il est question des qualités de l'esprit, non de celles du cœur : plus haut on lit : *Est bonus, ut melior vir non alius quisquam.* Voilà ce qui fait *la belle ame. Ingenium ingens*, dans tous les Interprétes & Commentateurs, est pris pour *bel esprit*,

grand esprit, grand génie &c.

Vers 38. *Illuc prævertamur &c.* M. Batteux met ici un ordre admirable dans les pensées d'Horace. Il distingue deux exemples qui devroient servir aux amis : celui de l'*amant*, & celui du *pere*. Je n'ai point vû cet endroit si bien rangé ni si clairement expliqué dans les autres traductions d'Horace, qui me sont tombées sous la main.

Vers 50. *Concinnus amicis postulat ut videatur &c.* Le Pere Sanadon traduit *concinnus* par *homme de belle humeur*, & M. Dacier par *homme de bonne compagnie*. M. Batteux appelle *concinnus* un homme *qui veut se faire valoir*. Je préférerois l'expression des deux premiers Traducteurs. Un homme qui *veut se faire valoir*, est un caractère odieux ou ridicule, & dans cet endroit, Horace donne un tour favorable aux défauts même, pour servir de régle &

de principe à l'amitié.

Vers 76. Je remarque ici une note qui donne un sens différent, en quelque chose, de celui qu'a-dopte M. B. dans sa traduction. *Cætera item nequeunt stultis hærentia.* On lit dans la Traduction : *Les hommes ne peuvent se guérir de quelques foiblesses attachées à leur nature corrompuë.* La note dit : *Les hommes ne trouvent que trop de quoi punir dans les autres &c.* Ce dernier sens me paroît le meilleur.

Vers 89. M. B. traduit par *avanies* le mot *historias.* C'est aussi la pensée du P. Rodeille, après Cruquius. Les autres Traducteurs & interprètes conservent le terme d'*histoires.* J'aimerois autant la première interprétation, quoique M. Dacier la condamne.

Vers 91. *Evandri manibus tritum*, » un plat qui avoit servi » au Roi Evandre. » Le P. Sana-

don dit : *Un plat de la façon d'Evandre*, prenant ce nom propre pour celui d'un Artiſte, d'un Orfèvre. Il y a de bien bonnes raiſons pour cette interprétation ; mais M. B. a cru ſans doute devoir ſuivre le torrent des Commentateurs.

SATYRE IV.

Cette Satyre m'a paru extrêmement bien, & je ne veux indiquer que deux ou trois endroits ſur leſquels j'ai fait des notes.

Vers 11. *Cum flueret lutulentus &c.* « Ce n'étoit qu'une eau bourbeuſe. » Cela me paroît bien fort: Horace reconnoît des beautés dans Lucilius, & il ſemble qu'il ſe borne ici à nous avertir que ſa compoſition n'étoit pas aſſez nette, aſſez pure ; qu'on diſe même que ſon ſtyle étoit *bourbeux*, cela peut paſſer ; mais la propoſition de M, B, *ce n'étoit*

qu'une eau bourbeuse, a un air trop général.

Vers 30. *Per mala præceps fertur, uti pulvis collectus turbine &c.* » Il se précipite à travers mille » maux comme un tourbillon. » Je ne sçai si cela est assez bien, & si le P. Sanadon n'a pas l'avantage en disant : « semblable » à un tourbillon de poussière, » que le vent balote de côté & » d'autre, il passe toute sa vie » flottant au milieu des dan» gers. »

Vers 67. *Contemnat utrumque*, » ne tremble pas ; » cela me paroît foible. Il faudroit dire que, quand on est honnête homme, *on se moque* des délateurs, Sulcius & Caprius, dont Horace parle en cet endroit.

SATYRE V.

Je ne vous dirai, sur cette Satire, qu'une de mes réflexions : elle regarde le Vers 58 & suivans.

Il est là question de la querelle ridicule de Messius Cicerrus & de Sarmentus. Ce dernier commence par dire une injure grossière à Cicerrus. » Ce début fait rire. » Tu as raison, répond Cicerrus » en secouant la tête ; mais si on » ne t'avoit pas scié une corne » au front, que tu serois terri- » ble ! ... Effectivement Sarmen- » tus avoit sur le sourcil gauche » une vilaine cicatrice bordée de » poil. » En suivant le texte d'Horace, bien reconnu par M. Dacier, par le P. Sanadon & par tous les Interprètes que j'ai pu lire, on voit que c'est Messius Cicerrus & non Sarmentus qui avoit cette cicatrice, & que tout le discours, depuis *mais si on ne t'avoit pas scié une corne &c.* doit être sur le compte de Sarmentus, avec les vers 62, 63, 64. Or il me semble que cet ordre disparoît dans la traduction de M. B.

SATYRE VI.

Elle m'a beaucoup plû dans le texte de M. Batteux : voici pourtant quelques doutes.

Vers 6. *Libertino patre natum.* » Petit-fils d'affranchi. » Les autres traducteurs disent qu'Horace étoit fils d'affranchi : & au vers 45 : notre nouveau traducteur lui donne aussi cette qualité : *Revenons à moi, c'est-à-dire, au fils d'un affranchi.*

Vers 54. Dans l'Eloge de Virgile, Horace insère le titre d'*Optimus*, que le Père Sanadon & M. Dacier expriment en disant : *dont la mémoire me sera toujours chère.* M. B. n'a rien mis pour rendre ce mot, & je ne sçai si cela est bien.

Vers 110. J'ai un scrupule sur cette expression, *præclare Senator*, » illustre Sénateur. » Le Père Sanadon dit *beau Sénateur*, & il semble que cette ironie seroit

meilleure, mais c'eſt une bagatelle.

SATYRE VII.

Elle eſt fort bien, & voici un exemple d'exactitude.

Vers 29 & 30. *Durus vindemiator & invictus; cui ſæpè viator ceſſiſſet, magnâ compellans voce cucullum, &c.* « C'étoit un terrible vendangeur, capable de faire taire le paſſant le plus déterminé, & de le réduire à lui donner le nom de quelque oiſeau ridicule. »

SATYRE VIII.

Vers 6. *Novis in hortis.* C'étoient des Jardins nouvellement plantés par Mécène. Notre traducteur n'exprime point ici cette circonſtance; il a cru, ſans doute, que les vers ſuivans pouvoient y ſuppléer.

Vers 11. *Mille pedes in fronte.* « Mille pieds de long. » C'eſt

plutôt de large, ainsi que l'expliquent Bond, le P. Jouvency, M. Dacier, qui cite une Inscription où il y a: *In fronte lat. ped. xx.*

SATYRE IX.

C'est l'excellente Satyre de l'Importun; elle a été travaillée avec soin par M. Batteux.

Vers 7. *Docti sumus*, il traduit: « J'ai fait des livres. » Les autres: *J'ai quelque littérature, je suis sçavant*. Cela est peut-être mieux.

Vers 22. *Non Viscum pluris amicum, non Varium facies.* « Un » ami tel que moi vous serviroit » au moins autant que Varius ou » Viscus. » Je doute de la bonté de cette interprétation, & de la suivante.

Vers 44. *Paucorum hominum*, » d'un mérite qui n'est pas com» mun. » D'autres disent que cette dernière expression signifie un homme qui se livre à peu de personnes.

Mais, c'en eſt aſſez, M. R. P. ſur ce premier Livre, je parcourerai de même le ſecond.

Je ſuis &c.

ARTICLE CXLI.

*ELOGE HISTORIQUE Du P. Pouſſines, Jeſuite *.*

PIerre Pouſſines naquit à Laurane, Bourg du Diocèſe de Narbonne, vers la fin de l'an 1609. Son père, qui étoit un

* Cet Eloge a pour Auteur le P. Théodore Lombard, célèbre par pluſieurs diſcours que le Public eſtime. Le P. Pouſſines, mort il y a 64 ans, méritoit une Notice littéraire plus exacte que toutes celles qu'on en a données juſqu'ici. On verra ici ce ſçavant homme peint au naturel. Le Catalogue de ſes Ouvrages eſt trop long pour trouver place dans ces Mémoires. On le trouvera dans la Bibliothèque des Ecrivains Jeſuites, que le P. Oudin prépare depuis bien des années, & qui ſera donnée bientôt au Public.

Bourgeois vertueux, l'envoya de bonne heure au Collège de Béziers. Ses classes finies, il entra au Noviciat des Jesuites à Toulouse, le septième Juillet 1624. Malgré l'usage de ne faire passer les jeunes Jesuites à l'étude de la Théologie, qu'au sortir de la régence des classes, le P. Poussines commença par étudier les vérités & les preuves de sa Religion. Ses supérieurs ne crurent pas devoir asservir aux régles ordinaires, des talents que la nature en avoit affranchis. Ils bornérent même le tems de sa régence à trois années qu'il enseigna les Humanités, partie à Montpellier & partie à Toulouse. Le P. Poussines avoit paru déja profondément versé dans la connoissance des Langues sçavantes. Les traductions de Nicetas, & du Sophiste Polémon, lui valurent une réputation qui l'avoit précédé à Paris, où il

fut envoyé l'an 1638. Le P. Petau l'adopta parmi ses élèves, les deux frères de Valois, les Pères Garnier & Vavasseur; quels éleves! Le nom du P. Poussines n'a pas déparé cette brillante liste.

La Province n'oublia pas de réclamer le dépôt qui lui étoit précieux. Le P. Poussines étoit de retour à Toulouse en l'année 1642. époque de la profession des quatre vœux qu'il fit entre les mains du P. Annat. Un choix judicieux le destina bientôt après à professer la Rhétorique dans le Collége de Toulouse. Un sçavant n'est d'ordinaire qu'un sçavant; le P. Poussines étoit de plus homme de belles-lettres. Il s'étoit nourri de la lecture de l'antiquité Grecque & Latine; & comme ces sources seront toujours les sources du vrai & du beau de tous les temps, il y puisa une éloquence mâle & natu-

relle, pleine de chaleur & de mouvement. Nous avons ſes Harangues imprimées, dont le ſtyle en général eſt un peu dur, & quelquefois difficile, parce que, trop délicat ſur le choix des expreſſions, l'orateur rejettoit les communes pour ſaiſir celles qui avoient un air d'érudition plus marqué. Le Recueil des Poëſies Latines qu'il nous a laiſſé, n'eſt pas exempt de ce défaut, qui ſemble répandu ſur tous ſes ouvrages. Mais le moyen que tout ce qui ſortoit de ſes mains, ne portât pas l'empreinte de l'érudition! elle faiſoit comme ſon caractère. Auſſi le fit-on paſſer de la Rhétorique, après cinq années, à la Chaire de l'Ecriture-Sainte. Divers ouvrages aſſortis à ſon nouvel emploi, devancèrent la traduction d'Anne Comnène, ouvrage qui fut bien accueilli des Sçavans. Il ne fut pas facile de trouver l'original. C'étoit une

eſpèce de tradition, parmi les gens de Lettres à Toulouſe, que Cujas en avoit mis un Manuſcrit en dépôt, dans le Cabinet du célèbre premier Préſident Dufaur de Saint-Jorri. Le P. Pouſſines l'y chercha vainement ; le Manuſcrit échappa même aux recherches de M. de Montchal, Archevêque de Toulouſe, l'ami des beaux Arts & le Mécène des études du Jéſuite.

M. Seguier, Chancelier de France, qui connoiſſoit les rares talens du P. Pouſſines, fut inſtruit de l'inutilité des perquiſitions faites à Toulouſe ; il fit venir de la Bibliothèque du Cardinal Barberin un manuſcrit d'Anne Comnène, mais ce manuſcrit étoit trop mutilé, pour remplacer celui de Cujas. Ce premier Magiſtrat voulut bien l'envoyer au Jeſuite ; l'envoi étoit aſſaiſonné de tout ce qui peut encourager un Auteur. Ce

pénible Ouvrage avoit été conduit à ſon terme ; il étoit déja imprimé au Louvre, lorſqu'une ſorte de hazard ſembla faire éclore le manuſcrit de Cujas : il ſortoit du riche cabinet de M. de Puget Conſeiller au Parlement ; & il en ſortoit parfaitement conſervé, ſans porter les triſtes marques du naufrage des Arts, & de l'ignorance des Copiſtes. Quel tréſor pour des yeux ſçavans !

Le P. Pouſſines ſe propoſa dès-lors de remplir, à l'aide de cet excellent manuſcrit, les lacunes qui ſe trouvent ſemées dans celui de Barberin, & d'après lequel il avoit travaillé.

Nous avons ces corrections écrites de la main du P. Pouſſines ſur les marges de ſon Anne Comnène. Si jamais on fait une édition nouvelle de l'Hiſtoire Byzantine, il importe d'avertir que le Collège de Toulouſe eſt

poſſeſſeur de ce précieux exemplaire.

C'eſt peut-être la ſeule reſſource qui reſte, pour rendre à l'Hiſtoire de la fille de l'Empereur Alexis tous ſes traits & ſon coloris : car le beau Manuſcrit de Cujas eſt ſans doute perdu. M. de Puget l'avoit donné au Père Pouſſines. Bientôt après le Manuſcrit fut redemandé, à titre d'emprunt, pour quelques jours ; mais ce court eſpace de temps fut fatal au bienfaiteur, qui mourut, & au Manuſcrit qui n'a plus reparu.

C'eſt encore à cet illuſtre Magiſtrat que la Littérature eſt redevable d'un Manuſcrit, que ſe demandoient en vain les Bibliothèques de l'Europe. Les Mémoires de Céſar de Brienne avoient diſparu. Le P. Pouſſines ſentoit la néceſſité de les retrouver, pour jetter du jour & des liaiſons dans l'hiſtoire d'Anne ſon

épouse. Celle ci les suppose, & & y renvoye souvent ses lecteurs. Le Jésuite, qui les reçut de la main de M. de Puget, paya d'une reconnoissance personnelle un bienfait répandu sur le Public. La traduction qu'il en donna, avec des commentaires & des notes, fut une preuve nouvelle de la connoissance qu'il avoit de l'Empire d'Orient. Il avoit parcouru le vaste pays de l'Histoire profane & sacrée. Comment n'eût-il pas fait des progrès immenses dans cette carrière, secouru par une mémoire admirable, éclairé par une saine critique, & toujours guidé par le de la méthode qu'il tenoit du P. Pétau? * Il ne faloit rien de moins que cet assemblage de talens, pour soutenir le grand rôle qu'il joua dans un siécle où le bel esprit n'étoit pas ignorant. Sa réputa-

* Epist. Petavii ad Possinum.

tion gagna dans le long ſéjour qu'il fit à Rome : il y fut appellé par ſon Général vers la fin de l'année 1654. D'abord chargé de continuer l'Hiſtoire de ſa Compagnie, il conſacra quelques années à cet ouvrage : après quoi la Chaire de l'Ecriture Sainte, qu'il alla remplir dans le Collège Romain, lui laiſſa le loiſir d'augmenter les richeſſes de l'Hiſtoire Byſantine.

Les œuvres entières de Pachymère avoient été déterrées dans un coin de la Grèce par l'œil vigilant du Cardinal Barberin ; mais il s'agiſſoit d'interpréter un Auteur dont l'obſcurité avoit effrayé les plus courageux Interprétes. Il falloit trouver un nouvel Oedipe : l'Eminence le chercha dans la ſagacité du P. Pouſſines ; & le ſuccès atteſta qu'il l'avoit trouvé. Quelques Critiques reprochérent au Jeſuite, de ne s'être pas aſſujetti

aux

aux termes du Texte grec, & de l'avoir ſouvent paraphraſé. M. Galois * l'a défendu, & lui a fait un mérite de s'être affranchi de cette ſcrupuleuſe exactitude, afin de porter la lumière au milieu des ténèbres dont Pachymère ſemble s'envelopper. M. Baillet ** eſt convenu que les Ouvrages de Nicéphore de Brienne & d'Anne Comnène avoient beſoin de la ſage étendue que le P. Pouſſines a ſçu donner aux penſées de ces deux illuſtres Auteurs. M. de Chevanes, ſçavant Dijonois, a enrichi de notes excellentes les remarques du P. Pouſſines ſur Pachymère. Elles devroient être miſes à la ſuite de l'Ouvrage du Jéſuite, d'autant mieux que le livre du ſçavant de Dijon eſt devenu rare.

* Journal des Sçavans 1666. Décembre.
** Jugemens des Sçavans. 73.

La reconnoissance eut part aux dédicaces que le P. Poussines adressa au Cardinal Barberin, & à la Reine Christine. Cette Reine Philosophe le distingua toujours à Rome, par les marques d'une estime qui donna lieu à une de ces anecdotes qu'on regarde comme intéressantes, lorsqu'elles tiennent à l'Histoire du travail des Hommes de Lettres.

Holstenius Bibliothécaire du Vatican avoit annoncé à cette Princesse une élégante version de Méthodius, cachée encore dans le Cabinet du P. Poussines; mais prête à voir le jour. La Reine pressa le Jésuite d'en hâter l'édition, ne s'attendant pas à la petite scène qui se passa sous ses yeux, quelques jours après, dans la Bibliothèque du Vatican, où par son ordre le P. Poussines s'étoit rendu avec le P. Kirker. Parmi les rares Manuscrits qu'on étaloit suc-

cessivement sous les regards de la Reine, les Œuvres de Méthodius se montrèrent assez mal-à-propos, pour réveiller un sentiment de jalousie dans l'ame d'un sçavant. C'est là cet Auteur que vous allez donner au Public, dit la Princesse qui s'adressoit au Jésuite. Ce ne sera pas lui, ce sera moi, reprit assez brusquement le fameux Allatius. L'engagement étoit pris de sa part : il se mit en état de le remplir. Pourquoi faut-il que l'humanité se décéle toujours par quelque endroit dans les hommes du premier ordre ? Allatius eut la foiblesse d'antidater son ouvrage, pour usurper le frivole avantage d'avoir prévenu le travail du P. Poussines. Ce dernier ne crut pas devoir sacrifier le fruit de ses veilles ; on n'attend pas d'un Auteur de pareils sacrifices ; il envoya sa version à un ami de confiance. C'étoit M. Henri de Va-

lois qui présida par lui-même à l'Edition qui s'en fit à l'Imprimerie du Louvre.

Tandisqu'un docte Religieux* paroissoit trouver mauvais à Paris que le P. Poussines osât se mesurer avec Allatius, pour l'intelligence du texte Grec, Rome s'empressoit de rendre plus de justice à la connoissance que le Jésuite François avoit du génie, & des finesses de cette Langue. Il se vit choisi pour en donner des leçons au jeune Prince des Ursins, & à l'illustre Abbé Albani, qui fut dans la suite Souverain Pontife sous le nom de Clément XI.

Tous les genres d'érudition étoient de son ressort. Curieux de tout ce qui a des rapports avec l'Histoire, il avoit formé une suite de Médailles, dont les plus précieuses passerent, après sa mort, dans les mains du P.

* Le P. Combefix.

Chamillard. L'immense ouvrage des Jésuites d'Anvers lui est redevable de plus de deux cents vies des Saints de la Gréce, du Languedoc & de la Gascogne, qu'il a comme ressuscités. Lorsque le P. Papebrock fit imprimer le *Propylæum ad Acta SS. mensis Maii*, il écrivit au P. Poussines sur la Chronologie de la Vie de Jesus-Christ : ce qui donna occasion à ce Pere de répondre par trois lettres, qui sont trois sçavantes Dissertations, qu'on voit dans ce volume.* Je lis, dans une de ses lettres, écrite de Rome ** au Pere Laloubère Jésuite à Toulouse, qu'il a enrichi la nouvelle édition des Conciles par le P. Labbe, de plus de trente Conciles, Synodes ou Actes anciens, relatifs à ces augustes assemblées; & qu'on

* P. 12.

** 7. Mars 1664.

n'avoit pas connu un très-grand nombre de nouveaux Décrets du premier Concile de Nicée, tirés des Livres Arabes Manuſcrits, conſervés au Vatican, & mis en Latin par un de ſes amis : Heureux tems où les Auteurs ſçavoient s'entre-ſecourir, & mutuellement s'intéreſſer à leur gloire ! Il y a moins de baſſes rivalités dans les ſiècles où il y a plus d'érudition & de génie.

Je ne ſçai pourquoi je trouve, dans une Relation, le P. Pouſſines parmi les Hommes célèbres de Rome, comme s'il n'appartenoit pas à la France, qui n'avoit fait que le prêter à l'Italie. Il étoit de retour à Toulouſe le berceau de ſes talents, vers la fin de 1682, toujours laborieux, & toujours ſoutenu par la force d'un tempérament qu'il faut ſuppoſer dans les Sçavans du premier ordre.

Le P. Poussines vouloit finir sa carrière par un ouvrage précieux à la Religion, & singulier par la vaste érudition qui s'y trouve unie avec la sagesse, & la sagacité de la critique. La mort ne lui laissa pas le tems de le faire paroître. La Dissertation préliminaire, qui fut imprimée, promit cet important Ouvrage sous ce Titre ; *Occursus Prophetiæ & Historiæ in mysteriis vitæ, mortis & resurrectionis Christi.* En voici le plan d'après le P. Poussines qui s'exprime ainsi, à la tête de son Manuscrit. *Vastum opus in quatuor libros partior. Primus à Mundi conditu ad Salomonis obitum, annos percurrit octo suprà ter mille, librorumque Canonicorum quindecim, loca obscurissima pertractat, ex cæterâ quoque Scripturâ non paucis per occasionem libatis. Hanc excipiet pars altera, rem ab initio regni decem tribuum ad Hero-*

dis primordia continuo filo perducens. Tertia dehinc vitam Christi considerabit universam, in ejus morte, descensu ad inferos, ascensu ad Cœlos desinens. Quarta initium ab initio prædicationis Evangelicæ die Pentecostes, ab Apostolis facto, perduco per varios sacris libris prædictos Sæcularium aut Ecclesiasticarum rerum eventus, ad ultimam Romani-Græcorum Imperii catastrophen excidio Constantinopolitanæ urbis à Turcis expugnatæ patratam, anno Christi millesimo quadringentesimo quinquagesimo tertio.

Je posséde le Manuscrit de cet ouvrage dont quelques morceaux considérables sont égarés, & d'autres sont détachés de la place qui leur avoit été destinée. Toutes les mains ne sont pas propres à recueillir les richesses que laisse un Auteur.

Il semble que le P. Poussines, qui passoit toujours du travail au

travail, ait du vivre enſéveli dans ſes livres, ſans goût pour les devoirs de la ſociété civile. Il avoit néanmoins des relations dans toute l'Europe. Il conſultoit & il étoit conſulté. Les Lettres que les Sçavants s'écrivent peuvent être regardées comme des annales utiles à l'hiſtoire des Sciences. Que d'anecdotes perdues avec ce prodigieux amas de lettres qu'on trouva dans la chambre du ſçavant Jeſuite ! La fauſſe crainte de laiſſer de prétendus ſécrets ſe répandre dans le Public, les fit condamner au feu.

Senſible à l'amitié, le P. Pouſſines connoiſſoit cet heureux délaſſement, il le jugeoit néceſſaire aux travaux des hommes conſacrés aux Lettres ; il étoit dans une liaiſon étroite avec le célébre Heinſius. Le ſouvenir de la candeur de ſon ame & de la ſimplicité de ſes mœurs s'eſt con-

servé dans le Collége de Toulouse, où il mourut le 2 Février 1686 dans la 77e année de son âge. La piété, dans un homme de son état, ne paroîtroit qu'un simple devoir rempli, si elle n'avoit touché de près à la sainteté. Nous sçavons qu'à l'innocence d'un Philosophe Chrétien, il avoit toujours joint les austérités d'un Pénitent.

ARTICLE CXLII.

SECONDE LETTRE AU P. B. J. sur un Article inséré dans la Bibliothèque raisonnée, touchant le Livre de M. Senac, de la Structure du Cœur.

IL faut achever dans cette Lettre, M. R. P. les observations que j'ai faites sur la critique publiée en Hollande, contre le grand & bel Ouvrage de M. Senac *de la Structure du Cœur.* La

première Lettre que je vous ai adressée n'a pas déplu au Public, & je sçai qu'elle a été goûtée des Connoisseurs. Que seroit-ce, encore une fois, si une plume plus efficace que la mienne eût tracé cette apologie? Mais je rentre en matière, & je reprens le détail des faussetés que contient l'Article de la Bibliothèque raisonnée. Première fausseté. » Il n'est pas dit, *selon l'Auteur* » *de l'Extrait*, dans le Commen- » taire de Boerhaave que les ar- » téres coronaires forment un » cercle parfait ; on y trouve » tout le contraire. » (*a*)

Pour détruire cette objection, je cite le texte même de Boerhaave au sujet des artéres coronaires ; *arteriæ duæ*, dit-il, *ex opposito itinere unum componentes canalem basi cordis innexum toto ambitu.* Voilà sans doute ces

(*a*) Biblioth. raisonnée, p. 317.

deux artéres, qui, selon Boerhaave, ne forment qu'un canal, *sur tout le contour de la baze du cœur*. C'est-là, suivant le Commentaire, une découverte de Ruysch : *Mirabile Ruischii inventum, ut duæ arteriæ coëant in unum*. Or ces expressions *coëant in unum* ne marquent-elles pas un cercle ?

Mais en quel endroit M. Senac appelle-t'il ce cercle un *cercle parfait*, ainsi que le lui reproche l'Extrait de Hollande ? Ne dit-il pas simplement que » dans la figure de Ruysch, les » deux troncs des artéres coro-» naires forment un anneau con-» tinu sur la face intérieure du » cœur, & que c'est, selon » Boerhaave dans son Com-» mentaire, une découverte ad-» mirable de Ruysch ? (*a*) »

Seconde fausseté qui regarde

(*a*) Structure du cœur T. 1. p. 85.

les *fossetes* & le *rézeau* qu'on trouve, selon l'Auteur de l'Extrait, *à la place du trou ovale dans l'adulte.* M. Senac, ajoute-t-il, *qui nie ce rézeau l'a vû lui-même & l'a décrit à la page 609. du second Volume.* (a) Vous avez vu, M. R. P. & tout le Public a vu de même, par ma première lettre, combien il est ordinaire à l'Auteur de l'Extrait de Hollande, de placer, dans les pages du Livre de M. de Senac, des choses qui n'y sont point. On a trouvé très-étrange cette maniere d'attaquer; en voici un nouvel exemple.

A la page 609 du II. tome de M. Senac, il n'est pas dit un mot de ce rézeau, dont parle l'Extrait, on n'y fait mention que des fossetes du cœur & de leur usage suivant les idées de Fanton.

(a) Bibliotheque Raisonnée p. 329.

» Troisième fausseté, qui attribue de même à M. Senac ce qu'il n'a pas dit. » Il se persuade, *dit l'Extrait de la Bibliothèque raisonnée*, que les ventricules du cerveau ne communiquent point & que les Canaux qui les joignent sont formés de Membranes «. (*a*)

On ne se persuade point quand on doute, quand on *n'ose décider*, quand *on prie d'examiner*. Or ce sont précisément des termes dont se sert M. S. en écrivant à M. Van Rossum. Je veux transcrire cet endroit pour mettre la chose en évidence. » Il » ne me reste, Monsieur, qu'à » vous proposer quelques ob» servations, sur lesquelles je » n'oserai décider, que lorsque » vous les aurez vérifiées : je » vous ai prié d'examiner s'il » y a une véritable communica-

(*a*) Bibliothèque Raisonnée p. 343

» tion entre les ventricules du
» cerveau : j'ai cru appercevoir
» une membrane qui couvre
» des ouvertures qu'on croit li-
» bres. (*a*)

Quatriéme fausseté. L'Auteur de l'Extrait accuse M. Senac de Plagiat. » Il copie, *dit-il*, visi-
» blement ce qu'il dit sur la clo-
» ture des passages du *fœtus*,
» d'après les Commentaires de
» M. Haller. On y trouvera Au-
» teur pour Auteur, trait pour
» trait, en comparant la page 408
» de M. Senac avec la pag. 472.
» & 477. de la seconde partie
» du Tome V. des Commentai-
» res. (*b*)

Pour juger de la solidité de ce reproche, il n'y a qu'à faire at-

(*a*) Structure du Cœur, T. II. pag. 682.

(*b*) Bibl. Raison. p. 334. qui citant la pag. 408 de M. Senac, oublie d'indiquer le premier tome de *la Structure du Cœur*.

tention que M. Haller à la page 472. de son Volume ne cite que Dionis, Harvei, Walæus, Swammerdam, Regis, Descartes, Riolan, Veslingius, Litre, Cheselden. C'est de ces Ecrivains qu'il tire tout ce qu'il dit.

Or, M. Senac, dans toute la page 408. de son premier Tome, ne nomme pas un seul de ces Auteurs; il n'en rapporte rien; mais il cite les Transactions Philosophiques, Scheid, Hencher, Diemerbroek, Saltzmann, Cornelius Consentinus, Boyle, Jonston. Il ne cite que ceux-ci, & il ne fait que produire leurs observations ou ce qu'ils ont dit. Est-ce là copier M. Haller *trait pour trait*, *Auteur pour Auteur*? L'Extrait de Hollande fait aussi mention de la page 477. du Commentaire de M. Haller; mais en cet endroit il n'est parlé que des passages du sang dans les vaisseaux

du foye. Or M. S. ne parle point de ces passages à la page 408. de son premier Volume.

Mais, pour mettre cette fausse imputation dans tout son jour, indiquons même ce que l'Article de la Bibliothèque raisonnée ne cite pas, & qu'il pourroit citer ; sçavoir la page 409 du I. vol. de la Structure du cœur, & la page 473 du VI. vol. des Commentaires de M. Haller.

A la vérité M. Senac cite dans la moitié de la pag. 409 quelques Auteurs que nomme aussi M. Haller ; tels sont Cheselden, Schellamer, Muralt, Néedham, &c. mais M. Senac produit aussi Wepfer, Blasius, Valentini, tandis que M. Haller ne dit rien de ces Ecrivains. Est-ce là encore *Auteur pour Auteur ; trait pour trait ?*

D'ailleurs ne peut-on citer quatre ou cinq Ecrivains, sur un sujet que traite aussi M. Haller,

ſans metre à contribution ce dernier, ſans le copier *trait pour trait?* M. Senac, dans cette demi-page 409, rapporte des Obſervations dont M. Haller n'a aſſurément point parlé. Car, par exemple, fait-il méntion de la groſſeur des veines obſervée par Cheſelden dans les amphibies, dont le trou ovale eſt fermé? En parlant de Kulmus, rapporte-t'il qu'il trouva une communication entre les oreillettes d'un Caſtor pris dans les filets; que dans le Veau marin, ſelon le même Ecrivain, cette ouverture & le canal artériel ſubſiſtoient comme dans le *fœtus*; que, ſelon Saltzmann, les Animaux qui vivent plus longtems dans l'eau que ſur la terre, le ſang circule comme dans le *fœtus*? Ces citations & quelques autres particularités omiſes par M. Haller, rempliſſent preſque la demi page 409 du Traité du Coeur. Eſt-ce donc

là les *mêmes Auteurs, trait pour trait.*

Cinquiéme fausseté, en continuant le reproche de Plagiat. La Bibliothèque Raisonnée marque que ce qui se trouve, dans l'ouvrage de M. Senac, sur *la transfusion*, sur *le poids spécifique du sang*, sur *les frottemens*, sur *les Inventeurs de la circulation*, est copié d'après M. Haller. Or, sur ce point, il y auroit un défi à faire; défi d'en venir à la preuve & de mettre les pages du Traité du Coeur vis-à-vis du Commentaire & des notes, qu'on dit être la source où M. Senac a puisé.

Par exemple, dans l'article de la *transfusion du sang*, lequel, selon l'Extrait, n'est qu'une pure traduction, on verroit, l'ordre des tems & des expériences faites en France; les noms de divers Physiciens tels que MM. *Carol, Cassini, Grissoni, Sinibal-*

dus ; les tentatives faites en Flandre ; les divers succès de l'opération ; le détail des observations de M. Denys ; enfin la suite des idées & des raisonnements ; (*a*) tout ceci absolument étranger aux notes de M. Haller.

Dans l'Article du *poids spécifique du sang*, on ne trouveroit pas des différences moins marquées : différences qui prouvent que M. Senac est allé aux sources. On remarqueroit en particulier que celui-ci est plus détaillé que M. Haller ; qu'il examine le poids du sang veineux & artériel, tandis que M. Haller ne parle que du poids du sang en général ; qu'enfin le premier rappelle les idées d'un Ecrivain dont M. Haller n'a pu citer les expériences. (*b*)

(*a*) Struct. du Cœur T. II. p. 54.
(*b*) Struct. du Cœur T. II. p. 126.

Il y a encore moins de vérité ans ce qu'on avance au sujet es *frottements*. M. Senac est ntré à cet égard dans des exlications que M. Haller n'a pas ième entamées ; ces explicaions renferment la proposition e M. Bellini, la lettre de M. ichellotti, le réponse de M. ernoulli, les idées de M. Cheye, de M. Robinson, de M. Hal-s &c. (a)

Enfin il faut être persuadé u'on en sera cru sur sa parole ule, pour oser dire que M. Seac a suivi M. Haller dans l'Hioire des Inventeurs de la Cirlation. On en appelle encore ? au jugement des Lecteurs. M. Haller ne parle de cette istoire que dans deux notes, qui e remplissent pas deux pages 1-12. au lieu que M. Senac ene dans le détail le mieux cir-

(a) Ibid, pag. 149. & *suiv.*

constancié. Il examine les passages de divers Ecrivains, il les compare, il en tire des conséquences, il parle de plusieurs Auteurs dont M. Haller ne fait point mention. Enfin tandis que celui-ci n'en dit pas assez pour fixer l'esprit des Lecteurs, l'autre ne laisse plus aucun doute sur la fameuse découverte de la Circulation.

Sixiéme fausseté. Elle consiste en ce qu'on attribue à d'autres Ecrivains plusieurs traits du Livre de M. Senac. S'il faut en croire l'Extrait, ce Médecin *répéte d'après Rouhault le reflux du sang dans les oreilletes* (*a*).

Il est vrai que Rouhault parle d'un reflux, mais sans le prouver. Il dit seulement que *le sang qui est sur les valvules reflue dans le sac droit*. Or que signifie une telle expression ?

(*a*) Bibliothèque raisonnée, p. 334.

Les valvules sont baissées pendant la dilatation du cœur, & tout le sang qu'elles rencontrent, en se levant, reflue dans les oreilletes. C'est M. Senac qui le premier a démontré ce reflux de sang : reflux, encore une fois, qui n'est pas le même que celui dont parle Rouhault. Ce n'est pas le sang placé sur les valvules qui est repoussé, selon M. Senac ; c'est le sang qui suit l'axe des ventricules, celui qui est entre les pointes des valvules. Dans le premier instant de leur élévation, elles n'ont donc aucune part à ce reflux, auquel elles s'opposent enfin en fermant les passages.

Mais je termine ici mes discussions, M. R. P. & je laisse le jugement de toute cette controverse à ceux qui voudront juger sans prévention & par eux-mêmes. L'intérêt de la vérité m'a inspiré de vous écrire ; je

m'en tiendrai à mes deux Lettres, sans prendre désormais la plume pour une cause qui me paroît démontrée, & contre des adversaires qui s'écartent évidemment des routes du sçavoir.

Je suis &c.

A Paris 25 Septembre 1750.

ARTICLE CXLIII.

LETTRE D'UN THEOLOGIEN à un ami sur le prétendu Semi-Pélagianisme d'Arnobe le Jeune. *

L'Arnobe qu'on accuse de Sémi-Pélagianisme vivoit dans les

* *Cette Lettre nous a paru sçavante & utile aux Controverses Théologiques. Nous la donnons, telle qu'on nous l'a confiée, quoiqu'elle ne s'adresse pas directement à nous. L'Auteur pourroit examiner de même d'autres points importants sur lesquels on se décide quelquefois, sans avoir assez approfondi les matières.*

les Gaules vers le milieu du V. siècle. On le surnomme le Jeune, pour le distinguer d'un Auteur de même nom, qui vivoit sur la fin du III. siècle & au commencement du IV. On attribue communément à Arnobe le Jeune des Commentaires sur les Pseaumes. Ces Commentaires donnent à chaque Pseaume un sens suivi, où l'Historique & le Moral se trouvent joints avec assez d'art. Le style en est clair, concis & un peu négligé. L'Auteur y attaque les incrédules & ceux-même qui s'imaginent être Chrétiens sans J. C. *qui putant se sine Christo Christianos.* (*a*) Il se propose pour objet principal de faire sentir la nécessité de la foi. C'est pour cela qu'il rapporte tous les pseaumes à J. C. & à l'Eglise.

Cet Ouvrage déplaît à quel-

(*a*) Psalm. 129.

ques récents, qui croient y découvrir les erreurs des Semi-Pélagiens ſur la prédeſtination & la grace. Vous me demandez, M. ce que j'en penſe. J'avouë que j'ai peine à condamner un Auteur que le vénérable Béde cite ſouvent dans ſon Commentaire ſur les Pſeaumes, & dont il ne blâme jamais les explications ou les principes. J'ai éxaminé ſon prétendu Sémi-Pélagianiſme ; ſa doctrine paroît y être entiérement oppoſée. Pour vous en convaincre, permettez-moi de vous rappeller ce que Saint Auguſtin réprochoit aux Sémi-Pélagiens, & ce que dit notre Auteur ſur les articles qu'on leur réprochoit.

Saint Auguſtin reprochoit aux Semi-Pélagiens (*a*) que, dans leur ſyſtême, la Foi n'étoit point un

(*a*) Vide S. Aug. l. de præd. §. c. 2. 3. 19. & L. de dono perſev. cap. 2. 3. 4. 17.

don de Dieu ; la grace étoit prévenuë par la volonté ; & Dieu nous avoit choisis en vûë de cette Foi toute naturelle ; de sorte que la grace se donnoit à nos mérites. Il ajoutoit que, dans le même systême, la persévérance dans le bien jusqu'à la fin n'étoit pas plus un don de Dieu que la Foi, & qu'on y détruisoit les Priéres que J. C. a ordonnées pour obtenir la victoire ou l'éloignement des tentations.

Peut-on faire les mêmes reproches à Arnobe ? Il reconnoît (*a*) que la persévérance est l'effet d'un secours qu'il faut demander sans cesse à J. C. à qui seul il appartient de nous fixer & de nous affermir ; ainsi que

(*a*) Psal. 35. Apostolus dicit : Stabit : potens est Deus statuere illum, rogandus est ergo Dominus Jesus-Christus ut ipse nos confirmet, ut in timore ejus stare possimus.

nous l'apprend l'Apôtre. Il réconnoît donc qu'elle eſt un don de Dieu. Il déclare même que quiconque ſe repoſe ſur ſon libre arbitre, & ſur ſes propres forces, eſt dans l'illuſion, n'a que la foibleſſe en partage, & par ſa préſomption mérite de périr.

2°. Selon notre Auteur, l'homme n'eſt pas plus en état de bien commencer par lui-même que de finir heureuſement ſa carriére. En effet (*a*) l'eſprit eſt le flambeau de l'ame : mais par rapport aux myſtères de la religion, ce flambeau eſt ſans lumiére, & n'en ſçauroit avoir, ſi J. C. ne répand pas l'onction ſainte de ſa grace. La volonté eſt incapable d'agir, quand l'entendement ne lui propoſe rien. Elle ne peut donc rien commencer ſans la grace. Il faut

(*a*) Pſal. 17. Lucerna animæ mens eſt, in quâ niſi oleum gratiæ ſuæ Chriſtus infuderit, penitùs lumen habere non poterit.

même que la grace la prévienne (*a*). Dieu, source de toute lumiére, fait pénétrer en nous le rayon céleste ; à la faveur de ce rayon, qui dissipe nos ténébres, nous invoquons ce Dieu, Seigneur des vertus, & il nous aide même à l'invoquer. Car il faut que sa bonté produise en nous la componction, (*b*) pour que nous sortions entiérement de notre obscurité & de nos ténébres : & tout cela, nous le devons à sa clémence. Il nous vivifie, quoique nous n'ayions point de mérites, ou plutôt parce que nous n'en avons point ;

(*a*) Ps. 45. Deus, qui lux est, initium lucis dat in cor ejus, & adjuvat eam, id est, animam, quæ dicit : Dominus virtutum nobiscum.

(*b*) Ps. 143. Tamdiu noctem & tenebras patimur, quamdiu pietas divina compungat, & clementiâ pietatis indulgeat. Etsi nostra merita desint, imò quia desunt, ipse tamen propter nomen suum vivificat nos.

c'est pour son nom, & par une pure bonté qu'il en use ainsi à notre égard. Voilà pourquoi Arnobe ne craint point de dire (*a*) que, si nous obtenons miséricorde, il n'en faut chercher la cause que dans le choix & la volonté de cet Etre suprême.

Vous voyez, Monsieur, que notre Auteur admet une grace qui commence par nous éclairer, pour nous aider ensuite; une grace sans laquelle notre libre arbitre ne peut rien dans l'ordre du salut; une grace qui ne se donne point à nos mérites, quand il s'agit de la justification, & qu'il faut toujours demander, lors même qu'on est justifié; une grace par conséquent actuelle, intérieure & absolument gratuite. D'où il s'ensuit qu'il admet une véritable prédestination,

(*a*) Ps. 61. Dei arbitratu consequimur misericordiam.

telle que l'entendoit S. Auguſtin, lorſqu'il éxigeoit des Semipélagiens qu'ils avouaſſent, & que la grace ne ſe donne point ſelon nos mérites ; & qu'il y a en Dieu une préſcience & une préparation de bienfaits par où tous ceux qui ſont retirés de la maſſe de perdition, le ſont infailliblement ſelon les deſſeins de Dieu.

Cependant on ne ceſſe de crier qu'Arnobe ne veut point de prédeſtination. Les raiſons qu'on en apporte ſont 1°. qu'il croit que ceux qui ſoutiennent la prédeſtination détruiſent le libre arbitre; 2°. qu'il prétend que ces deux célébres paſſages : *J'ai aimé Jacob, & j'ai haï Eſau* : & , *il fait miſericorde à qui il lui plaît, comme il endurcit qui il lui plaît*, & pluſieurs autres ſemblables ne prouvent point la prédeſtination ; 3°. que pour décrier les défenſeurs de la grace, il les traite de prédeſtinatiens, & qu'il leur

donne le nom d'Hérétiques.

Non, Monſieur, Arnobe ne veut point de prédeſtination; mais de cette prédeſtination que rejette l'ancien Auteur des livres qui ont pour titre *Hypognoſticon* (*a*). Cet Auteur défend la doctrine de S. Auguſtin contre les Pélagiens. Il enſeigne qu'il y a une prédeſtination à la vie pour une partie de ceux qui étoient renfermés dans la maſſe réprouvée du genre humain, & que cette prédeſtination eſt fondée ſur un choix gratuit, & précédée d'une préſcience qui a pour objet, non des mérites naturels, mais des effets de la miſéricorde divine. Pour ceux qui périront, & qui ont été dans la même maſſe, il prétend que Dieu a prévû qu'ils périroient par leur propre

(*a*) Hypogn. l. 6. c. v. cæteros vero... præſciſſe tantùm vitio proprio perituros, non ut perirent prædeſtinaſſe.

faute : il ne veut pas qu'ils ayent été prédeſtinés à périr. Telle eſt la penſée d'Arnobe.

Il l'explique dans le Commentaire ſur le Pſeaume CXVI. où après avoir dit que, ſi nous avons quelque force, elle vient de la main du Seigneur, il ajoute : peut-être que celui qui tient la prédeſtination, de maniere qu'il détruit le Libre-arbitre, m'entendant parler comme je fais, s'imaginera que j'exclue la liberté juſqu'à croire que ceux qui péchent, ne péchent que parce qu'ils ſont abandonnés de Dieu. Qu'il ſçache que lorſque nous péchons,

(a) Pſal. 116. Ejus enim dextera facit virtutem, ſi quam habemus . . Nunc forte audiat me prædeſtinationem docens, & arbitrium hominis infringens putet me libertatem arbitrii ita excludere, ut peccantes exiſtimem Dei abjectione peccare. Quòd peccamus noſtri arbitrii docebitur, quòd contemnimus gratiam. Si verò aliquid boni fecerimus, imputabimus largitori.

il faut s'en prendre au libre-arbitre, qui méprise la grace ; & que lorsque nous faisons quelque bien, il faut le rapporter à Dieu de qui nous le recevons. Ainsi la prédestination, que rejette notre Auteur, est celle par laquelle Dieu abandonneroit l'homme, lui refuseroit la grace nécessaire pour pouvoir éviter le péché, & lui prépareroit une punition pour le péché qu'il n'auroit pû éviter. D'où il s'ensuivroit que, par le pouvoir de Dieu, les pécheurs seroient prédestinés au mal : erreur grossière, frappée d'anathême par le II. Concile d'Orange, (*a*) & par le Concile de Trente (*b*).

Ceux qui soutenoient cette erreur prétendoient qu'il se fait de la part de Dieu un choix des personnes ; & que ce choix con-

(*a*) Conc. Arausic II. can. 25.
(*b*) Conc. Trid. sess. 6. can. 17.

ſiſte en ce que Dieu veut prendre l'une & abandonne abſolument l'autre, ſans lui laiſſer aucun moyen de ſortir de la maſſe de perdition. Pour prouver leur ſentiment ſur cet article, ils employoient ce paſſage : *Jacob dilexi, Eſau autem odio habui.* Notre Auteur déclare que ni ce paſſage, ni les autres ſemblables, ne prouvent point cet étrange ſentiment; qu'il eſt certain qu'en Dieu il n'y a point acception de perſonnes (*a*); que ces paſſages ſemblent établir quelque choſe de contraire, mais qu'il faut les concilier avec le principe certain, & reſpecter ce qu'ils ont d'obſcur; qu'au reſte, on ne prouvera jamais que Dieu faſſe un choix tel que le marquoient les hommes qu'il appelle Prédeſtinatiens.

(*a*) Pſal. 91. Nunquam probabis Dominum, per electionem perſonæ, unum velle, recuſare alium.

Eſt-ce qu'Arnobe ne reconnoît pas un choix de Dieu à l'égard de ceux qui ſeront ſauvés ? Il le reconnoît, mais il ne veut pas qu'on admette une eſpece d'abandon purement arbitraire, à l'égard de ceux qui ſeront réprouvés. Il convient qu'on ne ſera ſauvé que par la grace, que la grace vient de la pure miſéricorde de Dieu, & que la miſéricorde de Dieu s'exerce d'une manière arbitraire. Mais il penſe auſſi que Dieu n'abandonne qui que ce ſoit; que ſi l'on péche ce n'eſt point la grace qui manque; qu'il n'y a de malédiction que pour ceux qui ſe l'attireront par leur faute. Il en tire la preuve du Pſeaume où il eſt écrit: *Dilexit maledictionem & veniet ei, & noluit benedictionem & elongabitur ab eo.* Il ne dit pas que, ſi nous recevons la Bénédiction, cela vient du libre-arbitre; mais il dit que, ſi nous ne la recevons

pas, & s'il n'y a pour nous que des malédictions, nous ne devons en rejetter la faute que sur le libre-arbitre (*a*). Cela paroît évident, ajoute-t'il, par le texte du Roi Prophète ; & c'est par-là que nous confondons l'héréſie qui assure que Dieu a prédestiné les uns à la Bénédiction & les autres à la malédiction ; car celui dont parle ce Roi Prophète, n'a de malédiction que par son propre choix, & n'est privé de la récompense exprimée par la Bénédiction, que parce qu'il n'a pas voulu se la procurer : le texte sacré ne permet pas d'en douter.

Prenez garde, s'il vous plaît,

(*a*) Pſ. 108. Nota ex arbitrio eveniſſe ut nollet ; propter hæreſim quæ dicit Deum alios prædeſtinaſſe ad benedictionem, alios ad maledictionem. Hic enim ex dilectione ſuâ maledictionem habere probatur ; & nolle ſuum benedictionis præmium non habere.

Monſieur, Arnobe ne dit jamais rien qui attaque la prédeſtination à la gloire, ou la prédeſtination à la grace. Il n'en veut qu'à la prédeſtination qui ſuppoſe que Dieu laiſſe ſans ſecours, pour éviter le mal & pour faire le bien, ceux qui ne ſont pas choiſis pour la gloire. Il prétend que ceux, qui défendent cette dernière prédeſtination, détruiſent le libre arbitre ; doit-on lui en faire un crime ? & croit-on avoir pris ſa penſée, lorſqu'on s'imagine qu'il rejette toute prédeſtination ?

Comment rejetteroit-il toute prédeſtination, lui qui reconnoît la néceſſité d'une grace actuelle, intérieure & prévenante pour faire le bien ; qui avoue que, ſans cette grace, il n'y a plus de liberté dans l'ordre du ſalut ; qui ſoutient que cette grace ne ſe donne point à nos mérites, & qui veut qu'on rapporte tout le bien

que nous faisons à la volonté de Dieu, pour empêcher l'enflûre de l'humanité ? (*a*)

Mais, me direz-vous, cet Auteur n'admet point une vraie grace intérieure, prévenante. Sa grace prévenante n'est qu'une grace qu'il nomme générale, & qui est purement extérieure, ainsi que la loi, l'instruction, les exemples de J. C. Je sçai que quelques récents ont formé cette accusation contre notre Auteur. Mais cette accusation est déja suffisamment réfutée par les noms qu'il donne à la grace qu'il prétend être néceſſaire pour le salut, & par les effets qu'il lui attribue. La main de Dieu, la force du Très-haut, l'onction sainte, voi-

(*a*) Psal. 146. Demum ultimum Psalmi cantabis : quia beneplacitum Domino super timentes eum & in eos qui sperant in misericordiâ ejus : excludere volens excellentiam humanitatis, voluntatem Divinitatis expressit.

là les noms qu'il donne à cette grace. Les effets qu'il lui attribue sont d'éclairer, de communiquer au libre-arbitre un pouvoir qu'il n'a pas, de produire la componction dans l'ame, de l'affermir contre les tentations, & de la faire persévérer. Joignez à cela qu'il faut que les justes demandent cette grace pour eux, & que l'Eglise la demande pour les Infidèles & pour les Idolâtres, (*a*) parce que c'est Dieu qui détache du culte des Idoles, & qui place dans l'Eglise ceux qui en étoient éloignés; comme c'est lui qui fait persévérer les justes.

Selon lui, (*b*) cette grace est

(*a*) Psal 9. Rogat Spiritus Prophetæ ut exurgat Deus contra fortitudinem hominis, ut judicet gentes in conspectu suo, tollat eas ab idolis, & statuat eas in Ecclesiâ.

(*b*) Ps. 146. Omnes antecedit gratia multiplici largitate diffusa, si tamen pro omnibus natus; si tamen pro omnibus passus; si non negas pro omnibus mor-

répandue sur tout le genre humain, & elle se communique à chacun de diverses manières. Non, dit-il, on ne sçauroit révoquer en doute cette universalité de la grace; si Jesus-Christ est né pour tous, s'il a souffert pour tous, si on ne nie pas qu'il soit mort pour tous, & si, avec l'Apôtre, on assure qu'il veut que tous soient sauvés. Cette grace, J. C. la demanda sur la Croix pour ceux qui croyoient, ainsi que pour ceux qui ne croyoient pas; & il ne cesse point encore de la demander pour tous dans le Ciel.

Si notre Auteur admet une grace générale, il en admet aussi une spéciale (*a*) en vertu

tuum; si cum Apostolo asseris quod omnes homines vult salvos fieri Psal. 67. & 17.

(*a*) Ps. 149. Age nunc; tolle te à generali gratiâ, ad specialem accede & similiter cum Apostolo clama: non omnis generaliter homo salvus erit, sed omnis

de laquelle on eſt ſauvé, pourvû qu'on invoque le nom du Seigneur ; mais il ne prétend pas qu'on invoque le nom du Seigneur ſans la grace véritablement intérieure. Et ce qu'il dit de cette invocation, auſſi-bien que de la foi, auxquelles il ſemble attribuer la juſtification, il le dit dans un autre Ouvrage intitulé : *Conférence entre Arnobe Catholique & Sérapion, &c.* Ouvrage qu'on lui diſpute, parce qu'il contient un magnifique éloge de S. Auguſtin, & qu'on eſt forcé d'y reconnoître la ſaine doctrine ſur la grace ; mais Ouvrage dont la conformité avec les Commentaires ſur les Pſeaumes ſuffit pour juſtifier notre Auteur, & pour montrer qu'il n'a rien de commun avec les erreurs des Semipélagiens. Je ne vois pas comment on a pû confondre ſa grace

homo quicumque invocaverit nomen Domini, hic ſalvus erit.

générale avec la loi, l'instruction & l'exemple de J. C. puisque, selon lui, cette grace est le fruit de la Mort & Passion du Sauveur (*a*), de ses prières sur la Croix & dans le Ciel, & de la volonté sincère qu'il a de sauver tous les hommes : ce qui ne sçauroit convenir à la loi, à l'exemple, à l'instruction, qui d'ailleurs ne sont pas une grace répandue sur tout le genre humain.

Je suis, &c.

(*a*) Psal. 17. Hæc omnia nobis per illum evenient qui posuit ut arcum æreum brachia in cruce, & quotidiè interpellat pro nobis.

ARTICLE CXLIV.

HISTOIRE DES REVOLUTIONS de l'Empire de Constantinople depuis la fondation de cette Ville jusqu'à l'an 1453. que les Turcs s'en ren-

dirent maîtres. Par M. de Burigny. Tome I. A Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins, à l'image S. Paul, in-12. p. 391. M. DCC. XLIX.

LA collection de l'Histoire Bysantine est composée de plusieurs gros Volumes, que peu de personnes ont le loisir & le courage de lire en entier. Il étoit à propos que quelque écrivain zélé pour l'utilité publique, se chargeât de réduire cette suite immense en un corps d'Histoire plus borné : cette pensée est venue à M. de Burigny, & c'est de l'exécution de ce projet que nous allons rendre compte.

L'Auteur commence par exposer, dans un détail suffisant, la fondation de Byzance, aujourd'hui Constantinople, & tout ce qui s'y passa durant plusieurs siécles, jusqu'à ce qu'elle devînt le siége de l'Empire d'Orient. Censeur

trop judicieux pour faire valoir ces fables, dont chaque ville & chaque nation aiment à embellir leur origine, il s'en tient à l'opinion la plus autorisée & la plus vrai-semblable. Byzance fut fondée par une Colonie Grecque conduite par Byzas, qui donna son nom à la nouvelle ville. Avant de partir de la Grece, il consulta l'Oracle de Delphes, pour apprendre d'Apollon en quel endroit il étoit à propos de s'établir. Il lui fut répondu que ce qu'il y avoit de mieux à faire, c'étoit de s'arrêter vis-à-vis *la contrée des Aveugles*. Byzas comprit que ces Aveugles étoient les Calchédoniens, qui avoient mieux aimé passer au Rivage opposé, & se fixer dans un pays ingrat, que de bâtir leur ville dans le terrein très-fertile que Byzas occupa, & qu'il leur étoit libre d'occuper avant lui.

Byzance causa bientôt de l'in-

quiétude & de la jalousie à ses voisins ; mais tant que le fondateur vécut, elle se défendit avec succès : après sa mort, on jugea que, pour prévenir les maux dont on étoit ménacé, il falloit élire à sa place Dinias, Prince de Calchédoine, qui avoit donné aux Byzantins des preuves de sa bonne volonté pendant les guerres qu'ils avoient eu à soutenir. Byzance qui fut fondée selon Eusebe, la troisiéme année de la trentiéme Olympiade, c'est-à-dire, 658 ans avant J. C. conserva sa liberté jusqu'au regne de Darius fils d'Hystaspe.

Sous ce Monarque, Otanes, qui gouvernoit la Côte maritime de l'Asie, se rendit maître de Calchédoine & de Byzance. Les Perses en furent chassés à leur tour par les Ioniens, & ceux-ci ayant été défaits par les Perses, furent obligés d'abandonner leurs conquêtes à leurs vain-

queurs, qui ne les posséderent que jusqu'à ce que Pausanias, Roi de Sparte, arriva 476 ans avant J. C. avec une flotte très-nombreuse, pour former le siége de Byzance & la réduire. Justin s'est trompé en avançant que Pausanias étoit le Fondateur de cette Ville, qu'il ne prit que 182 ans après sa Fondation. Periclès l'enleva dans la suite aux Lacédémoniens, qui s'y rétablirent de nouveau, mais pour peu de tems : car Alcibiade y rentra avec les Athéniens, à qui Lysandre l'enleva après avoir surpris leur Flotte. Cette Ville étoit encore en leur puissance quand les dix mille y passérent sous la conduite de Xénophon.

Thrasibule, Capitaine de réputation, s'étant introduit dans Byzance, y anéantit l'autorité des Lacédémoniens pour y établir le Gouvernement Démocratique. Cependant sous un Ma-

giſtrat qu'on appelloit Hiéromnémon, Philippe qui n'ignoroit pas qu'il étoit aiſé à cette Ville d'affamer les Athéniens, en leur coupant les convois de la Mer noire, entreprit de l'aſſujettir. Il demanda d'abord une entrevuë à Léon, Chef des Byzantins, homme très-petit & très-contrefait, mais de beaucoup d'eſprit. Celui-ci pria le Roi de l'informer des raiſons qu'il avoit d'attaquer une Ville libre. Le Prince répondit ingénuement, c'eſt qu'elle m'eſt néceſſaire pour l'exécution de mes deſſeins : il ajouta qu'il avoit toujours aimé les Byzantins, ce qui lui donnoit une grande envie de les forcer à être de ſes amis. » Seigneur, *lui dit Léon*, en regardant toutes les machines » préparées pour battre la Place, » vous donnez d'étranges fêtes » à ceux que vous mettez au » nombre de vos amis. « Philippe l'ayant aſſuré qu'il ne ſe propoſoit

proposoit que l'intérêt général de la Grèce, se désista de son entreprise.

Nous omettons plusieurs événemens dont on n'a qu'une connoissance assez superficielle ; & nous venons à ceux dont on est mieux instruit. Dès que les Romains eurent pénétré dans la Grèce & dans l'Asie, les Byzantins se déclarèrent pour eux. Cette alliance commença dans la guerre de Rome avec Philippe, Roi de Macédoine & Père de Persée. Byzance servit utilement & fidélement la République Romaine dans les guerres contre Antiochus, Persée, Aristonique. Sylla, Lucullus, Pompée, Antoine furent convaincus de son zéle. Aussi cette Ville étoit dans une grande considération, & ses Envoyés étoient traités à Rome avec les mêmes honneurs que les Ambassadeurs, parmi lesquels ils étoient assis aux Spec-

tacles dans l'Orchestre. L'estime générale de tout l'Empire pour des Alliés si constans, n'empêcha pas Pison de les désoler par ses déprédations & par la licence de ses cohortes. L'éloquence de Cicéron couvrit d'ignominie l'auteur de ces brigandages, mais le désordre ne fut pas réparé.

Pendant que Sévére & Niger se disputoient l'Empire, Byzance se déclara pour Niger, c'est-à-dire pour le plus mauvais parti ; & Byzance fut ruinée presque totalement. Après avoir soutenu un long siége avec une valeur excessive, & avoir éprouvé toutes les horreurs de la faim, jusqu'à se nourrir de chair humaine, on fut forcé de se rendre à un vainqueur irrité, qui deshonora sa victoire par sa cruauté. Tous les Magistrats & tous les soldats furent mis à mort. Prisque seul, le premier Ingenieur de son siécle,

fut épargné à cause de la supériorité de ses talens. L'Empereur le prit à son service. Les Théâtres, les bains & tous les monumens qui ornoient cette grande Ville furent abbatus; les biens de ses habitans furent vendus; elle perdit ses titres & ses privilégés; ses murailles furent rasées, & afin que rien ne manquât à son humiliation, elle fut soumise, comme un simple Bourg, à Périnthe. Selon la chronique d'Alexandrie & Suidas, Byzance fut relevée par celui-là même qui l'avoit renversée si impitoyablement. L'Empereur Sévére, à la prière de Caracalla, y rebâtit un cirque, un Théâtre, des bains & quelques autres édifices publics, & on lui donna le nom d'*Antoninia*, parceque Caracalla s'appelloit Antonin; mais après sa mort, elle reprit son ancien nom. Il y a encore une médaille où Byzance est nommée

Auguste Antoninienne. Jusqu'ici c'est le prélude de l'histoire de C. P.

Le grand Constantin, après la défaite de Licinius, se rendit maître de Byzance, & charmé de sa situation avantageuse, il résolut d'en faire la rivale de Rome. On n'épargna rien de tout ce qui pouvoit décorer cette seconde Capitale de l'Empire, & l'on y travailla avec tant d'ardeur que cette précipitation nuisit un peu à la solidité des ouvrages. Le Prince, pour la peupler, y attira de Rome & des Provinces, plusieurs Seigneurs auxquels il distribua des maisons superbes. Il assigna des fonds pour la nourriture du peuple, à qui l'on fournissoit du pain, de la viande, de l'huile & d'autres denrées. L'article seul du blé montoit chaque jour à près de quatre-vingt-mille boisseaux.

Constantinople, selon le sen-

timent le plus suivi, fut fondée dans le mois de Novembre, l'an de J. C 328. * & l'on en célébra la dédicace le 11 Mai 330. Zonare & Cedréne assurent que la Ville fut dédiée à la Vierge. Il est du moins constant que la Vierge en a été considérée comme la Patrone & la protectrice. La solemnité de cette dédicace dura quarante jours, & ce fut aparemment au milieu de ces fêtes, que le Fondateur donna son nom à la nouvelle Ville. On l'appella aussi *la seconde, ou la nouvelle Rome.* Ce titre est très-commun dans les médailles. L'Empereur l'en décora lui-même dans une loi gravée sur une colomne de pierre, qui fut posée dans une place publique. Il est déclaré par cette

* On cite ici en marge le P. Pagi an. 324. n. 15. c'est n. 19. *& suiv.* ce sçavant critique place la fondation de C. P. en 325, mais son opinion n'est pas la plus suivie.

loi que C. P. auroit les mêmes droits & les mêmes privilèges que l'ancienne Rome, & que les deux Villes seroient gouvernées de la même manière.

La nouvelle aussi-bien que l'ancienne eut un Senat avec les mêmes prérogatives ; son peuple fut divisé par Curies & par Tribus en quatorze Régions ; on y établit aussi le siége du Préfet du Prétoire d'Orient. Elle est située à l'extrémité de la Thrace, sur un promontoire qui ferme l'entrée du Bosphore presque au 41. degré de latitude Septentrionale & environ par le 57 degré de longitude. Outre qu'elle est bâtie au milieu d'un pays très-fertile, elle a encore l'avantage d'être voisine de deux mers qui lui procurent les richesses de l'Europe & de l'Asie. Constantin n'épargna rien pour l'embelissement & l'opulence de sa Ville favorite ; mais ce ne fut que

plus d'un siécle après la mort de cet Empereur ; que, selon Sozomene, C. P. devint plus riche & plus peuplée que l'ancienne Rome. Constantin ne jouit pas long-tems du fruit de ses travaux. Il mourut *au Château Impérial d'Aquyron* près de Nicomédie : * Son corps fut apporté à C. P. & inhumé dans l'Eglise des douze Apôtres que ce Prince avoit bâtie. Il sembloit que l'ancienne Rome devoit regarder avec indifférence les cendres d'un Empereur qui lui avoit don-

* L'Auteur devoit, ce semble, faire mention, dans son histoire, du Baptême de ce Prince. M. de Tillemont, qu'il cite & dont il transcrit ici & ailleurs beaucoup de choses, n'a pas oublié cette importante particularité. Il nous semble aussi que des guillemets vis-à vis des morceaux transcrits n'eussent pas été de trop ; peut-être que l'Auteur a cru s'expliquer assez en disant dans sa préface que son premier Livre ne contient rien *qui n'ait été dit par M. de Tillemont.*

né une rivale si capable d'exciter sa jalousie ; cependant les Romains connoissoient trop bien les grandes qualités de Constantin pour ne pas envier à C. P. un dépôt si précieux. Ils le demandèrent avec instance ; mais ils ne furent pas exaucés. Il étoit convenable & en quelque sorte naturel, que le Fondateur eût son tombeau dans la Ville qu'il avoit fondée, c'est un Mausolée plus superbe que toutes les Pyramides d'Egypte.

Pour l'intelligence de l'histoire & des médailles, il importe d'être instruit de la famille de Constantin. Il se maria deux fois. Minerve qui fut mere du malheureux Crispe fut sa première femme. Il épousa ensuite Fauste, dont il eut trois fils ; Constantin, Constance, Constans, & autant de filles, Constantine, Constantia & Heléne. Constantine, mariée d'abord avec

Annibalien, fut mariée en secondes nôces à Gallus. Constantia mourut fille. Helène fut femme de l'Empereur Julien. Gallus & Julien étoient frères & fils de Jules Constance, frère du grand Constantin. Il seroit à souhaiter qu'on donnât une généalogie exacte d'une famille si Auguste, & de toutes ses alliances; Henri de Valois en a parlé dans ses notes sur Ammien Marcellin. Les Antiquaires iront plus loin quand il leur plaira. Peut-être l'ont-ils déja fait.

Après la mort du grand Constantin, les soldats, sous prétexte de prévenir les guerres civiles, firent mourir deux frères & cinq neveux de cet Empereur. On soupçonna fortement Constance d'avoir été l'auteur sécret de ces cruautés. On épargna Gallus & Julien; le premier à cause de sa mauvaise santé, & le second à cause de sa jeunesse.

Les trois fils de Constantin eurent ensuite une entrevue dans la Pannonie. Ils y réglèrent la portion que chacun d'eux auroit du vaste Empire que leur père avoit laissé. Il paroît que ce partage se fit avec moins de contestation qu'il n'y en a souvent dans les familles ordinaires. Constance fut reconnu Empereur de C. P. & de tout ce que Constantin avoit possédé dans l'Orient.

Constance eut de grandes guerres, tant civiles qu'étrangères à soutenir. Dès le commencement de son régne, Magnence s'étoit fait proclamer Empereur à Autun & avoit fait massacrer Constans dans les Pyrénées. Vétranion s'étoit aussi révolté; mais il fut obligé de se remettre à la discrétion de son maître, qui en usa généreusement, se contentant de le reléguer à Pruse en Bithynie, où il vécut avec dignité. Magnence, après

avoir perdu deux batailles, se fit mourir lui-même à Lyon, l'an 353.

Gallus, Cousin-germain de l'Empereur, avoit été envoyé à Antioche pour appaiser les troubles de l'Orient ; mais il s'y comporta si mal qu'on lui ôta les ornemens des Césars, avant de le mener en Dalmatie, où la tête lui fut tranchée, à la vingt-neuviéme année de son âge.

La mort funeste de Gallus, loin de nuire à la fortune de son frère, c'étoit Julien surnommé l'Apostat, fut en quelque sorte l'occasion de son élévation à la dignité de César. On avoit examiné à la rigueur, s'il n'avoit eu aucune part aux crimes de Gallus, & pendant sept mois ce jeune Prince avoit été traité durement. Toutes les recherches qu'on fit dans l'espérance de le trouver coupable, confirmèrent pleinement son innocence, &

l'Impératrice l'ayant protégé de son crédit, Constance le déclara César. La cérémonie s'en fit à Milan ; les soldats étoient rangés & sous les armes ; devant une espece de Tribunal qu'on avoit dressé exprès, & qui étoit environné des Aigles Romaines, l'Empereur y monta, tenant Julien par la main, & il le revêtit de la Pourpre, symbole & prérogative de la dignité de César, qu'il lui conféroit.

Julien épousa ensuite Heléne sœur de Constance, & partit de Milan le 1. de Décembre 355. dans le dessein de se rendre dans les Gaules, qui lui avoient été assignées avec l'Espagne & l'Angleterre pour son département. Il remporta une victoire célébre en 357. sur les Allemans, & l'an 360. il fut salué à Paris *Auguste*, par les soldats. Constance marcha avec une armée pour le combattre ;

mais cet Empereur mourut en chemin, & S. Grégoire de Nazianze assure que cette mort fut l'effet du poison que Julien lui avoit fait donner par une personne de la Cour.

M. de Burigni ne défère pas beaucoup à ce témoignage ; parceque le S. Docteur ayant vanté Constance comme *le plus divin de tous les Princes & le plus grand amateur de J. C.*, pendant que l'histoire Ecclésiastique le représente comme un protecteur outré de l'Arianisme, il a bien pû se tromper aussi à l'égard de Julien ; sur quoi nous pouvons faire, ce semble, une réflexion.

Il n'est pas surprenant que les Saints les plus éclairés ayent jugé trop favorablement du prochain ; leur grande vertu les y dispose ; mais est il aisé qu'un Saint d'autant d'esprit & de capacité que saint Grégoire de Nazianze, ait chargé mal à pro-

pos & deshonoré par des traits odieux le caractère d'un Prince avec lequel il avoit vêcu? Notre Auteur raconte la mort de Julien, & il ajoute *qu'il est peu de Princes qui ayent autant éprouvé l'injustice de leurs Contemporains que celui-ci.* Autre matiere de réflexions, si nous voulions nous y livrer. Sous ce terme de *Contemporains*, on indique sans doute (& la phrase suivante le fait entendre) les Chrétiens & même les Saints Pères, qui se sont élevés avec tant de force contre l'apostasie de Julien. Mais n'est-ce rien d'accuser *d'injustice* un S. Grégoire de Nazianze, un S. Jean Chrysostome, &c.

On produit le témoignage de M. de Tillemont, qui reconnoît dans ce Prince quelques qualités avantageuses; mais on dissimule tous les traits qu'il rassemble sur sa légereté, son imprudence, sa fausse modéra-

tion, ses mœurs très-suspectes. Arrêtons-nous à ce portrait, & sans nous engager dans une controverse, disons que l'apostasie de Julien fixe l'idée qu'on doit se former de lui. On comprend qu'un homme de mérite peut devenir, par libertinage ou par d'autres mauvais motifs, de Chrétien ou de Catholique, Deïste, Socinien, Arien ou partisan de quelque autre secte hérétique; mais qu'il cesse d'être Chrétien pour être Idolâtre, & pour l'être réellement & d'affection, c'est un tel dérangement d'esprit & de cœur, qu'on juge aisément un tel homme capable de tout excès, & digne de tous reproches.

On a vanté les talens militaires de Julien, & la victoire qu'il gagna dans les Gaules, d'où il chassa les Allemans: mais la mauvaise conduite, & les fautes sans nombre qu'on lui repro-

ché dans son expédition contre les Perses, obscurciront toujours sa gloire. Ce ne sont pas de ces malheurs qu'on excuse dans le métier de la Guerre. Ici nous terminons cet extrait qui sera suivi de quelques autres sur la suite de cette nouvelle Histoire de Constantinople.

ARTICLE CXLV.

LETTRES SUR LA PEINTURE à un Amateur ; in 12. pag. 44. A Genève M. DCCL.

C'Est une chose bien connue que la sensibilité des Anciens pour les chef-d'œuvres de la Peinture & de la Sculpture. Elle paroît en tout, cette sensibilité. Si Myron place une Statue qui imite de près la nature, les Poëtes célèbrent à l'envi l'excellence de son ciseau; l'Anthologie est pleine d'Epigrammes en son honneur. Si Pausanias parcourt

les Villes de la Gréce ; il s'arrête par-tout pour contempler les Tableaux, les Statues, les bas-reliefs des grands Maîtres. Il en tient un compte éxact ; il en fait l'histoire avec autant de goût que de complaisance. Si Pline, le plus sçavant Auteur de l'antiquité, développe les merveilles de la nature, il passe insensiblement des pierres précieuses, & des marbres, aux Artistes célébres qui ont mis en œuvre ces riches matiéres. Il étend ses détails jusqu'aux entreprises Pittoresques, & à l'Histoire des plus excellents Peintres. Enfin si Homére & Virgile ont à parler des armes de leurs Héros, ils s'attachent par préférence aux cizelures divines du Bouclier de l'un & de l'autre ; ils en spécifient jusqu'au dernier trait ; ils fixent le lecteur dans la contemplation de ces figures tracées d'un doigt immortel.

Voilà les Anciens ; & tels seront toujours les hommes, quand la barbarie n'étouffera pas leurs penchans ; qu'elle n'éteindra pas leurs lumières. A en juger par l'empressement qu'on a témoigné pour les Tableaux exposés dernièrement au Louvre, nous ne sommes pas encore barbares ; nous ne méritons pas qu'on nous dise, comme Pline disoit à ses Contemporains, que *la paresse va perdre les Arts, & que depuis qu'on ne représente plus les belles ames par sa conduite, on néglige les Images destinées à représenter les corps.*

Tout Paris a couru au Louvre ; & cette ardeur bien remarquée par un homme d'esprit, capable de connoître, de raisonner & d'écrire, a été l'occasion des trois lettres dont nous devons présentement rendre compte. Si les Auteurs se reconnoissoient au trait de plume,

omme la main d'Apelle fut re-
onnue par Protogène, dès que
elui-ci eut vû le coup de pin-
eau du premier, nous pour-
ons dire quel est l'observateur
ui nous donne ces lettres ;
ais contentons-nous de bien
isir les caractères de son Ou-
rage.

Il commence par distinguer,
ans la dernière exposition, les
ons Tableaux ; il leur destine
es éloges : les médiocres, il
ur promet des examens mêlés
égards & de ménagements :
nfin les mauvais ouvrages, sur
squels il veut garder le silence.
faut, dit-il, *laisser leurs Au-*
urs pour leur repos & pour le nô-
e. ... mes critiques ne feroient
ue les affliger sans leur être utiles ;
quoi bon parler de goût à gens
ui ne le sentent pas, & que sert
e prêcher le génie à ceux qui n'en
nt point ?

Ceci est peut-être trop criti-

que, & nous aimerions mieux qu'on marquât les défauts de certains ouvrages exposés au Louvre, que de faire soupçonner qu'il y en eût quelques-uns sans mérite, sans goût, sans la moindre bonne qualité. Pausanias, dans ses voyages de la Gréce, parle d'une infinité de Tableaux & de Statues; il en critique plusieurs, témoin l'Hésiode placé sur l'Hélicon & péchant contre les régles du *costume*; mais ce sçavant Voyageur ne dit nulle part, ni d'aucun de ces ouvrages, qu'il ait vû des choses *absolument mauvaises & indignes de toute attention*. Croirons-nous pourtant que tous les Artistes grecs fussent des Apelle, des Polignote, des Lysippe, des Phidias &c. Que seroit-ce, si à l'égard de nos Peintres modernes & compatriotes, nous étions tels que furent les Rhodiens vis-à-vis de Protogène? Cet excel-

nt; maître étoit méprisé dans
hodes sa patrie: *Sordebat suis*, dit
line en parlant de lui; & il fal-
t qu'Apelle le tirât de l'obscuri-
, en allant acheter un Tableau
ont il voulut bien donner 50. ta-
ns, disant, pour en faire esti-
er davantage la beauté, qu'il
voit intention de le revendre
us cher.
L'application de ce trait d'hif-
ire ne se feroit toutefois pas
n entier aux trois Lettres de nô-
e Auteur anonyme. Il tient pa-
ole pour ce qu'il appelle *les meil-
urs Tableaux*. Il en étale les
eautés; il donne des éloges aux
rtistes. MM. Nattoire, Bou-
her, Vanloo, sont fort accueillis
ans la premiere Lettre. Voici
omme on y parle de la Nativi-
qu'a fait voir M. Boucher. »
Tout est remarquable dans cet
ouvrage: l'air fin & séduisant
de la plupart des figures, l'é-
légante naïveté de leur attitu-

„ de, la singulière variété de „ leurs caractères. Sa couleur „ semble le disputer à son des- „ sein, & achève d'en faire un „ tout parfait par l'union admi- „ rable & l'entente qu'on y re- „ marque. Le fond en est occu- „ pé par une gloire vague & lé- „ gère ; ce qui convient mer- „ veilleusement à son sujet : elle „ semble représenter l'aurore „ qui dut annoncer le Sauveur „ du monde ; c'est la lumière „ pure d'un soleil naissant. „

Parlant ensuite des Pastorales de ce Peintre, l'Anonyme dit qu'*on ne sçauroit y mettre plus d'esprit & de goût* ; & il se propose aussitôt cette objection, que *ce n'est pas ici la place de l'esprit* ; & que de même qu'on a trouvé l'*esprit* défectueux dans certaines Eclogues, aussi, dans des tableaux qui peignent la vie champêtre, on doit le trouver déplacé & hors-d'œuvre. A cela notre

Auteur répond par une eſpèce de Diſſertation. Il obſerve que la Peinture & la Poëſie ſe reſſemblent, mais que l'une eſt muette & que l'autre a cent façons de s'exprimer ; qu'on juge bien par conſéquent que la première ne ſçauroit trop animer & reveiller ſes compoſitions. » Quelque » abus, *ajoute-t'il*, qu'un Pein» tre faſſe de ſon eſprit, ſes fau» tes ne ſeront ni ſi remarqua» bles, ni ſi vicieuſes que celles » du Poëte. Il aura beau fatiguer » ſon pinceau, il eſt bien ſur » qu'il n'en ſortira jamais ni ma» drigaux ni épigrammes. « Ceci eſt dit finement & ingénieuſement. Ajoutons y toutefois que les penſées précieuſes, recherchées & trop flattées d'un Peintre ne laiſſeroient pas de paroître & de déplaire dans une Paſtorale. Ce ne ſeroient pas *des épigrammes & des madrigaux*, cet Art n'en eſt pas ſuſceptible ; mais

il y auroit dans les attitudes, dans les draperies, dans le Coloris, dans toute l'ordonnance du tableau un air pincé, étudié, affecté, qui, en décélant peut-être trop d'esprit, mettroit le Peintre à côté du Poëte qui travestit Tyrcis & Corydon en Héros de l'Astrée.

L'Auteur Anonyme *abrége*, dit-il, *ses réflexions pour parler de M. Restout*, qui avoit mis deux Tableaux au Sallon. Ce Maître, neveu & disciple du célèbre Jouvenet, est trop peu ménagé dans la lettre. Cicéron nous donne pour précepte de *ne pas contredire aisément les idées favorables que le Public a de certaines personnes.** Et il y a dans cette Leçon, une vérité qui peut s'appliquer à tout, sans en excepter les Arts.

M. Restout jouit d'une répu-

* Ciceri de Orat. l. 2.

tation

tation établie par de très-beaux Ouvrages. Ceux même qu'il a fait voir au Louvre ont leur mérite, & l'Anonyme, plus modéré dans ſa ſeconde lettre, en convient; mais les traits qu'il lance dans la première ſont trop piquants, & ils ſe portent d'ailleurs à des extrémités vicieuſes. Il n'eſt pas exactement vrai, par exemple, que le ſujet du Tableau de Scipion *ne convînt en rien* à l'Auteur (M. Reſtout); que le principal perſonnage *eût la plus mauvaiſe grace du monde*; qu'il ne *fût remarquable que par ſa laideur*. Tout ceci eſt outré, & dans le goût d'un autre jugement que le même Anonyme hazarde ſur les Tableaux de MM. Favane, Sylveſtre, Galloche & de Vermont. Nous ne repréſenterons ni le tour ni les expreſſions de ces critiques, qui ne devroient pas ſe trouver dans un Ouvrage de goût. Appelle

vouloit bien que ses Censeurs fussent *des Juges plus diligents que lui* *; mais il comptoit sur leur équité; & il sçavoit aussi que c'étoient des Athéniens, c'est à dire des hommes qui se piquoient d'une politesse exquise.

Un de nos Peintres à qui l'Auteur donne plus d'éloges est M. Pierre. Il loue *sa mâle activité au travail*; la *facilité de sa composition*; la *vivacité de son coloris*; & *son dessein*, *pour l'ordinaire*, *sçavant & exact*. M. Pierre avoit exposé six tableaux; il n'en est que deux (une Pastorale & une Solitude) où l'Anonyme trouve quelque chose à critiquer. Tous les autres lui paroissent admirables, & il se plaît à en détailler les beautés. Il fait sentir que ce Maître est plus recommandable par le génie que par l'agrément, quoique cette dernière partie ne

* Plin. l. 35.

lui manque pas. Un endroit, que nous approuvons fort, est celui-ci : *Je ne m'arrêterai point*, dit l'Auteur de la Lettre, *à relever la naissance de M. Pierre, ni les facultés de ses parens ; comme a fait certain Ecrivain en pareille occasion : ce qui me paroît l'éloge du monde le plus mal-adroit & le plus grossier &c.* Cela est fort bien dit ; dans la Sphère des Arts, à proportion comme dans celle de la vertu, c'est le mérite qui détermine les éloges. Personne n'a loué Michel-Ange Buonarroti d'être sorti d'une ancienne famille ; ni reproché à Annibal Carrache d'être né d'un Tailleur d'habits.

L'Anonyme s'étend beaucoup sur les talens & les succès de M. Oudry, si connu par ses tableaux de Paysages & d'Animaux. Il a extrêmement brillé dans la dernière exposition ; il a vérifié sous les yeux de tout le

monde « ce qu'on avoit jusqu'à
» présent regardé dans Pline
» comme une fable. Des hom-
» mes intelligens & connoisseurs
» ont été la dupe de son talent
» & ont pris le change sur ses
» Ouvrages. Après que leurs
» yeux avoient été trompés, on
» leur a vû porter la main sur
» l'objet qui avoit causé leur il-
» lusion ; quoique tout concou-
» rût en ce moment à la dé-
» truire ; n'eût-ce été que le lieu
» où ils se trouvoient & le sou-
» venir du motif qui les y avoit
» amenés. . . Le tableau dont je
» veux parler, *continue notre*
» *Auteur*, représente des Mauves
» peintes sur un fond blanc &
» suspendues à un clou. Ces oi-
» seaux dont les ailes sont re-
» présentées à demi-ouvertes &
» renversées, sont tellement de
» relief, qu'on s'imagine les voir
» sortir du tableau, & qu'on se
» plaît à jouir de son illusion

» dans le tems même qu'elle ne
» peut être que volontaire. Tous
» les Ouvrages de M. Oudry
» sont peints avec cette véri-
» té &c.

Un autre Peintre bien estimable & bien préconisé par l'Auteur des Lettres, est M. Vernet de Rome. Ses Marines sont toujours charmantes; le génie, la vérité, l'expression y éclatent de toutes parts; notre Anonyme ne regarde pas seulement ce Maître comme un bon Peintre, mais aussi comme *un très-bon Poëte, tant il excelle à rendre les caractères, le sentiment, les passions*; & pour donner un exemple, on insiste sur le tableau qui représente un Naufrage. « On
» voit d'abord, *dit la Lettre*, un
» vaisseau renversé & brisé par
» les vagues. Des matelots pa-
» roissent sur le bord, courbés
» & ployés sur un cable, & ti-
» rant avec les derniers efforts

» les restes malheureux de leurs
» débris. Quelques-uns sont déja
» submergés, d'autres surnagent
» encore. Plus loin au milieu des
» flots courroucés, & sur un
» banc de sable, blanchi de leur
» écume, paroissent quelques
» figures nues, ou à demi dé-
» pouillées, plongées dans la
» dernière désolation, & gé-
» missant sur leur désastre. Les
» unes levent tristement les yeux
» au Ciel, d'autres regardent
» avec désespoir l'Elément au-
» teur de leur infortune, & sem-
» blent prêtes à s'y précipiter.
» D'autres déchirent leurs vête-
» mens; la plûpart sont stupides
» de douleur. On ne sçauroit,
» pour peu qu'on ait de senti-
» ment, s'empêcher, en consi-
» dérant ce tableau, de sentir
» un battement de cœur secret
» & involontaire. J'ai honte de
» vous en parler avec cette froi-
» deur, & ceci ressemble trop à

» une traduction en prose. Ce
» n'est pas ainsi qu'on doit ren-
» dre les Poëtes &c. » Cette der-
niere réflexion engage l'Auteur
à prendre aussi le ton poëtique,
& à décrire ce Naufrage en très-
bons vers.

Or tout le procédé tant du Peintre que de son Panégyriste, prouve que la Poësie est bien bonne amie de la peinture ; & qu'on ne réussit soit à manier le pinceau, soit à juger des entreprises pittoresques, que quand on est initié dans l'art, du moins dans la lecture des Poëtes. Aussi étoit-ce tout le fond du grand éloge que Pausanias * faisoit de Polygnote de Thase, Auteur de deux tableaux magnifiques, dont l'un représentoit la prise de Troye, & l'autre la descente d'Ulysse aux enfers. Cet Artiste digne du plus beau siécle des

* L. 10.

Grecs (& c'est tout dire) sçavoit son Homère & d'autres Poëtes célèbres en ce tems-là ; il n'avoit manqué aucun de ces grands traits poëtiques qui remplissent l'ame & qui élévent les sentimens ; sa toile rendoit les Héros tels qu'ils furent aux champs Troyens, & les Ombres infernales telles qu'on les trouvoit dans l'Odyssée & dans les autres Poëmes consultés par Polygnote. Nous terminons cette petite digression par un mot trop flateur peut-être pour l'Auteur Anonyme de ces lettres ; mais nous disons ce que nous pensons. Sa description du *Naufrage* de M. Vernet, nous paroît tout-à-fait dans le goût du détail où entre Pausanias, à l'égard des deux grands tableaux du Peintre Grec, que nous nommions tout à l'heure ; si quelqu'un nous accusoit de mensonge ou de flatterie, il n'auroit

qu'à mettre ces morceaux en parallèle, & décider la question.

Nous n'insisterons pas sur la troisiéme lettre de l'Anonyme : son objet est d'y examiner ce qu'il appelle les Tableaux médiocres ; il nomme les Auteurs, il leur représente ce qui peut manquer à leurs talents ou à leurs soins ; faisant ainsi, comme disoit Ciceron, la fonction d'Arbitre, de Conseil & de Juge, sans avoir probablement manié le pinceau ; telle est la confiance que donne le goût, l'usage de voir & de comparer.

Il se trouve pourtant ici quelques jugements que nous voudrions tempérer. L'Auteur parle d'encourager les Arts par cette *pluye de Danaé* qui n'est que dans la main des Grands & des Souverains. Cela est judicieusement observé ; mais les Peintres exercent une profession honorable, une profession qui suppose

& qui donne des sentimens ; ils sont quelquefois comme ces anciens Grecs de qui Tigrane disoit : *A quelles gens avons-nous à faire ? Ils cherchent plus la gloire que les richesses.* Or dans cette hypothèse, quel encouragement plus fort & plus efficace que celui des éloges, que l'air de contentement & de satisfaction peint sur le visage des Spectateurs ? Nous sçavons bien qu'il ne faut pas admirer en imbécilles, qu'il faut même de la critique ; mais c'est le cas d'emmieller les bords du vase pour faire prendre une potion toujours amère & dégoutante.

L'Auteur parle fort bien de nos Graveurs, & extrêmement bien de nos Statuaires. » On a » trouvé, *dit-il*, que nos Sculpteurs avoient fait des mer» veilles cette année ; & à quel» ques morceaux près de leur » façon, il faut avouer qu'on n'a

» vû au Sallon en ce genre, rien
» de mauvais ni de médiocre.
» Cet art me semble beaucoup
» plus florissant chez nous que
» la Peinture. C'est à celle-ci à
» redoubler son émulation &c.

Quel que soit ce jugement, dont nous ne voulons examiner ni le fort ni le foible ; nous nous contentons de dire que, si la peinture vient à déchoir parmi nous, tandis que la Sculpture se maintiendra ; la décadence du premier de ces Arts ne sera ni longue ni extrême : car enfin la Sculpture réclamera par ses loix & par ses Chef-d'œuvres ; elle sera comme le Juge au Tribunal de qui la Peinture citée, & accusée, ne pourra soutenir la honte d'une condamnation publique. Il faudra bien qu'elle se ranime, qu'elle sorte de son assoupissement ; qu'elle reprenne la route des grands modèles & de la nature. Il en arriveroit de même si

la Sculpture se rallentissoit au milieu des succès de la peinture : celle-ci lui tendroit la main & la releveroit. Il est de la destinée de ces deux sœurs qu'elles se soutiennent ou qu'elles tombent ensemble. La barbarie homicide & impitoyable les frappa autrefois du même coup ; elle les tint enveloppées depuis dans la même nuit ; elle cessa presque au même moment de les accabler de son joug. Michel-Ange & Raphaël en Italie ; le Brun & Girardon en France travaillérent pour les mêmes Princes & presque au même attelier.

ARTICLE CXLV.

DE LA FONTE DES MINES, des Fonderies &c. traduit de l'Allemand de Christophe-André Schlutter ; Tome premier qui traite des Essais des Mines & Métaux, de l'Affinage & Raf

finage de l'Argent & du départ de l'Or. Le tout augmenté de plusieurs Procédés & Observations. & publié par M. Hellot, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres. 4°. pag. 1424 sans la Préface. A Paris, chez la veuve Pissot, Libraire, Quay de Conti, à la Croix d'or; Jean Thomas Hérissant, rue S. Jacques, à S. Paul & à Saint Hylaire; Pissot fils, Libraire, Quai des Augustins, à la Sagesse. M. DCC. L.

MOnsieur Hellot, après avoir donné au Public son Traité de la Teinture, ouvrage qui a du lui couter bien des réflexions & bien du travail, avoit acquis le droit de laisser reposer autant qu'il jugeroit à propos, son application & ses talens; mais un Académicien, né avec des dispositions singulières pour la per-

fection des Arts, ne connoît pas les douceurs de l'inaction. C'est dans de nouvelles fatigues qu'il reprend des forces. En une même année l'Art de la Teinture & les Essais des mines & des métaux, ont été mis au jour. Ce sont deux frères jumeaux, qui l'un & l'autre valent beaucoup. Quelque éclat qu'ayent les couleurs, les métaux sont un objet plus important, puisqu'ils sont le prix dont on achéte les couleurs & tout le reste; outre qu'ils ont aussi leur propre couleur inimitable à toutes les autres.

Le fonds du livre que nous annonçons est l'Ouvrage de Christophe André Schlutter, qui l'a écrit en Allemand, & que M. Hellot a traduit en notre Langue. Il a ajouté à la Traduction des accompagnemens, également utiles & curieux. Nous sommes persuadés que la Préface sera lue avec plaisir, de ceux même

à qui la lecture du livre entier paroîtra trop sérieuse. On trouve dans cette Préface ce que nos Rois ont réglé à l'égard des mines, aussi communes en France qu'en aucun autre Etat de l'Europe. Charles VI. ordonna les informations nécessaires pour s'assurer de l'avantage qui reviendroit à son épargne & à ses Sujets de ce nouveau travail; & il publia en 1413 un Edit pour mettre en valeur cette partie de son Domaine. Cet Edit fut confirmé par ses Successeurs, qui *créérent même une Charge de Surintendant des Mines & Minières avec de grands Priviléges & Droit de Jurisdiction.* Henri IV. par un Edit du mois de Juin 1601, & par l'Arrêt de son Conseil rendu en 1604 pour établir une Police dans le travail des mines, montra combien il favorisoit ce projet.

Le Cardinal de Richelieu fut

trompé par un Etranger qu'il employa dans une recherche générale des Mines du Royaume, & il le fit arrêter. La Barone de Beausoleil, femme de cet Etranger, publia sous le titre de *Restitution de Pluton*, un état tres-suspect des Mines, qu'elle prétendoit avoir été découvertes par son mari. Le Cardinal Mazarin & M. Colbert furent plus heureux dans le choix de ceux qu'ils mirent en œuvre. Mais ce fut surtout sous la Régence de Monseigneur le Duc d'Orleans, que les Intendans des Provinces ayant envoyé, selon l'ordre qu'ils en avoient, des échantillons des Mines & matiéres minérales de leurs départemens, qui furent remis entre les mains de M. de Reaumur, célébre Académicien, l'existence & la Richesse des Mines du Royaume furent constatées. *Depuis 25 à 30 ans il y a des Concessionnaires qui sçavent*

tirer parti des Mines qu'ils exploitent. Le bénéfice en seroit plus abondant, si l'on n'étoit pas obligé de faire venir de divers endroits de l'Allemagne, les Mineurs & les Fondeurs, dont on a besoin. Ces ouvriers, quelque habiles qu'ils soient, doivent être dirigés par quelqu'un qui soit plus habile qu'eux, parceque tout leur sçavoir consiste en une routine, & qu'ils sont arrêtés dès qu'il est question de fondre une Mine différente de celles qu'ils ont vu fondre dans leur Pays.

Il est donc nécessaire que tout le travail soit mené par un Directeur intelligent & expérimenté. Il s'en présente assez qui se donnent pour des hommes consommés dans leur Art. *Ils connoissent les filons, leur direction, leur richesse. Si on les en croyoit, on leur accorderoit une vue si perçante, qu'ils les appercevroient,*

pour ainsi dire, à travers les rochers. De tels Directeurs sont extrêmement dangereux, & l'avidité des Concessionnaires ne l'est pas moins.

Mais ce ne sont pas les seules causes du peu de progrès de l'Art métallique ; la facilité avec laquelle les Concessionnaires se dégoutent, dès qu'au bout de deux ou trois ans, leur *mise* ne leur produit pas un intérêt de trente-cinq ou quarante pour cent, est un autre obstacle qu'il n'est pas aisé de lever. Si l'on eût voulu se contenter de douze, ou quinze, ou vingt, pour cent, de profit, on n'eût pas été frustré de ses espérances ; mais cette méthode ayant paru trop lente, on a tout abandonné ; la multitude des Commis & des Ouvriers, & la dépense excessive qui s'en est suivie, ont aussi contribué au discrédit des Mines dans le Royaume. Il s'en faut

peu qu'on ne regarde comme autant de fous ceux qui entreprennent de les travailler.

Parmi les Mines dont la France abonde, il s'en trouve que leur situation rend inaccessibles. Les cols des Pyrénées en sont remplis; mais il en couteroit infiniment pour y pratiquer des chemins; & de plus l'on ne pourroit y tenir les ouvriers que pendant deux ou trois mois de l'année, le seul tems où il n'y ait point de neige en ces lieux.

Le Ministère très-instruit des difficultés & des embarras qui peuvent se rencontrer dans l'exploitation des Mines, n'accorde des concessions qu'après s'être informé par d'amples interrogations, si ce qu'on propose n'est ni téméraire ni ruineux pour les Sujets du Roi. Ce n'est pas là s'opposer au travail des Mines, c'est le favoriser & le protéger.

L'Auteur a mis de suite toutes les questions qu'on a coutume de faire, avant que d'autoriser les Entrepreneurs. Elles sont pleines de sagesse ; & si ceux qu'on interroge y répondent fidélement, il n'y aura plus d'inconvénients à craindre comme auparavant. La facilité avec laquelle on cédoit autrefois les Mines d'une Province entiere, & souvent de plusieurs Provinces à une seule Compagnie, ou à un seul particulier, loin d'avoir produit rien d'utile, a occasionné des pertes considérables aux Intéressés.

Il est à remarquer qu'une concession est nulle de droit, dès que le Concessionnaire n'a fait aucune exploitation pendant l'année. Il faut qu'il ait tiré & fait fondre du Minéral ; car il ne suffit pas d'avoir tiré, par exemple, de la Mine de plomb pour la vendre aux Potiers. Ce

n'est pas là une exploitation actuelle, telle qu'on la désire. C'est même agir contre l'intention du Ministère, qui veut que les Mines de Plomb soient travaillées, pour n'être pas dans la nécessité d'en acheter une si grande quantité dans les Etats voisins.

On ne trouve pas encore aisément en France des ouvriers qui sçachent fondre toutes sortes de Mines. Ainsi l'on y sera obligé encore pendant quelques années, de faire venir d'Allemagne quelques-uns de ces Fondeurs; car jusqu'ici on a très-peu écrit sur cette matière: nous n'avons que le traité d'Agricola, qui est excellent; mais il est en Latin, & nos ouvriers ne l'entendent pas. D'ailleurs on a inventé depuis Agricola, de nouvelles méthodes de fondre les Mines avec moins de dépense & moins de déchet. Ces nouvelles méthodes ont été re-

cueillies par Christophe André Schlutter en deux volumes *in-folio*, imprimés à Brunswick chez Meyer 1738. sous le titre d'*Instruction fondamentale des Fonderies & Fontes.*

La réputation de cet Ouvrage, composé par un homme qu'un Père très-habile & très-expérimenté, avoit élevé dans l'art des Fontes dès sa plus tendre jeunesse, & qui s'y est ensuite distingué par un long exercice, a déterminé M. de Machault, Ministre d'Etat & Contrôleur Général des Finances, à en ordonner la traduction. Ce n'est pas assez pour traduire d'Allemand en François un pareil Traité, de posséder les deux Langues, il faut encore être bien instruit de tout ce qui concerne les travaux des Mines. Aussi M. Hellot a choisi par préférence, pour cette traduction, M. Koenig, Ingénieur

des Mines, qui, depuis dix à douze ans, montre en France son expérience & son sçavoir. L'Ingénieur a rendu avec la plus grande exactitude tous les détails de l'original Allemand. L'Académicien a traduit ensuite cette première Traduction, & ayant relu ensuite tout l'ouvrage avec l'Ingénieur, il a semblé que ce livre quoique très-bon pour la pratique, n'auroit pas un succès entier, si on l'imprimoit tel qu'il étoit dans le Manuscrit. M. Hellot a donc pris le parti de le refondre, d'en supprimer des répétitions, d'en changer la Théorie à l'égard de la Physique, & d'y joindre, soit dans le corps, soit ailleurs, des observations tirées des meilleures sources. Le Traité de Schlutter ne cesse pas, par toutes ces réformes, d'être le fond & la base sur laquelle l'édifice est bâti. La gloire de l'Auteur Allemand n'en

ſouffrira pas : on n'a pas prétendu lui en dérober la moindre partie. Tous les membres des grandes Académies ſont à couvert d'un pareil ſoupçon.

Si ce premier volume eſt reçu favorablement du Public, M. Hellot fera paroître, *dans le courant de l'année* 1751, un ſecond volume, ſur les différentes méthodes de fondre les Mines en grand. La deſtinée de ce ſecond volume eſt entre les mains du Public, qui a droit de vie & de mort ſur toutes les productions de l'empire des Lettres. Quelle que ſoit la déciſion de ce Juge, qui ſe prétend infaillible, quoiqu'il ait ſouvent réformé lui-même ſes propres jugemens, nous demeurerons perſuadés que l'ouvrage de M. Hellot eſt d'un autre prix & d'une autre importance que tant de frivolités, avec quoi le genre humain s'amuſe auſſi ſérieuſement

que

que les enfans font avec leurs poupées. Le Traité *de la Fonte des Mines* est la clef des trésors immenses que la terre cache en son sein. Cette clef est d'autant plus utile, qu'on pourra s'en servir partout où il y a des Mines à travailler. Ainsi l'on peut dire qu'elle est elle-même une espèce de Trésor bien précieux.

On trouve, après cette Préface, l'état des Mines du Royaume, distribué par Provinces. Ce Catalogue est bien fourni, & il n'est pas à craindre que les ouvriers manquent de travail, s'il y a des particuliers ou des Compagnies qui veuillent & qui sçachent les mettre en œuvre.

Suit la Docimasie ou l'Art des Essais, qui est, à proprement parler, le fond de l'Ouvrage. Ce qu'il y a de plus difficile dans l'Art des Mines, ce n'est pas de découvrir où il y en a, mais de bien connoître la nature des Miné-

raux métalliques, sans quoi on court risque de perdre sa peine & ses frais. Jusqu'à présent on n'a point trouvé d'étain natif, il est toujours minéralisé par l'Arsenic. Le plomb natif est très-rare. L'or conserve toujours sa forme métallique, mais il est quelquefois dispersé en des particules si déliées, qu'on ne les apperçoit pas, même avec le secours du microscope.

Il n'est pas aisé de discerner par la simple inspection, les minéraux qu'on a tirés de la Mine. Cependant il y a un intérêt capital à s'assurer de leur nature, & de tout ce qu'ils rendront dans l'exploitation. Ce seroit une grande témérité d'établir des Fonderies avant que d'avoir acquis une connoissance si nécessaire; on coureroit risque de se ruiner à pure perte, & sans être plaint du Public. Pour agir prudemment, on a recours à l'ana-

lyse chymique qu'on a nommée *Docimasie*, c'est-à-dire, l'*art d'éprouver*.

Les divers essais qu'on fait du Minéral, manifestent les métaux & les matières hétérogènes qui y sont contenues. Par-là on est suffisamment instruit si la Mine dédommagera pleinement, ou non, des dépenses inévitables dans ces sortes de travaux. Cette considération a déterminé M. Hellot à changer l'ordre que Schlutter a suivi dans son Ouvrage. L'Auteur Allemand a commencé par la description des Fontes en grand; & M. Hellot a mieux aimé s'attacher d'abord à l'examen des Mines *en petit*. Cette méthode paroît plus judicieuse: elle laisse beaucoup moins au hazard, que celle à laquelle on la substitue: ce qui est d'autant plus estimable, qu'en pareille entreprise il reste toujours beaucoup à craindre après les

plus grandes précautions.

Plus les détails du Livre que nous annonçons sont utiles & même nécessaires à tous les *Métallistes*, (nous hazardons ce mot uniquement pour éviter les longueurs & l'ennui des périphrases) moins il nous est permis de nous y arrêter. Autant qu'il est rare de trouver des hommes qui méprisent l'or & l'argent, & tous les autres métaux, moins riches à la vérité, mais dont il seroit encore plus difficile de se passer entierement; autant & peut-être est-il encore plus rare que, par un esprit de curiosité ou d'avarice, on entreprenne de pratiquer ni même d'étudier sérieusement tout ce qui est prescrit dans l'art métallique. Si pour amasser des thrésors, il n'y avoit aucune autre voie que d'aller chercher soi-même les métaux dont on est si avide, & de les travailler soi-même ensuite, la passion des ri-

chesses ne seroit plus un mal incurable.

On auroit quelque envie de sçavoir si les Romains, qui ont épuisé les Mines qu'ils ont *attaquées* dans les Pyrénées, avoient des sécrets & des méthodes dont la connoissance s'est perdue par la suite des années. On voit encore leurs Fourneaux ; mais par où suppléoient-ils à tout le reste? Les Romains n'étoient pas en réputation pour la Chymie, & ce n'est pas d'elle qu'ils ont appris le discernement des Minéraux. Est-ce que les Mines qu'ils ont travaillées étoient si abondantes, & que le Métal y étoit si peu mêlé de matières hétérogènes, qu'on éxécutoit sans peine ce qui ne s'éxécute aujourd'hui qu'avec bien des façons & à grands frais ? Si les anciens nous avoient laissé des instructions sûres & bien détaillées des arts qu'on exerçoit de leur tems, com-

me font aujourd'hui nos Académiciens, les modernes en profiteroient, & en auroient une juste reconnoissance.

Il y a une prévention générale en faveur de l'Astronomie. Le commerce continuel qu'elle entretient avec les Astres, son principal objet, semblent l'élever au-dessus de l'humanité. Cependant s'il prenoit envie aux Métallistes de contester avec les Astronomes sur la prééminence de l'art, les premiers n'auroient-ils pas de bonnes armes pour attaquer & pour se défendre? Leurs travaux sont la plûpart cachés dans le sein de la Terre; mais parce qu'ils sont plus pénibles, plus dégoutans, plus obscurs, en sont-ils moins industrieux, & ont-ils moins couté de recherches & d'application que les opérations Astronomiques? Quant à l'utilité, il semble, malgré toutes les imprécations des sages contre ceux

qui ont découvert l'or & l'argent, que le dérangement du Calendrier seroit un moindre inconvénient que la ruine totale de l'art métallique.

ARTICLE CXLVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE WITTEMBERG.

DE Osymandyæ circulo aureo differit, simul ad capessendos honores in Philosophiâ summos & Lauream Poëticam humanissimè invitat, Georg. Matthias Bose, in commercio Litterario cum Academiâ Scientiarum Regiâ Parisinâ; Academicus Bononiensis; Phys. Prof. ord. Ordinis Philosophici Deca-

nus, Com. Pal. Cæf. in Academia Wittembergenfi. 4°. p. 8. Lipfiæ 1749. *Differtation de M. Bofe fur le Cercle d'or d'Ofymandyas &c.*

Ceci n'eft qu'une feuille d'impreffion ; mais il n'en faudroit pas davantage pour faire eftimer l'érudition du Profeffeur M. Bofe, quand elle ne nous feroit pas connue par une multitude d'autres bons ouvrages. On peut fe fouvenir des recherches qu'il a faites fur l'Electricité, & des éloges qu'on lui a donnés partout à ce fujet. Sa Differtation fur Ofymandyas a pour objet de faire voir qu'il faut fe défier de la narration de Diodore de Sicile qui dit, dans fon premier livre, qu'Ofymandyas Roi d'Egypte avoit fait placer, au fommet de fon Sepulchre, un cercle d'or dont la circonférence étoit de 365 coudées, l'épaiffeur d'une coudée, & fur lequel on

voyoit marqués tous les jours de l'année, avec le lever & le coucher des étoiles. Cette narration est suspecte à M. Boses, parceque la quantité d'or qui seroit entrée dans ce cercle surpasseroit de beaucoup les richesses des plus grands Rois. En effet par des calculs Arithmétiques très-modérés, en négligeant même les fractions, & mettant toutes les valeurs au rabais, notre Professeur trouve que le cercle d'Osymandyas auroit valu douze cents soixante & douze millions de Ducats; c'est-à-dire, en livres, près de 13 milliards de notre monnoye, ce qui paroît incroyable, & ce qui faisoit dire à M. Cassini, dans son livre de la Grandeur & de la figure de la Terre, que le Cercle d'Osymandyas n'étoit que de bronze doré.

Cette Dissertation, toute curieuse qu'elle est, n'a pourtant été publiée par le Professeur de

Wittemberg qu'en désespoir de cause, & pour appaiser une mauvaise querelle que lui faisoient ses Confrères. Voici le fait en peu de mots ; on ne peut guères imaginer d'anecdote plus singulière.

On sçait que le Pape Benoît XIV. vient de faire tirer du Champ de Mars le fameux Obélisque élevé par les ordres de Sésostris, apporté à Rome par Auguste, & renversé par Totila. Comme on parloit beaucoup de cette belle entreprise, dès les premiers mois de l'année dernière, les amis que M. Bose a dans plusieurs Villes d'Italie, lui envoyèrent d'excellens Mémoires sur ce magnifique monument. Il étoit alors Doyen de sa Faculté, & il devoit faire une dissertation, en forme de Programme, telle qu'est celle dont nous venons de rendre compte : c'est l'usage dans l'Université de Wittemberg ; on

faisit quelque point digne d'attention, on l'examine, & on en prend occasion d'exhorter les jeunes Candidats de Philosophie à se bien préparer aux épreuves qu'on éxige pour les degrés. Notre Professeur crut donc n'avoir point de plus beau sujet à traiter que la découverte de l'Obélisque de Sésostris, & il intitula son écrit : *Commercium Epistolicum de Sesostridis, Augusti & Benedicti XIV. Ti obelisco.* Il faut bien remarquer, pour l'intelligence de l'anecdote, la façon dont ce titre est figuré. Quand il parut, ne voilà-t'il pas que les Luthériens rigides, dont cette Université ne manque pas, lûrent au lieu de *XIV. Ti obelisco, XIV. Ti obelaeo*, & transformèrent de plus ce dernier mot en *Jobelaeo*, criant par tout que M. Bose avoit voulu parler du Jubilé de Benoît XIV. Le Professeur, dit la relation qui est de bonne sour-

ce, *eut beau nier & prier : ils s'obstinerent tous contre le* Jobeloeo ; ensorte qu'il fallut, après bien des altercations comiques, substituer la Dissertation sur Osymandyas, au morceau qui avoit été préparé sur l'Obélisque.

M. Bose est Luthérien, comme ses Confrères, mais il se pique de douceur & d'urbanité ; l'année dernière il fit une démarche qui fut payée d'un témoignage d'honneur & de considération, dont il conserve précieusement le souvenir. Il envoya au Pape ses *Essais sur l'Electricité*, avec quelques autres de ses ouvrages, & une lettre *pleine de respect & de soumission.* Sa Sainteté reçut le présent avec beaucoup de bonté, & fit réponse par l'organe du Sécretaire d'Etat Monseigneur le Cardinal Valenti. Nous avons vû la lettre, qui est remplie de politesses, de complimens & d'actions de graces. Elle est datée

du 20 Janvier 1749. & porte en titre : *Perillustris & Excellens Domine* ; & sur le repli est écrit *Perillustri & Excellenti Domino Georg. Matthiæ Bose, &c.* Or ce titre de *Perillustris* a extrêmement flatté notre Professeur Saxon, parce que les Jurisconsultes de son Université croient cette dénomination affectée à leur personne *privative*, comme parle notre relation, *& cum jure prohibendi.* M. Bose n'est qu'un Professeur de Philosophie, & ces Juristes regardent comme un attentat qu'il ose aspirer au *Perillustris*. Mais la lettre du Cardinal, Sécrétaire d'Etat, écrivant au nom du Pape, rabat bien les prétentions de ces Messieurs les Docteurs en Droit ; aussi M. Bose triomphe d'un événement si glorieux pour lui ; & il n'a pas fait difficulté de dire & d'écrire qu'il préféreroit la lettre du Cardinal

Valenti *à une pension annuelle de 200 ducats.*

C'en est assez sur ces anecdotes de Wittemberg. Nous avons voulu les raconter au Public, qui connoîtra par-là le caractère aimable du Professeur Allemand, & qui en estimera d'autant plus ses travaux littéraires. Nous ajoutons qu'un tel homme converti à la Catholicité, vivroit beaucoup plus agréablement, dans quelqu'une de nos Académies, que dans la sienne, où l'on lui dispute jusqu'à la liberté de parler d'un Obélisque trouvé à Rome sous le Pontificat de Benoît XIV.

LORRAINE.

DE PONT-A-MOUSSON.

Le Roi de Pologne Stanislas I. Duc de Lorraine, a établi une Chaire de Mathématiques dans l'Université de cette Ville ; & dès la première année de cette

institution, les Eléves ont témoigné un grand zèle pour répondre aux intentions de S. M. Des exercices publics ont été le fruit & la preuve de leurs travaux. Ces premiers essais rouloient sur l'Arithmétique, l'Algèbre, l'Analyse, la Géométrie, la Trigonométrie rectiligne.

Le Roi de Pologne, qui joint à toutes ses autres qualités royales & héroïques, le goût des Lettres & des Sciences, ne s'est pas contenté d'établir un Professeur de Mathématiques dans le Collège de Pont-à-Mousson; il a mis, parmi les Elèves, l'émulation, qui est le germe du sçavoir & l'ame des talents. Il a voulu que ceux qui se distingueroient dans ce genre d'étude, fussent récompensés à proportion de leurs progrès; & dans cette vuë, il a fondé des prix à perpétuité. On les distri-

bue à la fin de chaque exercice, qui devient par là & le témoignage public des travaux de cette jeunesse, & le monument éternel de la libéralité du Monarque.

FRANCE.

DE PARIS.

On voit ici depuis quelques mois une Lettre très-forte & très-critique sur le Livre intitulé, *L'Art de vérifier les dates des faits historiques &c.* Ce Livre dont le plan étoit bon, & auquel nous voulions faire beaucoup d'accueil, se trouve en plusieurs endroits tout à fait répréhensible. C'est assurément dommage, & nous sommes sincérement fâchez que les Auteurs, dont la profession est si estimable, ayent donné lieu à tant de reproches. Voici quelques exemples tirés de la Lettre Anonyme.

L'Art de vérifier les dates don-

ne, à plusieurs reprises, des éloges au fameux Gothescalc, Moine d'Orbais. Cependant à la page 492. (non 422. ainsi que dit la Lettre) on semble lui reprocher d'avoir avancé *quelques expressions un peu dures*; mais pour rétracter cette critique, pour la changer même en éloge, on met dans une espèce d'*Errata* (ou feuille intitulée *corrections & additions*) qui est à la fin du volume, *dures*: ajoutez, *pour ceux qui ne sont pas au fait du langage de S. Paul & de S. Augustin.* Sur quoi la Lettre Anonyme ne manque pas de faire remarquer l'adresse singulière des Auteurs, & de la qualifier d'*odieuse supercherie*. Il paroît en effet ici une pratique concertée, une finesse tendante à faire disparoître du texte & à y replacer ensuite, au moyen de l'*Errata*, ce qu'on sentoit bien devoir déplaire au Censeur Royal

& au plus grand nombre des Lecteurs.

Un autre endroit fort extraordinaire assurément, & qui donne bien de l'avantage au Critique Anonyme, se trouve à la page 548. de *l'Art de vérifier les dates*. Il est question là du règne de Louis XIV. on en donne une espece d'ébauche ou d'idée générale, & l'on dit que *la France a vû sous ce regne les Condés, les Turennes.... qu'elle a vû des Théologiens, dont les sublimes lumières, la profonde science, & le nombre prodigieux d'écrits, donnent de l'étonnement, & causent une espece de surprise, selon l'expression du P. Pétau, parlant d'un de ces grands hommes*: stuporinceffit tot ab uno confecta fuisse volumina.

Quand on tombe sur un panégyrique de cette force, la curiosité porte à s'informer quel est ce merveilleux personnage dont le P. Pétau a dit *stuporincessit, &c.*

De tous des ouvrages de ce Jésuite si célébre, on ne peut avoir en vue ici que le *Rationarium temporum*; mais voilà une objection insurmontable. Le *Rationarium* finit en 1632. & Louis XIV. n'est né qu'en 1638. comment le P. Pétau auroit-il pû faire l'éloge ou la description du règne de ce Prince ? Ces *dates*, ainsi que le remarque l'Auteur de la Lettre, sont véritablement difficiles à *concilier* & à *vérifier*.

Mais le fait est que l'*Art de vérifier les dates* nous donne le Continuateur du P. Petau pour le P. Petau même ; & c'est ce Continuateur qui a dit : *Stupor incessit tot ab uno confecta fuisse volumina.* Mais de qui parle-t'il avec tant d'emphase ? de l'Abbé de S. Cyran, qu'il décore aussi de cet éloge : *admirationi fuerunt numerò propè infinita ; quæ moriens manu scripta reliquit.* Voilà donc tout le mystère dévoilé : si l'on

avoit nommé l'Abbé de S. Cyran, dans l'*Art de verifier les dates*, & qu'on l'eût fait préconiser par le P. Petau, la chose eût paru incroyable; en ne le nommant pas, le Continuateur s'insinue sous le nom d'un des plus sçavans hommes qui ayent jamais existé. Cependant quelle difference! & qui ne sçait que le *Rationarium temporum* a été aussi mal continué qu'il avoit été bien commencé?

La Lettre critique trouve beaucoup à reprendre dans la page 358. Il y est parlé de la Controverse du Pape Victor avec les Asiatiques & avec S. Irenée, sur la question de la Pâque: controverse qu'il étoit nécessaire & facile de présenter dans son vrai point de vûe. L'*Art de verifier les dates* s'attire ici de grands reproches. On y lit que *plusieurs grands Evêques, entr'autres S. Irenée, représentèrent au Pape Victor qu'il avoit mal fait de séparer de l'unité,*

des Eglises si considérables, &c. & au bas de la page, on trouve en note ces mots latins : *Victorem tamen arguit* (Irenæus) *quod non rectè fecerit abscindere à corpore unitatis tot & tantas Ecclesias Dei.* Or ni le François ni le Latin ne rend la pensée & le texte de S. Irénée. Car voilà ce qu'on lit dans Eusèbe, de la version de M. de Valois, (on peut s'assurer que le Grec y est bien traduit) : *Irenæus Victorem decenter admonet, ne integras Dei Ecclesias morem sibi à majoribus traditum custodientes à communione abscindat.* Quels termes répondent à ceux-ci : *arguit quod non rectè fecerit ?* On peut bien croire qu'à cette occasion le Censeur prend un ton fort & terrible; & en effet, rien n'épuise plus la patience d'un homme de Lettres que la fabrication manifeste & palpable d'un passage; que l'attribution qu'on fait à un S. Pere de quelque idée vicieuse, dont on

eſt prévenu. Toute mépriſe occaſionnée par le défaut de ſçavoir, d'attention, de réflexion, peut être excuſée; mais la ſubſtitution d'un texte à un autre eſt toujours un crime; c'eſt une ſorte de ſacrilège, quand il s'agit des Saints, des Princes de l'Egliſe, des matières qui touchent la foi ou le gouvernement Public de la Chretienté.

Nouveau ſujet de plaintes: l'Art de vérifier les dates porte que le *Pape Libère eſt rétabli après avoir ſigné le formulaire Arien*; & l'on prétend à la pag. 241. que ce formulaire étoit le troiſième de Sirmich ou *Sirmium*. Enſuite à la pag. 361 on aſſure que *Libère revint à Rome après avoir ſigné la première formule de Sirmich & embraſſé la Communion des Ariens*. On voit la contradiction ſenſible. Libère a-t'il ſigné deux formules la première & la troiſième avant ſon retour à Rome? mais

lisons aussi ; la formule qu'a signé Libère, étoit-elle formellement Arienne, & nos plus célébres Controversistes ne soutiennent-ils pas qu'elle étoit simplement captieuse, dangereuse, sujette à équivoques ? &c.

Il y a dans la lettre Anonyme un grand nombre d'autres observations sur l'*Art de verifier les dattes* ; on reproche aux Auteurs de ce livre des contradictions, des réticences, des attributions fausses, des maniéres de parler insuffisantes, insolites, suspectes &c. Il faudroit transcrire toute la lettre pour bien mettre le Lecteur au point précis de cette controverse, où l'Anonyme Auteur sent tous ses avantages. Il résulte de son attaque que l'*Art de vérifier les dattes*, ou plûtôt que ceux qui l'ont composé ne se sont pas tenus en garde contre l'esprit de parti ; défaut qui suffiroit seul pour détruire un Ou-

vrage quelque bien conçu qu'il fût d'ailleurs. Nous ne représentons point le style mâle & vigoureux du Censeur, qui nous a donné occasion de faire cet article. Notre fonction est de lui sçavoir gré de son zèle, & de conseiller en même tems aux Auteurs *des dates* de placer des cartons dans tous les endroits qui ont justement allarmé le Public. Que leur livre soit sain, sçavant, simple, éloigné de tout intérêt de parti, & nous en conseillerons la lecture à tout le monde.

La Lettre Critique porte en titre : Lettre sur l'*Art de vérifier les dates M. DCC. L. pag. 21. in 12.*

On publie une *Mappemonde Historique Géographique & Généalogique des Etats & Empires du monde :* ce qui occupe une feuille d'environ quatre pieds & demi

mi de long, sur 20 ou 21 pouces de large ou hauteur. On assure que le dessein de cet Ouvrage est dû à M. Dartois Prêtre & Chanoine de S. Honoré, mort en 1735; mais nous ne doutons point que M. Barbeau de la Bruyère, qui se porte simplement pour l'avoir redigé n'ait bien autant de part à l'invention qu'à l'exécution. Nous connoissons sa capacité, & le Public verra bientôt encore de lui d'autres ouvrages qui parleront extrêmement en sa faveur.

La présente Carte offre au coup d'œil, *non seulement la suite des principales Monarchies, mais encore la naissance, l'accroissement, les différens Etats, la durée, le démembrement ou la fin de tous les Royaumes, Empires, Républiques, & grands Peuples qui ont figuré sur la terre, depuis la dispersion des peuples après le déluge, jusqu'à présent. On a sous un même point de*

vûe l'état du monde entier, & les fondemens de toutes les Histoires anciennes & modernes réduits avec ordre & précision, en un seul corps; de manière que c'est ici comme le tableau politique de l'Univers.

L'Auteur donnera dans la suite des Cartes particulières pour chacun des Etats qu'on ne voit indiqués ici qu'en général, & l'on trouvera dans ces Cartes des détails sur la Chronologie, l'Histoire, les révolutions de ces Etats. Elles seront, dans leur genre, ce que sont les Cartes de nos Provinces par rapport à la Carte générale de la France. Mais en attendant l'éxécution de ce beau dessein, expliquons la Mappe-monde qui gagne beaucoup à être examinée, étudiée, dévelopée.

On y remarque des divisions formées par deux sortes de lignes; les unes tirées perpendiculairement de haut en bas; les

autres horizontales & coupant la feuille dans toute sa longueur: parmi ces dernières il faut considérer d'abord les deux du milieu, très voisines l'une de l'autre ; & servant ici comme d'Equateur Chronologique. Ces lignes indiquent l'Ere Chrétienne ; à mesure qu'on s'en éloigne en montant, on s'approche de plus en plus de l'origine du monde, & à mesure qu'on s'en éloigne en descendant, on s'approche de plus en plus du tems où nous vivons ; en un mot, on compte de-là les distances Chronologiques, à peu près comme on compte de l'Equateur les degrés de latitude. Les autres lignes horizontales de la Carte, servent à montrer les divisions des tems par centaines d'années ; on voit par ce moyen les Etats contemporains les uns des autres, & quel a été le partage de toute la terre dans les

différents siècles. Au reste pour la Chronologie ancienne, l'Auteur a suivi le système selon lequel J. C. est venu environ l'an 4700 de la Création du Monde ; système qui prend aujourd'hui beaucoup de faveur, parce qu'il satisfait à toutes les difficultés.

Les lignes perpendiculaires, tirées de haut en bas, font des colonnes qui représentent, dans leur largeur seulement, l'aire ou l'étenduë de chaque pays qui a été le théâtre de l'Histoire particulière, & le siège de différents Royaumes, Républiques &c. On a coloré en plein les grands Empires pour les faire mieux distinguer ; & les Nations qui ont fondé des Colonies ont un liséré de la même couleur, afin de montrer l'origine de ces Colonies, & de représenter à l'œil tous les rapports que certains peuples nombreux & puissants

ont eu en divers tems & en divers lieux.

Mais ce qui doit paroître extrêmement bien, dans l'ordonnance de ces colonnes géographiques, c'est qu'on y voit, du premier coup d'œil, tous les peuples qui ont possédé le même pays; nulle part il n'est ni interruption, ni intervalle. Comme le terrain subsiste toujours, les dominateurs ne manquent point. Ils changent seulement, & c'est cette continuelle succession bien marquée qui donne à cette Carte un mérite distingué; nous voudrions pouvoir faire sentir cela par des exemples; mais on auroit peine à nous entendre sans le secours de la Carte même.

Nous finissons par l'éloge qu'en a fait l'Académie Royale des Belles-Lettres & Inscriptions. Elle a déclaré que cet Ouvrage lui *a paru ingénieux, dressé sur*

un plan nouveau, & qu'elle te regardoit comme devant être mi-le au Public, principalement lorſque la Carte générale ſera développée & détaillée dans des Cartes particulières.

Cette Mappemonde ſe vend à Paris, Quay de l'horloge du Palais, avec les Ouvrages Géographiques de MM. Deliſle & Buache.

Traité des playes d'armes à feu, avec des obſervations ſur différens genres de maladies, & pluſieurs méthodes nouvelles, tant pour les opérations de Chirurgie, que pour la réduction des Fractures. Par M. Ravaton, Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire de Landau & Penſionnaire du Roi in-12. chez De la Guette ruë S. Jacques.

Nous ne voudrions pas laiſſer ce livre ſans une notice accompagnée d'éloges. Il nous a paru rempli d'obſervations très-utiles, & l'Auteur y procède avec une

bonne foi qui, relève encore le mérite de son ouvrage.

On trouve ici huit Chapitres. Dans le premier on donne une idée générale de l'effet que produisent les coups de feu; on marque les accidens qui les accompagnent, les moyens qu'il est bon d'employer pour leur guérison &c.

Le second Chapitre est composé d'une suite d'observations sur les playes du crâne soit par les coups de feu, soit par les armes blanches.

Les autres Chapitres roulent sur les playes de la face, du col, de la poitrine, du bas-ventre, &c. & quoique les armes à feu soient le plus souvent citées comme la cause de ces maux, l'Auteur étend toutefois sa théorie & ses observations aux accidens provenus des autres armes; il embrasse même diverses maladies, dont les armes n'ont point été la

cause, par exemple, la fistule lacrymale, le cancer, les loupes, les hernies, le panaris, &c. Il y a sur tout ceci de très-bonnes choses à lire & à retenir; on n'oubliera pas à la page 151 la manière de guérir une fistule lacrymale sans le secours de l'opération. Cette méthode importante fut communiquée à l'Académie Royale de Chirurgie, qui en témoigna beaucoup de satisfaction.

Observations sur la guérison de plusieurs Maladies notables, aigues & chroniques, auxquelles on a joint l'histoire de quelques Maladies arrivées à Nancy &c. Par M. F. N. Marquet, ancien Médecin de la Cour de Lorraine, Médecin Consultant de l'Hôtel de Ville, & Doyen des Médecins de Nancy, in-12. *Chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science, &c. M. DCC. L.*

Tout ce Livre est d'expériences, & mérite par-là d'être accueilli du Public : l'Auteur a pratiqué long-tems ; il ne dit que ce qu'il a vû ; il est en état de justifier la vérité des guérisons par des Certificats signés des Malades mêmes, ou de personnes en place qui en ont été témoins. Sa méthode n'est pas d'employer beaucoup de drogues ou de faigner souvent. Il montre même le danger & les mauvais effets des fréquentes saignées. La lecture de ce Livre fera estimer l'Auteur, & justifiera bien ce qu'il a mis au frontispice : *experientia rerum Magistra.*

Autre Ouvrage de pratique, lequel se distribue chez le même Libraire : c'est une *Anthropotomie, ou Art de disséquer les muscles, les ligamens, les nerfs & les vaisseaux sanguins du corps humain*, 2 Vol. in-12. Le premier

comprend la *Myotomie*, l'*Ostéotomie*, la *Sceletopée* & la *Névrotomie*. Le second roule sur l'*Angiotomie*, la *Splanchnotomie* & l'art d'ouvrir & d'embaumer les Cadavres. Dans les siécles d'ignorance & de fausse compassion, on auroit traité de barbare & de sacrilége l'Auteur d'un tel Ouvrage ; mais on sçait aujourd'hui qu'un Cadavre n'est que la dépouille d'un homme mort, à qui l'on ne fait aucune injure, quand on y cherche des lumières pour la santé des vivans. Il faut lire ce Livre pour le bien connoître ; car la matière & le style dans lequel il est écrit, ne donneroient aucun avantage, aucun éclat à un extrait litteraire. Le Livre suivant est dans le même cas.

Les principes de la jurisprudence Françoise exposés suivant l'ordre des diverses espèces d'actions qui se poursuivent en Justice.

vol. *in* 12. chez *Brasson* ruë *S. Jacques. M. DCC. L.* Il se trouve ici 2 parties & 2 livres. On traite d'abord des actions personnelles, & sous chacune de ces divisions, il y a des titres, des sections, de l'ordre en un mot partout, sans compter que l'Ouvrage est bien élémentaire, bien instructif, & bien muni d'autorités le long des marges. Nous croyons que cette lecture sera très-utile aux jeunes praticiens, & même aux personnes qui, sans être de la profession, veulent sçavoir le style & le train commun des affaires.

La Science du calcul numérique, ou l'Arithmétique raisonnée traitée profondement &c. Par M. Gallimard, Tome premier 8°. pag. 238 chez Bauche père, Chaubert, Saillant, Ballard, Quillau fils &c. M. DCC. LI.

Nous avons fait connoître plusieurs fois le zéle de M. Galli-

mard pour l'avancement des Etudes Mathématiques, qui l'a déja porté à donner deux Editions de sa Géométrie Elémentaire : Ouvrage fort étendu pour les matières, quoique le volume soit renfermé dans des bornes assez étroites. Il publie aujourd'hui une Arithmétique raisonnée qui sera bientôt suivie d'un Traité d'Algèbre dans le même goût : toujours des éléments, mais capables d'initier aux vérités les plus transcendantes. Et l'Auteur en est si persuadé qu'il dit, dans son avertissement ; *On trouve ici tous les rafinemens du calcul qu'exigent le commerce, la finance, les Arts* & de même notre méthode Algébrique *ouvre une voye facile & prompte, pour arriver à la parfaite connoissance de cette science si essentielle aux Mathématiques* &c. & dans tout le cours du même avertissement, il répéte plusieurs

fois que sa Géométrie, son Arithmétique, son Algèbre traitent les matières assez profondé-*ment*, avec une brièveté lumineuse avec tant de clarté & d'évidence qu'on pourra s'instruire soi-même & en très-peu de tems. Si ce n'étoit pas un Mathématicien qui parlât ainsi, on pourroit se défier d'un pareil témoignage; mais les personnes de cette profession sont droites, sincères; & il semble qu'elles connoissent aussi mieux que d'autres l'étendue & le mérite des leurs ouvrages. Quoiqu'il en soit, nous pouvons assurer que celui-ci est travaillé avec beaucoup de soin; qu'on y trouve tout ce qu'on peut désirer sur l'Arithmétique; que la méthode qu'on y suit nous a paru très-réfléchie; que les problêmes qu'on y rencontre souvent sont tout-à-fait propres à justifier la bonté des règles, & à répandre des lumières dans

l'esprit des Elèves. *Ce tome avec le vol. de l'Algèbre sera d'un prix très-modique, 3 liv. 12 s. broché.*

Discours qui a remporté le Prix d'Eloquence proposé par l'Académie des Belles-Lettres de Montauban, en l'année 1750. par M. Soret, Avocat au Parlement, chez Quillau pere, &c. M. D. CC. L.

Le sujet étoit: *Il y auroit plus d'amitié parmi les hommes, s'il y avoit plus de vertu.*

L'Orateur commence par le tableau trop réel de la rareté des vrais amis, & il s'écrie ensuite. » O Amitié! qu'est devenu ton » empire? Proscrite, fugitive, » tu trouves à peine sur la ter» re, un azile. Deux cœurs in» violablement soumis à tes » loix, sont dans ce siècle per» vers, une espèce de prodige. » Les hommes à la vérité gé» missent de ta fuite. Aveugles! » Ils ne s'apperçoivent pas qu'ils

» sont eux-mêmes les auteurs du » malheur qu'ils déplorent. Ils » regrettent tes douceurs, » mais » ils désertent tes Autels &c. » Comme ce discours est fort bon, il ne souffrira pas d'une légère observation que nous faisons ici. On dit que *les hommes gémissent de la fuite* de l'amitié ; qu'ils sont *eux-mêmes les auteurs de ce malheur*, c'est à dire *de cette fuite* ; & l'on ajoute néanmoins qu'ils *fouillent le Sanctuaire*, *& qu'ils désertent les autels* de l'amitié. Sur quoi l'on peut demander si l'amitié dont on a peint la *fuite*, conserve encore malgré cela un *Sanctuaire*, & des *autels* parmi les hommes. Cela peut absolument se concevoir, mais la fuite de ces diverses idées ne laisse pas de former quelque difficulté.

La division du discours est ainsi : *Il n'y aura d'amitié dans le monde qu'à proportion qu'il y aura de vertu. Pourquoi? Parce-*

que l'amitié trouve, dans les passions humaines, des obstacles qui en sont inséparables, & que la vertu détruit; parce que la perfection de l'amitié dépend de certains agrémens qui lui sont essentiels, & que la vertu seule peut produire. Voila les deux parties.

Dans la première, l'Auteur expose le tableau des grandes passions qui sont, l'ambition, l'interêt, l'orgueil, l'envie, la volupté; il fait voir que ces monstres opposent des barrières insurmontables à l'amitié, & après des développements qui sont très-bien, il conclut en ces termes; » Il est donc vrai de dire » que la vertu détruit les obsta- » cles de l'amitié, puisqu'elle ne » connoît ni les transports de » l'ambition, ni les bassesses de » l'intérêt, ni les saillies de l'or- » gueil, ni les noirceurs de l'en- » vie, ni les désordres de la vo- » lupté. Parceque la vertu sçait » apprécier les dignités humai-

» nes ; elle a en horreur les in-
» trigues, les artifices, dont il
» faut les acheter. Voudroit-
» elle, aux dépens de la pro-
» bité, payer des honneurs qu'el-
» le dédaigne, & que même elle
» redoute ? Parce que la vertu
» est désintéressée, elle ne dé-
» sire les richesses que pour le
» plaisir de faire des heureux.
» Elle déteste la lâcheté de ces
» faux amis qui n'attendent que
» le signal de la fortune pour
» flatter ou pour fuir. Seroit-
» elle esclave de la prospérité,
» elle devant qui l'abondance la
» plus riante ne vaut pas un sen-
» timent du cœur ? Parce que la
» vertu est humble & modeste,
» elle condamne cette grandeur
» fastueuse ou cette Philosophie
» altière qui envisage le reste des
» hommes dans un éloignement
» où ils ne paroissent que des
» atomes. Elle les estime tous
» plus qu'elle ne s'estime elle-

» même ; comment les croiroit-» elle indignes de son attache-» ment ? Parce que la vertu est » équitable, elle se rend justice, » elle la rend aux autres. Où » elle reconnoît le mérite, elle » le respecte & le chérit. Pour-» roit-elle le décrier, lui porter » envie, elle qui n'a rien tant » à cœur que de le voir partout » florissant & accrédité ? Enfin » parce que la vertu est enne-» mie des plaisirs criminels, ja-» mais l'yvresse d'une passion » insensée, ne la fera manquer » à ce qu'on doit aux amis. Né-» gligeroit-elle les intérêts de » l'amitié, pour ceux du crime » qui lui est essentiellement op-» posé ? » Ceci suffiroit pour donner la plus favorable idée de ce discours ; nous y ajoutons toutefois le plan de la seconde partie. C'est une exposition naturelle des qualités aimables qui accompagnent la vertu, & qui

concourent à la perfection de l'amitié. Ces qualités sont la douceur, la candeur, la politesse, l'égalité d'humeur, Avantages dont M. Soret fait sentir tout le prix ; & par exemple, voici comme il peint la douceur. » Quels » charmes ne répand pas dans » l'amitié la douceur, compagne » fidèle de la vertu; cette maî- » tresse souveraine des hommes, » qui les gagne sans effort ; & » les captive sans contrainte, » d'autant plus absolue que son » joug est plus léger, plus im- » perceptible ; elle à qui seule » appartient l'art de persua- » der, qui sçait concilier les » intérêts les plus contraires, » rapprocher les opinions les » plus opposées, calmer les » cœurs les plus aigris, quelle » force, quelle puissance n'aura- » t-elle pas entre les amis ? Si » elle donne un conseil, ce ne » sera jamais avec ce ton, qui

» ſent bien moins l'avertiſſe-
» ment que la Satyre, qui reſ-
» pire l'orgueil, la ſupériorité.
» Convaincue qu'il eſt dans tous
» les hommes un fond d'amour-
» propre né avec eux, elle con-
» noît tous les ménagemens qu'il
» exige, & qu'on ne peut lui re-
» fuſer ſans injuſtice. Elle ſçait
» que la vérité eſt ſouvent une
» offenſe, ſi elle n'eſt préparée
» avec art. Elle diſpoſe l'eſprit
» à la recevoir, elle fait naître
» les occaſions avec adreſſe, ou
» les attend avec patience; pour
» tirer tout le fruit du remède,
» elle en déguiſe l'amertume.
» Elle excuſe ſans juſtifier; elle
» contente ſans flatter; elle
» convainct ſans humilier &c. »
Il faut lire toute la ſuite qui eſt
extrêmement bien ſoutenue. Ce
diſcours nous a fait beaucoup
de plaiſir, & l'on nous aſſure
que le Public a juſtifié par ſon
approbation, le jugement qu'a-

voit porté, en première instance, l'Académie des Belles-Lettres de Montauban. Il y a un autre discours du même Auteur sur le sujet proposé, au commencement de cette année, par l'Académie Françoise : nous en dirons quelque chose une autre fois.

David le jeune, Libraire, Quai des Augustins au S. Esprit, a reçu de Hollande quelques exemplaires des livres suivans.

Histoire Naturelle des Oiseaux 4°. 3 vol. ornés de 400 Planches sur du papier super-Royal, 100 liv. en blanc.

La Bible de Saurin, fol. 6 vol. figures, bonnes épreuves, papier super-Royal, 250 liv. en blanc.

Idem, papier Royal, 200 en blanc.

Mémoires & Négociations

d'Estrades 9 vol. 18 liv. en blanc.

Le Droit Public Germanique, ou l'Etat présent de l'Empire, les principales Loix & Constitutions; l'origine & l'aggrandissement des plus considérables Maisons d'Allemagne, avec une Dissertation sur la Juridiction de l'Empereur, une autre sur la forme du Gouvernement du Corps Germanique, & une troisiéme sur le Ban de l'Empire, 8°. deux gros volumes 6 liv. en blanc.

Nouvelle Bibliothèque Germanique, ou Histoire Littéraire d'Allemagne, de la Suisse & du Pays du Nord. Par les Auteurs de la Bibliothèque Germanique, & du Journal Littéraire d'Allemagne. Commencé en 1746 & continué jusqu'au mois de Juin 1750. La suite tous les trois mois 12 vol: 18 liv. en blanc.

Recueil de Piéces fugitives du Pere Malebranche, de M. De-

varignon & autres célébres Auteurs, 87. 1. vol. 3 liv. 10 f.

Essai sur la conformité de la Médecine des Anciens & des Modernes, ou, comparaison entre la pratique d'Hypocrate, Galien, Sydenham & Bourhaave dans les maladies aigues, où l'on fait voir quelle doit être la Pratique de Médecine dans ces maladies. Traduit de l'Anglois. 1. vol. in-12 divisé relié.

Les Avantures de Joseph Andrews & du Ministre Abraham Adams, publiées par M. Fielding Auteur de l'Enfant Trouvé, traduites en François par l'Abbé des Fontaines, quatriéme Edition 2. vol. 5. liv. relié.

TABLE DES ARTICLES du mois de Novembre II. Vol.

ART. CXXXIX. *Histoire & Mémoires de l'Académie Royale des Sciences &c.* 2501

ART. CXL. *Lettre au P. B. J. sur la Traduction des Satyres d'Horace &c.* 2519

ART. CXLI. *Eloge Historique du P. Poussines &c.* 2536

ART. CXLII. *Seconde Lettre au P. B. J. sur le Livre de M. Senac &c.* 2551

ART. CXLIII. *Lettre d'un Théologien à un Ami sur Arnobe le jeune.* 2568
ART. CXLIV. *Histoire des Révolutions de Constantinople &c.* 2587
ART. CXLV. *Lettres sur la Peinture à un Amateur &c.* 2608
ART. CXLVI. *De la Fonte des Mines, des Fonderies &c* 2628
ART. CXLVII. *Nouvelles Littéraires.* 2647

Errata pour Nov. I. Vol.

P. 2426. l. 9. le peindre *lis.* la peindre.
P. 2449. l. 15. uteur *lis.* Auteur.
P. 2472. l. dern. sont les *retranchez ces mots.*
P. 2486. l. 3. cettte *lis.* cette.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 10 Octobre 1750.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quay des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1750.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Décembre 1750.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Décembre 1750.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	14.	v.
1725.	12.	v.	1750.	15.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Décembre 1750.

ARTICLE CXLVIII.

***HISTOIRE DES ARABES** ſous le Gouvernement des Kaliſes. Par M. l'Abbé de Marigny ; quatre volumes in-12. A Paris, chez la veuve Etienne & fils, Deſaint & Saillant, Jean-Thomas Heriſſant. M. DCC. L.*

ON donnoit en 1748. une Hiſtoire des Sarraſins, traduite de l'Anglois de M. Ockley,

Professeur en Langue Arabe à Cambridge. Cet Ouvrage en deux volumes in-12. a paru dans nos Mémoires, & nous en rappellons ici le souvenir pour le comparer avec la nouvelle Histoire des Arabes que nous annonçons. Ce fut une agréable occupation, pour les anciens, de mettre en parallele l'Electre de Sophocle & l'Oreste d'Euripide; les plaidoyers de Demosthène & ceux d'Æschine; les Odes de Pindare & celles d'Horace; l'Histoire de Thucydide & celle de Tite-Live &c. C'est aussi un plaisir sensible pour nous de voir comment nos Modernes courent la même carrière, surtout quand ils se servent du même char & des mêmes coursiers.

Rien de plus semblable, pour le plan & pour le dessein, qu'une Histoire des Sarrasins & une Histoire des Arabes; l'une &

l'autre écrite en François, l'une & l'autre publiée à deux ans d'intervalle, & dans la même Ville. Observons toutefois des différences.

L'Histoire des Sarrasins a le droit d'aînesse, mais d'un autre côté elle a le désavantage de ne s'étendre que depuis Mahomet jusqu'en 705. au lieu que celle des Arabes, qu'on vient de nous donner, procéde jusqu'à l'extinction de l'Empire des Abbassides en 1258. Cependant le désavantage de la première de ces Histoires est compensé par l'abondance & l'exactitude des citations, tandis que la seconde n'indique les sources qu'en général dans la Préface ; & cette seconde aussi a un mérite que n'a point l'autre ; car nous n'avons point remarqué qu'on y transcrive mot pour mot, & sans guillemets, des morceaux entiers & très-longs de la Bibliothèque

Orientale de M. d'Herbelot : pratique bien familière à l'Auteur de l'Histoire des Sarrasins, qui se contente de mettre de tems en tems d'*Herbelot* à la marge.

Mais sur ce dernier article, voici probablement ce qui sera arrivé. Le Professeur de Cambridge, M. Ockley, aura traduit dans sa langue ces longs endroits de la Bibliothèque Orientale ; & quand il aura été question de mettre l'Anglois en François, le Traducteur n'aura fait que rétablir le texte de d'Herbelot tel qu'il est dans son Ouvrage. Or tout ceci nous le disons, non pour exercer une police sévère & vindicative sur ces procédés trop communs dans notre siècle ; nous ne voulons que faire connoître le vrai des choses, & témoigner au Public les soins que nous prenons constamment pour son service. Les

deux Histoires vont encore marcher côte-à-côte, dans le reste de notre Extrait ; & nous citerons quelques endroits de l'une & de l'autre, pour donner une idée de leur valeur, disons même de leur mérite ; car ce sont deux bonnes plumes qui se sont exercées à ce travail.

On commence par un abrégé de la vie de Mahomet : morceau nécessaire & déja traité en grand & fort bien par M. Gagnier, Professeur des Langues Orientales à Oxford : c'est le même qui nous avoit donné en Latin l'Histoire du prétendu Prophète écrite en Arabe par Abul-feda. Un abregé sur cette matière est tout ce qu'il faut à la tête d'une Histoire générale des Arabes ou des Sarrasins ; nos deux Auteurs (M. l'Abbé de Marigny & M. Ockley) font assez connoître le fondateur de la Religion Musulmane ; mais le dernier de ces

Historiens ajoute à sa narration l'ordre des faits & une bonne suite de Chronologie ; l'autre au contraire ne veut présenter, à ce qu'il paroît, qu'une espèce de tableau général ; il ne prétend satisfaire que le coup d'œil. Ainsi, par exemple, il place la prise de la Mecque par Mahomet, avant la victoire de Bédre (*a*), avant la déroute près de la montagne d'Ohod (*b*), avant l'empoisonnement du même faux Prophète (*c*) ; or il est très-certain que ces trois événements sont antérieurs à la prise de la Mecque ; mais en récompense notre Historien des Ara-

(*a*) C'est une bataille que Mahomet gagna dans la plaine de ce nom.

(*b*) C'est une bataille qu'il perdit en ce lieu.

(*c*) Mahomet fut empoisonné par une femme dans un repas, l'an 7. de l'Hégire ; il vécut encore plus de trois ans depuis cet accident.

bes (M. l'Abbé de Marigny) trace avec plus de graces, d'étendue, de développements le portrait de son Héros ; il ne dissimule ni ses grandes qualités, ni ses vices, ni le succès de ses entreprises, ni la honte de ses foiblesses, ni le charme trompeur qu'il répandit dans les esprits, ni les grossières illusions qui régnent dans le tissu de sa doctrine.

Les Successeurs de Mahomet, dans le Gouvernement des Arabes ou Sarrasins, s'appellerent Kalifes, c'est-à-dire, Vicaires ou Successeurs du Prophète. On en compte onze durant environ 70 ans, qui forment l'intervalle où nos deux Histoires peuvent se comparer. Ces Kalifes sont Aboubeckre beau pere de Mahomet, Omar I. Othman, Ali, Hassan, Moavias I., Yesid, Moavias II. Mervan, Abdalmelec.

Sous ces Princes, l'Empire

des Arabes devint très-puissant. Aboubeckre s'empara par ses Capitaines d'une grande partie de la Syrie ; surtout des Villes de Bostra & de Damas. L'attaque de ces Places fit naître plusieurs beaux faits d'armes, qui sont racontés par les Historiens Arabes en style de Roman. Ce sont des défis militaires, des Combats singuliers, des enlevements de femmes qui combattent ensuite pour leur liberté, des avantures inopinées, des catastrophes auxquelles on ne s'attend pas. Le Général Khaled, un nommé Dérar, un autre appellé Abdarrahman, font là des choses merveilleuses & comparables aux exploits des Paladins.

Nos Auteurs (M. Ockley & M. l'Abbé de Marigny) ont dû suivre ces narrations, telles qu'ils les trouvoient dans leurs sources ; nous citerons un trait. Dans

une ſortie que firent les ſoldats Grecs de la Garniſon de Damas ; l'arrière-garde des Muſulmans fut taillée en piéces, & le Général Grec, nommé Pierre, enleva le bagage, les femmes, les enfans, le tréſor, le butin des ennemis. Durant le retour vers la Ville, on fit alte pour jouir de la vuë d'une ſi belle priſe ; les Grecs ſe partagèrent leur proye, ſurtout les femmes, dont la plûpart étoient de la tribu de Himiar ou des Homérites, célèbres en ce tems-là pour leur valeur & leur adreſſe à manier les armes. Le Géneral Pierre retint pour lui la mieux faite, elle étoit ſœur de Dérar, un des Chefs Muſulmans, & s'appelloit *Caulah :* c'étoit une Amazone, une héroïne, & la ſuite de la narration en eſt la preuve.

Cette femme parla à ſes Compagnes, elle leur perſuada de défendre leur liberté, de s'ar-

mer de quelques piquets de tente, les seules armes dont elles pouvoient s'emparer, de former un bataillon en cercle, & de casser la tête au premier Grec qui se présenteroit. La chose fut exécutée sur le champ; trois ou quatre soldats du Général Pierre tomberent sous les coups de ces braves Sarrasines. » On fit avan-
» cer * quelques Cavaliers, on

* Nous mettons ici le texte de M. Ockley ou plutôt de son Traducteur. *Pierre ordonna à ses gens d'environner ces femmes de tous côtés; mais de ne leur faire aucun mal, & de se contenter de les prendre prisonnières . . . Les Gens de Pierre tâcherent d'exécuter ses ordres, mais ils y réussirent très mal. Dès qu'un Cavalier s'approchoit des femmes, elles portoient des coups aux jambes du cheval; & si elles le faisoient tomber, celui qui le montoit étoit sûr de ne jamais se relever. Pierre voyant qu'elles y alloient tout de bon, se mit en grande colère, descendit de cheval, & commanda à ses gens d'en faire de même & de leur tomber dessus à coups de sabre.... Les fem-*

» leur ordonna de feindre une
» attaque afin de les intimider ;
» mais les premiers qui s'avan-
» cerent devinrent les victimes
» de la fureur de ces femmes ;
» elles porterent des coups vi-
» goureux aux jambes des che-
» vaux : la plûpart, en s'abat-
» tant, ou en se cabrant, jette-
» rent à bas leurs Cavaliers,
» qui périrent sous la main des
» Musulmanes. Pierre voyant

---

mes se tenoient serrées les unes contre les autres ; & se disoient entr'elles : Allons, mourons glorieusement, plutôt que de vivre honteusement ... Pierre piqué au vif... mit l'épée à la main & commanda à ses gens de charger ces courageuses femmes, disant que ce seroit la chose du monde la plus honteuse pour eux dans tout le voisinage de la Syrie & de l'Arabie, s'ils venoient à être battus par des femmes. Nos Héroïnes soutinrent le choc avec beaucoup de bravoure, & il se trouva heureusement que tandis qu'elles étoient ainsi aux prises, Khaled arriva avec son parti &c.

» ces femmes se défendre avec
» tant de vigueur, se laissa aller
» à l'emportement le plus aveu-
» gle ; il ordonna à ses gens de
» descendre de cheval & de tom-
» ber sur les Musulmanes à coups
» de sabre. Lui-même donnant
» l'exemple, mit pied à terre &
» s'avança l'épée à la main pour
» porter les premiers coups. El-
» les soutinrent ce choc avec
» toute la bravoure des soldats
» les plus intrépides. Les Grecs,
» honteux de se voir repoussés,
» retournerent à la charge, &
» auroient sans doute réussi à
» massacrer ces braves Héroï-
» nes, lorsqu'on entendit tout
» à coup un grand bruit dans
» le camp.... C'étoient les Ara-
» bes qui accouroient &c.

Ce morceau que nous citons de M. l'Abbé de Marigny, fera connoître & estimer son style ; celui que nous produisons d'après l'histoire de M. Ockley, in-

diquera la source où ont puisé nos deux Auteurs ; car M. Ockley se porte pour avoir suivi en cet endroit, comme en une infinité d'autres, l'Auteur Arabe Alvakedi qu'on n'a qu'en Mſ. L'autorité de cet Ecrivain eſt apparemment auſſi ce qui détermine nos deux modernes Hiſtoriens à placer la priſe de Damas le jour même de la mort du Kalife Aboubeckre. Pour nous qui ne pouvons conſulter que des Arabes imprimés, nous trouvons, dans Abul-pharage & dans Elmacin, la réduction de cette place ſous le Kalife Omar Succeſſeur d'Aboubeckre ; mais hâtons-nous de préſenter quelques autres traits de nos deux hiſtoires.

Le Kalifat d'Omar fut illuſtré par la Conquête de l'Egypte ; toute cette vaſte Contrée ſubit le joug, dès qu'Alexandrie eût été priſe ; les Muſulmans y acqui-

rent des richesses immenses dont ils ne faisoient guères d'usage, parceque leur vie étoit alors très-frugale & leurs manières très-simples ; il y avoit dans Alexandrie un trésor inestimable, dont ils connoissoient encore infiniment moins le prix. C'étoit la fameuse Bibliothèque de Cléopâtre : tout l'Orient avoit contribué à l'enrichir ; malgré les révolutions & les disgraces des tems, elle subsistoit à peu près telle qu'elle avoit été 600. ans auparavant. Si les Musulmans n'eussent pas été des barbares, des gens qui ne connoissoient que leur sabre & l'Alcoran, ces sources d'érudition, ces lumières propres à éclairer tous les tems eussent subsisté ; mais qu'arriva-t'il ? M. l'Abbé de Marigny raconte parfaitement bien ce désastre, d'autant plus affligeant, qu'on fut sur le point de le prévenir. Il se trouva dans

Aléxandrie un Grammairien nommé *Jean*, M. Renaudot & d'autres Ecrivains l'appellent aussi *Philoponus.* Cet homme de Lettres s'insinua assez adroitement dans les bonnes graces du Général Amrou ; & il lui demanda modestement la Bibliothèque ; ajoutant qu'il ne s'aviseroit pas de faire une telle proposition, s'il croyoit que ce trésor littéraire pût être utile aux vainqueurs. Amrou sçavoit estimer le mérite ; & il vouloit obliger le Grammairien. Il répondit que son inclination le portoit à ne pas refuser cette grace ; mais qu'il avoit le Kalife pour maître, que c'étoit à lui de disposer de toutes les richesses d'Aléxandrie, & qu'il alloit lui écrire pour obtenir son agrément. Cette précaution fut justement ce qui détruisit la Bibliothèque. » Omar décida en fai» sant au Général une réponse

» conçue en ces termes : *Ou ce* » *que contiennent les livres dont* » *vous parlez*, *s'accorde avec* » *ce qui est écrit dans le Livre de* » *Dieu* (l'Alcoran) *ou ne s'y* » *accorde pas : s'il s'y accorde*, » *alors l'Alcoran suffit*, *& ces li-* » *vres sont inutiles ; s'il ne s'y* » *accorde pas*, *il faut les détrui-* » *re.* » Ce décret barbare fut aussitôt exécuté. On distribua toute la Bibliothèque dans les bains publics qui étoient dit-on, au nombre de quatre mille, & durant six mois les livres servirent à chauffer ces étuves. Qu'on juge par là & du nombre des volumes, & de la perte que les Lettres firent en cette occasion, & des effets que produit l'ignorance quand elle est armée de la superstition & du despotisme.

L'Histoire que nous venons de raconter, d'après notre Auteur, M. l'Abbé de Marigny, est aussi dans le premier volume de M.

Ockley ; & ils l'ont tirée l'un & l'autre d'Abul-pharage qui la raconte avec toutes ses circonstances ; nous y en remarquons une qui diminueroit fort la grandeur de cette calamité Littéraire. Selon le texte d'Abul-pharage, le Grammairien ne demanda que les livres Philosophiques qui étoient contenus dans la Bibliothèque; (*Libri Philosophici qui in Regiis Bibliothecis reperiuntur.*) Mais il semble que le long espace de tems qu'on mit à exécuter l'ordre du Kalife, exige que l'objet de sa fureur n'ait pas été borné aux seuls livres de Philosophie; cependant il faut observer aussi que l'Auteur Arabe dont nous citons le témoignage, ne parle point de quatre mille bains publics, il dit simplement : *Jussit ergo Amrus dispergi eos* (libros) *per balnea Alexandriæ, atque illis calefaciendis comburi : ita spatio semestri consumpti sunt.*

Au Kalife Omar succéda le fameux Ali, gendre de Mahomet. Voici le portrait de sa personne, suivant M. l'Abbé de Marigny. » Ce Kalife étoit d'une » taille un peu au-dessous de la » médiocre, il avoit le visage » fort rouge, les yeux grands, » la tête chauve, & la barbe » fort épaisse. Sa physionomie » étoit gracieuse, son air riant » & son humeur fort enjouée. « *

Ali avoit de bonnes qualités, & il fut néanmoins malheureux durant son régne. Aiescha, la plus chérie des femmes de Mahomet, le haïssoit, parcequ'il avoit un

* M. Ockley dit aussi dans son Histoire des Sarrasins (T. 2. p. 91.) *Quant à la personne d'Ali, il avoit le visage fort rouge, les yeux grands, le ventre gros, la tête chauve, la barbe épaisse, la poitrine veluë, la taille un peu au-dessous de la médiocre, la physionomie très-gracieuse, l'air riant, & il étoit en effet de très-bonne humeur.*

peu éclairé sa conduite qui n'étoit pas des plus régulières, même du vivant de son mari le prétendu Prophète. Cette femme vindicative souleva bien du monde contre Ali; il fallut en venir aux armes; Aiescha fut battue, prise sur le champ de bataille, & renvoyée à Medine où elle jouit encore de la considération des Peuples infatués de sa qualité d'Epouse de Mahomet. Il resta dans les esprits un levain de sédition qui subsista même après la mort d'Ali, puisque son nom a fait un schisme parmi les Musulmans. Il y a sur tout ceci des particularités curieuses & bien racontées par M. l'Abbé de Marigny, qui orne toujours plus que M. Ockley, sans s'écarter toutefois beaucoup de la route frayée par celui-ci.

Nous terminons ici ce premier Extrait. Dans un second, nous rendrons compte des deux

derniers vol. de cette Histoire des Arabes. L'Auteur (M. l'Abbé de Marigny) y marche seul désormais, & il faudra le comparer avec ses sources pour avoir occasion de reconnoître encore le mérite de son Ouvrage. Nous pouvons assurer qu'il nous a intéressés pour le fond des choses, & pour la manière dont elles sont présentées.

ARTICLE CXLIX.

JOURNAL BRITANNIQUE par M. Maty, Docteur en Philosophie & en Médecine, pour les mois de Janvier & de Février 1750. petits in-12. chacun de 120 pag. A la Haye, chez H. Scheurleer Junior &c.

NOus nous souvenons d'avoir annoncé le Projet de ce Journal ; d'avoir même déclaré assez librement notre pensée

sée sur le style de l'Auteur, qui ne nous paroissoit pas assez naturel. La même liberté, mais toujours tempérée par l'équité la plus austère, nous engage à faire connoître les deux premiers volumes du même Journal. Il est agréable pour nous d'avoir à dire du bien d'un Ouvrage sur lequel le nôtre a 50 ans d'aînesse. Cela prouveroit qu'en genre de Journaux Littéraires, la plainte d'Horace, *mox daturos progeniem vitiosiorem*, n'auroit pas lieu.

On sçait déja, par notre annonce, que M. Maty se propose uniquement la Littérature d'Angleterre. Tout ici est Anglois pour le fond des matières. Les Extraits ont pour objet des Livres composés dans la Grande-Bretagne, & les Nouvelles Littéraires ne présentent que les Ouvrages de cette Nation. Il y a dans chacun de ces deux Jour-

naux cinq articles ; quatre pour les Extraits, & un pour les nouvelles.

Dans le premier volume, nous faisons d'abord un cas particulier de l'article où l'on rend compte d'un discours de M. Foster sur les Principes de la Religion naturelle & de la morale : ce discours est, à proprement parler, une réfutation de l'Athéisme ; & il s'y trouve des morceaux heureusement maniés ; mais il nous semble que l'introduction renferme des idées supérieures, ou mieux développées, sur les caractères propres de l'Athéisme & de la Superstition. C'est une comparaison suivie de ces deux états, ou plutôt de ces deux attentats contre la Divinité. M. Maty mêle peut-être beaucoup de ses propres pensées dans celles de son Auteur. Quoiqu'il en soit, nous voulons citer un morceau qui mettra le Lec-

teur en possession de ce Journal & du droit d'en juger. Après avoir bien avancé le parallèle ou le contraste de l'Athéïsme & de la Superstition, le Journaliste continue :

» Celui qui regarde l'Etre su-» prême comme son guide, son » protecteur, son ami, jouit d'u-» ne douce sérénité. Il considère » l'Univers avec plaisir; il se for-» me aux vertus, il se prépare » pour un état plus élevé. Il y a » des superstitieux, qui jouissent » du moins en partie de ces avan-» tages. L'Athée en est toujours » privé; d'autant plus malheu-» heureux qu'il renonce à la » plus douce des espérances, » celle de l'Eternité. Les mau-» vaises suites de la Superstition » peuvent varier; elles affec-» tent inégalement, & quelque-» fois peu, le bonheur des hom-» mes: L'Athéïsme est toujours » également destructif & de la

» félicité & de la vertu humaine. Enfin si la Superstition est à craindre, c'est surtout parce qu'elle fraye le chemin à l'Athéïsme. Le Dieu qu'elle reconnoît est un fantôme, qui dans le fond ne peut subsister. Elle sera tentée d'anéantir l'objet de ses craintes & l'idole de son imagination. Le moyen de prévenir cet effet, c'est de se représenter la Religion comme aimable, Divine, éloignée de la foiblesse & de la noirceur, honorable au Créateur & amie des créatures. »

Les deux Extraits suivants sont assez bien faits, mais nous intéressent peu par les Livres qu'ils présentent; l'un est un Poëme médiocre intitulé, *l'Amour & la Folie*; l'autre est l'ouvrage connu en France sous le titre de *Lettres sur l'esprit de Patriotisme &c.* M. Maty continuë l'extrait de ce dernier dans son Journal de Février.

Le quatrième Article de ce premier Volume roule sur *les Transactions Philosophiques*, premier Cahier du Vol. XLV. contenant six Mémoires intéressans, les voici. I. *Lettre de M. Bradley au Comte de Macclesfied; sur un mouvement apparent des Etoiles fixes.* II. *Observations sur un Coquillage du Port-Mahon.* III. *Sur l'Electricité.* IV. *Sur deux grossesses terminées d'une façon singulière.* V. *Sur la chaussée des Géants en Irlande.* VI. *Sur un Thermomètre Métallique.* De tous ces Mémoires le plus considérable est la Lettre de M. Bradley. L'Extrait qu'on en fait, donne une juste idée des travaux de cet illustre Astronome, pour découvrir & pour apprécier la nutation de l'axe de la terre, c'est-à-dire, *ce mouvement alternatif qui le fait successivement se pencher & se relever un peu.* Comme on a dans l'Histoire du dernier

Volume de l'Académie Royale des Sciences une explication fort claire des mêmes opérations Astronomiques, & dans nos Mémoires l'Extrait de cette explication, nous nous croyons dispensés d'insister davantage sur ce point de Doctrine.

Le Journal de Février qui est le second volume de M. Maty commence par l'Extrait d'un très-bon Ouvrage considéré du moins quant au dessein & à l'entreprise ; dans un autre Article, notre Journaliste doit présentement avoir rendu compte de l'exécution. Il s'agit d'une Traduction Angloise des Odes de Pindare par M. West Docteur en Droit. Il y a longtems que nous souhaitons la même chose pour notre France ; & il nous paroît surprenant qu'aucun de nos modernes Littérateurs n'ait entrepris, sur le Prince des Lyriques, ce qu'on a

exécuté avec assez de succès à l'egard de tant d'autres Anciens. Nous avons dans notre Langue quelques Odes de Pindare ; nous avons beaucoup d'observations sur les Jeux divers de la Grèce ; mais rien d'aussi complet que l'Ouvrage Anglois dont M. Maty nous parle. On voit à la tête une Préface destinée à relever le mérite de Pindare ; & une Dissertation partagée en dix-sept sections sur les Jeux Olympiques. Le Journaliste ne rend compte ici que de ces deux piéces.

» Une imagination enflammée, un génie qui se livre à » l'enthousiasme, une expres- » sion hardie & pleine d'images, » un style harmonieux & con- » cis, telles sont les qualités de » Pindare. Il n'employe ni pen- » sées recherchées, ni petits » jeux de mots, ni même, sui- » vant M. West, aucune An-

» tithèſe. Le caractère de l'hom-
» me relève celui du Poete. Ses
» Ouvrages abondent en ſens,
» ils ſont pleins de ſages maxi-
» mes, de ſentimens héroïques,
» de marques de reſpect & de
» zèle pour la Divinité. »

Voilà l'éloge que nous trace M. Maty d'après ſon Auteur Anglois ; & qui pourroit n'y pas reconnoître le grand homme qu'Horace & que Pope ont regardé comme inimitable ?

Mais des Courſes de chevaux méritoient-elles d'occuper la Lyre de Pindare? Pour réſoudre cette queſtion, M. Weſt diſcute tout ce qui concerne les jeux Olympiques ; il ſeroit beau de comparer les divers points de cette doctrine antique, & la manière dont ils ſont traités, avec les Mémoires de nos Académiciens François, tant de fois occupés, dans leur Lycée, de la Gymnaſtique des Grecs. Il pa-

roit, & M. Maty en fait la remarque, que l'Auteur Anglois n'a pas connu toutes les pièces qui se trouvent dans le Recueil de l'Académie Royale des Inscriptions; c'est peut-être ce qui met des différences entre ses sentimens & ceux des membres de cette sçavante Compagnie; du moins en remarquons-nous une bien sensible sur la question, *si les femmes qui remportoient le prix de la Course aux Jeux Olympiques, couroient en personne, ou par leurs Ecuyers.*

M. West ne regarde pas même ceci comme un point controversé. Il dit que les Dames couroient en personne; que cet exercice ne pouvoit paroître indécent, puisqu'elles ne couroient qu'habillées; qu'il est à croire qu'elles étoient curieuses d'avoir des Spectateurs, & que comme un de leurs Privilèges, après la Victoire, étoit de se fai-

re peindre & de placer leurs portraits dans le Temple des Dieux, il ne faut pas douter qu'elles *n'euffent autant de foin de fe pourvoir d'un Peintre que les Athlètes d'un Poëte ou d'un Sculpteur.*

M. l'Abbé Gedoyn, Auteur d'une très-belle Differtation fur les mêmes Courfes de chevaux dans les Jeux Olympiques*, n'auroit pas révoqué en doute l'attention des Dames victorieufes à bien choifir l'Artifte qui devoit faire leur portrait ; mais, pour le fond de la queftion, il s'éloigne totalement de la penfée de M. Weft. Il croit que les femmes ne couroient point en perfonne, & qu'elles envoyoient feulement à Olympie leurs chevaux avec un Ecuyer. *Les mœurs,* dit-il, *& l'ufage des Grecs ne fouffroient point que les femmes*

* *Mém. de l'Académie des Infcriptions T. IX. pag. 360.*

s'exposassent au grand jour, encore moins qu'elles se donnassent en spectacle à tout un peuple. Et si l'on objecte à notre Académicien, qu'il y avoit néanmoins des courses & des prix pour les Dames Grecques, il répondra que ceci ne contredit point son sentiment; que *les hommes même, pour être couronnés, n'étoient point obligés de conduire un char dans la carrière d'Olympie, non plus qu'aujourd'hui à Londres; que les chevaux remportoient la victoire, & que leurs Maîtres en avoient tout l'honneur; que le Roi Philippe fut proclamé vainqueur à la course des chevaux de selle, dans le tems qu'il étoit occupé au siège de Potidée &c.*

C'en est assez pour donner une idée des différences qu'on trouveroit entre le discours du sçavant Anglois & les Ouvrages de nos Académiciens. On remarqueroit aussi des ressemblan-

ces, mais nous doutons fort que le détail de M. West sur les avantages que procuroit la victoire Olympique, soit aussi brillant & aussi agréable que celui de M. l'Abbé Gedoyn. Ce dernier est un morceau exquis pour la beauté des images, & pour les charmes du style. Voyez *Mem. de l'Académie, T. IX. pag. 372. édit. de Paris.*

Dans ce même Journal, M. Maty nous fait connoître une nouvelle édition d'Horace en 2 vol. 8°. & in-12. Il paroît que son mérite principal consiste dans la beauté de l'exécution & dans les planches. L'explication de ces ornemens occupe le Journaliste dans tout son Extrait.

Il parle ensuite d'un Livre très-important, parce qu'on y trouve une nouvelle méthode inventée en Angleterre, pour faire sortir le mauvais air des

vaisseaux & de tous les lieux fermés, humides, infectés. On connoissoit déja le *Ventilateur* de M. Hales, mais cette machine & d'autres inventions utiles & ingénieuses ne laissent pas d'avoir des défauts. *Elles prennent trop de place, elles exigent un travail constant, elles s'appliquent difficilement aux lieux qui en auroient le plus de besoin.*

Il n'en est pas de même de la nouvelle machine. M. Sutton qui en est l'inventeur n'a mis en oeuvre que ce principe si connu & si certain; *que le feu raréfie l'air, & que l'air extérieur prend la place de celui qui est raréfié.* Du reste voici comment on procéde à l'exécution.

» Dans tous les vaisseaux il y » a une chaudière proportion» née à la grandeur du vaisseau, » & qui sert à apprêter les ali» ments de l'équipage. Le foyer » & le cendrier qui sont au-des-

» sous de la chaudière, peuvent
» tous les deux se fermer par
» des portes de fer. Si sous le
» cendrier on approprie un
» tuyau, qui donne des branches
» aux diverses branches du vais-
» seau; & qui par une de ses
» extrémités communique au
» fond de cale, le feu en raré-
» fiant l'air du fourneau attirera
» celui de tous les endroits où
» les tuyaux s'ouvriront. Cet
» air raréfié & chassé de la che-
» minée par l'effort du feu sera
» remplacé par de nouvelles co-
» lonnes d'air frais. Ainsi il se
» fera une succession continuelle
» de l'air de l'Athmosphère. Les
» tuyaux une fois appliqués
» n'exigeront ni soin ni dépense,
» & le feu qui sert aux besoins
» de l'équipage suffira pour en
» entretenir l'action &c. »

Cette Description suffit pour faire concevoir les avantages de la nouvelle machine; on ne s'est

rendu en Angleterre qu'aux expériences réitérées, qu'aux bons effets remarqués, constatés, démontrés ; & en conséquence l'Amirauté a donné ordre à tous les Vaisseaux du Roi de mettre en œuvre un moyen si facile & si important pour la conservation des équipages de Mer. On conçoit que la même Méchanique peut se tourner à l'avantage des Hôpitaux, des prisons, de tous les lieux qui ont besoin de renouvellement d'air.

Nous finissons par l'éloge que méritent aussi les Nouvelles Littéraires de M. Maty. Ce sont de petites notices bien faites. Il s'y trouve un mot que nous voulons recueillir, parce que nous en sentons mieux que personne toute la finesse. Avant que de transcrire un titre de livre extrêmement long, le Journaliste dit : *J'ai souvent en composant ces Nouvelles un avantage, dont*

je ſens tout le prix ; c'eſt que les titres peuvent tenir lieu d'Extraits. Qu'on ne prenne pas ceci pour un éloge, mais pour une critique. Il n'y a rien qui fatigue plus un Journaliſte que les longs titres à tranſcrire ; rien auſſi qui ſoit au fond plus inutile pour l'inſtruction des Lecteurs. C'eſt la barbarie qui nous a mis dans ce goût-là : les Anciens étoient Laconiques dans leurs frontiſpices d'Ouvrages ; ils laiſſoient lire le Public, & juger ſi le développement des matières répondoit à l'annonce. Pour ſurcroît d'inutilité, on a pris l'habitude, depuis un tems, de mettre réguliérement un paſſage Latin, quelquefois de cinq ou ſix lignes, à la tête de chaque volume. Quelqu'un s'eſt aviſé de trouver cela joli ; & auſſitôt une foule de Littérateurs a pris la même route. Nous dirions bien ſur cela un petit commencement

de vers d'Horace ; mais il faut finir.

ARTICLE CL.

DISCURSO SOBRE LAS Tragedias Españolas de D. Agustin de Montiano y Luyano de el Consejo de S. M. su Secretario de la Camara de Gracia, y Justicia, y estado de Castilla, Director perpetuo por S. M. de la Real Academia de la Historia, y Academico de la Real Academia Española, 8°. pag. 255. en Madrid : en la Imprenta del Mercurio, por Joseph de Orga. Año de 1750. *Discours sur les Tragédies Espagnoles ; par D. Augustin de Montiano &c.*

QUoique ce titre n'annonce qu'un Discours sur les Tragédies Espagnoles, il se trouve cependant aussi dans le même

volume une Tragédie de M. de Montiano, intitulée *Virginie*, distribuée en cinq actes, & écrite en vers sans rimes. Ce sont les vers *Sciolti* des Italiens, ou les vers *blancs* des Anglois. Nous allons dire quelque chose & du discours & de la Tragédie.

L'Auteur du *Théâtre Espagnol* imprimé à Paris en 1738. dit sans ambiguité & sans ménagement : *Pour des Tragédies, les Espagnols n'en sont point ; car on ne sçauroit donner justement ce titre à quelques-uns de leurs Ouvrages, qui le portent sans le mériter : telles sont*, la Céleftine & l'ingénieuse Helène, *qui ne peuvent passer tout au plus que pour des Romans ou Dialogues.*

Ne voilà-t'il pas une ébauche des jugements précipités que nos Ecrivains François se permettent quelquefois ; & n'a-t'on pas raison de nous dire, dans des rencontres semblables à celle-

ci, que nous prononçons sur les talents, les travaux, les succès littéraires des Nations différentes de la nôtre, sans être assez instruits du fond des choses ? M. de Montiano combat vivement cet Auteur du Théatre Espagnol, & il a sur lui le même avantage, qu'auroit un homme fortifié sur son terrain, contre des Avanturiers qui viendroient l'attaquer.

» Il est bien vrai, *dit-il*, que » les deux piéces qu'on cite, *la* » *Célestine* & *l'ingénieuse Helène*, » ne sont pas des Tragédies ; » aussi jamais l'Espagne ne leur » donna ce nom ; la première » n'est qu'une Tragicomédie, & » la seconde une de ces Piéces » qu'on appella longtems des » *Nouvelles*, *des Contes &c.*

» Mais, continuë notre Au» teur, les Tragédies sont si an» ciennes en Espagne que dès » l'an 1533, on y avoit les

» deux belles Pièces de Ferdi-
» nand Perez de Oliva, l'une
» intitulée *la Vengeance d'Aga-*
» *memnon*, & l'autre, *la dou-*
» *leur d'Hecube*. Ces ſujets é-
» toient empruntés de Sophocle
» & d'Euripide ; mais l'Auteur
» ſe les appropria tellement,
» qu'ils ont pu paſſer pour origi-
» naux, & uniquement de ſon
» invention. Or ces deux Poë-
» mes ſont dans un degré de per-
» fection très-remarquable ; les
» trois unités de lieu, de tems
» & d'action y ſont rigoureuſe-
» ment obſervées ; les Epiſodes
» n'interrompent ni n'altérent
» le tiſſu de la fable ; le caractè-
» re des perſonnes eſt ſuivi de la
» manière la plus propre & la
» plus exacte. Les paſſions écla-
» tent avec tant de feu & ſi à
» propos, qu'il ne ſe perd rien
» de l'effet qu'elles doivent pro-
» duire ; enfin la diction eſt ſi
» pure, ſi noble & ſi expreſſive

» qu'on voit bien que l'Auteur
» étoit très-versé dans notre
» langue. »

Ce trait seul & ces exemples suffiroient pour détruire le Jugement prononcé par le Critique François ; mais M. de Montiano produit bien d'autres chef-d'œuvres dramatiques. Il nomme les Tragédies d'Antoine de Sylva, de Jean de la Cueva, de Christophe de Viruez, de Lope de Vegue, de la Cerda &c. Il fait voir que la plûpart de ces pièces sont conformes aux bonnes règles, il marque en quoi & comment quelques-unes s'en écartent &c.

Il entre de-là dans une espèce de considération Philosophique, sur les rapports d'affection que les Espagnols ont dû entretenir avec la Tragédie. » Je croi, *dit-*
» *il*, découvrir la cause de ces
» sentiments dans le caractère
» qui distingue notre Nation.....

» L'Espagnol aime naturelle-
» ment l'usage de la raison ; il
» est sérieux, solide, partisan
» du vrai ; faut-il donc s'éton-
» ner qu'il préfère la gravité
» de l'action tragique, la pitié
» qu'elle inspire, la vraisem-
» blance qu'elle observe, les
» heureux effets qu'elle produit,
» le ton raisonnable qu'elle ne
» quitte jamais, à des bouffon-
» neries extravagantes ; à des
» situations incapables de tou-
» cher ; à des récits d'événé-
» ments impossibles ; à une oc-
» cupation vuide & frivole &c.

En démontrant l'ancienneté de la bonne Tragédie, parmi ses compatriotes, notre Auteur fait rencontre d'un autre adversaire qu'il ne refuse pas de combattre. C'est M. de Voltaire qui dit, dans la Préface de son Œdipe, *que les François sont les premiers d'entre les Nations modernes, qui ont fait revivre le*

Théâtre, & que les autres Peuples ont été longtems sans vouloir recevoir un joug qui paroissoit sévère.

» Qu'on raproche ceci, *re-* » *prend M. de Montiano*, de ce » que j'ai développé plus haut, » (pour faire voir l'ancienneté » de notre Tragédie Espagnole) » & l'on verra qui des François » ou de nous, doit avoir la pré- » férence *dans cette sorte de com-* » *bat littéraire.*

Mais enfin, quelle que soit l'idée qu'on se forme de l'ancienne Tragédie d'au-delà des Pyrénées, l'Auteur de ce Livre cherche à lui donner du crédit par un Ouvrage récent, & il offre au Public sa *Virginie.* Ce sujet avoit déja plû à Jean de la Cueva, & à M. de Campistron, ils l'ont donné au Théâtre chacun dans leur tems; mais en comparant leurs piéces avec celle de M. de Montiano, il est aisé de re-

connoître que celui ci n'a rien emprunté des autres.

On connoît assez l'histoire de Virginie, c'est-à-dire les vuës criminelles d'Appius Claudius sur cette illustre Romaine ; les engagements qu'elle & sa famille avoient pris avec Icilius ; l'action indigne qu'on lui intenta pour la soumettre aux volontés du Décemvir ; le désespoir affreux de Virginius son pere & son meurtrier.

M. de Montiano observe ici rigoureusement & sçavamment toutes les règles du Théâtre. Il n'y a qu'une action, qu'un lieu pour la Scène, que la durée d'un jour. Les personnages sont peints dans leur caractère. Virginie est chaste, courageuse, ferme dans ses sentimens & dans ses expressions. Icilius est fier, intrépide, plein d'amour pour Virginie qui lui a été promise, zélé pour la Patrie & pour la liberté publi-

que.

que. Le Décemvir, Appius Claudius, est précipité dans ses démarches, entier dans ses volontés, cruel sans ménagement, libertin, insolent, furieux. Marcus Claudius, le Ministre de ses débauches, est un personnage bas, indigne, rempant, sordide adulateur, prêt à tout entreprendre pour ses intérêts. Virginius est un père tendre, mais plein d'honneur & de courage; livré au plus profond désespoir, il le dissimule durant quelque tems, pour préparer le coup qui doit frustrer Appius de ses infames espérances. Les rôles en second ou subalternes se lient parfaitement à ceux ci, & il est difficile en un mot de voir une pièce mieux conçuë & plus habilement conduite. Le désir d'observer les régles fait que l'Auteur ne se livre ni aux Episodes pompeuses, ni aux événements singuliers, ni aux récits où le feu

& le brillant de la diction l'emporteroit sur le fond des choses. Nous voulons citer un morceau avant que de finir cet Extrait. Nous ne prétendons pas traduire exactement, mais rendre à peu près la pensée de l'Auteur. Au cinquième Acte, Virginius, tenant le poignard tout fumant encore du sang de sa fille, & de Marcus Claudius, vient dire au Décemvir Appius :

» Barbare, assassin . . . . . voilà » ce que m'inspire l'honneur, » voilà le poignard qui met la » beauté de Virginie à l'abri de » tout danger ; elle-même sacri- » fie volontiers ses jours & sa » jeunesse, pour se délivrer de » tes poursuites. Mais voilà aus- » si l'infame Marcus Claudius » puni de ses odieuses pratiques. » Et vous, amis, écoutez ma » voix (*il adresse la parole aux Ro-* » *mains*). Si mes cheveux blancs » peuvent espérer de vous quel-

» que consolation ; si la victime
» que je viens d'immoler peut
» toucher les cœurs les moins
» compatissants ; si l'amour de
» la patrie réclame ses droits ;
» si l'abus manifeste de l'auto-
» rité réveille vos anciens sen-
» timents ; si l'état de servitude
» où vous vous trouvez ranime
» dans vous les principes d'hon-
» neur ; généreux Icilius, bra-
» ves Sénateurs, qu'attendez-
» vous, que ne courez-vous à
» la vengeance, que ne m'ai-
» dez-vous à combattre ce mon-
» stre, dont la mort est duë à
» la raison dégradée & au sang
» d'une Romaine malheureuse ?*

* Ya Barbaro (què pena!) yà ho-
micida,

. . . .

Yà el pundonor quedò sin contigencia,
De este puñal al golpe destrozada
La beldad de Virginia ; que gozosa

Nous avons remarqué, avec une complaisance singulière, que

Sacrificò su floreciente pecho,
Por librar de tu antoio su pureza.
Yà el vil Marco tambien rindiò postrado
Al duro hierro la insolente Vida.
Y assi, Amigos, (que rabia!) si merecen
Mis canas, que las deis algun consuelo;
Y essa victima hermosa, que se irriten
Los menos compassivos corazones.
Si el amor poderoso de la patria,
Si la que veis autoridad intrusa,
Los antiguos espiritus excita,
La servidumbre à vuestro honor acuerda:
Ilustre Icilio, heroïcos Senadores,
Que aunque tarde llegais para el socorro,
Aùn os recibe à tiempo la venganza:
Contra esse monstruo me ayudad: su muerte
La pide la razon desatendida,
La pide aquella malograda sangre.

M. de Montiano a pris pour un de ses guides, dans la composition de cette pièce, *la Poëtique* de D. Ignace de Luzan. Nous connoissons parfaitement l'excellence de cet ouvrage, & nous avons tâché, dans nos Mémoires, de la faire connoître du Public. M. de Luzan est pour cette partie de la Littérature, le maître & le conseil des Espagnols, comme Boileau, le Bossu & Corneille sont nos Auteurs classiques en France.

ARTICLE CLI.

LETTRE AU P. B. J. SUR LA Traduction des Satyres & des Epitres d'Horace, récemment donnée au Public par M. l'Abbé Batteux.

JE ne veux vous faire qu'une Lettre M. R. P. sur le second Livre des Satyres, & sur les deux

Livres des Epîtres d'Horace, tels que nous les donne M. l'Abbé Batteux. Jugez de la brièveté de mes observations; elles sont toutefois abondantes dans mon portefeuille, mais il ne faut indiquer ici que les principales; je vous préviens encore sur la satisfaction extrême que m'a causé la nouvelle Traduction; je vous avertis que la plûpart, que les trois quarts même de mes notes sont faites pour louer, pour approuver, & après ce début, j'entre en matière.

SATYRE I.

Elle m'a paru très-bien. Je doute seulement de la Version du 14e Vers. *Nec fracta pereuntes cuspide Gallos*, » où le Gau-» lois expirant qui brise encore » ses armes. » C'est plutôt, ainsi que l'expliquent M. Dacier, Jouvency, Bond, Rodeille, *Le Gaulois mourant des traits*

brisés dans son corps. Marius avoit imaginé une sorte de javelot qui se rompoit dans le corps du Soldat ennemi. Le P. Sanadon dit : *Les Gaulois qui combattent encore, en expirant, avec des armes toutes brisées.* Je ne crois pas que ce soit le sens d'Horace.

SATYRE II.

Elle commence ainsi : » Ecou-
» tez, mes amis, combien il est
» beau & utile de se contenter
» de peu. Ce n'est pas moi qui
» vous le dis, c'est le rustique
» Ofellus, un homme qui n'a
» que la Philosophie du bon
» sens : je ne fais que répéter
» ses leçons. Mais éloignez-vous,
» s'il vous plaît, de ces tables
» chargées de mets somptueux
» &c. » Comparez le Latin & vous verrez que ceci est très-bien.

Vers 31. *Lupus hic Tiberinus,*

an alto captus hiet; pontesne inter jactatus, an amnis ostia sub Tusci? » Si tel loup marin a été » pris en pleine mer, ou à » l'embouchure du Tibre, où » entre les ponts. » Il y a quatre choses dans le Latin, sçavoir si ce loup marin a été pris dans le Tibre ou en pleine mer, entre les ponts ou à l'embouchure de la rivière; & c'est à quoi ont pensé M. Dacier, le P. Sanadon & les Commentateurs Latins; il semble que M. l'Abbé B. ne parle que de trois cas, & qu'il oublie d'opposer d'abord les eaux du Tibre simplement prises à celles de la haute mer.

V. 101. *Tribus amplas Regibus.* » J'ai des rentes pour nourrir des » Armées. » Le P. Sanadon dit: *des richesses plus qu'il n'en faudroit pour contenter l'ambition de trois Rois*. Cela est plus littéral & rend mieux le sens.

V. 120. *Pensilis uva.* » Une » grappe de raisin suspenduë au » foyer ; » c'est plutôt *du raisin suspendu au plancher* pour être gardé durant l'hyver. On peut voir sur cela les Notes de M. Dacier & du P. Sanadon.

SATYRE III.

Vers. 8. Je n'ai vû nulle autre part, le sens que M. B. donne à ce Vers : *Iratis natus paries Dîs, atque Poëtis.* » ce mur bâti » dans le tems que les Poëtes é» toient brouillés avec les Dieux : » Manière d'expliquer qui me paroît pourtant préférable aux autres, parcequ'elle représente fort bien l'impatience d'un Poëte, qui se tourmente pour composer.

V. 118. *Unde-octoginta annos natus.* » Il a quatre-vingts moins » un an. » Ceci n'est-il point trop littéral, & ne suffisoit-il pas de mettre 79 ans ?

V. 244. *Luscinias soliti impensa*

prandere coëmptas. » ils se faisoient » servir des langues de rossignol » &c. » Pourquoi des *langues*, dira quelqu'un ? Il y a simplement des *Rossignols* (Luscinias).

SATYRE IV.

J'invite à lire le début de cette satyre ; il est léger, dégagé, & très-littéral en même tems.

V. 13. *Magis alba rotundis.* Le P. Sanadon lit *magis alta*, & quoique je ne sois pas toujours partisan des différences de leçons qu'il insére si souvent dans sa traduction, j'adopterois toutefois celle-ci : il est question des *œufs*, de leur forme, de leur grosseur, de leurs qualités : *magis alta* signifie, dans l'idée de Catius, que les œufs longs sont *plus nourris* que les ronds ; dire qu'ils sont *plus blancs*, c'est une puérilité.

V. 15. Je discute quelques moments ce qu'on a dit de ces

deux vers : *Caute sub urbano qui siccis crevit in hortis dulcior ; irriguo nihil est elutius horto.* M. Batteux dit : » Les légumes d'un » terrain sec sont plus savou- » reux que ceux des fauxbourgs: » on délaye trop les sucs à for- » ce d'arroser la terre. » Selon cette traduction, Catius, qui est pourtant un ridicule donneur de préceptes, diroit une vérité ; car il est vrai que les légumes qui naissent dans un terrain moins humide conservent plus de sels & sont plus savoureux.

Le P. Sanadon traduit : *Les choux de la Campagne, qui croissent dans un terrain sec, sont beaucoup plus doux que ceux qui viennent dans les jardins de nos fauxbourgs.* Et dans sa note il ajoute : *Autre précepte faux. Les légumes qui viennent dans la campagne ont toujours plus de sels & par conséquent plus de saveur.*

Suivant cette note il faudroit prendre le terme *doux*, qui est dans la traduction, pour *fade*, & alors ce seroit une fausseté que diroit Catius ; ce seroit en même tems le comble de l'impertinence en lui, de réfuter sa thèse par ces mots : *Irriguo nihil est elutius horto*. Car si les légumes d'un terrain sec sont fades, il ne peut être vrai qu'un terrain trop arrosé produise des légumes sans sels & sans saveur. Je croirois assez que Catius étoit capable de faire ce pitoyable raisonnement ; mais encore une fois il faudroit donc substituer le terme de *fade* à celui de *doux* ; & il s'ensuivroit aussi que le terme de *savoureux* employé par M. B. ne toucheroit pas le vrai sens d'Horace.

SATYRE V.

Dans cette Satyre je remarque quelques petits endroits qui

ne sont pas rendus dans le François; au vers 56. *Scriba ex quinqueviro*; au 73. *Me sene*; au 86. *Ad cœlum manibus sublatis*; mais ce sont des bagatelles. Je fais plus d'attention à ces mots du vers 69. *Prater plorare*; il est question là de Nasica dupé par Coranus son gendre; après sa tromperie, il ne reste rien à Nasica, *prater plorare*. M. l'Abbé B. traduit: « que de pleurer le » défunt. » Or il semble que Nasica doit pleurer non le *défunt*, mais sa propre imprudence & le sort de sa fille.

SATYRE VI.

J'aime beaucoup cet endroit vers 40. & suiv. « Voilà à peu » près huit ans que Mécène m'honore de son amitié. Et pour-» quoi? pour me prendre dans » sa voiture quand il va à la » Campagne, pour me dire des » riens. Quelle heure est-il à pré-

» ſent ? Croyez-vous que le » gladiateur Thrace vaut le Sy» rien ? Les matins ſont déja pi» quants ; il eſt bon de ſe munir. » Voilà de quoi il s'agit, ou de » choſes de cette ſorte, qu'on » peut confier aux oreilles les » moins diſcrètes. » La lecture des vers Latins fera bien connoître la bonté de cette traduction.

M. l'Abbé B. a bien fait d'emprunter du P. Sanadon deux jolies expreſſions ; vers 49. *Fortunæ filius*. « L'enfant gâté de la » fortune. Vers 63. *Faba Py-* » *thagoræ cognata*, en dépit de » Pythagore. »

Au vers 80. il entame avec grace la Fable du Rat de ville & du Rat des champs.

Au vers 87. *Tangentis male ſingula dente ſuperbo* » tâter de tout, » *mâcher de haut*. » Je ne ſçai ſi cette dernière expreſſion eſt néceſſaire, & ſi elle convient en cet endroit.

Au vers 99 & 100. *Urbis aventes mania nocturni subrepere*: » Leur » plan est d'arriver de nuit & » de grimper par-dessus le mur. « Je croi que c'est plûtôt *s'insinuer par-dessous le mur*. Urbem noctu clam subire meditantur, *dit le P. Jouvency.*

SATYRE VII.

Au vers 57. & suiv. je remarque une Traduction excellente. Quel » est donc l'homme vraiment li» bre ? celui à qui nulle chose ne » commande que sa raison : à qui » la pauvreté, la mort, les fers, » ne font point de peur ; celui » qui a la force de contredire » ses passions, de mépriser les » honneurs ; qui renfermé tout » entier en soi-même, comme » un globe parfait qu'aucune » inégalité n'empêche de rouler » sur un plan, ne laisse aucune » prise à la fortune. « Les vers

Latins juſtifient l'excellence de ce morceau.

J'y remarque que M. B. adopte la ponctuation du P. Sanadon *& in ſe ipſo totus, teres atque rotundus*, en ſorte que *in ſe ipſo totus* fait un ſens totalement ſéparé de *teres atque rotundus*; & c'eſt une très-bonne correction.

SATYRE VIII.

Je ne fais ici qu'une remarque au vers 64. *Balatro ſuſpendens omnia naſo.* M. l'Abbé B. traduit : « Balatron prenant un air plus que grave. » Je doute que ce ſoit le ſens; *ſuſpendere naſo*, veut dire *ſe moquer*, & c'eſt pour cela que le P. Sanadon traduit : *Servilius qui raille de tout.* M. Dacier : *Balatro accoutumé à railler de tout.*

Je paſſe M. R. P. aux Epîtres, qui m'ont paru toutes bien traduites; & j'ai ſpécifié dans mes notes certains endroits difficiles,

dont le nouveau Traducteur s'est tiré avec beaucoup de succès. J'ai envie de vous citer d'abord quelques interprétations imitées ou empruntées des Traducteurs précédents.

I. LIVRE.

Dans la première Epître, au vers 104. *Et pravè sectum stomacheris ob unguem.* » Qui êtes » plein d'émotion pour la moin» dre chose qui arrive à votre » ami ! » c'est à peu près le sens de Jean Bond: *Quum irascaris ob levia amicorum incommoda.*

Dans la troisiéme, vers 24. *Seu condis amabile carmen.* » Soit » que vous fassiez des vers de » galanterie. » Le P. Rodeille dit : » *Seu versus amatorios scribis.*

Dans la VII. vers 45. *Strenuus & fortis, causisque Philippus agendis clarus,* » Philippe, » cet Avocat si célèbre & si la-

» borieux. » Le P. Rodeille dit ; *Philippus in causis defendendis ob assiduitatem & constantiam omnibus notus.* Les autres disent ; *Philippe aussi grand Orateur que grand Capitaine* : ce qui n'est pas si bien.

Ibid. vers 64. *Vulteium manè Philippus &c.* » Le lendemain ma» tin Philippe retrouve son hom» me. » Cette expression *son homme* se voit aussi dans M. Dacier & dans le P. Sanadon ; elle est bonne.

Dans la XII. *Si ventri bene, si lateri pedibusque tuis &c.* Dacier & Sanadon traduisent : *si vous êtes bien nourri, bien vêtu &c.* M. l'Abbé B. aime mieux rapporter cela à la santé : » Vous » avez l'estomach bon, la poitri» ne excellente, point de gout» te. » Et c'est aussi le sens du P. Rodeille & du P. Jouvency.

Je vais présentement finir par quelques critiques en très-petit

ombre ; car je vous répete que ette traduction des Epitres m'a eaucoup plû, & que je lui donne des éloges dans tout mon Recueil de Notes.

LIVRE I.

Epitre seconde vers 44. *Quæ-tur argentum &c.* » On veut avoir de l'argenterie. » Je crois ue c'est en général de *l'argent*, es *richesses* ; ce terme d'*argente-ie* se trouve encore au 23 vers e la XVIII. Epitre ; & je ne sçai oit plus s'il convient en cet endroit.

Epitre V. v. 29. *Sed nimis arc-a premunt olida convivia capræ.* » Quand les Chèvres sont trop » pressées, vous sçavez qu'il y a » un inconvénient. « Je doute que ces expressions si littérales conviennent en notre Langue. Je trouve du moins que M. Dacier réfute cette manière de traduire.

Epitre VII. J'ai remarqué des

omissions, contre la pratique ordinaire de notre nouveau Traducteur qui rend tout, autant qu'il est possible.

V. 39. *Proles patientis Ulyssei.* » Le fils d'Ulysse » *patientis* supprimé.

V. 51. *Puer hic non levè jussa Philippi accipiebat.* » C'étoit le » nom de son Valet. « *non levè* point exprimé.

Vers 72. *Dormitum dimittitur.* » On le laisse partir; il se retire. « *Dormitum* est indiqué trop légérement.

Vers 75. *Indictis Latinis* » Quel» ques fêtes. « Où est *Latinis* ?

Vers. 79. *Septem donat sestertia.* » Il lui donne une somme: « *septem sestertia* ne sont point spécifiés.

Vers 81. *Ne te longis ambagibus ultrà quam satis est morer.* Je ne vois rien dans la Traduction qui réponde à ceci.

Du reste je vous fais observer

que toute cette Histoire de Philippe & de Vulteius est admirablement racontée par notre Traducteur.

Sur les Epitres VIII. IX. X. je marque dans mes notes *bien & très-bien.*

Epitre XI. Je croi qu'il y a une omission d'Imprimeur au 2 vers : *Crœsi Regia Sardis.* Cette Ville n'est point exprimée, & il arrive delà que *Samos* qui précéde est dite avoir été le séjour de Crésus : ce qui n'est point. » Samos cette Ville si jolie où » régna jadis Crésus. « Il faut *Sardis où régna &c.*

Tout l'intervalle jusqu'à l'Epitre XVI. m'a paru très-bien.

Epitre XVI. vers 2. *Ervo* cette leçon est aussi dans le P. Rodeille. Bond, Dacier, Jouvency, Sanadon lisent *arvo*, qui me paroît mieux.

Vers 69. *Vendere cum possis captivum, occidere noli.* » Il est es-

„ clave : mais pour cela il ne faut
„ pas le faire mourir. « Il y a dans cet endroit un ſens que M. l'Abbé B. a vu ſans doute, mais dont il n'a pas voulu tenir compte. Horace compare celui qui craint, qui déſire, à un eſclave ; enſuite il inſinue qu'il eſt même plus inutile qu'un eſclave, puiſque celui-ci, quelque mauvais qu'il ſoit, peut être vendu, peut faire du moins quelque travail ; au lieu que l'ambitieux, l'avare eſt un meuble entiérement nul. Voyez ſur cela le P. Sanadon, & ſurtout M. Dacier. Notre nouveau Traducteur dit, dans une note, qu'un homme qui n'a point la vraye vertu n'eſt pas pour cela entiérement inutile dans la ſociété ; mais je doute que ce ſoit le ſens d'Horace. Je ſupprime quelques bagatelles des Epîtres XVII. & XVIII. pour dire un mot de la XIX.

Vers 8. *Forum putealque Li-*

bonis &c. Ce vers & demi est mis par M. B. sur le compte d'Ennius; il semble que le P. Sanadon démontre qu'il faut le laisser dans la bouche d'Horace ; & dans le vers dixiéme, le même père lit *edixi*, qui est une leçon meilleure que *edixit*.

LIVRE II.

La première Epitre est fort bien ; je n'y ai remarqué que trois ou quatre minuties sur lesquelles on peut former des doutes.

Dans la seconde, vers 15. *In scalis latuit metuens pendentis habenæ.* » Il alla se cacher sous l'escalier « &c. Tous les autres Traducteurs & Interprètes que j'ai vus rapportent *in scalis* aux courroyes qui servoient à fustiger les Esclaves ; on mettoit ces courroyes au bas de l'escalier, pour que la crainte du châtiment

fût toujours présente aux mauvais serviteurs.

Vers 16. *Excepta nihil te si fuga lædat.* « Vous aurez un esclave qui s'enfuit. » Est-ce bien là le sens ? Horace ne veut-il pas dire en cet endroit : *Achetez, comptez-moi de l'argent pour cet esclave, à moins que vous ne soyiez dégoûté de l'emplette, parce-qu'il s'est enfui quelquefois.* Telle est du moins l'interprétation que donne le torrent des Commentateurs & des Traducteurs.

Vers 54. *Quam scribere versus.* » Que de rimer. » Cela est bon pour des vers faits dans notre langue ; mais pour des Vers Latins, qu'on juge si l'expression est recevable.

Vers 110. *Animum Censoris sumet honesti.* » » Il faut qu'il devienne son propre Censeur ; » Censeur doux, si vous le voulez, mais pourtant Censeur. » Je n'ai vû personne qui traduise *honesti*

honesti de cette manière ; *Censeur grave*, *Censeur équitable*, ce sont les expressions dont se servent nos Traducteurs ; mais cela n'empêche pas que celle de M. B. ne fasse plaisir, & ne puisse toucher le vrai but d'Horace.

Je suis &c.

ARTICLE CLII.

HISTOIRE CIVILE, ECCLESIASTIQUE, & Littéraire de la Ville de Nismes avec des notes & les preuves &c. Par M. Ménard Conseiller au Présidial de la même Ville, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. 4°. A Paris chez Chaubert M. DCC. L.

LEs Anciens n'écrivoient point l'Histoire de leurs Villes du second ou du troisième ordre : du moins il ne nous reste ni des Grecs ni des Romains aucun modèle en ce

« genre ; c'est assurément un plai-
sir de moins pour nous, & une source d'instruction qui nous manque. Si quelque savant Auteur, contemporain de Tite-Live, nous avoit laissé l'histoire de Clusium ou de Capoue, nous apprendrions mille choses à la lecture d'un tel Ouvrage. Nous verrions quelle idée les Romains auroient eu de cette Littérature ; comment on auroit sçu rendre intéressans les plus petits détails ; par quel coup de l'art les affaires d'une simple Colonie auroient pu se trouver liées à celles de tout l'Empire ; quand & comment les Caractères des Magistrats ou des Guerriers de Province seroient venus se placer dans le fil de la narration, & quels effets ces portraits auroient pu faire. Nous apprendrions surtout s'il auroit été d'usage d'entrer dans des dévelopemens infinis ; de ne laisser au-

cun Acte, aucune transaction, aucun Testament, aucune pièce en un mot dans les Archives de Clusium ou de Capoue sans les transcrire, du moins sans en donner la substance.

Il n'y a pas de doute que les hommes petits & grands traitent sans cesse ensemble, que chaque jour ramène mille intérêts, mille affaires qui forment le tissu des sociétés & la trace des mouvemens du Genre humain ; or les Anciens que nous supposerions appliqués à écrire des Histoires de Villes du second ou du troisième ordre, auroient-ils conservé tous les monuments, auroient-ils fait comme des Journaux de tout ce qui auroit été dit ou écrit, ou ordonné ou défendu, ou prêté ou donné, ou acheté ou vendu, ou bâti ou démoli dans ces Villes, objets de leur composition? Voila ce qu'on verroit dans ces précieux ou-

vrages de l'antiquité, s'il en subsistoit quelques-uns ; & ceci, encore une fois, seroit d'une utilité, d'une instruction, d'une ressource infinie.

Les Barbares qui nous ont précédés durant près de mille ans, ont écrit bien des Chroniques & des Annales ; les Villes, les Monastères ont eu leurs Ecrivains ; gens qui n'avoient que des yeux & des oreilles, nul goût, nul talent d'écrire, nul discernement ; ils plaçoient sans ordre le bon & le mauvais; le grand & le médiocre ; souvent le vrai & le faux ; toujours l'ennuyeux & l'insipide ; mais ils eurent une attention dont il faut leur sçavoir gré ; ils mirent rarement le titre d'*histoire* à leurs rapsodies ; il semble que ce mot leur parut trop majestueux, trop supérieur à leurs idées ; & l'on ne peut pas dire que ce fut de leur part une défiance excessive ou une fausse modestie.

Nous avons voulu faire ce préambule pour montrer le progrès de nos connoissances. On enchérit aujourd'hui sur les Anciens en donnant l'histoire de la plupart de nos Villes ; & l'on s'éloigne de la manière basse & triviale des vieux Chroniqueurs, en racontant de suite, & avec grace, les affaires & les révolutions municipales : en ce genre il faut convenir que M. Ménard se distingue ; nous croyons avoir déja fait sentir la bonté de son ouvrage ; & ce dernier Extrait confirmera le même jugement.

Les deux Livres 3^{e}. & 4^{e}. de ce Volume contiennent un espace de près de 150 ans, depuis 1164 jusqu'en 1312 ; & cet intervalle présente bien des traits relatifs aux guerres des Albigeois ; plusieurs Conciles & Synodes ; des loix concernant le Gouvernement de Nismes ; des dona-

tions faites aux Monasteres ; des suites d'Evêques & de Senechaux ; des personnages distingués par le mérite propre de ce tems là &c. Que dirions-nous qui pût présenter tout ce grand corps d'Histoire ? Fixons-nous à quelques Articles & finissons.

Il se forma dans Nismes vers l'an 1277 une Compagnie de Marchands Lombards & Toscans, gens établis d'abord à Montpellier, mais assez avisés pour préférer la domination de nos Rois à celle du Roi de Majorque qui avoit alors Montpellier dans sa dépendance. Ces Etrangers furent extrêmement protégés à la Cour de Philippe le Hardi ; ils en obtinrent de grands priviléges ; surtout celui d'avoir leurs causes commises au Tribunal du Juge ordinaire de Nismes ; ce qui forma ce qu'on appelle la *Cour des Conventions Royaux*. Il y a sur l'é-

tabliſſement de cette Cour une note de M. Ménard ; ſon goût de critique y paroît dans la diſcuſſion des divers ſentimens qui n'ont point touché la vraye époque de cette inſtitution ; elle n'étoit pas même entiérement connue de M. de Bâville, Intendant de Languedoc, & très-inſtruit des Uſages de cette Province. Nous diſons *entiérement connuë* ; car, en ſuivant une citation de notre Auteur, il paroît que M. de Bâville n'étoit pas éloigné du terme où nous conduit la nouvelle Hiſtoire de Niſmes. Cette Juriſdiction, diſoit ce grand Magiſtrat, *paroît avoir été originairement établie en faveur du Commerce des Marchands Lombards & Italiens &c.* C'eſt juſtement ce que M. Ménard confirme aujourd'hui avec toute ſorte d'aſſurance & de vérité.

Les moindres traits de Litté-

rature qui brillent au XII & au XIII siécle, sont extrêmement précieux. Quand l'amour de l'étude se fait jour dans quelque Cathédrale ou dans quelque Monastère de ce tems-là, on s'arrête pour voir comment les gens s'y prenoient pour se mettre au dessus de la barbarie régnante. *Le Clergé de Nismes*, dit M. Ménard, *cherchoit à s'instruire au treizième siècle*, & il cite en preuve l'état des Livres de cette Eglise, dressé vers l'an 1218. C'étoit un grand trésor, puisqu'on y comptoit peut-être une centaine de volumes: Trésor que les Princes eux-mêmes pouvoient à peine se procurer; puisqu'alors un Tite-Live se vendoit 120 écus d'or, & les vies de Plutarque 70. Ce sont à peu près les réfléxions de notre Auteur; il y ajoute une anecdote de la vie de Louis XI. laquelle nous apprend que ce Prince vou-

lant à voir une copie des Oeuvres du Médecin Rhasis, pour la placer dans sa Bibliothèque, il fallut qu'il *donnât pour sûreté* 20 *marcs d'argent, cent sterlins, & l'obligation d'un Bourgeois de cent écus d'or.* C'est la convention qu'énonce M. Ménard d'après l'abrégé de Mézeray qu'il cite en marge ; mais nous avons quelque chose de plus exact dans l'acte même inséré par Naudé dans ses additions à l'histoire de Louis XI. On y voit (p. 84.) que les gages, pour le Rhasis, furent *de 12 marcs d'argent, & de 20 sterlins*, avec *la caution de cent écus d'or* d'un nommé *Malingre.* Revenons à l'inventaire des Livres de la Cathédrale de Nismes.

Il s'y trouve un Ouvrage très-considérable, & qui attireroit bien l'attention des Amateurs de l'antiquité Ecclésiastique, si l'on pouvoit le recouvrer : ce sont

les cinq Livres de Papias Evêque d'Hiéraple, Ecrivain du second siècle de l'Eglise. Eusèbe & S. Jérôme en ont parlé; l'Abbé Trithème, qui vivoit encore au commencement du seizième siècle, en fait l'annonce comme d'un Ouvrage existant, d'un Ouvrage même qu'il avoit vû; du moins c'est l'idée que présentent ses paroles, & qu'adopte aussi M. Ménard. Cependant ces cinq Livres, appellés *les explications des discours de Notre Seigneur*, ne se retrouvent plus aujourd'hui; & nous n'avons de Papias que quelques fragments recueillis par le P. Halloix & par Ernest Grabe. Sur cela le docte Cave a prétendu que Trithème n'avoit point vû ce riche monument de l'antiquité, & que ce qu'il en dit n'est que d'après le témoignage d'Eusèbe & de S. Jérôme; car si du tems de cet Abbé les cinq Livres de Papias eussent

existé, seroient-ils perdus aujourd'hui, tems si voisin de Trithème ; & au cas qu'ils fussent demeurés cachés, durant quelques années, parmi les manuscrits des Bibliothèques, depuis qu'on s'est mis à dépouiller avec soin tous les cabinets & tous les dépôts Littéraires, eussent-ils échappé aux recherches des Sçavants ? Le Traité de Lactance de *Mortibus persecutorum* avoit disparu aux yeux de nos pères, mais M. Baluze sçut bien le déterrer, & quels applaudissemens la République des Lettres ne donna-t-elle point à cette découverte ? Tels sont à-peu-près les raisonnements de Cave qu'il faudroit lire à l'article *Papias* dans sa nouvelle Edition.

Cependant nous ne sçavons si le Catalogue de l'Eglise de Nismes ne fait pas tomber toute cette critique ; car voici l'argument qu'il est possible d'en tirer;

Au XIII. siècle les cinq livres de Papias existoient dans le Trésor de la Cathédrale de Nismes ; on ne peut rejetter à cet égard l'énoncé de l'inventaire. Trithème, un peu plus de deux siècles après, parlant du même ouvrage, dit expressement : *extat opus insigne quinque voluminibus distinctum, quod prænotavit sic : Explanationum sermonum Domini libri V. Alia quæ scripsit non vidimus.* Cela ne doit-il pas s'entendre au même sens que l'Article du Catalogue de Nismes ? Et est-il surprenant qu'un livre précieux, qui étoit dans le Commerce littéraire au XIII. siècle, y fût encore au XV^e ?

Concluons que la notice de Trithème doit être prise dans son sens naturel ; & qu'en effet l'ouvrage de Papias existoit de son tems ; mais qu'est il devenu ? Voilà le mystère qui se dévoilera peut-être en fouillant dans quelque Bi-

bliothèque peu fréquentée. Si le trésor de Nismes avoit été conservé, la question seroit décidée il y a longtems; apparemment que les guerres civiles, ou les ravages des Huguenots ont fait périr cette Bibliothèque, comme tant d'autres encore plus riches & plus célèbres.

Ce point de critique nous a peut-être trop occupés; mais nous sommes si charmés de trouver au XIII. siècle quelque bon morceau d'Histoire Littéraire, qu'il faut nous pardonner la digression ou l'incartade. M. Ménard continue ses détails avec son exactitude ordinaire. Il fait connoître de suite deux personnages célèbres & natifs de Nismes. L'un étoit Bernard de Languissel, Cardinal & Archevêque d'Arles; l'autre, Bernard de la Treille, Religieux de l'Ordre de S. Dominique. Le premier eut du zèle pour les intérêts de l'E-

glise & fut employé dans des affaires importantes ; le second se distingua par le sçavoir du tems, & par des Ecrits dont on conserve encore quelque chose dans la Bibliothèque de S. Victor. C'étoient des Postilles sur les Sentences & des Sermons dans le goût du XIII. siècle. Ce qui peut donner quelque dégré d'estime particulier pour ce Docteur, c'est la manière honorable dont en parle Bernard Guidonis, homme assez intelligent & qui se connoissoit en mérite.

Plusieurs traits du régne de Philippe-le-Bel & de l'affaire des Templiers terminent ce volume ; nous entendons la partie historique ; car il y a de plus le détail des notes & tout le grand morceau des preuves. La dernière note est destinée à examiner : *Si les noms de famille qui sont au génitif dans les Chartes Latines, doivent avoir l'article de*

en François ; & notre Auteur, qui se détermine pour la négative, dit sur cela des choses très-sensées, très-réfléchies, très-curieuses.

ARTICLE CLIII.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, année M. DCC. XLV. avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année &c. 4°. A Paris de l'Imprimerie Royale. M. DCC. XLIX.

CEux qui inventent ou qui perfectionnent les Arts utiles, sont les vrais bienfaicteurs du genre humain. Nous aimons Homère & les autres Poëtes, ses imitateurs ; parce qu'ils nous amusent ; mais quelle vénération ne seroit pas duë à l'inventeur des instruments du labourage, s'il nous étoit connu ! Les

Académies anciennes s'épuisoient en raisonnements sur des questions Métaphysiques, sur des théories superflues; en cela nos Académies modernes ont de grands avantages; elles font leur objet des découvertes, qui se rapportent aux besoins publics. Le Méchanicien y est regardé comme un vrai Philosophe, & les observations qui tendent à ménager des ressources aux Citoyens, sont mises au rang des exercices honorables.

Nous communiquons ces idées à l'occasion d'un Mémoire de M. du Hamel, sur la conservation des grains, & en particulier du froment. Il a été de la Providence, que le bled qu'elle nous donne, eût besoin de notre attention pour subsister dans l'état où nous le cueillons : sans cela nous ne ferions pas assez de cas d'un bien si précieux ; mais cette conservation est pénible &

dispendieuse, de la manière qu'on a imaginée pour la procurer. M. du Hamel décrit fort au long les inconvénients de nos greniers ordinaires, c'est-à-dire le terrain qu'on y perd, la nécessité où l'on se trouve de faire remuer souvent les tas de bled ; le déchet qu'y causent les divers animaux dont les rapines ne peuvent être ni prévues ni arrêtées totalement &c. Et après cet examen très-réfléchi, l'Académicien expose les tentatives qu'il a faites 1°. pour renfermer une grande quantité de bled dans un petit emplacement; 2°. pour empêcher qu'il ne s'y échauffe, qu'il n'y fermente, qu'il n'y contracte un mauvais goût ; 3°. pour le garantir des oiseaux, des rats, des souris, sans l'exposer à être endommagé par les chats ; 4°. pour le préserver des mites, des teignes, des charençons; & tout cela sans frais, sans embarras.

Voici en peu de mots son opération.

Il forme un petit grenier ou une grande caisse de planches de Chêne, en façon d'un Cube, dont les côtés sont plus ou moins longs suivant la quantité de bled qu'on veut y renfermer; un pareil grenier qui auroit 12 pieds de côté, contiendroit 1728 pieds cubes de bled; & dans un grenier qui auroit 1323 pieds quarrés de superficie, on ne pourroit mettre, suivant la methode ordinaire, que 1350 pieds cubes de bled; on voit là une grande économie sur l'étenduë des greniers; mais les autres avantages se concluent de même.

Quand le Bled est renfermé dans une caisse pareille bien bouchée & bien remparée, il est impossible que les rats, les souris, les insectes y pénétrent; mais comme il seroit à craindre que la fermentation intestine n'y

causât de grands ravages, il faut avoir la précaution d'y ménager des soupiraux, qu'on fermera avec de bonnes trapes, quand leur usage ne sera pas nécessaire, & qu'on tiendra ouverts quand le jeu de certains Soufflets sera mis en exercice; car voici l'endroit important de la Machine.

Pour renouveller l'air intérieur de la Caisse, pour purger totalement cette espéce de Chambre, on ajuste au bas le *Ventilateur* de M. Hales: c'est un soufflet puissant qui faisoit passer, à chaque coup, deux pieds cubes d'air dans la Caisse de M. du Hamel, c'est à dire, (à 420 coups par cinq minutes) 80640 pieds Cubes d'air en huit heures; il faut voir dans le Mémoire la supputation des renouvellemens d'air durant cet espace de tems, avec le détail des précautions & des observations

qui accompagnent toute l'expérience ; rien de mieux imaginé que cette Méchanique, dont l'Auteur ne nous donne pourtant encore que l'esquisse ; le succès de son travail l'encourage à perfectionner une si importante découverte ; on verra, dans les volumes suivans de l'Académie, le surcroît de connoissances que l'assiduité, le zèle, l'industrie auront procuré ; on y trouvera aussi les tentatives qui ont pour objet la conservation des grains différents du bled, & en général des grains de toute espèce.

Il est singulier que les Botanistes ayent tant travaillé sur ce qui constitue l'intérieur des plantes, & que la partie extérieure ne leur ait causé, en quelque sorte, que de l'indifférence. On trouve dans leurs livres mille détails sur les Pétales, les Etamines, les Calices &c. & très-peu de choses sur les glandes &

les filets des feuilles, encore moins sur les liqueurs qui suintent de ces glandes & de ces filets. Ceci toutefois présente aussi une quantité d'objets agréables, intéressants & capables de répandre beaucoup de lumière sur la vie des plantes. Or telle est la matière qu'embrasse M. Guettard dans un Mémoire qui sera suivi de plusieurs autres, parceque le sujet est abondant, & peut fournir des Analogies bien curieuses entre les substances végétales & les animaux. Il distingue ici sept espèces de glandes & 20 espèces de filets qui couvrent les feuilles; dans le détail il n'examine encore que les deux premières espèces de ces glandes, parceque les préparatifs de la question, les définitions, les divisions employent la plus grande partie du discours. Nous le trouvons clair, méthodique, & l'on y apprend des particularités

botaniques qu'on n'auroit pas même soupçonnées. Qui n'admireroit par exemple que, dans une simple feuille d'ortie, de l'espèce qu'on appelle *Chanvre de la Chine*, il y ait au moins 7168 glandes ? & il en est à peu près de même de toutes les autres orties ; toutes ont non-seulement des glandes sur les feuilles, mais sur les parties de la fleur. Ce Mémoire, peu susceptible d'Extrait, doit être lu & médité avec soin par ceux qui voudront suivre la question présente ; c'est le commencement d'un Traité entier sur cette curieuse partie de la science du Botaniste.

Nous ne remarquons dans ce volume que deux Mémoires de Botanique ; nous passons à l'Astronomie, dont les matières ne peuvent être indiquées que succinctement à cause des détails d'observations & des calculs qui en sont inséparables.

De l'inclinaison de l'orbe du troisième Satellite de Jupiter ; par M. Maraldi. On tâche de connoître l'inclinaison de l'orbe d'un satellite pour apprendre à calculer ses Eclipses avec plus d'exactitude. M. Maraldi s'étoit persuadé en 1732 que l'inclinaison de l'orbe du troisième satellite de Jupiter étoit variable ; il s'est affermi depuis dans sa pensée par des observations dont la suite & l'exposition forment le présent Mémoire. On voit dans ses résultats que cette inclinaison va toujours en augmentant ; que les observations de 1722. la donnent de 2.^{d} 59′ 43″ Celles de 1739, de 3.^{d} 16′ 50″ ; & qu'elle étoit en 1745. de 22. minutes plus grande que celle qui est marquée dans les tables de M. Cassini.

Observations faites au Secteur, au sujet de la Nutation de l'axe terrestre, causée par l'action de la

Lune ſur le ſphéroïde applati ; avec des réfléxions touchant l'obliquité de l'Ecliptique ; par M. le Monnier, fils. Outre les deux mouvements de la terre diurne & annuel, on ſçait que ce globe a encore un troiſième mouvement contre l'ordre des ſignes ; enſorte que ſon axe fait peu-à-peu une révolution autour des poles de l'Ecliptique ; & ce mouvement eſt ce qui cauſe la préceſſion des Equinoxes ou le mouvement apparent des étoiles fixes. Il eſt déterminé aujourd'hui que cette préceſſion eſt d'environ 50 minutes par an, & que la révolution entière de l'axe terreſtre autour des poles de l'Ecliptique ſe fera en 25920 ans.

Mais ce troiſième mouvement de la terre ne ſuffit pas encore pour ſatisfaire aux obſervations ; car on remarque de plus un balancement, une nutation dans l'axe terreſtre : phénomène qui doit

doit mettre des inégalités dans la préceſſion des Equinoxes, & dans l'obliquité de l'Ecliptique.

M. le Monnier ne doute pas que la préceſſion des Equinoxes & la nutation de l'axe terreſtre ne dépendent de la figure de la terre, qui eſt reconnuë aujourd'hui pour un véritable ſphéroïde : mais quelle dépendance, & comment faut-il la concevoir ? C'eſt que la terre étant un ſphéroïde, l'action du ſoleil & de la lune ſur ce globe doit être inégale ; & cette inégalité doit cauſer la préceſſion des équinoxes & le balancement de l'axe terreſtre ; en ſorte que la figure de la terre eſt réellement l'occaſion de ces deux phénoménes ; quoique l'action inégale du ſoleil & de la lune en ſoit la véritable cauſe. Ici toutefois il faut encore une attention, c'eſt que l'inégalité de l'action du ſoleil & de la lune ſur l'axe terreſtre,

dépend aussi & même principalement, de l'inclinaison de cet axe sur le plan de l'Ecliptique : ceci est évident. M. le Monnier ne laisse pas de le démontrer par des raisons qu'on trouvera très-sensibles.

Son Mémoire ne contient aucunes observations sur l'action inégale du Soleil, il ne s'agit que de l'action inégale de la Lune & de ce qu'elle opére par rapport à la nutation de l'Axe Terrestre. L'Auteur met en œuvre pour son calcul la période du nœud de la lune, laquelle se fait en 18 ans & qu'il a commencé d'observer en 1736. La demi-période de neuf ans se terminoit en 1745 ; & il a trouvé pour lors la nutation de 17 à 18 secondes.

Cette question tient à celle de l'obliquité de l'Ecliptique tant de fois rebattue parmi les Astronomes. On peut concevoir que

la nutation ou le changement d'inclinaison, dans l'axe de la terre, a dû faire croire que l'obliquité de l'Ecliptique étoit sujette à des variations. M. le Monnier est fort porté à la croire constante & fixe en elle-même; mais il n'y a qu'une longue suite d'observations qui puisse décider totalement cette importante controverse. On remarque, dans le Mémoire de notre Académicien, beaucoup de profondeur, & le commun des Lecteurs ne le saisira pas sans une grande application; nous croyons que le Sécrétaire de l'Académie a dû porter le même jugement, lorsqu'il en faisoit l'abrégé, qu'il faut lire aussi à la page 58. de l'Histoire.

Du Systême du monde dans les principes de la Gravitation universelle, par M. Clairaut. Il y a, d'abord, dans ce Mémoire, une fort belle exposition des

deux loix de Kepler * & du systême de M. Newton. On observe que l'attraction est un simple fait dont Newton lui-même a souhaité qu'on pût trouver la cause ; que la fécondité & l'universalité de ce principe, dans les phénomènes célestes, est ce qui lui a gagné tant de partisans ; qu'il seroit bien à désirer que l'Auteur du systême eût voulu faire connoître davantage la marche de son puissant génie &c.

C'est cette marche que M. Clairaut, digne imitateur des grands Géomètres, a voulu suivre ; mais *après avoir examiné longtems la théorie de M. Newton*,

* La première est, comme on sçait, que les aires des orbites des Planètes sont proportionnelles au tems que ces Planètes mettent à parcourir les arcs correspondans à ces aires. La seconde, que les quarrés des révolutions sont comme les cubes des distances au centre.

sans en tirer la conviction qu'il attendoit ; il s'est déterminé à ne plus rien emprunter de lui, & à chercher directement la détermination des mouvements célestes d'après la seule supposition de l'attraction mutuelle.

Or ces recherches l'ont conduit à penser que le calcul de l'hypothèse en question rendoit le mouvement de l'apogée de la Lune au moins deux fois plus lent que celui qu'il a par les Observations, c'est-à-dire, que la période de l'apogée qui suivroit de l'attraction réciproquement proportionnelle aux quarrés des distances seroit d'environ 18 ans, au lieu d'un peu moins de 9 qu'elle est réellement.

Et ceci l'a engagé sinon à abandonner l'attraction, au moins à juger qu'elle suivoit une autre Loi que celle qu'avoit établi M. Newton ; l'Auteur insinue qu'il croiroit assez cette autre

Loi un peu plus grande que dans la raison inverse du quarré de la distance*. Il faut voir sur tous ces principes la Théorie & les calculs d'analyse qui occupent tout le reste du Mémoire.

Cet Ouvrage de M. Clairaut a trouvé des Contradicteurs. On a, dans ce même volume, quelques observations critiques de M. de Buffon, & l'on y voit la détermination fixe & entière de cet Académicien à défendre la Loi d'attraction simplement dans la raison inverse du quarré des distances. Le Public connoît aussi le Livre que publia l'an passé, sur cette matière, M. Walmesley,

---

* Dans nos Mémoires de Janvier 1748, on inséra une Lettre explicative du sentiment de M. Clairaut, » il pense, *disoit-» on*, que la pesanteur ne suit pas exac-» tement la raison des quarrés des dis-» tances inverses; mais celle de ces quar-» rés, plus d'une certaine *fonction* de ces » quarrés. «

Geometre Anglois, nous en donnions la notice dans nos Mémoires d'Octobre 1749. Enfin M. Clairaut a déclaré à l'Académie (le 17 May de la même année) qu'il étoit *parvenu à concilier assez exactement les observations faites sur le mouvement de l'apogée de la Lune, avec la théorie de l'attraction, sans supposer d'autre force attractive que celle qui suit la proportion inverse du quarré des distances* : mais ce retour au principe ordinaire de la gravitation Newtoniéne & universelle, n'empêche pas notre Auteur de répondre aux divers Mémoires de M. de Buffon ; on a inseré dans ce volume toutes les piéces de cette controverse, qui ne roule plus sur le fond même du Newtonianisme, depuis que M. Clairaut a modifié ou retracté la théorie de son Mémoire du 15. Novembre 1747.

ARTICLE CLIV.

OBSERVATIONS DE PHYSIQUE & d'Histoire naturelle par M. de Secondat, in-12. A Paris rue S. Jacques, chez Huart & Moreau fils, à la Justice, & au grand S. Basile. 1750.

NOus sommes fâchés d'avoir été obligés de différer à rendre compte d'un Ouvrage qui mérite à tous égards notre attention. Le stile nous en a paru clair & précis : les matières y sont discutées avec beaucoup de netteté. On y annonce des découvertes utiles ; on y apprend des choses qu'on ignoroit, & ce qui est aussi désirable, on peut y désapprendre des choses qu'on croyoit sçavoir. L'analyse que nous allons faire de cet Ouvrage justifiera ce jugement.

Nous ne parlerons pas des trois premiers Chapitres, où l'on lit des choses curieuses sur les eaux minérales de Dax, de Bagnières & de Barége, parce qu'ils ont été imprimés en différens tems dans nos Mémoires. Nous commencerons par le quatrième Chapitre, qui parle de l'influence de la pesanteur dans la chaleur des liqueurs bouillantes.

M. Farenheith s'est apperçu le premier, que la chaleur de l'eau bouillante, qui avoit été regardée comme une chaleur invariable, varioit suivant la pesanteur de l'air, qu'elle étoit plus grande quand le Baromètre étoit plus élevé, & moindre quand il étoit plus bas. Cette observation a été confirmée par les expériences faites par M. le Monnier sur le Canigou Montagne du Roussillon, & par M.

de Secondat sur le Pic-de-midi la plus haute Montagne des Pyrénées. Les mêmes expériences ont prouvé que la pesanteur de l'air, qui influë si sensiblement sur la chaleur de l'eau bouillante, n'altéroit en aucune manière la congélation de l'eau ; car & sur le Canigou, & sur le Pic-de-midi, la liqueur est descenduë précisément au même point où la glace la fait descendre à Paris & à Bourdeaux.

Il n'étoit pas facile de donner une explication satisfaisante de ce double Phénomène. M. de Secondat crut l'avoir trouvée. On sçait que l'eau dans son état naturel contient beaucoup d'air. On croyoit, sur l'autorité de M. Mariotte, que la chaleur dépouille l'eau de cet air. « Je croyois » donc, dit M. de Secondat, » que l'instant de la conversion de » l'eau en glace, étant celui où

» l'air emprisonné dans l'eau,
» recouvre une force de ressort
» égale à celle de l'air extérieur,
» il devoit toujours arriver que
» ces forces intérieures & exté-
» rieures étant exactement en
» équilibre, la pesanteur de l'air
» extérieur ne pouvoit pas agir,
» & par conséquent n'influoit en
» rien sur cet état de l'eau. Au
» contraire dans l'ébullition,
» j'imaginois que l'eau étant dé-
» pouillée de son air intérieur,
» l'air extérieur devoit exercer
» sur elle toutes ses forces, &
» cela inégalement, suivant sa
» plus grande ou sa moindre pe-
» santeur.

Cette explication paroît satis-
faisante; & un Physicien moins
habile & moins exact que M. de
Secondat s'y seroit arrêté; mais
il voulut répéter l'expérience de
M. Mariotte, & la répéta plu-
sieurs fois. Il trouva qu'après a-

voir, fait bouillir l'eau pendant deux heures, elle n'étoit pas dépouillée de l'air intérieur qu'elle contenoit, & que l'ayant fait bouillir de nouveau pendant une heure, il en sortit une quantité considérable d'air.

Le reste du Chapitre contient des expériences qui peuvent contribuer à étendre la connoissance des propriétés du froid & de la chaleur; & il faut convenir qu'on ne peut apporter plus de soin pour constater les faits & en demêler les circonstances essentielles.

Le Chapitre suivant contient *des expériences sur le régule d'antimoine qui augmente de poids par la calcination*. Cette augmentation est d'une dixième partie, & ce qui rend ce Phénomène plus surprenant, c'est que pendant le tems que le régule d'antimoine est exposé au foyer d'un miroir ardent, il en sort une fu-

mée blanche assez épaisse. Comment peut-il se faire qu'un corps acquiére de la pesanteur en perdant de sa substance ? M. Duclos, de l'Académie des Sciences, qui le premier fit voir à l'Académie cette expérience, en fit une autre qui semble prouver que cette augmentation de pesanteur vient de l'air ou de la matiére de la lumiére, qui s'incorpore avec l'antimoine. Cette explication avoit paru satisfaisante, & elle avoit été adoptée par tous les Physiciens.

Malheureusement elle est fondée sur une expérience qui n'est pas vraie. M. Duclos dit qu'ayant versé de l'Esprit-de-vin dephlegmé sur l'Antimoine calciné, cet esprit de vin s'étoit chargé d'une teinture rouge, & qu'ayant été séparé de l'Antimoine, il n'étoit pas plus pesant qu'avant la calcination. Or M.

de Secondat, à l'exactitude duquel il nous paroît qu'on doit s'en rapporter, répeta en 1747, cette expérience. Il ne s'apperçut pas que l'esprit de vin se fût chargé d'aucune teinture, & le régule d'antimoine, après avoir été desséché, pesoit autant qu'il pesoit avant qu'on eût versé de l'esprit de vin dessus.

Voilà donc ce Théorême surprenant de Physique replongé dans de nouvelles ténébres; on ne parviendra apparemment à le résoudre, qu'après des expériences multipliées. M. de Secondat en expose quelques-unes qu'il a faites avec des soins, & des précautions qui devroient servir de modèle, & qui peuvent faciliter les moyens de parvenir à la solution de ce Théorême de Physique.

Nous voulons encore dire quelques mots de l'Histoire de l'Electricité, qu'on lit dans un discours

de cet Ouvrage. L'illustre Auteur est remonté jusqu'aux sources, & s'est donné la peine de lire tous les Auteurs qui ont parlé de la vertu électrique. Il expose avec beaucoup d'ordre & de netteté les découvertes des Physiciens dans différents temps. Gilbert Médecin Anglois qui vivoit avant l'an 1600. nous paroît être le premier qui ait reconnu la vertu électrique dans d'autres corps que l'ambre jaune, connu chez les Anciens sous le nom d'*Electrum*. Le même Médecin s'appliqua beaucoup à faire des découvertes & à les perfectionner. Otto de Guerike en Allemagne & Robert Boyle en Angleterre pousserent plus loin les découvertes de Gilbert.

L'Electricité fut négligée pendant assez longtems, & fut reprise enfin par le célébre Hauksbée de la Société Royale de Londres. Il eut pour successeurs

dans ses recherches M. Gray en Angleterre, & M. Dufay en France. Leurs travaux excitérent l'émulation de M. Muschembroëk en Hollande, de M. Jallabert à Genève, & d'un grand nombre de Physiciens en Allemagne. On ne peut lire les découvertes qu'ont fait successivement ces hommes célébres, sans convenir que les progrès de l'esprit humain sont bien lents, & qu'une invention est encore bien avant dans les ténébres, lorsqu'elle paroît pour la premiere fois.

Nous finirons cet Extrait par une réfléxion de l'Auteur. » On » verra, dit-il, par l'Histoire » encore assez récente de l'Elec- » tricité, que les découvertes » sont dues en partie au hazard, » en partie à l'esprit de recher- » ches & au Génie; que si les » hazards sont produits d'abord » par des causes indépendantes

» c'est cependant toujours l'esprit de recherches qui les fait éclore, & le génie qui en fait les découvertes. »

ARTICLE CLV.

SECONDE LETTRE D'UN Théologien à M.... sur le prétendu Pélagianisme d'Arnobe le jeune.

IL me semble M. que vous avez été satisfait des preuves que j'ai apportées pour montrer qu'Arnobe le jeune, dans ses Commentaires sur les Pseaumes, n'adopte nullement les erreurs des Sémi-Pélagiens par rapport à la Prédestination & à la Grace. Vous trouvez mauvais que quelques Modernes l'accusent de Pélagianisme au regard du péché originel. Cette accusation est aussi mal-fondée que la premiére. Je conviens même qu'il

est difficile de l'entendre, proposer sérieusement par de graves Historiens, sans éprouver quelque sentiment d'indignation.

Comment peut-on nier le péché originel, & non-seulement en reconnoître les suites, mais encore avouer que tous les hommes se sont perdus dans la chute d'Adam, & qu'ils doivent être rétablis dans un meilleur état par l'Incarnation du Verbe Eternel? or, selon l'Histoire Littéraire de la France, Arnobe reconnoît & avouë tout cela. En faudroit-il davantage pour le justifier pleinement auprès des Juges équitables? mais entrons dans un plus grand détail, & comparons les principes de notre Auteur sur la prévarication du premier homme, avec ceux des Pélagiens.

1°. Les Pélagiens, loin d'attribuer la mort de ce premier homme à sa prévarication, soutenoient qu'il seroit mort, quand

même il auroit gardé fidélement le commandement du Seigneur. Au contraire Arnobe (*a*) enseigne que sa mort a été la peine de sa prévarication ; & que créé pour parvenir à l'immortalité par son obéissance, il est devenu mortel par sa désobéissance.

2°. Dans l'idée des Pélagiens, l'Arrêt de proscription porté contre le chef du genre humain ne devoit nuire qu'à lui ; & nous ne participons à ses disgraces, qu'autant que, par des actes libres, nous imitons sa révolte. Dans l'idée d'Arnobe, (*b*) tout

(*a*) Ps. 38. Domine... propter prævaricationem primum hominem corripuisti, & qui factus fuerat ut efficeretur per obedientiam immortalis, per inobedientiam mortalis effectus est.

(*b*) Ps. 50. Hic autem qui nascitur sententiam Adæ habet.

Ps. 136. Prima confusio non fuit nisi in parentibus nostris secundùm carnem, id est, in Adam & in muliere ejus.

homme qui vient au monde est enveloppé dans la condamnation d'Adam & d'Eve. En eux il se trouve couvert d'une confusion qui précéde celle que les péchés actuels peuvent mériter.

3°. Les Pélagiens ne pouvoient souffrir qu'on dît que nous étions dans nos premiers parents, lorsqu'ils ont violé la loi du Très-haut. Pour Arnobe, (*a*) il assure non seulement que nous avons été en eux, mais encore qu'en eux nous avons gémi sous la tyrannie du démon & de ses ministres, jusqu'à ce qu'il vînt un Rédempteur qui brisât nos fers, & que (*b*) le

(*a*) Ps. 1. 6. In ipsis nos sedimus & flevimus, quousque veniret qui nos de captivitate diaboli & ministrorum ejus auferret.

(*b*) Ps. 35. Filii hominum qui in peccato Adæ desperantes exierant, in protectione alarum ejus sperant, id est, in expansione manuum in cruce fixarum.

crime d'Adam a tellement plongé toute sa postérité dans le désespoir, qu'il ne lui reste d'espérance que dans la croix & les playes de J. C.

Croyez-vous, Monsieur, qu'avec des principes si opposés à ceux des Pélagiens sur le péché originel, on puisse s'accorder avec eux jusqu'à nier l'existence de ce péché ? Peut-être Arnobe est-il en contradiction avec lui-même. On seroit tenté de le penser lorsqu'on dit dans l'Histoire Littéraire de France : (*a*) » Arnobe, en un autre endroit, » semble admettre le pur Pélagianisme en niant le péché » originel, car il dit que l'homme en naissant se trouve à la » vérité dans la condamnation » d'Adam, mais qu'il n'en contracte point le péché, *peccatum verò suum non habet.*

(*a*) *Hist. Litt. t.* 2. *pag.* 346.

Il faut cependant tout dire : Arnobe ne sçauroit paroître en contradiction avec lui-même, que dans la Traduction qu'on nous présente de ses paroles ; ses paroles telles qu'elles sont dans son ouvrage sont exactes & ne ré-pandent aucun nuage sur sa foi. Car 1°. il admet le péché originel, dès-là qu'il avoue que le enfans sont compris dans la con damnation d'Adam, puisqu'un Dieu souverainement juste n fait pas tomber la condamna tion d'un coupable sur une mul titude innombrable d'innocents 2°. Il ne dit pas que l'homme e naissant ne contracte point le p ché d'Adam, mais il dit qu'il n' point de péché qui lui soit pro re, *peccatum suum non habe* Ainsi avoient parlé avant lui S. Cyprien, S. Chrysostome, S. Augustin même qu'on ne soup çonnera pas d'avoir nié le péch originel. Ainsi parloit un Auteu

contemporain du notre. C'est S. Prosper, qui avoit coûtume de dire que les enfants ont besoin de rédemption & de rémission, quoiqu'ils n'ayent point de péchés propres (*a*) *etiamsi propriis peccatis careant*. 3°. Voici donc le vrai sens d'Arnobe. » Chose » étrange! dès que nous com- » mençons à exister & à voir le » jour, nous sommes soumis à » l'anathême lancé contre Adam » & cependant nous n'avons au- » cun péché propre & person- » nel (*b*). » *Hic autem qui nasci- tur, sententiam Adæ habet, pecca- tum verò suum non habet.*

Il n'est pas possible de donner un autre sens à notre Auteur, lorsqu'on lit le Commentaire d'où ce Texte est tiré. Dans ce Commentaire, Arnobe explique ces paroles du Roi Prophéte :

(*a*) S. Prosp. resp. ad 3. obj. Vincent.
(*b*) In Psal. 50.

Car voilà que j'ai été conçu dans les iniquités. Il prétend qu'il s'agit ici des péchés du siècle, dans lesquels le Prophéte déclare que sa mere l'a enfanté. *In peccatis sæculi* (matrem) *peperisse signavit.* Il définit ensuite ces péchés du siècle. Tout péché, dit-il, se forme dans le cœur & se consomme par la langue : *quia omne peccatum corde concipitur & ore consummatur.* Incontinent après cette définition, vient le Texte que nous examinons. N'est-il pas évident que, dans ce Texte, *peccatum* se rapporte à la définition qui précéde, & marque un péché du siècle, c'est-à-dire un péché actuel opposé au péché originel, en ce que celui-ci, pour n'être point propre & personnel, ne laisse pas de nous rendre enfants de colère au moment de notre naissance ? Arnobe a donc droit de dire à ses accusateurs : Traduisez

duisez fidélement mes paroles. Et loin de paroître coupable, je rendrai témoignage à la vérité, à laquelle il vous semble que je suis contraire. Je finis, Monsieur, sur cet Auteur, contre qui l'on se déchaîneroit moins, s'il n'avoit point parlé contre les Prédestinatiens. Son témoignage embarasse, il est pressant. On cherche à le rendre suspect. Encore faudroit-il donner des couleurs vraisemblables aux accusations. Mais on prend le ton décisif, & une Traduction infidelle paroît hardiment à côté même du Texte. J'abandonne tout ceci à vos réfléxions, & je suis &c.

ARTICLE CLVI.

IDE'E DE LA VERITE' & de la grandeur de la Religion, démontrée par des preuves claires, & à la portée de tout le

monde. Par M. l'Abbé de C. D. P. Docteur de Sorbonne, vol. in-12. A Paris, chez Hérissant fils, rue Notre-Dame, à la Croix d'or, & aux trois Vertus M. DCC. L.

NOtre siécle, fécond en Auteurs dangéreux, produit aussi des défenseurs zélés de la Religion & de la vérité. Si l'on voit se répandre des Ouvrages qui bravent la pudeur, & qui sappent les fondemens du Christianisme ; on a la consolation d'en voir aussi qui ne respirent que la piété, & qui défendent avec force notre Religion sainte, contre ces esprits téméraires, qui attaquent des vérités qu'ils ne connoissent pas, ou qu'ils ont intérêt de ne pas connoître. C'est ainsi que, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, la Providence ménage des contrepoisons dans les

lieux où elle laisse croître des poisons pernicieux.

Il est vrai qu'ordinairement le contrepoison ne répare pas tous les ravages qu'a causé le poison. Un remède, quelque efficace qu'il soit, ne guérit pas ceux, ou qui ne veulent pas s'en servir, ou en qui il se trouve des dispositions rebelles à sa vertu. C'est ce qui arrive à la plûpart des incrédules ; ou ils ne lisent pas les Ouvrages qui attaquent des opinions chéries, ou ils les lisent avec un esprit prévenu, & avec un cœur trop intéressé à ne pas croire.

Sans cet intérêt, l'incrédulité seroit un problême plus difficile à résoudre que les problêmes les plus difficiles de la Géométrie. Car raisonnez avec les incrédules ; vous voyez que la plûpart ignorent même les principales difficultés qu'on peut faire contre la Religion. L'incompréhen-

ſibilité de nos Myſtéres, des railleries impies, & des plaiſanteries indécentes, voila toutes leurs armes; & qu'y a-t'il de plus foible? car 1°. plaiſanter n'eſt pas prouver, n'eſt pas même montrer de l'eſprit. Les incrédules en penſeront ce qu'il leur plaira; mais un homme ſenſé ne trouvera jamais qu'il y ait de l'eſprit à railler dans le ſujet du monde le plus grave & le plus intéreſſant, & rien ne lui paroît plus indécent & plus profane.

2°. Il faut avoir bien peu réfléchi pour être arrêté par l'incompréhenſibilité de nos myſtères. Ces eſprits ſuperbes qui veulent tout voir, ne voyent-ils pas qu'il eſt eſſentiel à nos myſtères d'être incompréhenſibles, & qu'il n'eſt pas raiſonnable de prétendre voir où il ne s'agit que de croire? S'ils ſont Philoſophes, comme quelques-uns ſe piquent de l'être,

ne ſçavent-ils pas qu'ils ſont obligés d'admettre dans le ſilence bien des vérités impénétrables à toutes leurs recherches, & contre leſquelles on fait des difficultés qu'on ne réſoudra jamais? Où ſeroit l'équité de vouloir pénétrer des vérités ſurnaturelles, pendant que tant de vérités naturelles ne ſont pour nous que ténèbres, myſtères, contradictions apparentes?

Car les contradictions que nos prétendus Eſprits-forts prétendent trouver dans les dogmes de la Foi, ne ſont pas plus réelles que celles qu'on rencontre quelquefois dans la recherche des vérités naturelles. L'ignorance, la frivolité, une fauſſe Métaphyſique trouvent ſouvent de la contradiction, où il eſt démontré qu'il ne peut y en avoir. Ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans ces diſcuſſions. On peut leur préſenter une autorité

qu'ils ne peuvent recuſer, c'eſt celle de Bayle ; cet eſprit audacieux, ſi attaché à l'obſcurité déſolante du Pyrrhoniſme (*a*), eſt convenu dans une réponſe à M. le Clerc, qu'il n'avoit jamais prétendu qu'il y eût des démonſtrations contre les vérités de la Foi. Toutes les raiſons qu'il oppoſe contre ces vérités ſont donc nulles de fait & de droit ; car on convient que ces vérités ſont contre les apparences, & qu'elles paroiſſent quelquefois révolter les foibles lumiéres de notre raiſon ; & cela étoit néceſſaire afin que notre ſoumiſſion fût méritoire, & la Foi une vertu.

Ces réfléxions ſont peut-être un hors d'œuvre inutile par rapport à l'ouvrage dont nous rendons compte. On y expoſe les principales preuves employées

(a) *Leibnitz dans ſa Théodicée.*

par les défenseurs de la Religion ; on y dévelope les vuës admirables de la Providence dans l'établissement du Christianisme, & on répond avec force aux difficultés des incrédules. L'Auteur a voulu que son Ouvrage fût *à la portée de tout le monde ;* & c'est dans cette vuë qu'il a évité d'entrer dans des discussions métaphysiques, & de noyer ses raisonnemens dans un stile trop diffus & trop orné.

210 Ce livre est divisé en cinq parties. Dans la première, on prouve l'insuffisance de la Religion naturelle ; dans la seconde on expose quelques vérités particuliéres ; dans la troisiéme & la quatriéme on démontre la réalité de la révélation ; dans la cinquiéme on répond aux difficultés des incrédules. On sent bien que nous ne pouvons suivre l'Auteur dans le détail de tant de preuves & de raisonne-

mens. Il suffira de choisir quelques articles qui fassent connoître le mérite de l'Ouvrage, le style & la maniére de l'Auteur.

Nous choisissons d'abord la preuve tirée de la résurrection de Jesus-Christ. Si J. C. est véritablement ressuscité, la Religion Chrétienne est vraye. C'est une proposition qui ne trouve pas de contradicteurs. Mais est-il véritablement ressuscité? c'est ce qu'il faut démontrer, & c'est ce qui se démontre avec une évidence qui doit persuader tout esprit attentif. Nous ne finirions pas, si nous suivions l'Auteur dans le détail de ses preuves; ces preuves font sentir qu'il y a le plus haut degré d'impossibilité morale, que s'il y avoit eu de l'imposture dans les Apôtres, elle n'eût pas été découverte. Il nous paroît même (& c'est une réfléxion qui nous a toujours frappé) que c'est un pro-

dige, & un prodige des plus étonnans, que quoique J. C. fût véritablement ressuscité, la vérité de sa résurrection n'ait pas été obscurcie par des ténèbres capables de laisser quelque doute dans les esprits, & qu'elle ait triomphé avec tant d'éclat, de la rage, de la jalousie, des précautions de tant d'ennemis revêtus de l'autorité souveraine, éclairés, vigilans, défiants, & animés par les intérêts les plus forts. La foi de la résurrection devoit les faire regarder comme des Déicides, & les rendre l'horreur de l'Univers.

Notre Auteur expose fort bien la preuve de la vérité de la résurrection, tirée du témoignage constant & invariable des Apôtres. Les Esprits-forts plaisantent éternellement sur la foiblesse de la preuve tirée du Martyre, & vous montrent par cent exemples que l'erreur a ses Mar-

tyrs comme la vérité. Au moins devroient-ils diſtinguer celui qui meurt pour ſoutenir une opinion, d'avec celui qui meurt pour ſoutenir un fait. Le Martyre dans l'un & dans l'autre prouve toujours qu'il eſt pleinement perſuadé ; & il ne peut pas venir dans l'eſprit d'en douter. Le premier, il eſt vrai, peut abſolument mourir pour une opinion fauſſe, qu'il croit vraye ; mais s'il s'agit d'un fait dont il ait été témoin, & ſur lequel il n'ait pû ſe tromper, ſon témoignage ſoutenu du martyre n'eſt pas recuſable, & il faudroit s'aveugler pour ne le pas voir. C'eſt dans ce ſens que Paſcal a dit : *Je crois des témoins qui ſe font égorger pour ſoutenir un fait.* Appliquez ceci à la réſurrection de J. C. & réſiſtez, ſi vous pouvez, à la force & à l'évidence du témoignage des Apôtres. De quel fait

s'agissoit-il ? Il s'agissoit de sçavoir si les Apôtres avoient vû J. C. ressuscité, s'ils l'avoient touché, s'ils avoient mangé avec lui, s'ils lui avoient parlé. Pouvoient-ils en commun & en particulier se tromper sur des faits si simples & si clairs ? Or c'est pour soutenir ce fait, que les Apôtres souffrent la faim, la soif, les opprobres, les prisons, la torture & la mort la plus cruelle. Le fait est donc vrai, & on ne sçauroit quel nom donner à la témérité de quiconque oseroit le nier.

On lit encore avec plaisir dans cet Ouvrage, la preuve tirée de la destruction de Jérusalem. Ce châtiment est prédit avec toutes ses circonstances dans les Livres Saints. L'événement a été justifié dans tous ses points d'une maniére si claire, si forte, qu'il n'est pas possible à un esprit attentif de n'en être

pas frappé. Nous avons donc dans le 18^e^. siécle une démonstration de la vérité de la Religion, qu'on n'avoit pas dans les premiers tems de l'Eglise ; & cette demonstration a tout l'éclat & toute la force qu'avoient les miracles dont furent témoins les premiers Chrétiens.

La cinquiéme partie de cet Ouvrage est employée, comme nous avons dit, à répondre aux difficultés des incrédules. La plus commune est de dire, que cette Religion Sainte enseigne beaucoup de choses qui révoltent l'esprit, & qu'on ne sçauroit comprendre. » Mais quelle science, répond notre Auteur, quelque naturelle qu'elle soit, ne » renferme pas des choses incompréhensibles ? comment un » Physicien concevra-t'il la manière dont le monde a été formé ? comment la matière est

» divisible à l'infini? Les choses
» les plus communes arrêtent l'es-
» prit le plus pénétrant dans l'or-
» dre de la nature. Pourquoi fau-
» droit-il que l'homme comprît
» tout dans l'ordre surnaturel?
» Dieu ne seroit pas ce qu'il doit
» être, si nous étions capables
» de le comprendre. Moins la
» Religion est à notre portée,
» plus il est certain qu'elle est Di-
» vine. Plus elle renferme de
» Mystères, plus il est certain
» qu'elle n'a pas été crue sans
» miracles. «

Nous rapportons ces réponses dans les termes mêmes de l'Auteur, nous supprimons beaucoup d'autres réflexions qui n'ont pas moins de force, & qui prouvent qu'il a bien réfléchi sur la matière qu'il traite.

ARTICLE CLVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

Histoire Littéraire de la France où l'on traite de l'origine & du progrès, de la décadence & du rétablissement des Sciences parmi les Gaulois & parmi les François &c. Par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. T. IX. qui comprend le commencement du XII. siécle de l'Eglise. *Chez Huart & Moreau, Chaubert, la veuve Brocas & Aumont, la veuve Piget, Durand.* M.DCC.L. Ce Volume présente d'abord une Dissertation ou Discours sur l'état des Lettres en France durant le XII siécle. La matiére y est traitée à fond, & fournira seule

un article considérable à nos Mémoires. Le détail des Sçavans du même siècle nous occupera ensuite, & nous tâcherons de traiter tout ceci d'une manière qui réponde à l'importance de l'Ouvrage. Nous ne pouvons qu'exhorter les Auteurs, au nom du Public, à soutenir cette belle entreprise, & à la conduire jusqu'au tems où ils tiendront eux-mêmes un rang honorable dans l'histoire littéraire de notre Nation.

Histoire de la Jurisprudence Romaine contenant son origine & ses progrès depuis la fondation de Rome jusqu'à présent &c. Pour servir d'introduction à l'étude du Corps de Droit Civil, à la lecture des Commentateurs du Droit Romain, & à l'Ouvrage intitulé les Loix Civiles dans leur ordre naturel. Par M. Antoine Terrasson, Ecuyer, Avocat au Parlement.

vol. in-fol. Chez Giffey, ruë de la Vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jeffé ; David le jeune, Quai des Auguftins au Saint-Efprit, M. DCC. L. Nous n'avons encore lu que la Préface de cet Ouvrage ; & elle nous a donné une fort grande idée des lumières & des travaux de l'Auteur. Notre fonction fera de préfenter le tout au Public avec la dignité convenable au fujet.

Un homme de Lettres qui nous eft inconnu, veut preffentir le goût du Public fur une Traduction qu'il a faite, en vers Latins, des Fables de la Fontaine ou de la plûpart d'entre elles : ce projet n'eft pas neuf ; on a un Recueil daté d'Anvers, & imprimé à Rouen en 1738. où fe trouvent plufieurs de ces Fables auffi traduites en vers Latins. Mais cela ne doit pas empêcher l'homme de Lettres, dont nous parlons, de fe livrer au Public, fi fa Tra-

duction est bonne ; or pour sçavoir ce qu'il doit craindre ou espérer, il nous a communiqué quatre de ses Fables, afin que nos Mémoires les fassent connoître. Il suffit d'en produire une ; les Connoisseurs se décideront assez par-là. Nous choisissons la Fable du Loup & du Chien qui est la V^e^. du premier Livre dans le Recueil de M. de la Fontaine.

Un Loup n'avoit que les os & la
peau &c.

On consultera aisément le reste, & nous ne croyons pas devoir transcrire toute la Fable Françoise : Voici le Latin.

Cum benè cura canum matres servaret & agnos,
Totus erat pellis, totus & ossa lupus.
Errantem offendit per devia forte molossum,
Quem sua commendat forma, sagina, vigor.

Impetere, in partes pinguem divellere prædam

Jejunum subiit mira cupido lupum.

At spes vana, nisi pugnâ decerneret acri,

Par etenim luctæ, dente molossus erat.

Ergò lupus supplex, pronâ & cervice salutans:

Ut tu pelle nites! ut tua membra vigent!

Cui canis: & facili pinguesces, optime, curâ.

Si sapias, sociis lustra relinque tuis.

Expertes laris hîc vivunt Gens omnium egena,

Exhausta ærumnis, nata perire fame.

Nullas hîc epulas gratis fortuna ministrat,

Venter nil certi, quo saturetur, habet.

Pabula, si qua levant miseros, sunt præmia pugnæ.

Lætior ut vivas, me duce, carpe viam.

Tum Lupus: Ecquid agam? nil penè: fugabis egenos,

Queis longo armatur rustica fuste manus.

Dexter, habet quoſcunque domus; mulcere ſtudebis,
Obſequioque tibi conciliabis herum.
Hæc ſi præſtiteris, merces te quanta ſequetur!
Dulcia fruſta manent, & genus omne dapum:
Mollia nunc pulli comedes, nunc oſſa columbæ,
Paſſim & blanditias fundet amica manus.
Sponte lupi tenero ſe produnt credula fletu
Gaudia, lætæ adeo ſortis imago movet!
Captum iter in ſylvâ peragunt. Lupus ecce moloſſi
Nativis cernit colla carere pilis.
Ecquid conſpicio? Nihil eſt: Nihil? eſt leve quiddam.
Dic tamen. Hanc fecit forte catena notam.
Forte catena? Ergò tibi, quò lubet, ire facultas

Non datur? Haud semper: sed quid, amice, nocet?
Sic nocet, immensas ut opes hac lege recusem,
Jam saxis valeas tuque dapesque tuæ.
Hæc lupus: atque fugit, sibi tanquam instante catenâ;
Per medios necdum currere cessat agros.

Nous avons produit cet exemple pour le Public & non pour nous-mêmes; qu'il nous soit pourtant permis d'observer qu'il régne, ce semble, dans cette traduction beaucoup de simplicité, de clarté, de naïveté, & communément un bon tour de vers, surtout dans les Pentamètres, dont la plûpart sont très-bien. Si le jugement des Maitres de l'Art parvient à notre connoissance, nous le communiquerons à l'Auteur par la voye de nos Mémoires.

On prépare actuellement un Livre très utile aux Ouvrages périodiques, & en général à toute la Littérature; c'eſt un Catalogue de tous les Livres dont les Extraits ſe trouvent dans les Journaux & Mercures. Les matières y ſeront rangées par claſſes, comme dans les Catalogues de Bibliothèques; par exemple, Théologie, Juriſprudence, Sciences & Arts, Hiſtoire &c. & les noms des Auteurs ſe trouveront à la fin, diſtribués par ordre alphabétique. Quand les Livres n'auront point d'Auteurs connus, on les indiquera dans une table auſſi alphabétique, mais diſpoſée ſuivant les matières. La Théologie ſera déſignée par la lettre T. la Rhétorique par la lettre R. &c. Si quelqu'un a des obſervations à faire ſur ce projet, il pourra s'adreſſer à l'Auteur,

Décembre 1750.

qui est le R. P. Bertier Augustin de la Place des Victoires.

Messieurs les Lecteurs & Professeurs Royaux ont recommencé, au Collège Royal de France, leurs leçons après la S. Martin de cette année 1750, le Lundi 23. Novembre. Nous donnons ici la liste des matières & des Livres qu'ils expliquent. Les gens de lettres, surtout des Provinces, doivent s'intéresser à cette annonce, & le Gouvernement a paru souhaiter qu'on l'insérât dans les Ouvrages Périodiques.

Pour la Langue Hébraïque.

M. l'Abbé Sallier expliquera le Livre des Pseaumes.

M. Henry après avoir donné les principes de la Langue Hébraïque, expliquera celui des Livres Sacrés que ses Auditeurs choisiront.

Pour la Langue Grecque.

M. l'abbé Vatry expliquera l'Oraiſon d'Eſchine contre Démoſthène, & celle de Démoſthène contre Eſchine.

M. Capperonnier expliquera les Tragédies de Sophocle.

Pour les Mathématiques.

M. Deliſle continuera d'enſeigner l'Aſtronomie par les Obſervations.

M. de Montcarville commencera à enſeigner l'analyſe des Courbes, ou l'énumération des lignes du ſecond & du troiſième ordre.

Pour la Philoſophie Grecque & Latine.

M. le Monnier réſoudra divers Problêmes de Méchanique & d'Aſtronomie-Phyſique.

M * * *

Décembre 1750.

Pour l'Eloquence Latine.

M. l'Abbé Piat expliquera les Inſtitutions Oratoires de Quintilien, avec des Oraiſons choiſies de Cicéron.

M. l'Abbé De la Bletterie expliquera la Vie d'Agricola par Tacite.

Pour la Médecine.

M. Aſtruc traitera les Fiévres.

M. Ferrein expliquera les maladies cauſées par la congeſtion du ſang, & enſuite les maladies vulgaires qui ne ſont pas bien connuës.

M. Poiſſonnier expliquera la Pharmacie Galénique & Chymique.

M. Bouvart continuera d'expliquer les ſignes, les cauſes & le traitement des maladies.

Pour la Langue Arabe.

M. Petis de la Croix expliquera

quera l'Evangile de S. Jean.

M. de Fiennes expliquera les Pseaumes de David.

Pour le Droit Canonique.

M. le Merre traitera de la translation Canonique des Réguliers à un Ordre plus austère, ou moins austère.

M. de la Verdy achevera d'expliquer l'Edit touchant la Jurisdiction Ecclésiastique.

Pour la Langue Syriaque.

M. Jault expliquera les Actes des Apôtres.

Nous voulons placer ici une Critique qui nous est venue en pensée, depuis que nous avons donné notre II. Vol. de Novembre.

Nous y rapportions trois ou quatre traits d'une Lettre ou brochure *sur l'Art de vérifier les dattes &c.* & parmi ces traits, nous

citions le reproche que fait l'Anonyme aux Auteurs des *Dates* sur un prétendu passage d'Eusébe, parlant de S. Irenée & du Pape Victor : *Arguit* (Iren.) *Victorem quòd non rectè fecerit &c.*

Ce reproche comprend deux choses ; 1°. le peu de conformité qui se trouve entre ces mots Latins *Arguit &c.* & le texte d'Eusébe, soit dans le Grec, soit dans la bonne traduction de M. de Valois. 2°. La fabrication ou supposition de ces mêmes mots Latins *Arguit &c.* que la lettre anonyme met sur le compte des Auteurs des *Dates*.

Or voici notre critique ; sur le premier point, l'observation de l'Anonyme est fondée ; car le sens d'Eusébe n'est point conservé dans ce passage, *Arguit &c.* Mais sur le second, il faut considérer que ce passage mis en note dans *l'Art de vérifier les dates*, n'a pas été fabriqué par les

Auteurs du Livre, puisqu'il se trouve dans l'ancienne version de Rufin : version très-infidèle, il est vrai, & très-critiquée par MM. de Valois & Fabricius ; cependant version qui doit suffire ici pour décharger les Auteurs des *Dates* du reproche de fabrication. Ils doivent seulement paroître en faute, pour n'avoir suivi ni le Grec, ni la Version de M. de Valois, ni celle de Christophorson qui dit *apposité & convenienter admonet &c.*

Et ceci nous avons voulu le dire, pour suppléer à ce qui manque dans notre Nouvelle Littéraire du II. vol. de Nov. pour faire remarquer la faute contenue dans la Lettre Anonyme dont nous parlions, & pour maintenir nos Mémoires dans l'impartialité constante dont ils font profession.

ARTICLE CLVIII.

CATALOGUE DES OUVRAGES DONT il est fait mention dans les XV. Volumes de ces Mémoires, pour l'Année M. DCC. L.

*On désigne par cette marque * les Livres qui ne sont annoncés que dans les Nouvelles Littéraires.*

§. I.

Religion, Ecriture-Sainte, Theologie, Controverse.

La Religion Chrétienne prouvée par les Faits, &c. Janvier, pag. 21. Mars 643.

Apographum ex MS. Autographo &c. Copie d'un Manuscrit du Cardinal Bellarmin sur l'au-

thenticité de la Vulgate. Juillet 1605.

Explication dogmatique & polémique de l'Ecriture-Sainte. Septembre 2056.

Première Lettre du P. Séedorff, &c. Novembre I. vol. 2349.

Idée de la vérité & de la grandeur de la Religion, &c. Déc. 2809.

* *La verità della Christiana Religione, &c.* La vérité de la Religion Chrétienne, &c. Février II. vol. 544.

* *Ritretto della Sacra Istoria de M. de Royaumont.* Abregé de l'Histoire Sainte de M. de Royaumont. Février II. vol. 550.

* *Trattenimenti sopra la Religione, &c.* Entretiens sur la Religion, &c. Février II. vol. 550.

* La vérité de la Charge de Messie en J. C. &c. Février II. vol. 563.

* Reflexions abregées pour ceux qui sont devenus *Herrnhutschers*, &c. Fév. II. vol. 565.

* Concordance du Vieux & du Nouveau Testament &c. Fév. II. vol. 566.

* Exposition abregée des Preuves historiques de la Religion &c. Mars 728.

* Le Triomphe de la Foi Catholique, &c. Mars 740.

* Avis touchant l'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament, par le P. Calmet. Mars 759.

* *Biblia Sacra carminibus comprehensa*, &c. La Sainte Bible en vers, &c. Avril 948.

* Second Avis au sujet de la Bible en François & en Latin avec des Préfaces, &c. Juin I. vol. 1327.

* *Evangeliarium quadruplex*, &c. Les quatre Evangiles selon l'ancienne Version Italique, &c. Juin II. vol. 1506.

* *Vindiciæ Romanorum Pontifi-*

cum, &c. Défense des Papes. Juin II. vol. 1507.

* Sacro-Sanctus Evangeliorum Codex, &c. *Les Evangiles imprimés sur le MS. de S. Eusebe Evêque & Martyr.* Juin 11. vol. 1517.

* *Risposta à l'anonimo Autore*, *&c.* Réponse à l'Anonyme qui a attaqué l'Histoire Théologique de M. Maffei, &c. Juin 11. vol. 1518.

* R. P. Anselmi Schnell Benedictini Weingartensis Theologia, &c. *Théologie du R. P. Schnell, &c.* Juillet 1711.

* Idée de la vérité & de la grandeur de la Religion. Octobre 2296.

* La Bible de Saurin en 6. vol. fol. Nov. 11. vol. 2685.

§. II.

CONCILES, SAINTS PERES, AUTEURS ECCLESIASTIQUES.

Epistolarum Reginaldi Poli, *&c.* *Décembre* 1750. 6 D iij

Lettres du Cardinal Polus, T. III. Avril 796.
Lettre de M. l'ancien Evêque de Gironne sur un Canon du Concile d'Elvire. Avril 812.
Lettre sur un Passage de Théodoret. Août 1831.
Lettres d'un Théologien sur Arnobe le jeune. Nov. 11. vol. 2568. Déc. 2801.
* *De Ratione Temporum Athanasianorum.* Ordre des Tems de S. Athanase. Février 11. vol. 543.
* *Lettera sopra il Monacato di San Gregorio VII.* Lettre touchant l'Etat Monastique de Saint Gregoire VII. Février 11. vol. 546.
* *S. Fulgentii Ruspensis Episcopi Opera, &c.* Les Oeuvres de S. Fulgence. Février 11. Vol. 547.
* Annonce d'une nouvelle Edition de S. Jean Damascène. Févr. 11. vol. 547.

* *D. Thomæ Aquinatis Opera, &c.* Nouvelle édition des Oeuvres de S. Thomas, vol. XI, & XII. Juin 11. vol. 1513.
* *Vindiciæ Augustinianæ, &c.* Défense de S. Augustin contre l'Imputation de Millénarisme, &c. Juin 11. vol. 1516.

§. III.

HISTOIRE UNIVERSELLE, CHRONOLOGIE, GEOGRAPHIE.

* L'Art de vérifier les Dates, &c. Janvier 191.
* Chronique des Rois d'Angleterre, &c. Févr. 1. vol. 362.
* *Geografia historica de todos Estados, &c.* Géographie historique de tous les Etats, &c. Févr. 11. vol. 557.
* *Tratado do modo de fazer as Cartas Geograficas, &c.* Traité de la manière de faire des Cartes

Décembre 1750. 6 D v

Géographiques. Fevr. 11. vol. 561.
* Description de l'Islande, Groënland, &c. Févr. 11. vol. 562.
* Description générale de l'Univers &c. Fevrier, 11. vol. 568.
* Deux Cartes de la Nouvelle France. Juin 1. vol. 1337.
* Histoire Universelle, &c. Tome XI. Juillet 1712.
* Théatre Historique, Géographique & Chronologique du regne de Louis XV. Septembre 2101.
* Avis sur le *Neptune Oriental.* Septembre 2101.
* Histoire Générale, Civile, Naturelle, Politique & Religieuse de tous les Peuples du monde, &c. Octobre 2296.
* Extrait d'une Lettre sur l'Art de vérifier les Dates, &c. Nov. 11. vol. 2656. Déc. 2833.

* Mappemonde Historique, Géographique, &c. Nov. 11. vol. 1664.

§. IV.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

Origines & Antiquitates Christianæ, &c. Origines & Antiquités du Christianisme. Mai 981. Oct. 2153.

Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur une nouvelle Histoire des Croisades. Octobre 2268.

* Examen & Discussion de l'Histoire des Diables de Loudun. Févr. 1. vol. 368.

* *Acta Canonizationis SS. Fidelis à Sigmaringâ, &c.* Actes de la Canonisation des SS. Fidèle de Sigmaringue, &c. Févr. 11. vol. 544.

* *Dissertazione Theologico-Critica, &c.* Dissertation où l'on réfute ce que M. Fleury dit, dans son

Histoire Eccléfiaftique, de Ste. Catherine de Sienne. Févr. 11. vol. 549.

* Nouvelle Edition de l'Hiftoire Eccléfiaftique du P. Alexandre. Févr. 11. vol. 551.

* *Expeditio Hifpanica Apoftoli S. Jacobi Majoris, &c.* Défenfe de la venue de S. Jacques en Efpagne. Févr. 11. vol. 555.

* *Memorias da Ordem Militar de S. Jõa de Malta.* Mémoires pour fervir à l'Hiftoire Militaire de Malthe. Févr. 11. vol. 557.

* *Memorias para a Hiftoria Ecclefiaftica do Bifpado da Guardia.* Mémoires pour fervir à l'Hiftoire de l'Evêché de la Guardia. Févr. 11. vol. 557.

* *Memorias para a Hiftoria Ecclefiaftica do Arcebifpado de Braga, &c.* Mémoires pour fervir à l'Hiftoire de l'Archevêché de Brague. Févr. 11. vol. 558.

* *Memorias da celebre Ordem Mi-*

litar dos Templarios, &c. Mémoires pour servir à l'histoire de l'ordre des Templiers, &c. Février II. vol. 560.
* Avis touchant l'Histoire Ecclésiastique de M. Fleury, Mars 753.
* L'Antiquité de l'Eglise de Marseille, &c. Juin I. vol. 1342.
* *Acta Sanctorum Martyrum Orientalium, &c.* Actes des SS. Martyrs d'Orient & d'Occident, &c. Juin I. vol. 1343.
* *Historia Priscillianistarum, &c.* Histoire des Priscillianistes, &c. Juin II. vol. 1507.
* *Istoria degli Anni Santi, &c.* Histoire des Jubilés, &c. Juin II. vol. 1514.
* *Vita di San Gherardo, &c.* La vie de S. Gérard de Villemagne, Juin II. vol. 1514.
* *Fasti Campililienses, &c.* Fastes de l'Abbaye de Lilienfeld, &c. Juillet 1709.
* *Historia Provinciæ Soc. Jesu Ger-* *Décembre 1759.*

maniæ superioris, *&c.* Histoire de la Province de la Haute Allemagne de la Compagnie de JESUS &c. Juillet 1712.

* Abrégé de la Vie des Saints &c. Juillet 1715.

* *Prospectus* du tome 3^{e}. des Actes des Saints de Septembre &c. Septembre 2089.

* Histoire de Sainte Marie Jacobé &c. Septembre 2094.

* *Dissertationes duæ Criticæ-Historicæ &c.* Deux Dissertations Critiques-Historiques, l'une sur les 25 années du Pontificat de S. Pierre à Rome; l'autre sur les Monuments qui concernent S. Cosme & S. Damien. Nov. I. vol. 2459.

* *La Storia della Basilica della Santa Croce &c.* Histoire de la Basilique de Sainte Croix de Jerusalem &c. Nov. I. vol. 2459.

* *Vita di Monsignor Giov. Francesco Tonderini &c.* Vie de M.

Jean-François Tonderini Evêque de Civita Castellana. Nov. I. vol. 2460.

* *Dichiarazione Istorica dell' anno Sancto &c.* Déclaration Historique sur l'année Sainte. Nov. I. vol. 2462.

* *Della Sacrosancta Basilica di S. Pietro. &c.* De la Basilique de S. Pierre. Nov. I. vol. 2464.

* *Vita della gran Madre de Dio &c.* La vie de la B. H. V. Marie Mere de Dieu &c. Nov. I. vol. 2465.

* Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur la nouvelle histoire des Croisades &c. Nov. I. vol. 2470.

* Autre Lettre sur le même sujet. Nov. I. vol. 2474.

§. V.

HISTOIRE PROFANE, RELATIONS, VOYAGES.

Relacion Historica &c. Voyage fait en Amérique, par l'ordre du Roi Catholique, &c. Janvier, 40. Février I. vol. 262. Mars, 604.

Voyage de Milord Anson, &c. Janvier, 65. Février I. vol. 245.

Lettres édifiantes & curieuses, &c. Janvier, 96.

Anecdotes du Régne de Pierre I, Czar de Moscovie, Février II. vol. 389.

Histoire des Révolutions de Gènes, Mai 1003. Juin I. vol. 1171. Juillet 1568.

Histoire générale de Pologne, Mai 1097. Juin II. vol. 1349. Juillet 1541. Août 1893. Septembre 2023.

Antonii Arrighii de vitâ Francisci

Mauroceni, &c. Hiſtoire de François Moroſini, Doge de Veniſe, Juin I. vol. 1242.
Hiſtoire des Voyages, Tom. VII. Juin II. vol. 1375. Août 1854.
Hiſtoire de la Ville de Niſmes, &c. Juillet 1620. Octobre 2243, Décembre 2761.
Hiſtoire des Révolutions de Conſtantinople, &c. Novembre II. vol. 2587.
Hiſtoire des Arabes, &c. Décembre 2693.
* *La Lucania*, *&c.* Hiſtoire de l'ancienne Lucanie, Février II. vol. 556.
* *Hiſtoria Genealogica da Caſa Real Portugueza*, *&c.* Hiſtoire Généalogique de la Maiſon Royale de Portugal, &c. Février II. vol. 555.
* *Provas da hiſtoria Genealogica*, *&c.* Preuves de cette hiſtoire, &c. Février II. vol. 555.
* *Memorias hiſtoricas dos Grandes de Portugal*, *&c.* Mémoi- *Décembre 1730.*

res historiques des Grands de Portugal, &c. Février II. vol. 556.
* *De vitâ & rebus gestis Nonni Alvarezii Peyreiræ &c.* Histoire du Connétable Alvarez Pereyra, &c. Février II. vol. 558.
* *Historiarum Lusitanarum Libri X. &c.* Histoire de Portugal, &c. Février II. vol. 558.
* *De antiquitatibus conventûs Bracaraugustani, &c.* Antiquités du Districht de Brague, &c. Février II. vol. 559.
* *Catalogo das Reinhas de Portugal, &c.* Catalogue des Reines de Portugal, &c. Février II. vol. 559.
* *Memorias para a historia de Portugal, &c.* Mémoires pour servir à l'histoire de Portugal, &c. Février II. vol. 560.
* Le premier Tome de l'Histoire de la Patrie, &c. Fevr. II. vol. 561.

* Histoire de la dernière guerre en Flandre &c. Fevr. II. vol. 562.
* Histoire de Thomas Jones &c. Fevr. II. vol. 562.
* Almanach Orange & du Patriot &c. Fevr. II. vol. 563.
* Les Annales d'Utrecht &c. Fevr. II. vol. 565.
* Lettres Danoises où sont rapportées les Avantures d'un Prince d'Asie en voyageant &c. Fevr. II. vol. 567.
* Avis sur une Histoire de Lyon &c. Fevr. II. vol. 572.
* Histoire de la Vie du Prince Cantemir &c. Avril 928.
* Relation du Monde de Mercure &c. Juin I. vol. 1317.
* Carte de la Maison de France pour faciliter l'intelligence de l'Histoire &c. Juin I. vol. 1338.
* Recueil des Historiens des Gaules &c. T. VI. & VII. Juin I. vol. 1342.

Décembre 1750.

* Traduction de l'Histoire ancienne de M. Rollin en Grec vulgaire. Juin II. vol. 1511. 1512.
* Abrégé de l'Histoire de Languedoc, &c. Juin II. vol. 1530.
* Histoire de Cléopâtre &c. Juin II. vol. 1531.
* Mémoires & Négociations du Comte d'Estrades &c. Nov. II. vol. 2685.

ANTIQUITÉS, MÉDAILLES, ESTAMPES, &c.

Lettres sur les Monuments trouvés dans Herculane, Mars 662. Avril 872. Mai 1021.
Dictionnaire des Monogrammes, Chiffres, &c. des Peintres, Graveurs, Mai 1058.
Traité des Pierres gravées, Juin I. vol. 1271. Juin II. vol.

1473. Juillet 1586. Septembre 2038.

Descrizione delle prime scoperte d'Ercolano, &c. Description des premières découvertes faites à Herculane, &c. Novembre I. vol. 2447.

* *Tre Lettere del Sig. Marchese Scipione Maffei, &c.* Trois Lettres de M. le Marquis Maffei, la première sur le premier tome de Dion, &c. la seconde sur les nouvelles découvertes faites dans Herculane, &c. Février II. vol. 548.

* Description d'un Monument découvert dans la Ville de Reims, &c. Avril 939.

* Avis au sujet d'une *Nouvelle Diplomatique, &c.* Juin I. vol. 1325.

* Tableaux, Estampes & Desseins de feu M. Gersaint, &c. Juin II. vol. 1522.

* *Della Moneta ch' ebbe corso nel* Décembre 1750.

Ducato di Friuli, &c. De la Monnoye qui a eu cours anciennement dans le Duché de Frioul, Juillet 1706.

* *Musæum Cortonense*, &c. Cabinet des Antiquités de Cortone, Novembre I. vol. 2460.

* *De Obelisco Cæsaris Augusti*, &c. De l'Obélisque de l'Empereur Auguste, &c. Nov. I. vol. 2460.

* *De Osymandyæ Circulo*, &c. Dissertation sur le Cercle d'or d'Osymandyas, &c. Nov. II. vol. 2647.

§. VII.

MORALE, SERMONS, DISCOURS DE PIETÉ, LIVRES DE DÉVOTION.

Essai de Philosophie Morale, Janvier 125.

Entretiens de Cicéron sur la nature des Dieux, Février I. vol. 295.

* *La pietà resvegliata nè Giovani, &c.* La piété des jeunes gens animée par les exemples du P. Joseph Calazanz, &c. Février II. vol. 545.
* *Illustrazioni analitiche, &c.* Eclaircissemens propres à l'instruction de la jeunesse, &c. Février II. vol. 548.
* Trois discours, l'un sur la délivrance de la Ville de Groningue; le second sur la paix de Westphalie; le troisiéme sur la paix d'Aix-la-Chapelle &c. Fevr. II. vol. 563.
* Traité sur l'Education des Enfans. Fevr. II. vol. 563.
* Le Peuple des Provinces unies puni, parce qu'il n'observe pas le Dimanche &c. Fevr. II. vol. 566.
* Cris à Dieu pour être délivré de la guerre, en 32. discours. Fevr. II. vol. 568.
* Le Chrétien parfait honnête-homme. Mars 729.

Décembre 1750.

* Oraiſon funèbre de M. le Card. de Rohan &c. Mars 734.
* Les Caractères &c. Juin I. vol. 1316.
* La voix du Sage &c. Août 1913.
* *Enchiridion ſeu Manuale Chriſtianum.* Manuel Chrétien. Septembre 2096.
* Introduction au S. Miniſtère &c. Octobre 2290.
* *Meditazioni per l'acquiſito del Giubileo &c.* Méditations pour le Jubilé &c. Novemb. I. vol. 2462.
* *Il divoto Pellegrino &c.* Le dévot Pélerin conduit & inſtruit dans la viſite des Egliſes pour le Jubilé &c. Nov. I. vol. 2464.

§. VIII.

DROIT, LITURGIE, POLITIQUE.

La voix libre du Citoyen &c. Janv. 79. Réfu-

Réfutation du sentiment de M. de V. qui traite d'Ouvrage supposé le Testament Politique du Cardinal de Richelieu. Févr. I. vol. 344.

Lettre sur la Défense de *l'Esprit des Loix.* Févr. II. vol. 532.

Ambassades de M. de la Boderie. Août 1733.

Lettres sur l'Esprit de Patriotisme, &c. Octobre 2218.

* *Codex Liturgicus, &c.* Collection de Liturgies. Févr. II. vol. 542.

* Traité des Parlements Généraux de Sicile, &c. Févr. II. vol. 553.

* *Apparato para à Disciplina e Ritos de Portugal, &c* Instruction sur la Discipline & les Rits Ecclésiastiques de Portugal, &c. Févr. II. vol. 557.

* Recueil d'Edits & Placards, &c. Févr. II. vol. 561.

* Recueil de trois Traités touchant le meilleur Gouverne-

ment des Provinces-Unies, &c. Févr. 11. vol. 562.
* Récit abregé de ce qui est arrivé touchant les Fermes, par Collecte. Févr. 11. vol. 563.
* Le Livre d'Interet, &c. Févr. 11. vol. 564.
* Le Droit du Change, &c. Févr. 11. vol. 564.
* Le nouveau parfait Secretaire, &c. Févr. 11. vol. 564.
* *Barnabæ Brissonii Opera varii Argumenti, &c.* Oeuvres de Barnabé Brisson, &c. Févr. 11. vol. 567.
* Les Principes du Droit Naturel de Burlamaqui, traduits en Hollandois. Février 11. vol. 568.
* Oeuvres de M. Antoine Despeisses, Avocat & Jurisconsulte de Montpellier, Févr. 11. vol. 573.
* Traité des Peremptions des Instances, &c. Juin 1. vol. 1319.
* Deux Théses soutenuës à Ro-

me sur la matière des Rits. Juin 11. vol. 1509.

* *In Epistolam Encyclicam à S. D. N. Bened. XIV. datam, &c.* Commentaire sur la Lettre circulaire de N. S. P. le Pape touchant la révérence dûë aux Temples, &c. Nov. 1. vol. 2457.

* *Dilucidatio Privilegiorum Ordinum Regularium, &c.* Privilèges des Réguliers pour absoudre & dispenser, &c. Nov. 1. vol. 2463.

* Les Principes de la Jurisprudence Françoise, &c. Nov. 11. vol. 2674.

* Le Droit Public, Germanique, &c. Nov. 11. vol. 2686.

* Histoire de la Jurisprudence Romaine, &c. Déc. 2823.

§ IX.

PHILOSOPHIE, MATHEMATIQUE, ARTS, HISTOIRE NATURELLE, MEDECINE.

Art de faire éclore & d'élever les Oiseaux domestiques, &c. Janv. 5. Févr. 11. vol. 330.
Traité de la Structure du Cœur, &c. Févr. 1. vol. 197. Avril 773. Juin 11. vol. 1419.
La Figure de la Terre, &c. Févr. 1. vol. 311. Juin 11. vol. 1157.
Caroli Noceti de Iride, *&c.* Notes du P. Boscovich sur l'Iris du P. Noceti, &c. Févr. 11. vol. 416.
Assemblée publique de la Société Royale de Lyon. Févr. 11. vol. 458.
Dissertation sur le *Tænia*, &c. Févr. 11. vol. 477.
Traité d'Optique-Méchanique, Févr. 11. vol. 487.
Elementa Physiologiæ, *&c.* Ele-

mens de Physiologie, &c. Févr. 11. vol. 501.
Histoire Naturelle, &c. T. II. Mars 581. T. III. Juin 1. vol. 1288.
Dialogues entre Hylas & Philonoüs, &c. Mars 675.
L'Art de conserver sa Santé, composé par l'Ecole de Salerne, &c. Mars 713.
Traité des Fluxions, &c. Avril 844. Juin 11. vol. 1393.
Nouvelles découvertes faites avec le Microscope, &c. Avril 858.
Ecole du Jardin Potager, &c. Avril 887. Juin 11. vol. 1365.
Nouvelle Théorie du Mouvement, &c. Mai 1079.
L'Art de mesurer sur Mer le Sillage des Vaisseaux, &c. Juin 1. vol. 1191.
De Astronomicâ Speculâ, &c. Construction d'un Observatoire, &c. Juin 11. vol. 1403.
Nouvelles Remarques sur la Li-

thotomie, &c. Juin II. vol. 1489.
Dissertation sur la Glace, &c. Juin II. vol. 1494.
Traité de la Culture des Terres, &c. Juillet 1557.
Dissertatio de Lumine, &c. Dissertation sur la Lumière, &c. Juillet 1642.
Le Spectacle de la Nature, T. VIII. Juillet 1668.
La Clef des Sciences ou la Logique, &c. Août 1784.
Discorso sul' origine de' Tremuoti, &c. Discours sur l'origine des Tremblemens de Terre, &c. Août 1800.
Histoire de l'Académie Royale de Berlin, &c. Août 1814. Sept. 1979. Oct. 2167.
L'Ingenieur de Campagne, &c. Août 1868.
Explication du Flux & Reflux de la Mer, &c. Sept. 2012.
Assemblée publique de la Société Royale de Lyon. Sept. 2064.

Assemblée publique de la Société Royale de Montpellier. Oct. 2231.
Chymie Medicinale, &c. Oct. 2255.
Histoire de l'Académie Royale des Sciences, Année 1745. Nov. I. vol. 2309. Nov. II. vol. 2501. Déc. 2775.
Histoire Naturelle de l'Islande, &c. Nov. I. vol. 2327.
Elemens d'Hippiatrique, &c. Nov. I. vol. 2338.
Les Agrémens de la Campagne, &c. Nov. I. vol. 2368.
Nouvelles Fontaines domestiques, &c. Nov. I. vol. 2378.
L'Art de la Teinture, &c. Nov. I. vol. 2395.
Lettre au P. B. J. sur l'exposition des Ouvrages de Peinture, de Sculpture, &c. Nov. I. vol. 2418.
Lettre sur le Livre de M. Senac, &c. Nov. II. vol. 2554.
Lettres sur la Peinture à un Ama-

teur, &c. Nov. 1 I. vol. 2608.
De la Fonte des Mines, des Fonderies, &c. Nov. II. vol. 2628.
Observations de Physique & d'Histoire Naturelle, par M. de Secondat. Décemb. 2792.
* Annonce de l'Histoire Naturelle des Barbades, &c. Janv. 169.
* Almanach sur la Connoissance des Diamants, &c. Janv. 189.
* Sujet de Prix proposé par l'Académie de Petersbourg, &c. Févr. 1. vol. 360.
* Lettre de M. de l'Isle sur les Tables Astronomiques de M. Halley, &c. Févr. 1. vol. 377.
* Lettre au sujet du *Tanin*, &c. Févr. 1. vol. 380.
* *Arithmetica Pratica*, &c. L'Arithmetique Pratique, &c. Févr. 11. vol. 544.
* *Dialogo delle Forze Vive*, &c. Dialogue sur les Forces Vives, &c. Févr. 11. vol. 545.

* *Lettere Mediche*, &c. Lettres dont la première traite des diverses Maladies qu'on a guéries par le moyen du Mercure crud, &c. Févr. 11. vol. 549.
* *De Qualitatibus Corporum*, &c. Dissertation sur les Qualités sensibles des Corps, &c. Févr. 11. vol. 549.
* *Lettera scritta sopra la cagione de' Fenomeni della Machina Elettrica*, &c. Lettre sur les Phénomènes de l'Electricité, &c. Févr. 11. vol. 551.
* *Dissertatio de Electricitate*, &c. Dissertation sur l'Electricité, &c. Févr. 11. vol. 552.
* *Governo di Sanità del regno di Sicilia*, &c. Gouvernement de Santé en Sicile, &c. Févr. 11. vol. 553.
* *Lexicon Galeno-Chymico-Pharmaceuticum*, &c. Dictionnaire de Pharmacie, &c. Févr. 11. vol. 562.
* Cabinet de raretés de Mathé-

2866. *Mémoires pour l'Histoire* matique, &c. Févr. 11. vol. 564.

* *Celsus de Medicina, &c.* Celse avec des Notes. Févr. 11. vol. 564.

* *Lommius de Sanitate tuenda, &c.* De la Conservation de la Santé, &c. Févr. 11. vol. 564.

* *Rohaulti Physica, &c.* Physique de Rohault, avec des Notes, &c. Févr. 11. vol. 564.

* Remarques particulières sur les Drogues de Médecine, &c. Févr. 11. vol. 565.

* Traité des Jardins de Hollande, &c. Févr. 11. vol. 565.

* Traité de Dessein, &c. Févr. 11. vol. 565.

* Anatomie & Traité des Muscles, &c. Févr. 11. vol. 565.

* Elemens des Sciences principales, la Logique, &c. Févr. 11. vol. 566.

* Leçons de Boerhaave, &c. Févr. 11. vol. 567.

* Géometrie Elementaire, &c. Mars 731.

* Maniére de bien nourrir & soigner les Enfans nouveaux-nés, &c. Avril 950.

* Observations de l'Eclipse de Soleil du 8. Janv. 1750. Avril 955.

* Architecture Hydraulique, &c. Mai 1117.

* Mémoire sur le Louvre. Mai 1120.

* Dictionnaire des Alimens, &c. Juin 1. vol. 1320.

* Traité sur le véritable Siége de la Morve des Chevaux, &c. Juin 1. vol. 1322.

* Traité Critique du Plein-Chant, &c. Juin 1. vol. 1328.

* Traité des Hernies ou Descentes, &c. Juin 1. vol. 1332.

* Le Pharmacien Moderne, &c. Juin 1. vol. 1334.

* Suite du Cours de Chirurgie dicté aux Ecoles, &c. Juin 1. vol. 1336.

* Prix proposé par l'Académie e *mbre* 1750,

de Chirurgie, &c. Juin 1. Vol. 1339.

* Traité de la Culture des Terres, &c. Juin 1. vol. 1342.

* Discours sur le Séjour de Rome en Eté, &c. Juin 11. vol. 1508.

* *Lettera Chirurgica, &c.* Lettre sur une Opération de la Cataracte, &c. Juin 11. vol. 1512.

* *Diffesa della Commune, &c.* Défense du commun Sentiment sur la Foudre, &c. Juin 11. vol. 1512.

* *Catalogus Horti Cæsarei Florentini, &c.* Catalogue des Plantes du Jardin Impérial de Florence, &c. Juin 11. vol. 1516.

* *De Maris Æstu, &c.* Du Flux & Reflux de la Mer, &c. Juin 11. vol. 1516.

* Arithmétique choisie, &c. Juin 11. vol. 1519.

* Collection des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, &c. Juin 11. vol. 1525.

* Le Manuel des Dames de Charité, &c. Juillet 1716.
* Lettre sur les Systêmes, &c. Juillet 1720.
* *Dissertatio de Electricitate, &c.* Dissertation sur l'Electricité, &c. Août 1909.
* Calendrier à Compas, &c. Juillet 1915.
* Recueil de différens Traités de Physique, &c. Sept. 2096.
* Traité de la Cause & des Phénomènes de l'Electricité, &c. Sept. 2097.
* Nouvelles Observations Microscopiques, &c. Septembre 2097.
* Planches Anatomiques de M. Gautier, &c. Sept. 2102.
* Lettre sur le Livre de M. Senac, &c. Sept. 2102.
* Recueil de Piéces sur les Monades, &c. Oct. 2279.
* Prix de l'Académie de Toulouse, &c. Oct. 2286.
* Les Entretiens Physiques d'A-

Décembre 1750.

riste & d'Eudoxe, &c. Oct. 2297.
* *Herbarium Amboinense* &c. Herbier d'Amboine &c. Nov. I. vol. 2465.
* Traité des Sections Coniques &c. Nov. I. vol. 2488.
* Traité des playes d'armes à feu &c. Nov. II. vol. 2670.
* Observations sur la guérison de plusieurs maladies notables &c. Nov. II. vol. 2672.
* Anthropotomie ou Art de disséquer &c. Nov. II. vol. 2673.
* La Science du Calcul Numérique &c. Nov. II. 2675.
* Histoire Naturelle des Oiseaux &c. Nov. II. vol. 2685.
* Recueil de Pièces fugitives du P. Mallebranche &c. Nov. II. vol. 2686.
* Essai sur la conformité de la Médecine des Anciens & des Modernes &c. Nov. II. vol. 2687.

§. X.

ELOQUENCE, RHETORIQUE, POESIE, GRAMMAIRE.

Les Etudes convenables aux Demoiselles &c. Fevr. I. vol. 219.
L'Art du Theatre &c. Fevr. II. vol. 512.
Lettre sur les Points ou Voyelles Hébraïques &c. Juin I. vol. 1212.
Œuvres du P. du Baudory &c. Juin I. vol. 1225.
Mythologie, ou Recueil des Fables Grecques &c. Juin I. vol. 1303.
Oreste Tragédie, Juin II. vol. 1443.
Cours de Belles-Lettres. Juillet 1658.
Le Théâtre ouvert &c. ou Traité de la Tragédie &c. Juillet 1682.
Parallèle des quatre Electres &c. Août 1836.

Décembre 1750.

Corpus illustrium Poëtarum Lusitanorum &c. Corps des Poëtes Portugais &c. Septembre 1961. Oct. 2132.
Lettre de M. Riccoboni fils &c, Oct. 2144.
Les Poësies d'Horace &c. Oct. 2210.
Lettres sur la Traduction des Satyres d'Horace &c. Nov. II. vol. 2519. Décemb. 2741.
Discurso sobre las Tragedias Españolas &c. Discours sur les Tragédies Espagnoles &c. Décemb. 2729.
* La Tragédie de Semiramis &c quelques autres Piéces de Littérature &c. Janv. 176.
* Les Amusements du Héros, Drame en un Acte &c. Fevr. I. vol. 365.
* Panégyrique de M. Cochin &c. Fevr. I. vol. 371.
* *Il Misantropo, &c.* Le Misantrope de Molière en vers Italiens, Février II. vol. 546.

* *Le Comedie di P. Terenzio, &c.* Les Comédies de Terence en vers libres, Février II. vol. 547.

* *Prosodia in Vocabularium bilingue Latinum & Lusitanum, &c.* Prosodie pour servir au Dictionnaire Latin & Portugais, &c. Février II. vol. 556.

* *Supplemento ao Vacabulario Portuguez, &c.* Supplément au Dictionnaire Portugais, &c. Février II. vol. 556.

* Les Avantures de Télémaque, en Hollandois, &c. Février II. vol. 564.

* *Antilucretius, &c.* Nouvelle édition de l'Antilucrece, &c. Mars 737.

* Deux Discours de M. le Beau, traduits en François, &c. Mars 738.

* Nouvelle édition du Théâtre des Grecs, &c. Mars 741.

* Lettre sur la Dissertation qui précéde la Tragédie de Sémi-

Décembre 1750.

ramis, &c. Mars 743.

* Mémoire sur la Langue Celtique, Mars 761.

* *Latini Sermonis exemplaria, &c.* Traduction des modéles de Latinité, &c. Avril 941.

* Précis de l'Electre de Sophocle; Mai 1128.

* Dissertation sur les principales Tragédies anciennes & modernes, qui ont paru sur le sujet d'Electre, &c. Mai 1131.

* *Il Ciclope, &c.* Le Cyclope d'Euripide, traduit en Italien, Juin II. vol. 1517.

* Sujet du Prix d'Eloquence dans l'Académie de Pau, Juillet 1713.

* Sujet du Prix d'Eloquence dans l'Académie des Jeux Floraux, Juillet 1714.

* Edition des Œuvres de Cicéron à Glascow, Août 1911.

* Epître à un jeune Auteur, sur l'abus des talents de l'esprit &c. Août. 1917.

* Manuel Lexique &c. Septembre 2091.
* *Josephi Carpani S. J. Tragœdiæ &c.* Tragédies du P. Joseph Carpani J. Nov. I. vol. 2459.
* Ode qui a remporté le Prix de l'Académie Françoise, &c. Nov. I. vol. 2467.
* Discours qui a remporté le Prix d'Eloquence &c. Nov. II. vol. 2678.
* Projet d'une traduction en vers Latins des Fables de la Fontaine, Décembre 2824.

§. X I.

CRITIQUE, MESLANGES, HISTOIRE LITTERAIRE, ELOGES.

Œuvres de M. Rémond de S. Mard &c. Janv. 114.
Nouveau Supplément au Dictionnaire de Moréri &c. Janv. 142. Fev. I. vol. 227. Mars 691.
Histoire abrégée des plus fameux

Peintres, Sculpteurs, &c. Espagnols, Fev. I. vol. 281.
Considérations sur l'origine & le progrès des Belles-Lettres chez les Romains &c. Fev. II. vol. 436.
Essais sur l'Histoire des Belles-Lettres &c. Mars 625.
Escrittores del Reyno de Valencia &c. Bibliothèque des Ecrivains du Royaume de Valence &c. Avril 830. Mai 1040.
Œuvres diverses de M. le Fr. Avril 908. Mai 965.
Vita di Michel-Agnolo Buonarroti &c. La vie de Michel-Ange &c. Août 1757. Sept. 1925. Oct. 2117. Nov. I. vol. 2429.
Mémoires Littéraires sur différents sujets &c. Sept. 1940. Oct. 2185.
Catalogus Bibliothecæ Bunavianæ &c. Catalogue de la Bibliothèque de Bunau &c. Sept. 1996.
Eloge funèbre de M. Petit &c. Nov. I. vol. 2381.

Eloge historique du P. Poussines &c. Nov. II. vol. 2536.
Journal Britannique &c. Dec. 2711.
* Traduction Italienne des Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres &c. Fev. II. vol. 547.
* *Colleceam dos Documentas da Academia Real da historia Portugueza &c.* Collection des Mémoires de l'Académie Royale de Lisbonne &c. Fev. II. vol. 554.
* *Historia da Academia Real &c.* Histoire de l'Académie Royale de Portugal &c. Fev. II. vol. 554.
* *Epistolæ Criticæ in Homeri hymnos &c.* Lettres Critiques sur les Hymnes d'Homère &c. Fevr. II. vol. 567.
* Projet d'un Journal intitulé, *Journal Britannique &c.* Fevr. II. vol. 568.

Décembre 1750.

* Bibliothèque curieuse de Livres difficiles à trouver &c. Avril 944.
* Catalogue des Livres de M. le Comte d'Autry &c. Mai 1128.
* Lettre sur un Article du Supplément de Moreri &c. Mai 1146.
* Bibliothèque instructive & amusante &c. Juin I. vol. 1314
* Les Muses en France &c. Juin I. vol. 1324.
* Critique des Ouvrages de M. Bianchi &c. Juin II. vol. 1515
* Réponse des Auteurs de ces Mémoires à une Critique du Mercure &c. Juin II. vol. 1532
* Catalogue des Livres de M. Gersaint &c. Juillet 1717.
* Critique d'un Programme de Tragédie &c. Sept. 1698.
* Lettre sur les occupations littéraires de M. Gersaint &c. 2298.
* Nouvelle Bibliothèque Germanique &c. Nov. II. vol. 2686.

* Les Avantures de Joseph Andrews &c. Nov. II. vol. 2687.
* Histoire Littéraire de la France par des Religieux Bénédictins Tom. IX. Décemb. 2822.
* Catalogue de tous les Livres dont les Extraits se trouvent dans les Journaux & Mercures, Décemb. 2829.
* Liste des Matières & des Livres qui doivent faire l'objet des Leçons du Collège Royal pendant le cours de cette présente année Scholastique. Décemb. 2830.

TABLE DES ARTICLES du mois de Décembre 1750.

ART. CXLVIII. *Histoire des Arabes &c.* 2693
ART. CXLIX. *Journal Britannique &c.* 2712
ART. CL. Discurso sobre las Tragedias Españolas &c. *Discours sur les Tragédies Espagnoles &c.* 2729
ART. CLI. *Lettre au P. B. J. sur la Décembre 1750.*

Traduction des Satyres & des Epitres d'Horace &c. 2741

ART. CLII. *Histoire de Nismes &c.* 1761

ART. CLIII. *Histoire de l'Académie des Sciences &c.* 2775

ART. CLIV. *Observations de Physique & d'Histoire Naturelle &c.* 2792

ART. CLV. *Seconde Lettre d'un Théologien sur le prétendu Pélagianisme d'Arnobe le jeune,* 2801

ART. CLVI. *Idée de la vérité & de la grandeur de la Religion &c.* 2809

ART. CLVII. *Nouvelles Litteraires,* 2822

ART. CLVIII. *Catalogue des Ouvrages dont il est fait mention dans les XV. Volumes de ces Mémoires, pour l'année M. DCC. L.* 2836.

Errata pour Nov. 1750. *II. vol.*

P. 254. l. 21. l'Eminence, *lis.* le Cardinal,

P. 2647. l. 13. Pbilosophiâ, *lis.* Philosophiâ.

P. 2678. l. 21. inviolablemunt, *lis.* inviolablement.

Pour Décembre.

P. 2737. l. 24. pompeuses, *lis.* pompeux.

Lû & approuvé, LEROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4817